

OSAS-PN

Étude dirigée par Pascale Cottereau-Reiss

Être jeune en province Nord

Enquête psycho-sociale réalisée auprès des 18-30 ans



© OSAS-PN, 2010
Maquette : Passion Graphique

Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

OSAS-PN

Être jeune en province Nord

Enquête psycho-sociale réalisée auprès des 18-30 ans

Étude dirigée par Pascale Cottereau-Reiss

Préface

L'Accord de Nouméa a fixé un cadre politique à l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. Il s'agit d'un processus d'émancipation et de décolonisation qui doit passer par un rééquilibrage entre les populations présentes et entre les différentes parties du pays, et qui doit surtout se traduire par l'émergence et la consolidation d'un destin commun entre tous les citoyens calédoniens.

La prise en charge des dispositions devant concourir à ces objectifs est en train d'accélérer des mutations profondes qui concernent toutes les composantes de notre société. Or, la jeunesse d'un pays représente aussi bien son avenir que sa richesse potentielle.

Cet ouvrage est le résultat d'un excellent travail, d'enquête psycho-sociale réalisée auprès des 18-30 ans, confiée à l'Observatoire de la santé et des actions sociales de la Province Nord (OSAS-PN) par l'Assemblée de la Province Nord, et destinée à mieux appréhender la jeunesse en province Nord dans toutes ses dimensions et sa complexité.

Les enseignements et recommandations - dégagés par une analyse pertinente des données recueillies auprès des jeunes concernés - remettent en cause une perception trop souvent négative de la jeunesse, notamment de la jeunesse kanak, et révèlent des pistes qui peuvent concourir à conforter notre jeunesse dans un rôle actif qu'elle entend assumer dans le processus en cours.

Paul NEAOUTYINE
Président de l'Observatoire de la Santé
et des Actions Sociales de la province Nord,
Président de la Province Nord.

Remerciements

Cet ouvrage est l'aboutissement d'un long travail à la fois solitaire et collectif ; il a été possible grâce au soutien et à la volonté tenace du Président de la Province Nord, du Président de la commission de la santé et des action sociales de la Province Nord et des membres actifs (au sens propre) de l'association, lesquels, tout au long des ces quatre années, ont su mesurer les difficultés et les contretemps imprévus qui ont freiné les travaux, et ont su faire patienter les incorrigibles pressés, et calmer les inconditionnels incompréhensifs.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à produire de « la matière » en l'enrichissant de leurs expériences intimes et personnelles et de leurs connaissances. Ces moments d'échanges, au cours desquels ils nous a fallu déconstruire nos propres représentations et les reconstruire, furent marqués de temps de doute, d'inconfort, d'étonnement mais aussi de rire, et dans tous les cas, nous en sortons grandi parce qu'ils ont participé à ce que nous sommes.

Un remerciement tout particulier aux enquêtrices et enquêteurs, Guy Goubairate, Philippe Attiti, Georgina Até, Johana Wellet, Fabien Taana, Pierrick Le Beuze, Raphaël Goyeta-Poadé, Cyrielle Bobillier, Julien Baudat-Franceschi, Sabrina Goroméran, Karine Kaïchou, Antoine Reiss, Karline Moréocé, à la superviseure de l'enquête sur le terrain : Johana Tein, à Florence Gorodumébi : secrétaire de l'OSAS-PN et à Nathalie Kuntzmann pour sa collaboration sans faille, pour ses précieuses critiques, son discernement et sa pugnacité à révéler le meilleur de la « nature » de l'Autre. Une pensée particulière pour Steeve Nékiriaï qui nous a transmis sa joie de vivre et cette volonté de tous les instants, qui consiste à ne jamais se résigner.

Nous remercions également l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE-NC), pour sa contribution à la réalisation de l'enquête, notamment au traitement statistique.

Enfin ce travail n'aurait pas pu se réaliser sans les contributions financières de la Province Nord, de l'état et de quelques communes (sous forme de subventions accordées à l'OSAS-PN). Nous les en remercions.

Les résultats sont là... Nous vous les livrons.

« Cet exil, que je me suis imposé, m'a permis d'être encore plus fière d'être Inuk. [...] C'est ancré au plus profond de mon âme. Je ne connais pas tous les éléments de ma culture, mais elle est à moi et c'est à moi d'en exploiter toutes les richesses. Faire un voyage afin de découvrir une autre culture n'est pas la seule voie vers le bonheur. Chacun doit trouver ce qui le rend heureux. C'est très personnel et il est important de ne pas porter de jugement sur la façon dont chacun y arrive. On doit au contraire, encourager les jeunes à trouver leur propre vérité, leur propre bonheur »
Mona Belleau, 2009*.

Introduction

Depuis quelque temps, la jeunesse apparaît être une préoccupation majeure en Nouvelle-Calédonie.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en a fait sa priorité. Son Président organise, en 2010, des états généraux.

En août 2008, le Haut Commissariat de la République française en Nouvelle-Calédonie sollicite l'avis du Sénat coutumier, conformément à l'Article 143 de la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, sur la question de « *La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse* »¹.

L'INSERM², en Mars 2008, présentait les premiers résultats de l'étude « *Situation sociale et comportements de santé des jeunes en Nouvelle-Calédonie* », en réponse à un appel d'offre lancé par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en mars 2006.

Ainsi, différentes études ont été conduites dont les démarches et les méthodologies se distinguent, révélant, dans tous les cas, la nécessité de mieux connaître la jeunesse pour mieux l'appréhender.

En France, la parution du célèbre ouvrage « *Sociologie de la jeunesse* » d'Olivier Galland en 1997 a ouvert, récemment, la voie à d'autres études et analyses sociologiques qui participent à une meilleure compréhension de la jeunesse.

* Préface à l'ouvrage collectif : *Jeunesses autochtones. Affirmation, innovation et résistances dans les mondes contemporains*, dirigé par N. Gagné et L. Jérôme, 2009, PUR.

1 Etude menée par la commission Education Formation du Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie, publiée en juin 2009, et réalisée par Rock Wamytan, Armelle Lenault, Patricia Lévy et Joséphine Zéoula.

2 Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale.

Un des ouvrages majeurs est celui de Van de Velde paru en 2008, « *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe* ».

Un recueil d'articles dont le titre « *Ce que nous savons des jeunes* » est suffisamment explicite pour l'évoquer ici, est paru en 2004 (dirigé par Catherine Pugeault-Cicchelli, Vincenzo Cicchelli et Tariq Ragi).

Une étude réalisée par Nicolas Renahy et publiée en 2005, « *Les gars du coin* », offre un portrait inédit d'une jeunesse rurale méconnue.

Les travaux de Joëlle Bordet (1998, 2007) portant sur les jeunes des cités populaires, posent comme postulat de départ « *Une société avec les jeunes des cités !* » Pour en finir avec *la spirale sécuritaire*.

Enfin, l'ouvrage collectif, le plus récent, paru en octobre 2009 dirigé par Natacha Gagné et Laurent Jérôme intitulé « *Jeunesses autochtones* », explore la façon qu'ont les jeunes d'incorporer les valeurs, les significations socioculturelles véhiculées au sein de leur société comme de la société dominante.

Ces différents auteurs illustrent, chacun à leur manière, comment la jeunesse est une construction sociale qui s'inscrit dans une culture, une société et un temps historiques particuliers.

Mais, l'apport considérable de ces chercheurs est d'avoir su décrire cette étape de la vie autrement que celle communément admise et véhiculée. Ils ont osé proposer autre chose parce que libérés des clichés, des préjugés, et des stéréotypes, curieux, sans appréhension, avides d'aller à la rencontre des jeunes, sans omettre qu'ils l'ont été ou qu'ils le sont encore.

Ainsi, un changement de paradigme est en train d'opérer lorsqu'il s'agit d'aborder la question de la jeunesse. Dans ces différents ouvrages, on ne traite plus de la jeunesse en tant qu'objet d'étude, on ne discourt pas au sujet de la jeunesse, on ne s'intéresse plus à ce qu'on en dit, mais, à ce qu'elle nous dit d'elle-même. On la considère en tant que sujet qui parle d'elle-même. On se centre sur les espaces et les expériences intimes, sur les parcours familiaux et scolaires, en s'intéressant à leurs projets, leurs visions du monde, leur histoire. Et nous découvrons au fil des lectures que les jeunes, qu'ils soient des quartiers populaires, du monde rural, français, chiapanèques, danois, kanak, quechuas, espagnols, britanniques ou mayas, participent activement à la transmission et à la transformation des mondes auxquels ils prennent part, qu'ils ne sont pas vulnérables là où on attendait qu'ils le soient. Ils inventent, ils créent d'autres manières d'être au monde, à partir de ce qu'ils sont.

Cette nouvelle approche n'est pas complaisante, tout n'est pas rose. Les souffrances, les chemins sinueux empruntés, les événements de vie ne sont pas négligés. Dans tous les cas, il est question de résilience, même lorsque le parcours est semé d'embûches, les jeunes et l'environnement, tentent, avec les moyens, parfois très précaires, qu'ils ont à disposition, de maintenir une honorabilité, souvent menacée. Il est question de résilience parce qu'il leur faut maintenir une identité valorisante, parce qu'il nous faut vivre, donc créer, tout simplement.

Ces différents angles d'approches de la jeunesse ont guidé, au cours de ces quatre années de recherche, les travaux de l'Observatoire de la Santé et des Actions Sociales de la province Nord, de Nouvelle-Calédonie. Ils nous ont permis d'élaborer et d'étayer notre démarche et notre analyse, ou les ont renforcé : certains ouvrages étant publiés récemment.

Etre jeune en province Nord, tel est l'objet de notre étude, commandée par les élus de la Province Nord à l'OSAS-PN.

Cet ouvrage présente les résultats détaillés de l'ensemble des thèmes qui ont été abordés dans le questionnaire. Les thèmes font l'objet de chapitres qui peuvent être lus indépendamment les uns des autres, selon les préoccupations du lecteur. Chaque chapitre comprend de nombreux tableaux ou figures qui synthétisent les données. Une analyse descriptive et des synthèses les accompagnent. Des paragraphes concluent chaque chapitre sous forme d'enseignements. Deux chapitres comportent des recommandations élaborées par un groupe de travail constitué à cet effet.

- Les chapitres 1 et 2 présentent le cadre, la démarche et la méthodologie dans lesquels s'inscrit l'étude.
- Les chapitres 3, 4 et 5 fournissent une description socio-démographique, une description des parcours scolaires et des situations économiques, caractéristiques de la jeunesse de la province Nord.
- Le chapitre 6 propose une analyse de l'insertion professionnelle à l'échelle communale.
- Le chapitre 7 décrit la situation familiale des jeunes et leurs projets familiaux.
- Les chapitres 8 et 9 traitent de la place accordée par les jeunes kanak à leur culture et de celle laissée, par l'ensemble des jeunes, à la religion.
- Le chapitre 10 relate leurs expériences du passé à partir de leurs souvenirs et de l'influence d'évènements ou de personnes sur leurs parcours de vie.
- Le chapitre 11 décrit les activités de loisirs pratiquées et souhaitées.
- Le chapitre 12 interroge la prise en charge de leur santé à partir de leur fréquentation des lieux de soins, leurs pratiques sexuelles associées à la transmission du VIH, à la prise d'une contraception ou à une interruption volontaire de grossesse et au suivi des grossesses.
- Enfin, le chapitre 13 fait part des personnages célèbres qu'ils considèrent comme modèle de conduite, de leur engagement dans une action collective pour défendre une cause et des résonances que peuvent avoir, chez eux, des notions comme « destin commun » et « citoyenneté ».

Nous nous sommes efforcés, pour chaque thème abordé, de respecter la singularité des personnes, leur histoire et leurs paroles. Le moment est venu de le rendre public à travers un ensemble de descriptions et d'analyses. C'est d'une certaine manière, accepter que l'enquête se poursuive après la publication.

Chapitre 1

Cadre de la recherche

« A l'image du migrant que le discours ambiant renvoie à l'une ou l'autre de ses identités et rarement à ses appartenances multiples, le chercheur-citoyen ne peut se diviser : il est multiple et son parcours de vie influe ses recherches, comme l'inverse très certainement » Pierre Dasen (2008)*.

I – Pourquoi cette enquête ?

Lorsque les travaux de l'OSAS -PN ont débuté en 2002 sur la thématique de la jeunesse en province nord, peu de données fiables existaient. La littérature (journalistique ou romanesque) et les études existantes reposaient essentiellement sur des témoignages, des prises de positions ou des points de vue épars. De nombreux discours, croyances, préjugés étaient véhiculés à son sujet, sur son manque d'initiative, son manque d'engagement, sur le peu d'intérêt qu'elle porte aux dispositifs conçus à son attention à de nombreux niveaux (école, famille, insertion, association...). Finalement, lorsqu'on parle de la jeunesse, on a le sentiment que les idées reçues l'emportent sur les données étayées.

Trois axes de travaux ont alors été engagés autour de cette thématique depuis 2003 :

- **le recueil de l'existant** : à partir des **bases de données** des différents services administratifs ; à partir d'entretiens réalisés auprès de tous les dispositifs d'insertion exerçant en province nord (OSAS-PN, 2005) ; à partir d'une large **concertation** avec les personnes, organismes et institutions qui oeuvrent dans le domaine de la santé et du social sur la question « qu'est ce qui amène un jeune à consulter les services de santé ? » en distinguant le public scolarisé et non scolarisé (OSAS-PN, 2005, 2006).
- **en parallèle une enquête exploratoire** a été conçue et réalisée dont la question centrale des entretiens était « qu'est ce qu'il faut pour être bien quand on est jeune en province nord ? » L'objectif particulier de cette enquête, était de relever les modes d'expressions, les thèmes privilégiés des jeunes. Les thèmes les plus récurrents dans les échanges devaient être repris plus tard dans une enquête standardisée. 154 jeunes ont été ainsi rencontrés (OSAS-PN, 2003-2004).
- **du côté de la littérature**, un travail a été engagé dans la recherche d'une définition de la jeunesse et de l'insertion (OSAS-PN, 2006)

Ce travail constitue le préalable à l'ensemble des travaux de l'OSAS-PN relatif à la thématique « jeunesse ».

Il s'agissait pour l'OSAS-PN, de doubler l'observation et les données recueillies dans les différents services concernés par cette population (santé, insertion...) d'une consultation

* Dasen, P., (2008), Les approches interculturelles et interlangagières entre savoirs issus de la recherche et savoirs d'expérience : une interculturelité nécessaire ?, in *L'interculturalité des savoirs : entre pratiques et théories*, sous la direction de Perréaux C., Dasen P., Leanza Y., Gorga A., l'Harmattan.

directe de la jeunesse, sur une question très ouverte afin d'évaluer l'écart entre les discours, les représentations que se sont construits les différents groupes sociaux à propos de la jeunesse et les intéressés eux-mêmes¹.

A l'issue de ce travail, il a été décidé d'engager une étude qui prendrait en compte davantage les particularités des jeunes parce qu'une nouvelle fois, les conclusions de ces travaux ne permettraient pas de généraliser ou de renforcer une action plus qu'une autre, et où, finalement chacun resterait sur ses positions. Nous ne pouvions plus faire l'économie d'une enquête standardisée, réalisée auprès d'un large échantillon représentatif de cette population afin de lever les doutes, les stéréotypes, les préjugés les plus persistants à l'égard des jeunes rendant parfois impossible toute communication et compréhension mutuelle. Cette enquête devait servir à la fois, pour les élus, d'outil de référence mais aussi, pour tout un chacun, d'outil de communication. Ainsi, les élus de la province Nord ont confié à l'OSAS- PN la réalisation d'une photographie des 18-30 ans résidents de la province Nord.

II – Éléments pour une analyse

II.1 – Les représentations sociales : « grilles de lecture » de notre rapport au monde

« Comment les individus et les groupes s'approprient-ils le monde et quels sont les mécanismes psychologiques et sociaux qui régissent leurs relations et leurs réactions à l'environnement ? » (Abric, 1987, p.218). Cette question est fondatrice de la psychologie sociale.

Les travaux de l'OSAS-PN s'inscrivent dans cette discipline. Il s'agit pour l'observatoire de rendre compte à partir d'une observation partagée d'une réalité de la jeunesse. Or, il n'existe pas de réalité objective, elle est représentée, reconstruite par l'individu ou le groupe à partir de ses propres systèmes de valeurs, dépendante de son histoire, du contexte social et idéologique dans lequel il évolue.

Mieux connaître les jeunes de la province Nord, leurs préoccupations, leurs attentes, leur rapport au monde, c'est interroger les représentations qu'ils se sont construites à partir de leurs expériences, connaissances, croyances, informations, valeurs, opinions, et de leur environnement social.

Notre recherche s'inspire des travaux relatifs à la notion de représentation sociale parce qu'elle concerne « la façon dont nous, sujets sociaux, appréhendons les événements de la vie courante, les données de notre environnement, les informations qui y circulent, les personnes de notre entourage proche ou lointain. Bref, la connaissance « spontanée », « naïve », celle que l'on a coutume d'appeler la connaissance de sens commun ou encore la pensée naturelle, par opposition à la pensée scientifique. Cette connaissance se constitue à partir de nos expériences,

¹ C'est également cette démarche à laquelle s'attache Marie Salaün dans ses travaux sur l'école indigène des années 1885-1945 (2005). Son analyse croise les données laissées par les documents d'archives et celles obtenues à partir d'entretiens auprès d'anciens élèves kanak de cette époque. «faire parler les kanak participe d'une double légitimité : théorique et politique. Au plan théorique, les documents d'archives font office de miroir : on y contemple le visage du colonisateur plus qu'on y découvre les colonisés et leur perception du projet scolaire colonial. Passer de l'autre côté du miroir implique d'éliminer les intermédiaires pour demander aux intéressés de s'exprimer directement. Au plan politique, il ne s'agit pas tant de réparer l'outrage de la colonisation que de travailler à la définition d'une politique scolaire pour le futur »p.63.

mais aussi des informations, savoirs, modèles de pensée que nous recevons et transmettons par la tradition, l'éducation, la communication sociale. Aussi, est-elle, par bien des côtés, une connaissance socialement élaborée et partagée » (Jodelet, in Moscovici, 1984, p.366). Ajoutons que si les représentations sociales – « grilles de lecture » de notre relation au monde – s'élaborent dans un contexte social en référence aux normes d'une société, elles sont produites par un acteur social, lequel « adopte, réévalue et reformule ce que la culture lui offre » (Bruner, 1991, p.120). De cette façon, « sans beaucoup de peine et sans travail d'expertise, nous sommes ainsi à même de disserter et de nous positionner par rapport à la plupart des phénomènes, groupes et faits sociaux qui émergent dans notre monde quotidien » (Bonardi, Roussiau, 1999, p. 24).

Ainsi, notre analyse devra considérer les représentations produites par l'acteur social (le sujet psychologique) mais aussi, celles du groupe dans lequel il évolue (le contexte socio-historique, la culture).

■ II.2 – Tradition et modernité : opposition fictive²

Revenir sur une théorisation dont les concepts sont obsolètes, parce qu'aliénants, inopérants et réducteurs nous paraît, cependant, important. Parce que trop souvent encore l'opposition tradition / modernité sert d'alibi ou d'argumentaire, de manière insidieuse ou ouverte, à de nombreuses approches et travaux récents en Nouvelle-Calédonie, dès lors qu'il s'agit d'appréhender la société kanak.

Le cadre d'analyse dans lequel s'inscrit l'OSAS-PN est de considérer qu'il n'existe pas de sociétés purement traditionnelles qui seraient fixes, figées et immuables tout comme il n'existe pas de sociétés purement modernes qui feraient table rase de leur histoire et de leurs traditions. Il nous faut alors entendre et comprendre « les dynamiques des traditions : se mélanger, se fondre, se dépasser, se créer, se restaurer, se rigidifier, se détruire, se transgresser... » (Loubeyre, 2008, p.150). Cette position comporte deux incidences majeures pour l'analyse.

- La première concerne la prétendue opposition entre sociétés traditionnelles et sociétés modernes.
- La seconde questionne les tensions et les conflits entre d'un côté « les traditionalistes » (qui déclarent que la culture, les traditions se perdent et ne se transmettent plus) et de l'autre « les modernistes » ou « progressistes » (qui pensent que c'est grâce à l'accès au salariat et au mode de vie occidental que les populations autochtones se sortiront de leur « état de nature »).

■ II.2.a – La prétendue opposition entre sociétés « traditionnelles » et sociétés « modernes »

Les distinctions entre sociétés « archaïques », « primitives », « traditionnelles » versus sociétés « historiques », « modernes » sont fictives. Il n'a jamais existé de sociétés dont la mentalité serait fondée davantage sur des croyances et des mythes, dont la pensée « en vrac » ne serait pas apte à analyser, abstraire et conceptualiser. Il n'a jamais existé de sociétés dont la mythologie

2 Conceptualisée sous les termes de « dualité fictive » par Paul Néaoutyine, in *Les kanak dans l'économie*, paru dans la revue *Mwa Vée*, n°32, juin 2001.

serait réduite à un complexe émotionnel et non au produit d'une construction intellectuelle, dont la pensée s'épanouirait sans contraintes. Pas plus, qu'il n'a existé de sociétés dont le raisonnement rationnel, logique l'emporterait sur l'aspect mythique (thèse soutenue par Lévy-Bruhl (1947), Leenhardt (1947) et réhabilitée par Cazeneuve (1976)).

« La tradition poursuit son travail dans le champ de la modernité, l'une et l'autre sont en constante interaction [...] Toutes les sociétés [...] ont une part de continuité : en elles, tout ne change pas et ce qui change ne se modifie pas en bloc » (Balandier, 1986, réédité en 2003, p. 237).

Selon Balandier, ces distinctions entre sociétés furent le produit d'une anthropologie qui consistait à « évaluer les Autres à sa propre mesure » (Balandier, 1974, réédité en 2003, p.180), développant « une complaisance aveugle, qui lui faisait placer les univers étudiés hors de l'histoire pour mieux ignorer l'histoire de leur domination » (*Ibid*, p.181)³.

Pour cet auteur, cette époque semble révolue : « L'anthropologie change de figure, elle prend celle d'une sociologie généralisée, riches de toutes les expériences et libérée des dogmatismes qui ne sont que l'expression savante du sociocentrisme » (*Ibid*, p. 183).

Ainsi, on admet que plusieurs formes de connaissances (sciences, croyances, religions, idéologies...) coexistent, sont complémentaires, collaborent entre elles et, ne se hiérarchisent pas. « L'utilisation d'une forme de connaissance ou d'une autre dépend des nécessités de l'environnement social. Les communautés humaines puisent continuellement dans les différentes ressources que chaque forme de connaissance offre » (Jovchelovitch, 2006, p.220). Par conséquent, aucun type de société, aussi moderne soit-elle n'a l'apanage de l'usage d'une seule forme de rationalité, de mentalité et de savoir. De même, « le raisonnement qui rejette la croyance dans l'irrationalité, la superstition et les sociétés traditionnelles repose sur un jugement de valeur issu plutôt de la prédominance et de la force des systèmes scientifiques de connaissance, qu'à une évaluation réelle du rôle et des buts de la croyance dans la vie sociale » (*Ibid*, p.223).

Et, l'erreur des sociétés dites « modernes » est d'avoir cru, ou de croire encore, qu'elles sont seules aptes à donner des repères du bien être social et des indicateurs du progrès.

Parce que « chaque domaine n'est en fait qu'une tentative d'explication de la réalité, soutenue par des spécialistes obéissant à une démarche scientifique, liée à une pratique sociale et dépendant d'objectifs sociaux. Le discours bien que tout puissant n'est ni plus ni moins qu'une forme de discours social au même titre que celui des non-spécialistes. » (Vincent, 2006, p. 202).

Le discours scientifique n'est qu'une proposition, parmi d'autres possibles, de représentation de la réalité, définie par un groupe social particulier.

Finalement, « la connaissance, en tant que forme malléable et hétérogène dont la rationalité et la logique ne peuvent être définies par une norme transcendante, doit être comprise dans son rapport au contexte socio-psychologique et culturel d'une communauté particulière » (Jovchelovitch, 2006, p.224).

3 Les récents propos tenus par le président de la République française devant les étudiants de l'université de Dakar révèlent que cette « complaisance aveugle » est toujours d'actualité : « Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez rentré dans l'histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a pas de place ni pour l'aventure humaine, ni pour l'idée de progrès... » Discours de Sarkozy à Dakar // Cf. site de www.elysee.fr

Notre analyse s'attachera à se débarrasser des préjugés les plus persistants et du sociocentrisme latent à l'égard de la jeunesse et en particulier de la jeunesse kanak, en les mettant à l'épreuve des résultats.

■ II.2.b – « Les traditionalistes » versus « les modernistes »

Les discours sur la jeunesse de la province Nord consistent très souvent à la disqualifier. On la décrit comme victime de l'occidentalisation (le monde des blancs), dépossédée de ses repères culturels parce que coupée de la vie en tribu, ou encore, comme manquant d'ambitions, de motivations, de goûts pour l'effort.

Ces descriptions renvoient à deux conceptions différentes (les « traditionalistes » et les « modernistes ») qui s'affrontent, mais dont les positions parfois se recoupent.

Dans les deux cas, la culture est considérée comme étant figée, immuable.

Les traditionalistes se désespèrent de voir la jeunesse se pervertir au contact du « monde des blancs », la considérant tantôt comme victime, tantôt l'accusant de vouloir nier, rejeter ou s'éloigner de sa culture (sa tradition). Ces discours sont souvent accompagnés de la peur de voir disparaître les fondements de la société kanak engendrant des tensions, des conflits entre les anciennes générations et les plus jeunes.

Cette nostalgie du passé laisse les deux parties en présence incapables de communiquer.

Les « modernistes » considèrent, eux, que les jeunes kanak sont réfractaires aux exigences de l'insertion économique et sociale parce que leur culture ne leur fournit pas les prédispositions nécessaires (leur culture ne les pousse pas à l'action, leur échec scolaire ou les difficultés d'accès à l'emploi résulteraient d'une mentalité communautaire où la compétitivité, l'esprit d'initiative – caractéristiques de la modernité – seraient inexistantes...). De cette vision, émane tout un ensemble de dispositifs institutionnels pour parer, suppléer, panser, réparer les manques supposés que la société kanak n'a pas pu développer faute de capacité ou de volonté.

Ainsi, la jeunesse kanak est doublement stigmatisée. D'une part, elle est considérée comme ayant perdu les valeurs et les repères traditionnels. D'autre part, elle serait en incapacité d'intégrer les valeurs constitutives de la société dominante, occidentale. Elle doit alors se positionner à la fois par rapport à sa propre communauté (les parents, les anciens) et par rapport à la société dominante et faire face aux préjugés. Mais comme le fait ironiquement remarquer Mona Belleau (2009) à propos des jeunes autochtones « combien de jeunes non-autochtones peuvent prétendre connaître leur culture dans les moindres détails en plus de celle des autochtones de leur pays ? Pour ceux qui le peuvent, c'est souvent grâce à un travail de longue haleine exigeant ouverture d'esprit et rigueur. Et pourtant, nous nous attendons à ce qu'un jeune autochtone ait acquis toutes ses connaissances tout naturellement ».

Cette remarque, replacée dans le contexte de la Nouvelle-Calédonie, est intéressante parce que jamais posée. Or, nous demandons aux jeunes kanak qu'ils maîtrisent parfaitement leur culture, et en plus celle des européens. Mais, combien de jeunes non kanak connaissent entièrement leur culture, et combien sont-ils à connaître celle des kanak ?

L'ancrage de notre analyse repose sur un renversement de paradigme. Il ne s'agira pas de se centrer sur les décompositions de la société ou de la culture, ni sur les incapacités présumées des jeunes.

On considère que la culture, la société se transforment, qu'elles aménagent, empruntent des éléments provenant de l'extérieur, et qu'elles sont capables d'envisager d'autres lectures de leur existence.

De même, notre analyse s'attachera à rendre compte des productions, des compétences, des capacités créatives que les jeunes développent en tant qu'acteurs au sein des diverses instances de socialisation dans lesquels ils évoluent.

Ainsi, les représentations interrogées, dans le cadre de notre enquête, seront analysées à partir de « l'expérience de chacun, de valeurs et d'informations circulant dans la société » (Herzlich, 1969, p.23).

III – Jeunesses d'ailleurs et de Nouvelle-Calédonie

Ce chapitre se propose de prendre connaissance des travaux antérieurs ou actuels relatifs à la jeunesse d'ailleurs et de Nouvelle-Calédonie, à partir d'une description sociale.

Le choix de ces travaux, non exhaustif, s'est porté principalement sur les notions qu'ils introduisent, telles que « l'entrée dans la vie adulte » (Galland, 2001), « trajectoires d'expérimentation et d'exploration » (Van de Velde, 2008), « structures de soutien d'une société et changement social » (Dasen, 1999), « socialisation horizontale » (Godin, 1998), « traditionalisation politique et familiale » (Grochain, 2008).

Nous les développons ici et les reprendrons au cours de l'analyse des résultats de notre étude.

III.1 – Comment est pensée cette catégorie sociale en France ?

Bourdieu (1984) définit la jeunesse en tant que donnée biologique socialement manipulée et manipulable.

La jeunesse et la vieillesse sont des entités construites socialement. Selon cet auteur, la frontière entre la jeunesse et la vieillesse est, dans toutes les sociétés, un enjeu de lutte. Par exemple, au 16^e siècle à Florence (Italie), la jeunesse était idéologiquement conçue comme une étape de virilité et de violence, « ce qui était une façon pour les anciens, de se réserver la sagesse c'est à dire le pouvoir » (*Ibid*, p.143).

En France, l'existence de cette étape n'est pas à proprement parler, une invention récente. Galland (2001) note qu'elle a toujours été une catégorie sociale même si la définition des âges restait floue. Toutefois, c'est la nature du sentiment de la jeunesse qui a changé.

Avant le 16^e siècle, c'est dans un sentiment de mépris qu'elle évolue. Le jeune est considéré comme n'ayant pas encore les qualités de la maturité. Il est décrit comme trop étourdi, vivace, fou, imprudent, impatient, frivole. C'était l'âge de l'attente, de la dépendance et de l'incertitude. Chez les aristocrates, le jeune ne devient adulte que lorsque son père lui octroie le droit de prendre sa place. Le fils de paysan, lui, ne devient maître de la maisonnée qu'à la mort de son père.

Il faut attendre le 19^e siècle pour que cette conception change véritablement. Le jeune n'attend plus d'être l'adulte selon le bon vouloir de son père, il est considéré comme un adulte en devenir. En conséquence, la jeunesse, toujours définie comme exaltée, révoltée, impatiente, non conformiste, sera éduquée par la famille et encadrée par l'école.

Avec le 20^e siècle, les attitudes contestataires attribuées aux jeunes sont valorisées. On va promouvoir la culture juvénile, les manières d'être jeune. La jeunesse est considérée comme participant au dépoussiérage du système de valeurs mis en place par les anciens, ouvrant ainsi, les portes de la modernité. On conçoit alors la jeunesse comme un processus de maturation psychologique, un moment de crise marqué par le trop plein de pulsions sexuelles, du sentiment et de l'idéal. Et c'est, cette quête d'idéal qui la rend intéressante et qui sera exploitée par certains.

Aujourd'hui, on distingue différents modes de socialisation de la jeunesse centrés, sur son insertion dans la société et l'accès à son autonomie. On met alors, l'accent sur les conditions sociales à partir desquelles elle évolue et on parle de jeunesse au pluriel.

Galland (2001) propose une démarche comparative des jeunes à partir de la notion **d'entrée dans la vie adulte** définit selon 3 indicateurs :

- le début de la vie professionnelle
- le départ de la famille d'origine
- le mariage.

A partir de cette notion, l'observatoire sociologique du changement (Galland, 2001) montre qu'un nouveau modèle de socialisation de la jeunesse est à l'œuvre. On passerait, aujourd'hui en France, d'un modèle d'apprentissage des rôles adultes fondé sur l'identification à celui de l'expérimentation.

Le premier modèle, définit un processus de transmission de statuts et de valeurs paternels relativement stables d'une génération à l'autre pour chaque catégorie sociale.

Le second processus, considère l'apprentissage des rôles adultes sur le mode de l'expérimentation, où, la formation et la poursuite des études plus longues pour les uns, le recours au circuit des petits boulots, aux stages indemnisés pour les autres, ou encore le fait de vouloir prendre du bon temps avant de s'engager dans des obligations familiales, font que les étapes de l'entrée dans la vie adulte sont reportées voire ne sont pas linéaires mais réversibles et mobiles.

Ce mode de socialisation développé par Galland rejoint la notion de moratoire psycho-social, proposée par Erikson en 1968, selon laquelle au cours de cette période, les engagements sont reportés de façon délibérée à plus tard au profit d'une recherche active d'exploration et d'expérimentation de rôles. Pour Erikson, la société doit permettre la réalisation de ce moratoire parce qu'il est nécessaire à la construction d'une véritable identité choisie.

Mais, comme le font judicieusement remarquer Lehalle et Mellier (2005), si la société doit le permettre « elle devrait également offrir la possibilité de s'en sortir ! Il est malheureusement banal de constater que les conditions à la fois économiques, culturelles et sociologiques ne

sont pas toujours favorables à une évolution identitaire satisfaisante du point de vue des rôles explorés ou de ce que l'individu souhaiterait faire (modèles d'aspiration) » (p. 257).

D'autre part, ils soulignent que si ces engagements sont remis à plus tard, cela ne signifie pas qu'ils ne sont pas envisagés, voire même pour certains domaines, l'identité peut être construite sans moratoire (la sexualité, l'idéologie...) et ne pas l'être dans un autre (l'engagement professionnel ou familial...).

Par ailleurs, ces auteurs (2005) précisent que la construction identitaire n'est pas exclusivement liée à une période de la vie qui devrait s'achever par des choix identitaires définitifs et stables. Tout au long de la vie, peuvent survenir des ajustements identitaires (voire des crises) selon les circonstances sociales (opportunités qui s'offrent à soi, évènements de vie) ou les prises de conscience personnelles (émancipation, engagement pour une cause...).

■ III.2 – Devenir adulte : quatre modèles européens

Dans son étude Van de Velde (2008), analyse quelques unes des constructions sociales de la jeunesse au sein de quatre sociétés d'Europe occidentale choisies pour leurs cadres sociaux contrastés : le Danemark, le Royaume-Uni, la France et l'Espagne.

Elle montre que, comme toute construction sociale, la jeunesse n'échappe pas au cadre sociétal et culturel dans lequel et à partir duquel elle évolue. « L'empreinte des sociétés sur cette période de la vie reste profonde : en fonction des modes d'intervention étatique, des systèmes éducatifs et des cultures familiales qui s'y agencent chaque société tend à institutionnaliser différentes formes de passage à l'âge adulte et à générer des expériences spécifiques sur ce parcours de vie » (*Ibid*, p. 23).

C'est à partir d'une comparaison des trajectoires familiales, professionnelles et de formation de jeunes vivant dans ces 4 pays (âgés de 18 à 30 ans) que cette auteure dégage **différentes trajectoires d'expérimentation et d'exploration**, différents modes d'entrée dans la vie adulte, fonction des fondements socio-politiques et culturels de chaque société (interventions de l'état, système éducatif, et cultures familiales).

Ses analyses portent sur les réponses obtenues à des entretiens semi-directifs conduits auprès de 135 jeunes concernant les relations familiales, le rapport aux études et l'intégration professionnelle, et les représentations de l'avenir et du devenir adulte. Elles sont éclairées et reconstituées à partir des facteurs sociaux, économiques et culturels afin de rendre compte « des agencements sociétaux susceptibles de développer tel ou tel type de trajectoires » (2008, p.233).

■ La jeunesse danoise

Les jeunes danois interrogés expriment tous la nécessité de quitter le foyer parental, dès la fin de l'adolescence vers 18-21 ans. Cette indépendance précoce est considérée comme un « départ-ouverture », une condition nécessaire à la construction de soi. Cette décohabitation avec les

parents ne constitue pas une « trahison affective ». Les relations parents-enfants reposent sur la valorisation de l'indépendance individuelle et sur l'absence relative de hiérarchie entre les générations. Il s'agit davantage d'une forme de régulation démocratique familiale basée sur une logique d'échanges égaux entre les générations plutôt que d'une dépendance filiale unilatérale et ce, quelle que soit l'origine sociale (les jeunes apportent très tôt leur contribution financière aux ressources familiales en payant par exemple un loyer à leurs parents, et se font rémunérer pour les tâches ménagères de la maison). Cette décohabitation précoce est prolongée par une longue période alternant union libre et vie solitaire, états salariés et étudiants. Cette phase d'émancipation et d'expérimentation se poursuit très souvent jusqu'à trente ans. « C'est la venue d'un enfant qui marquera un terme –relatif– à cette période de construction de soi et de développement » (*Ibid*, p. 39).

Si les « profondes racines culturelles » danoises encouragent une socialisation marquée par l'autonomie et l'égalité entre les générations, l'état, les politiques publiques, le système éducatif, les entreprises l'accompagnent. La politique de défamilialisation, mise en place par l'état en 1986, répond à une réalité culturelle et familiale, mais en même temps, se devait de rendre financièrement et socialement attractives les études. « Comme dans les autres pays nordiques structurés par un Etat-providence de type social-démocrate, les écarts de salaires entre les plus diplômés et les autres sont relativement peu marqués » (*Ibid*, p.57). Cette compression de l'échelle des revenus rend l'investissement dans les études peu rentable et peu attrayant. Afin de répondre aux aspirations d'indépendance des jeunes et au peu d'engouement pour les études tout en respectant leur tradition d'autofinancement, l'état institutionnalise le droit à l'indépendance dès la majorité (18 ans) et favorise une socialisation sur le mode de l'expérimentation. Les aides étatiques s'adressent directement aux jeunes leur garantissant une indépendance financière dès l'âge de 18 ans, pour une durée de six ans⁴, qu'ils soient étudiants ou chômeurs.

■ La jeunesse britannique

Les trajectoires d'émancipation des jeunes britanniques répondent, pour une large part, à une « exigence libérale » qui est fondée sur un principe de responsabilisation individuelle et qui traversent les normes sociales et familiales. L'individu doit faire rapidement la « preuve » de ses capacités individuelles d'indépendance. Les jeunes partent très tôt du domicile familial et payent leur logement et leurs études. L'état garantit uniquement des emprunts que les jeunes remboursent à l'issue de leurs études.

Les trajectoires d'insertion se caractérisent, ici, par une rupture soudaine et radicale avec le milieu familial, des études courtes et un accès rapide à un emploi. Ce départ correspond à un véritable rituel de passage marquant la fin de l'enfance et l'entrée dans la vie d'adulte.

■ La jeunesse espagnole

L'Espagne, comme d'autres pays méditerranéens de tradition catholique, est culturellement marquée par une légitimité d'une tutelle familiale tardive. Le modèle du couple marié avec un

4 Ainsi, tout citoyen danois de plus de 18 ans qui suit une formation supérieure a droit à 72 bons mensuels de 606 euros qu'il utilise à sa guise sans limite d'âge. Des prêts étudiants sont proposés en complément afin de subvenir entièrement aux besoins individuels des étudiants. Lorsque les jeunes alternent leurs études avec un emploi, ou en complément des prestations perçues, l'aide s'ajuste. Un revenu de subsistance est octroyé aux chômeurs, dès l'âge de 18 ans, d'un montant qui permet d'être indépendant.

emploi stable et propriétaire d'un logement reste un mode quasi-unique de sortie du foyer parental. Ce « départ-installation » clôtüre les parcours d'insertion conduits sous le toit parental sans passage par l'union libre ou la vie solitaire. Ces itinéraires sont davantage le produit d'une « norme familialiste » qu'une réponse aux difficultés économiques des jeunes adultes.

■ La jeunesse française

Les jeunes français, quant à eux, se trouvent face à une situation d'injonction paradoxale. La famille, la société, souhaitent une autonomie précoce de ses jeunes, mais dans le même temps, voient la jeunesse comme une catégorie à canaliser (« sois indépendant mon fils, je te contrôle ! »).

La société française, société méritocratique et laïque, presse les jeunes à « se placer » au sein d'une hiérarchie prédéfinie (dans un cadre culturel corporatiste) qui induit une sélection précoce et durable par le diplôme, une valorisation de la formation initiale et une socialisation tardive au monde du travail et, parallèlement, valorise les solidarités familiales. Cette pression sociale rend les trajectoires d'intégration sociale des jeunes français dépendantes quasi-uniquelement de la valeur du diplôme obtenu et, légitime une dépendance prolongée aux parents. L'investissement dans les études reste alors massif sans, pour autant, garantir un emploi. La trajectoire d'insertion se conduit sous le toit familial. Le temps des études et celui de l'emploi sont pensés séparément. « Les normes d'urgence et d'absence de seconde chance sous-tendent actuellement les trajectoires » (*Ibid*, p. 226).

« Les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs économiques participent à ce « sacrifice » de l'autonomie en confortant la famille dans son aide à l'enfant : on demande une caution parentale pour les prêts étudiants et l'accès au logement, on offre des allègements fiscaux aux parents pour les jeunes adultes à charge... A part l'aide personnalisée au logement (APL), la première allocation directe au jeune n'est accessible qu'à 25 ans (RMI devenu RSA). On crée une classe d'âge, la « 18-25 ans », citoyenne mais à charge de sa famille- quand celle-ci peut aider, ce qui n'est pas toujours le cas ». (Van De Velde, 31 mars 2009, *Libération*).

Les travaux de Van De Velde insistent sur « la nécessité de prendre en compte le caractère culturel des modes d'émancipation familiale et d'intégration sociale » (2008, p.59), parce que les trajectoires d'indépendance et d'expérimentation ne se réduisent pas aux seuls facteurs structurants de l'intervention étatique et du marché du travail. Elles répondent également à des héritages culturels et religieux. « l'état, la famille et le monde du travail, dans la prise en charge de la dépendance des jeunes adultes, forment une caractéristique profondément explicative des parcours empruntés qui conditionne par exemple le degré de familialisation des études ou les principaux modes de décohabitation » (*Ibid*, p.222).

■ III.3 – La jeunesse = période universelle ?

A partir de données ethnographiques recueillies dans 175 sociétés⁵, Dasen (1999) montre que le passage de l'enfance à l'âge adulte correspond à une étape socialement définie dans toutes les sociétés examinées même si, pour certaines d'entre elles, il n'est pas observé de terme

5 Données issues de l'ouvrage de Schlegel A. et Barry H., (1991) intitulé *Adolescence : An anthropological enquiry*. New York : Free Press (Macmillan).

spécifique du langage. Dans 88 % des cas, des marqueurs non linguistiques permettent de la distinguer (le costume ou la coiffure par exemple), et des rituels l'accompagnent.

Cette période consiste pour les adolescents⁶ à se rendre utiles à leur famille et à leur communauté; en passant la plus grande partie de leur temps avec des adultes de même sexe (cette observation vaut davantage pour les filles (observée dans 84 % des sociétés contre 66 % lorsqu'il s'agit des garçons), plutôt qu'en groupe de pairs (respectivement 5 % et 17 %).

Dasen note également, que dans certaines sociétés, l'existence d'une étape ultérieure, la jeunesse, est observée (dans 25 % des sociétés étudiées pour les garçons et dans 20 % pour les filles).

Il observe que cette période correspond à un temps particulier, propice aux prises de décision engageant l'individu pour toute sa vie et aux apprentissages des rôles adultes.

Dasen remarque également, que chaque société organise cette période-clé de la vie dans le but d'éviter les problèmes.

En comparant les différents **structures de soutien** (familiale, clanique...) de chacune des sociétés, il constate que l'apparition de conduites problématiques (comportements antisociaux, tensions, rébellion contre les parents, violences liées à l'abus d'alcool, suicides ou tentatives, toxicomanie) sont souvent en lien avec un **changement social rapide** auquel les populations sont confrontées (*Ibid*, 1999).

Il distingue, toutefois, trois grands groupes de sociétés selon leur structure de soutien et l'émergence, ou pas, de conduites atypiques, de marginalisation voire de délinquance.

- Pour certaines d'entre elles, l'apparition de ces comportements sont davantage le signe d'une trop longue période d'adolescence et de jeunesse, sans marquage clair par un rite de passage, avec peu ou pas de rôle productif ou de participation communautaire, sans devoir d'éducation des plus jeunes et, une exclusion des activités des adultes.
- Mais pour bon nombre, il s'agit plus d'une manifestation d'un mal-être identitaire, conséquence d'un changement social survenu rapidement. L'acculturation induite par ce changement met à mal les conceptions et les pratiques éducatives traditionnelles, faute de coordination et de continuité entre les valeurs et les pratiques familiales et celles véhiculées par d'autres instances de socialisation, comme l'école, la religion ou le monde du travail.
- Les conduites de marginalisation des jeunes son inhérentes aux difficultés à se positionner dans cet entre deux, entre les exigences du monde traditionnel et celles engendrées par l'acculturation. Parce que l'organisation sociale traditionnelle ne suffit plus à elle seule, à satisfaire les demandes sociales nouvelles, et, de l'autre côté, la société qui les a engendrées n'apportent pas plus de réponses. Condon (1990) en fait le douloureux constat à propos de la jeunesse Inuit.: « Le dilemme que rencontre la nouvelle génération d'Inuit est importante. La plupart des jeunes ont maintenant des aspirations élevées pour le futur, mais la voie principale pour les réaliser, une scolarité fructueuse et un emploi spécialisé, est en fait fermée à tous, sauf aux plus motivés. [...] A force de voir la promesse de richesses matérielles et de satisfaction dans l'emploi non

⁶ En général (selon les 175 sociétés étudiées), cette période débute aux premiers signes de la puberté et sa durée varie entre deux et quatre ans.

réalisée, de plus en plus d'adolescents et de jeunes adultes Inuits, dans cette génération de transition, pourraient se tourner vers l'alcool, la drogue, le crime, et dans les cas les plus extrêmes, le suicide, comme moyen d'échapper à la frustration» (*Ibid*, p.276).

- A un niveau plus général, Tapé (1999) fournit le même type d'analyse : « La modernisation de l'économie et le salariat modifient considérablement les conditions de vie d'une société, des familles. [...] L'école pose également problème de par la distance qui sépare le monde de la formation de celui du travail » (p. 354). En effet, d'un côté, on a survalorisé la formation, les diplômes mais l'articulation formation-emploi fait souvent défaut voire est inexistante, et, de l'autre, on a dévalorisé les sociétés basées sur une économie de subsistance au sein desquelles «l'intégration était immédiate, le monde du travail accueillant tous les bras valides» (Tapé, 1999, p. 353).

- Enfin, Dasen observe que «là où des sociétés réussissent, malgré le changement social inévitable, à maintenir une identité culturelle forte et à sauvegarder certaines valeurs comme la solidarité familiale, les problèmes sont moindres. Cette continuité permet le maintien de structures de soutien» (1999, p.332).

III.4 – La jeunesse kanak dans un monde en changement

III.4.a – Décomposition des liens sociaux : conséquence de l'école coloniale

Godin (1998) développe la thèse selon laquelle la scolarisation a produit de la discontinuité dans le processus de socialisation traditionnel kanak, dépossédant la société kanak de sa jeunesse : «A terme, c'est la société Kanak toute entière qui s'en trouvera désorganisée et fragilisée par une rupture de la transmission de la connaissance des savoirs, des savoir-faire, des valeurs par les plus anciens » (p. 415).

Pour cet auteur, la scolarisation a dépossédé la société kanak non seulement de « ses bras et de ses jambes », mais en plus, a introduit une rupture dans l'existence de la jeunesse kanak : entre les exigences de la vie traditionnelle et celles de la vie moderne en entraînant avec elle des conflits entre les générations. Ainsi, l'organisation sociale kanak se trouve structurellement et fonctionnellement affaiblie parce que sa jeunesse n'a pas eu le temps d'acquérir les connaissances traditionnelles qui feront d'eux les adultes de demain.

Avant l'introduction de la scolarisation, c'est sur un mode de **socialisation horizontale** (entre les membres d'une même génération) que les apprentissages s'effectuaient. Le groupe de pairs était un lieu d'expériences, d'occasions d'apprentissage des valeurs véhiculées par la société, et la force vive de la communauté, constituant « les bras et les jambes de la tribu »⁷.

7 Les jeunes entre eux, s'essayaient aux prises de décisions consensuelles après de longues discussions.. L'expérience de la rivalité, dans les conflits, les compétitions ou les relations amoureuses, était également une occasion d'apprentissage consistant à éviter les confrontations trop directes et à rechercher les médiations. La solidarité entre eux (y compris dans les corrections) était valorisée parce qu'indispensable au bon déroulement de la vie de la communauté toute entière. Constituant «les bras et les jambes» de la société Kanak, le groupe de jeunes exécutait les travaux de défrichage, des labours, les coupes de bois et leur transport pour les constructions ou le chauffage de toute la communauté. En échange, les maisons de la tribu étaient toujours ouvertes pour manger ou dormir (Godin, 1998).

Cette période était très fortement structurée, mais la scolarisation des enfants kanak, mise en place par la Colonie, a mutilé la société Kanak d'une partie d'elle-même (*Ibid*, 1998).

Ce que dénonce cet auteur, à propos de la scolarisation des kanak, était précisément l'objectif affiché de la colonisation⁸ : « l'école indigène comme lieu d'acculturation, a un double objectif : il lui faut, dans le même temps, faire table rase de tout ce qui fait la supposée « nature » du kanak et lui substituer une autre manière d'être, aller contre son penchant et le transformer en un être « civilisé ». Pour ce faire elle se doit d'apparaître aux yeux de tous comme l'envers de la tribu » (Salaün, 2005, p.202) Toutefois, si cet effort se devait d'être soutenu, il reste que « l'enseignement colonial, avec obstination, essaya toujours de résoudre une véritable quadrature du cercle ; il fallait rendre les sujets assez instruits pour qu'ils puissent être utiles, mais pas suffisamment éveillés pour qu'ils fussent capables de mettre en cause un système fondamentalement injuste » (Desalmand, 1983, cité dans Salaün , 2005, p. 136).

■ III.4.b – Résilience et créativité : une approche centrée davantage sur les productions

S. Grochain (2008) se situe dans une démarche qui consiste à se centrer sur les productions, les aménagements, les inventions mis en œuvre par le milieu social et culturel, et, par les jeunes eux-mêmes, afin de trouver des réponses aux plus démunis et pallier la difficulté d'accéder à un emploi, pour certains.

Cette auteure effectue un renversement de paradigme qui consiste, non plus à se centrer sur les décompositions des liens sociaux, mais, sur les productions. Elle décrit comment des combinaisons, des compensations, des réparations d'existence et de vécus sont à l'œuvre.

Elle montre que, malgré le peu de moyens d'action qu'ils ont, les adultes développent des activités culturelles afin d'encadrer les jeunes les plus démunis en ajustant les pratiques anciennes à des nécessités de la vie sociale actuelle (entre autre dans l'obtention de petits revenus). Cette **traditionalisation** politique et familiale est en quelque sorte un régulateur social, à défaut d'avoir un emploi. Elle permet de développer des identités sociales positives, en renforçant l'estime de soi, en relançant le désir de créer, de réussir et les efforts pour y parvenir.

Ainsi, ces travaux en finissent avec l'idée que la jeunesse kanak est nécessairement désaffiliée, en rupture avec son environnement social.

Cette nouvelle approche rend compte des interactions et ajustements réciproques entre le sujet et son environnement social. L'insertion ne se décrète pas. Elle se négocie et se construit. C'est un processus qui met en relation l'individu et le contexte social et matériel dans lequel il se trouve.

8 « on appelle société coloniale un système de rapports matériels et symboliques entre groupes sociaux dont la configuration de base résulte d'un procès de colonisation, de la pénétration intentionnelle et méthodique d'un système local par les agents d'un système extérieur, qui visent à restructurer les formes existantes d'organisation, d'utilisation des ressources, d'échanges et d'attitudes de sorte à placer celle-ci dans une relation étroite avec leur propre système » (définition extraite de Harold et Brookfield, 1972).

Chapitre 2

Présentation de la recherche

I – Objectifs, problématique et questions de départ

L'OSAS-PN s'est donné comme **objectif** de rendre compte de la jeunesse de la province nord à partir de ce qu'elle exprime et pas seulement de ce qu'elle donne à voir. En effet, au delà d'une description des phénomènes (manque de communication, manque d'information, inexistence de certains dispositifs, peu ou pas de prise en compte du public jeune non scolarisé dans les actions de prévention santé...), importante pour évaluer les priorités ou les réajustements éventuels à donner aux actions, il convenait pour l'OSAS-PN de **s'interroger sur les facteurs sociologiques, psychologiques ou environnementaux qui jouent un rôle dans l'apparition d'attitudes, de conduites et dans la façon qu'ont les jeunes de donner du sens aux événements qui les touchent ou encore d'envisager leurs projets à venir.**

Cette étude devra permettre de mieux connaître les besoins des jeunes, jusqu'alors souvent « évalués » à partir d'observations partielles, d'impressions glanées ici ou là dans l'environnement proche des jeunes ou, tout simplement, issues de l'expérience et de la formation reçue des professionnels concernés par la jeunesse.

Cette étude devra également participer à l'élaboration d'indicateurs pertinents pour décrire et mieux comprendre cette période de la vie.

La problématique inhérente aux travaux de l'OSAS -PN était la suivante : comment rendre compte de cette étape qu'est la jeunesse ? Est-elle véritablement oisive, incomprise, désengagée, assistée, sacrifiée comme on l'entend ici ou là ? Ou est-elle au contraire entreprenante, volontaire, active, dynamique ?

D'une manière générale, il s'agit de répondre à la **question** : qu'est-ce qui favorise l'intégration sociale des jeunes ?

Plus précisément, l'enquête a pour ambition de fournir une description de la jeunesse de la province Nord selon les contextes qui encouragent ou non l'expression des initiatives sociales et économiques. C'est à partir des trajectoires de socialisation, de descriptions de l'entourage, de l'étagage proposé par l'environnement et des projections dans l'avenir que ces questions ont été appréhendées (c'est montrer comment le jeune utilise, quand il y en a, les opportunités qu'offre son environnement et quelles stratégies d'insertion il va mettre en oeuvre).

Quels critères permettent de distinguer les jeunes quant à leur insertion économique et sociale (genre, zone de résidence, communauté d'appartenance, âge, niveau d'études) ?

Quelles sont les contraintes d'insertion spécifiques à chaque groupe ? (Etude comparative).

Comment rendre compte des changements sociaux auxquels la jeunesse est confrontée actuellement ? (Recherche d'indicateurs pertinents). Peut-on dire que la société kanak se trouve dépossédée de « ses bras et de ses jambes » depuis la scolarisation de ses jeunes ? Le groupe de pairs est-il toujours un lieu d'expériences et d'occasions d'apprentissage ?

Qu'aménage t-on pour que la transmission des connaissances traditionnelles (normes, valeurs, savoir-faire) se perpétue malgré la scolarisation obligatoire qui mobilise la jeunesse jusqu'à

parfois 20-25 ans ? La scolarisation a-t-elle véritablement produit de la discontinuité dans le processus de socialisation ?

Observe-t-on des demandes sociales nouvelles ? (en rapport avec, l'éducation reçue, la notion de citoyenneté, les traditions culturelles, la santé mentale...) Si tel est le cas, le système de références traditionnelles est-il réellement mis à mal ? N'y a-t-il pas des valeurs fortes qui résistent ou qui sont réaménagées (voire négociées) permettant ainsi de maintenir une identité cohérente forte ? Ou doit-on penser ces changements, s'il y en a, en terme d'inadaptations sociales parce qu'en opposition avec les anciennes formes d'intégration sociale ?

De quoi est faite l'histoire de ces jeunes ? Leurs aspirations sont-elles si en décalage avec celles de leur environnement social ?

II – Population concernée par l'enquête (choix de l'échantillon)

II.1 – Population visée

« L'enquête psycho-sociale auprès des jeunes âgés de 18 à 30 ans de la Province Nord » consiste en premier lieu à rendre compte de l'état d'intégration sociale et économique des jeunes de cette tranche d'âge résidant en province Nord, et de tenter d'expliquer cet état et les disparités qu'il renferme à l'aide de facteurs sociogéographiques, socio-économiques, historiques et culturels. Sur la base du recensement de la population de Nouvelle-Calédonie réalisée par l'I.S.E.E en 2004, 10308 personnes âgées de 16 à 28 ans ont été recensées en province Nord. Considérant les objectifs de l'étude, une enquête exhaustive de la population présente des difficultés en terme de ressources (enquêteurs) et de coût. De plus, la recherche d'exhaustivité n'apporte en rien une meilleure connaissance de cette population. Le choix d'un échantillon permet de mieux contrôler le choix des individus selon les critères sociodémographiques que l'on souhaite ici mettre en évidence, et de réduire les biais de réponse.

II.2 – Base de sondage et échantillonnage

L'enquête repose sur une enquête par sondage, la base de sondage exhaustive étant le recensement de la population réalisée en août 2004 par l'I.S.E.E.

La principale contrainte qui a présidé au choix de la méthode de sondage utilisée dans cette enquête a donc été de constituer un échantillon représentatif de la population totale des jeunes de 18 à 30 ans résidant en province Nord, respectant à la fois les réalités sociodémographiques de cette tranche d'âge (par exemple, le fait que la communauté kanak représente 78 % de l'ensemble des 18-30 ans de la province Nord en 1996, source ISEE-NC) et leur représentativité par effectif par commune afin de pouvoir répondre à une analyse des résultats au niveau communal et par Entité Territoriale Homogène (ETH). Notre échantillon se devait donc de respecter un certain nombre de critères structurels afin de répondre au mieux à la problématique.

L'enquête s'appuie sur un plan de sondage stratifié à allocation non proportionnelle, avec tirage aléatoire des individus à l'intérieur des strates.

Le plan de sondage, défini pour chaque commune, comprend un découpage de la population en

strates tenant compte du genre (2 modalités : hommes et femmes), l'âge, la zone d'habitation (2 modalités : tribu, village), la situation d'activité (2 modalités : actif, non actif) et le niveau d'études (6 niveaux : sans diplôme niveau collège, niveau CAP/BEP, sans diplôme niveau lycée, CAP/BEP, BAC, BAC +), soit un nombre maximal de 120 strates pour chaque commune.

Afin d'améliorer la précision des estimations issues de notre échantillon et de contrebalancer les effets dus aux aléas du terrain, il était nécessaire de réaliser une post-stratification des données permettant de ramener la structure de l'échantillon à celle de la population totale des jeunes de 18 à 30 ans de la province Nord.

Puisque le tirage des individus est aléatoire dans chaque strate, il est légitime de corriger par la pondération : si on a interrogé en proportion moins de personne dans une strate donnée que la proportion théorique, on donne plus de poids à chacune, pour rétablir l'équilibre et rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population.

Les pondérations tiennent compte des strates définies à partir des 5 variables retenues pour la stratification du plan de sondage et du comptage des questionnaires effectivement collectés par strate. Cette pondération s'applique sur les questionnaires dits « standards », les questions ouvertes abordées dans les questionnaires dits « approfondis » ne font pas l'objet d'extrapolation, leur objectif étant d'illustrer et compléter certaines questions relatives à l'ensemble des questionnaires.

■ II.3 – Choix des critères

Le choix des critères a été effectué préalablement à la constitution de l'échantillon afin de déterminer le choix des individus interviewés. Ils ont été réajustés ultérieurement, après les premiers résultats afin d'affiner notre analyse (cf. III.4).

■ Le genre :

Distinguer le masculin du féminin selon le sexe est une manière de « biologiser » les différences voire de les naturaliser, tandis que parler de « genre » c'est considérer les rapports féminin/masculin au regard du social. Des différences de genre (c'est à dire une différenciation psychosociale des jeunes hommes et des jeunes femmes) sont observées dans les réponses des jeunes, et ce quelle que soit la communauté. Par conséquent, autant de jeunes hommes que de jeunes femmes composent notre échantillon.

■ Les 18-30 ans :

La jeunesse en province Nord est définie culturellement comme une période allant de la pré-adolescence au mariage ou à la parentalité.

Nous avons ainsi arrêté l'âge de 18 ans pour nous faciliter les rencontres avec les jeunes (d'un point de vue logistique le fait que les jeunes soient majeurs nous évitait une demande d'autorisation parentale pour pouvoir les interroger). Par ailleurs, l'enquête exploratoire (2003) a montré, lorsqu'on demandait à des personnes ressources de pouvoir rencontrer des jeunes de chez eux, âgés de 15 à 25 ans, que les plus jeunes (15-17 ans) étaient très peu sollicités tandis

que les plus âgés et ce jusqu'à 29 ans l'étaient. Tous n'étaient pas mariés et certains avaient des enfants.

Nous posons comme postulat de départ, que l'âge a une incidence sur les réponses obtenues à certaines questions. (Parce qu'à 18 ans on n'a pas forcément le même environnement social qu'à 30 ans, et pas les mêmes désirs immédiats ou les mêmes aspirations...). Ainsi nous aurons pour chaque âge le même effectif de jeunes à interroger.

■ La commune :

Cette variable a été introduite suite à une demande politique. Les élus de la province Nord ont souhaité une analyse descriptive de la jeunesse au niveau communal, à la fois pour nourrir leurs actions communales en direction de ce public mais aussi parce que l'analyse doit prendre en considération les spécificités de chaque commune (géographiques, physiques, économiques, sociologiques, démographiques...). Cette variable sera prise en compte dans l'analyse des résultats pour un certain nombre de questions, notamment celles qui directement impliquent le regard des jeunes sur leur commune (l'aspect géographique et économique de chaque commune doit être retenu), puis sur la question des langues parlées dans l'enfance (parce que l'analyse des réponses doit être faite selon les particularités communales concernant les communautés qui y résident). Par ailleurs, cette variable permettra ultérieurement de proposer une analyse par aire linguistique ou par entité territoriale homogène. Notre échantillonnage sera proportionnel au poids de l'effectif des 18-30 ans résidant dans chacune d'elles.

■ La situation d'activité : (actif, non actif)

Cette variable est découpée en 2 catégories : les salariés, indépendants, et stagiaires d'une part, les élèves, étudiants, chômeurs, au foyer d'autre part. Ce qui nous semblait important était de considérer le fait d'être salarié ou pas, d'avoir des revenus ou pas. Il était alors nécessaire dans la constitution de notre échantillon d'en tenir compte, puisqu'une grande part de notre analyse décrira les conditions économiques des jeunes selon leur niveau d'études, leur communauté, leur zone de résidence, le genre.

■ Le niveau d'études :

Cette variable est découpée en 6 niveaux : les sans diplôme de niveaux école et collège, les sans diplôme de niveaux CAP/BEP, les sans diplôme d'un niveau lycée, les CAP/BEP, les BACS et les BACS +.

Les jeunes de niveau CAP/BEP intéressent plus particulièrement certains dispositifs d'insertion (la MLIJ-PN) et les dispositifs mis en place concernant la mine. Cette jeunesse non diplômée mais d'un niveau de formation certain est un vivier important pour lequel certains leviers devront être pensés.

■ La zone de résidence :

Cette variable nous a permis de distinguer la communauté kanak des autres. La base de sondage à partir de laquelle notre échantillon fut extrait est celle du recensement 2004 réalisé

par l'ISEE. Les polémiques autour de la question communautaire, laquelle devait faire partie du recensement, ont abouti à l'annulation totale de cette question (annulation décidée par le Président de la république française). Aussi, considérant cette variable importante dans notre étude pour rendre compte des différences entre les communautés tant d'un point de vue socio-économique que d'un point de vue psycho-social, voire culturel (compte tenu de certaines questions très spécifiques conçues pour la population kanak) nous avons dû, pour construire notre échantillon, distinguer les jeunes qui résident en tribu de ceux qui vivent hors tribu (essentiellement au village). Cette façon de procéder paraissait la plus appropriée sachant que les personnes résidant en tribu sont pour la majorité kanak voire exclusivement kanak. Cet enjeu était de taille lorsqu'on considère le poids de la communauté kanak en province Nord. Selon le recensement de 1996 elle représentait 78 % des résidents.

Notre échantillon des 18-30 ans doit nécessairement prendre en compte la variable « zone de résidence » pour qu'il soit représentatif de la population du Nord de la Nouvelle-Calédonie.

■ II.4 – Taille de l'échantillon de l'enquête

Considérant les objectifs et les coûts de cette opération, la taille de l'échantillon devait être suffisamment importante pour permettre d'analyser les différents groupes de la population, définis en fonction des critères mentionnés plus haut (cf. I.3.). L'effectif de 1650 personnes a ainsi été retenu.

En 2004, 10 308 personnes âgées de 16 à 28 ans ont été recensées en province Nord, le taux de sondage s'établit alors à environ 1/6.

■ II.5 – Les questionnaires

La méthode de recueil des informations choisie est l'enquête par questionnaire. Cette méthode convient particulièrement lorsqu'il s'agit de « connaître une population en tant que telle : ses conditions et ses modes de vie, ses comportements, ses valeurs ou ses opinions... Et d'une manière générale, les cas où il est nécessaire d'interroger un grand nombre de personnes et où se pose un problème de représentativité » (Quivy et al., 1995).

■ II.5.a – Les thématiques

Les thématiques développées dans le questionnaire sont issues de l'enquête exploratoire (thèmes récurrents et préoccupations exprimées au cours d'entretiens semi-directifs menés auprès de 154 jeunes du nord, OSAS-PN, 2003), de lectures et d'entretiens prospectifs effectués auprès des différentes instances concernées par ce public.

Un groupe de travail a été constitué pour l'élaboration du questionnaire lequel fut testé à différentes reprises au cours de son élaboration et exposé de nombreuses fois aux membres du bureau de l'OSAS-PN et à la Commission de la santé et des actions sociales de la Province Nord.

Les thématiques arrêtées ont été les suivantes :

- la situation de famille et l'autonomie,
- les données médicales (fréquentation des lieux médicaux, comportement face au VIH),
- les activités et revenus déclarés ou non sans omettre les activités qui ne rapportent pas d'argent,
- le parcours scolaire et le niveau de formation,
- l'insertion professionnelle (connaissance de l'environnement, point de vue sur l'emploi local, les freins à l'emploi, leur mobilité, le métier souhaité, les motivations qui les poussent à chercher un travail),
- l'influence de l'histoire de l'individu sur ce qu'il est aujourd'hui (événements, personnes qui ont marqué, souvenirs depuis l'enfance, éducation reçue, la communication au sein de la famille, les violences, la langue parlée, l'internat),
- la projection dans l'avenir (projections désirées ou craintes, le projet familial, le projet d'éducation pour les enfants, le point de vue par rapport à l'adoption, aux relations souhaitées avec le conjoint),
- le point de vue sur la citoyenneté (engagement pour une cause collective, croyance ou non en un destin commun...).

Des comparaisons seront faites selon le genre, les classes d'âge, le niveau d'études, la communauté d'appartenance, la commune et la zone de résidence.

La variable culturelle pourra être isolée à partir de certaines questions : demande coutumière de la femme, consultation d'un guérisseur, le désir de se marier coutumièrement, la place accordée à la langue maternelle, à l'adoption, à l'éducation coutumière, au droit à la terre... Ces indicateurs nous permettront d'aborder l'assise culturelle des jeunes.

De même, nous évaluerons l'incidence de l'histoire de l'individu sur son développement et ses stratégies d'insertion (les particularités de leur projection dans l'avenir, leur parcours scolaire). Considérant l'étendue des thématiques, le questionnaire se devait de comporter 2 volets : l'un consistant en une description sociologique de la jeunesse, et l'autre, davantage centré sur les représentations, le ressenti de cette population sur son passé, son avenir pour pouvoir appréhender l'ici et le maintenant.

■ II.5.b – Enquête standardisée

Considérant la commande des élus auprès de l'OSAS-PN, laquelle était d'obtenir une photographie de la jeunesse en province Nord et le peu de données exploitables hormis des observations partielles et des impressions soutirées ici ou là, l'OSAS-PN a proposé fin 2004 de lancer une enquête de grande envergure auprès des jeunes. En mai 2006, c'était chose faite, le travail de recueil pouvait démarrer. L'année 2005 fut consacrée au montage de l'enquête. Cette phase du travail a consisté à construire l'instrument d'observation, le plus à même de produire l'information souhaitée qui permette de décrire dans quel état d'esprit se trouvent les 18-30 ans aujourd'hui.

Le questionnaire fut la méthode d'observation la plus appropriée parce qu'elle permettait de

toucher un large public mais aussi parce que la standardisation des questions autorisait une analyse quantitative (traitement statistique).

Il fut donc décidé de proposer 2 types de questionnaires l'un appelé « questionnaire standard », l'autre, « questionnaire approfondi ».

Le questionnaire « standard » comportait uniquement des questions fermées ou à choix multiples.

Le questionnaire approfondi était composé des mêmes questions auxquelles étaient ajoutées soit des questions ouvertes permettant d'apporter des éléments complémentaires (par exemple, à la question « souhaitez-vous vivre en couple ? » du questionnaire standard était ajouté dans sa version approfondie « pourquoi ? ») soit des questions ouvertes supplémentaires sur d'autres thèmes (comme celui des souvenirs, ou la question concernant ce que l'on souhaiterait pour son enfant que l'on n'a pas reçu...).

De cette façon, le questionnaire « standard » (plus court) pouvait être passé auprès d'un grand nombre de jeunes (1600) et la passation du questionnaire « approfondi » était réservée à un nombre limité de jeunes (200).

III – La collecte des données

Les entretiens ont été réalisés par une dizaine d'enquêteurs (chiffre fluctuant selon la période), comprenant la chargée de mission de l'OSAS-PN, deux contrôleurs et un superviseur. La collecte a démarré le mardi 9 mai 2006 à Kouaoua et s'est terminée le 29 septembre 2006 (durée 5 mois).

III.1 – Le choix, la formation et le rôle des contrôleurs, des enquêteurs, du superviseur et de la chargée de mission de l'OSAS-PN

La logistique de l'enquête a été effectuée en amont dès le mois de mars 2006 en partenariat étroit entre l'ISEE et l'OSAS-PN notamment pour les productions des guides de l'enquêteur et du contrôleur ainsi que pour la formation dispensée.

La sélection des enquêteurs, des 2 contrôleurs et du superviseur s'est faite en collaboration avec l'ISEE, Cap-Emploi et sous contrôle de la chargée de mission de l'OSAS-PN.

Les enquêteurs étaient pour la majeure partie des personnes de 25-35 ans, possédant soit un diplôme d'animateur de proximité, soit au moins le BAC. La majorité d'entre eux étaient kanak, nous avons pris soin de prendre autant de femmes que d'hommes, et fait en sorte qu'ils résident dans des communes différentes (considérant le contenu parfois très intime des questions nous avons voulu éviter le malaise pour certains d'avoir à interviewer une personne de l'autre sexe ou encore de mettre mal à l'aise l'interviewé, mais aussi d'éviter que les enquêteurs interrogent des jeunes de leur commune de résidence voire de leur famille).

Ils ont reçu une formation d'une journée effectuée par l'ISEE, où leur était davantage précisé les motivations, les objectifs de l'enquête, les contenus, la procédure et la logistique, que la façon de s'entretenir avec l'interviewé, ceci faisant l'objet du travail de la chargée de mission et du suivi sur le terrain. En effet, c'est sur les moments de débriefing que nous avons été amenés

à explorer les différentes techniques de reformulation, d'empathie, de relance, de gestion du silence.

Les enquêteurs et les contrôleurs ont eu des rôles bien distincts.

- **Le contrôleur** avait pour mission de faire du repérage, d'initier les rencontres, de prendre des rendez-vous, de présenter l'enquête à l'interviewé et de vérifier les enquêtes. Ils ont été formés par la chargée de mission à la passation de l'enquête approfondie.
- **Les enquêteurs** devaient se centrer sur l'entretien individuel en jouant de toute leur capacité d'adaptation dans la rencontre de l'autre, du nouveau, du différent. Ils faisaient passer uniquement l'enquête « standard ».
- **Le superviseur et la chargée de mission** ont travaillé en étroite collaboration tant d'un point de vue logistique que psychologique pour le bien de l'équipe. Ils ont, en amont, dans tous les lieux où l'enquête devait se réaliser, rencontré les personnes ressources (aires coutumières, maires, associations, chefferies, conseils des anciens...) afin d'obtenir leur adhésion et faciliter l'accueil de l'équipe (logistique).
 - Ils ont participé à la collecte des données et ont pris en charge la collecte des questionnaires approfondis.
 - Si ces tâches furent communes au superviseur et à la chargée de mission, d'autres leur étaient attribuées plus particulièrement.
 - Le superviseur avait pour tâche d'organiser le travail de l'équipe sur le terrain en définissant le calendrier des rencontres des jeunes pour chaque commune et de répartir les membres de l'équipe pour chaque journée. Ce travail a été réalisé en collaboration avec les élus communaux et les instances coutumières de chaque aire et tribu (une tournée d'information et de présentation de l'enquête a été effectuée, accompagnée d'une campagne d'affichage et de médiation (radio, journal...)).
 - La chargée de mission a mis en place des temps de débriefing afin que chaque membre de l'équipe puisse exprimer son ressenti concernant le travail à proprement parler (l'organisation, les tensions, le rôle et les attitudes de chacun). Ces séances portaient également sur le vécu des entretiens qui parfois très directs étaient difficiles de contenir, parce qu'il fallait gérer l'inattendu.
 - Il a été également décidé avec l'équipe, qu'à chaque fois que se présentait un témoignage comportant une violence, il serait proposé à la personne interviewée un entretien (ou plusieurs) avec la chargée de mission. L'enquête amenant parfois l'interviewé à verbaliser ses souffrances pour la première fois, il convenait, déontologiquement, d'assister les personnes en danger ou de les aider dans une résolution de conflit.

Dans tous les cas, l'équipe a dû faire preuve d'adaptation face aux imprévus, tout autant que ses membres ont dû apprendre à vivre ensemble pendant 5 mois. La réussite de cette étude repose fondamentalement sur cette étape qu'est la collecte du terrain. L'entente et la confiance entre les membres de l'équipe étaient primordiales. Si des moments de découragements ont été vécus, ils ont été nécessaires pour mieux rebondir. Les moments de fraternité et de soutien ont été très nombreux parce que l'engagement de chacun à vouloir produire le meilleur de soi-même était motivé par une conscience accrue, plus intense jour après jour, de l'importance

de ce recueil de paroles, de confidences. Une évidence émergeait, de plus en plus prégnante, nous donnant l'énergie pour continuer : on ne pouvait pas en rester là... Ces paroles confiées devaient être exposées au grand jour... « Nous ne sommes pas fait de rien, tout a du sens » nous en avons la certitude et la responsabilité d'en rendre compte.

III.2 – Organisation de la collecte par commune

Le tableau suivant présente la répartition du nombre de questionnaires prévus, collectés et retenus par commune, ainsi qu'une extrapolation à l'échelle de la population des jeunes de 18 à 30 ans de la province Nord permettant de calculer un taux de sondage par commune et un taux de sondage global.

COMMUNE	Nombre de questionnaires (= Nombre d'individus)			Extrapolation à la population totale	
	prévus	collectés	retenus	Nombre d'individus	Taux de sondage
BELEP	38	40	40	212	5
CANALA	134	138	138	914	7
HIENGHENE	109	113	113	658	6
HOUAIOLOU	188	169	169	1169	7
KAALA-GOMEN	70	100	99	410	4
KONE	154	210	209	997	5
KOUAOUA	66	78	78	375	5
KOUMAC	90	115	114	526	5
OUEGOA	77	94	94	501	5
POINDIMIE	171	189	188	1055	6
PONERIHOUEN	104	119	119	675	6
POUEBO	94	109	109	594	5
POUEMBOUT	50	65	65	312	5
POUM	49	73	73	297	4
POYA	96	128	128	619	5
TOUHO	85	57	57	517	9
VOH	75	108	108	477	4
TOTAL	1650	1905	1901	10308	Taux global : 1/5

La taille de l'échantillon obtenu est donc supérieure à l'objectif initial, même si le planning finalisé s'est vu au cours de la collecte modifié. L'ISEE a dû prendre en compte les aléas du terrain (deuils, mariages, de la défection d'accueil des personnes ressources dans certaines communes) et les difficultés rencontrées au niveau de l'équipe (changement du superviseur ou des enquêteurs).

Seul les effectifs théoriquement prévus des communes de Houaïlou et Touho n'ont pas été atteints. Afin d'améliorer la précision des estimations issues de l'échantillon, il est donc nécessaire d'utiliser des pondérations pour ramener la structure de l'échantillon à celle de la population totale (cf. I.2.).

■ III.3 – Modalités des entretiens

Les entretiens ont été réalisés en passation individuelle, sur un mode d'administration indirecte (l'enquêteur remplissant le questionnaire à partir des réponses qui lui sont fournies par l'enquêté), sur le lieu même où l'enquêté était sollicité (chez lui, sur la terrasse de sa maison, dans un abribus, sous un arbre, dans son champ, sur son lieu de travail, dans la maison commune de sa tribu, sur un terrain de sport...).

Si les conditions ne s'y prêtaient pas, un rendez-vous était pris.

L'enquêteur présentait les objectifs et les enjeux de l'enquête en insistant sur l'intérêt que portent les élus à l'égard des jeunes de la province Nord, en leur donnant la parole sur leurs conditions de vie, leurs aspirations, leurs opinions sur des thèmes de société. De même, les objectifs leur étaient exposés, à savoir, l'utilisation des résultats à des fins de mise en œuvre ou de réajustement d'actions voire de recommandations, pour des orientations de politique publique.

Il était précisé à chacun, que ses réponses seraient analysées avec celles de l'ensemble des 1900 interviewés. L'accent était mis, sur le fait que l'ensemble des jeunes enquêtés réunis, formait un échantillon tiré au sort parmi les 10 000 jeunes de 18-30 ans de la province Nord, soit un interviewé sur 5.

Après obtention de leur adhésion, plusieurs points d'éclairage concernant la passation étaient précisés. Il leur était demandé d'exprimer le plus librement et spontanément leurs sentiments, leurs pensées.

Il leur était précisé qu'il n'y avait pas de bonnes ou mauvaises réponses, que toutes étaient valables, pourvu qu'elles fussent sincères ; que le questionnaire était **anonyme**, qu'ils pouvaient être assurés de la discrétion la plus absolue de leurs réponses, couvertes par le secret professionnel, qu'elles ne seraient étudiées que dans le but de réaliser une photographie de la jeunesse en province Nord, et, qu'en aucun cas, ne serait fourni dans la restitution des résultats, le lieu de résidence (nom de la tribu) ; enfin, qu'à tout moment de la passation, si une question ne leur paraissait pas suffisamment claire, il pouvait sans hésiter le dire.

IV – Bilan de l'enquête

L'ensemble du protocole exposé précédemment, montre bien que toutes les mesures ont été prises pour s'assurer de la qualité des données recueillies afin de représenter au mieux la population des jeunes, tel que, entre autres, le rappel du caractère anonyme de l'enquête, la mise en confiance effectuée par les enquêteurs et la passation en individuel.

■ IV.1 – Un taux de réponse élevé

Le taux de participation s'est avéré quasi-total puisque 99 % des jeunes sélectionnés ont accepté de répondre au questionnaire. Ceux qui ont été sélectionnés mais qui n'ont pas pu être interviewés sont des jeunes qui ne résidaient plus en province Nord au moment de l'enquête (ex : études en France, déménagement à Nouméa...). Ces individus ont alors été remplacés à partir des listes de recensement fournies par l'ISEE. Ce taux de participation atteste d'une grande envie des jeunes de pouvoir s'exprimer.

Au total un échantillon de 1901 jeunes a pu être constitué, selon la base de sondage présentée au chapitre II.2.

1579 questionnaires « standards » et 322 approfondis ont été collectés.

■ IV.2 – Un échantillon représentatif

Un échantillon représentatif est une image réduite, mais fidèle de la population que l'on souhaite étudier. Le mode de sélection de l'échantillon détermine sa représentativité : seul un échantillon aléatoire peut être un échantillon représentatif. De plus, la sélection des individus doit répondre aux critères structurels de la population de référence.

La qualité de sondage qui consiste en une comparaison de l'échantillon obtenu avec la population générale des 18-30 ans de la province Nord est très bonne. **Les intervalles de confiance relatifs aux proportions et moyennes estimées révèlent un résultat global très satisfaisant.**

Les tableaux issus de l'échantillon de l'enquête sont donc pleinement exploitables, et, tout cas exceptionnel est signalé.

L'enquête a été effectuée à partir d'un sondage stratifié dont les stratifications étaient les suivantes : la commune de résidence, le genre, l'âge, la zone de résidence, la situation d'activité, le niveau d'études.

Les tableaux suivants (A1, A2, A3, A4, A5, A6) présentent la répartition des jeunes femmes et des jeunes hommes interrogés selon leur âge, leur commune de résidence, leur situation d'activité, leur niveau d'études et leur zone de résidence.

Caractéristiques sociales et démographiques des personnes de l'enquête

Tableau A1. Répartition par âge et genre

	Hommes		Femmes	
	% pondérés	Effectifs non pondérés	% pondérés	Effectifs non pondérés
18	8,4	89	9,9	97
19	8,7	87	6,0	70
20	9,2	83	8,8	90
21	7,7	73	6,9	73
22	6,7	67	7,2	80
23	9,0	74	8,9	89
24	7,4	71	5,9	80
25	8,9	70	7,3	84
26	5,3	54	8,4	92
27	6,9	54	7,9	75
28	8,1	53	7,9	63
29	7,2	50	8,7	77
30	6,6	50	6,2	56
Total	100	875	100	1026

Tableau A.2. Répartition par niveau d'études et genre

	Hommes		Femmes	
	% pondérés	Effectifs non pondérés	% pondérés	Effectifs non pondérés
Sans diplôme niveau collège	32,5	304	28,5	283
Niveau CAP, niveau BEP	20,6	189	15	163
Sans diplôme niveau lycée	4,6	35	6,8	61
CAP, BEP	29,3	228	29,3	289
BAC	10,1	93	16,2	189
BAC+	2,8	26	4,5	41
Total	100	875	100	1026

Tableau A.3. Répartition par commune de résidence et genre

	Hommes		Femmes	
	% pondérés	Effectifs non pondérés	% pondérés	Effectifs non pondérés
BELEP	1,8	20	2,3	20
CANALA	8,1	62	9,7	76
HIENGHENE	6,4	60	6,4	53
HOUAILOU	11,3	78	11,4	91
KAALA-GOMEN	4,0	52	4,0	47
KONE	10,2	86	9,1	123
KOUMAC	4,8	41	5,4	73
OUEGOA	5,2	47	4,5	47
POINDIMIE	9,9	92	10,6	96
PONERIHOUEN	6,9	61	6,2	58
POUEBO	6,0	63	5,5	46
POUEMBOUT	3,1	27	2,9	38
POUM	2,8	30	3,0	43
POYA	5,5	46	6,5	82
TOUHO	5,5	21	4,5	36
VOH	4,4	50	4,9	58
KOUAOUA	4,0	39	3,3	39
Total	100	875	100	1026

Tableau A.4. Répartition par communauté et genre

	Hommes		Femmes	
	% pondérés	Effectifs non pondérés	% pondérés	Effectifs non pondérés
Kanak	79,6	712	77	788
Métis Kanak	5,5	59	5,8	77
Non Kanak	14,9	104	17,2	161
Total	100	875	100	1026

Tableau A.5. Répartition par zone de résidence pour la communauté kanak

(Les jeunes non kanak ne représentent que 3 % de ceux rencontrés qui vivent en tribu contre 97 % de jeunes kanak).

	Kanak		Métis Kanak		Total	
	% pondérés	Effectifs non pondérés	% pondérés	Effectifs non pondérés	% pondérés	Effectifs non pondérés
Tribu	87,4	1275	43,9	48	84,4	1323
Hors tribu	12,6	225	56,1	88	15,6	313
Total	100	1500	100	136	100	1636

87,4 % des jeunes qui se déclarent uniquement kanak vivent en tribu, tandis que les métis kanak vivent davantage au village (56 % versus 44 %)¹.

Tableau A.6. Répartition par situation d'activité et genre

	Hommes		Femmes	
	% pondérés	Effectifs non pondérés	% pondérés	Effectifs non pondérés
Actif	53,4	482	35,8	434
Non actif	46,6	393	64,2	592
Total	100	875	100	1026

■ IV.3 – Construction des variables: classe d'âge, communauté

Les variables retenues pour l'analyse des résultats ont, pour certaines, été réajustées.

Les variables telles que le genre, la commune, le niveau d'études, la zone de résidence restent inchangées. Il n'en est pas de même pour la variable « âge ». De plus, a été définie ultérieurement une autre variable nommée « communauté ».

Les motivations de ces choix sont ici exposées.

¹ L'enquête de l'INSERM relative à la situation sociale et des comportements de santé des jeunes de Nouvelle Calédonie (premiers résultats, mars 2008) souligne que « 54 % des jeunes du nord qui se déclarent métis vivent en tribu ». Ce résultat est à nuancer car l'échantillon des 1400 jeunes retenus pour cette enquête devait prioritairement rendre compte de l'ensemble des jeunes résidents en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, 191 jeunes se déclarent métis sur l'ensemble du pays.

■ IV.3.a – Définition des classes d'âge : 18-22 ans, 23-26 ans, 27-30 ans

Pour définir les classes d'âge qui serviront l'analyse, plusieurs critères ont été pris en compte lesquels au fur et à mesure de nos tâtonnements ont changé. Nous nous sommes inspirés des travaux de Galland (2001), sociologue à l'observatoire sociologique du changement (fondation nationale des sciences politiques et CNRS) et spécialiste des questions de la jeunesse en France.

Cet auteur définit la notion d'entrée dans la vie adulte à partir de trois critères :

- le début de la vie professionnelle
- le départ de la famille d'origine
- le mariage

Opérationnalisée ainsi, la notion d'entrée dans la vie adulte permet en combinant ces trois facteurs de rendre compte des changements possibles. De cette façon, Galland (2001) observe que les engagements familiaux comme « fonder une famille dès qu'on a les moyens économiques » sont aujourd'hui reportés en France parce que le début de l'entrée dans la vie professionnelle est retardée, on reste plus longtemps dans sa famille d'origine, les jeunes femmes ne vivent plus le mariage comme la première forme d'établissement social pour elles, la vie en couple ou l'union libre a remplacé le mariage, la durée des études s'est allongée.

Finalement, en utilisant ses critères pour parvenir à définir nos classes d'âge nous nous sommes interrogés sur leur pertinence quand il s'agit plus précisément des jeunes kanak.

- 4 % des jeunes de notre échantillon sont mariés. Ils sont 39 % à vivre en couple. Parmi ceux qui vivent en couple, 62 % des 18-22 ans déclarent vivre chez leurs parents ou leurs beaux parents, 42 % des 23-26 ans et 31 % des 27-30 ans.
- L'âge moyen de la vie en couple est de 22 ans.
- L'âge moyen de l'arrêt des études est de 18,7 ans.
- L'âge moyen à la naissance du premier enfant est de 22 ans (21 ans pour les jeunes femmes et 23 ans pour les jeunes hommes). Les 18-22 ans sont 13 % à avoir au moins un enfant contre 40 % des 23-26 ans et 63 % des 27-30 ans. Les 18-26 ans quand ils ont un enfant, en ont dans la grande majorité un seul, tandis que les 27-30 ans sont plus nombreux à en avoir deux.
- 32 % des 22 ans déclarent avoir travaillé l'année précédent l'enquête (2005). Ils sont 40 % à 23 ans et 48 % à 24 ans.

Concernant la population kanak, nous notons que la venue d'un enfant favorise la demande de la femme auprès de sa famille (« coutume pour demander la femme »). En effet, cette demande est réalisée pour 60 % des jeunes qui ont un enfant contre 36 % de ceux qui n'en ont pas.

Deux travaux réalisés par l'OSAS-PN², (non officiels parce que faisant partie de l'étape de tâtonnements concernant les classes d'âge) montrent que les jeunes vivant en couple avec

² Ces travaux ont été effectués à partir des données brutes obtenues à l'enquête pour les communes de Houailou et Koumac (communes volontairement choisies pour leurs populations bien particulières qui se distinguent de par les communautés qui y résident et l'environnement socio-économique).

un enfant sont plus nombreux à être salariés que ceux sans enfant, comme si ces deux états étaient liés, et ce, vers 23 ans. Compte tenu de toutes ces données, nous avons arrêté pour l'analyse des résultats 3 classes d'âge :

- **les 18-22 ans** : ils sont majoritairement célibataires (81%), vivent principalement chez leurs parents (72 %), certains sont encore scolarisés (23 % contre 2 % des 23-26 ans) et dans l'ensemble ils sont peu nombreux à déclarer avoir travaillé (35 % versus 58 % des 23-26 ans) et avoir un enfant (13 % versus 63 % des 27-30 ans).
- **les 23-26 ans** : ils sont 42 % à vivre en couple, 55 % à vivre chez leurs parents. Ils ne sont plus scolarisés (2 %). Ils sont 58 % à avoir travaillé et 40 % à avoir au moins un enfant.
- **les 27-30 ans** : ils sont 62 % à vivre en couple, 37 % chez leurs parents et 65 % à travailler. Ils sont 63 % à avoir au moins un enfant mais ont en moyenne 2 enfants.

Notons que chez les kanak, 12 % sont mariés coutumièrement contre 5 % des 23-26 ans et 4 % des 18-22 ans.

Nous pensons que si les critères retenus par Galland sont pertinents, pour rendre compte de changements sociologiques qui se produisent en France concernant l'entrée dans la vie adulte, ils doivent, en province Nord (dont 78 % de la population est kanak), être complétés d'autres indicateurs comme la demande de la femme auprès de sa famille et la venue d'un enfant.

On émet l'hypothèse concernant la population kanak, que la venue d'un enfant est le déclencheur de la recherche d'un emploi et de la démarche de demande de la femme auprès de sa famille. De plus, il nous faudra mettre à l'épreuve l'idée que partir de sa famille d'origine est un indicateur de l'entrée dans la vie adulte. Les quelques données présentées ici laissent à penser que ce critère n'est pas forcément approprié pour la communauté kanak parce que 36 % des 27-30 ans kanak qui vivent en couple sont encore chez leurs parents ou beaux parents contre 14 % des non kanak. En revanche, ce critère pourrait être retenu pour rendre compte d'un changement possible pour cette même communauté (surtout pour les jeunes hommes) de ce type de cohabitation au cours des années à venir. Cette question sera reprise dans la synthèse et la discussion.

Par ailleurs, si « fonder une famille lorsqu'on a les moyens économiques » reste toujours une des caractéristiques sociologiques de la société française, il semble que ce ne soit pas le cas pour la population kanak du Nord. Si nous retenons les critères arrêtés par Galland (2001), comment interpréter le fait que la venue d'un enfant apparaît comme l'événement majeur à partir duquel se déclenche tout un processus d'autonomie (recherche d'un emploi, demande de la femme...). Ainsi le modèle de Galland ne pourrait pas s'appliquer ici. Les instruments d'évaluation de l'entrée dans la vie adulte (indicateurs) pertinents pour décrire la population française ne le sont pas nécessairement pour décrire la population kanak. Ils ont le mérite, toutefois, d'interroger nos résultats, d'illustrer le fait que la transposition d'une grille d'analyse établie pour une population et dans un contexte donné ne peut s'appliquer telle quelle lorsqu'il s'agit d'une autre culture parce qu'on prendrait le risque de passer à côté d'autres éléments essentiels. Nous les utilisons à titre indicatif et comparatif. Notre réflexion, nourrie et éclairée de ces travaux, devrait pouvoir à un moment donné fournir un certain nombre d'indicateurs qui

permettent de décrire l'entrée dans la vie adulte des jeunes kanak à partir d'une confrontation des différents points de vue (dont le leur) pour rendre compte d'éventuels changements sociaux. Parce que, finalement, on peut être considéré comme adulte dans la sphère privée, à la venue d'un enfant (responsabilité éducative) mais ne pas l'être dans l'organisation de la société kanak (dans les prises de décision par exemple).

La question en filigrane, qui reste essentielle, à cette réflexion est bien « qu'est ce que devenir adulte pour la communauté kanak ? ». Elle sera reprise dans la partie discussion, après une analyse qui permettra de retenir les variables les plus significatives (« explicatives ») sur le plan statistique à partir des réponses obtenues chez les jeunes kanak. Il faudra ultérieurement doubler cette analyse d'une réflexion menée avec les acteurs de la société civile afin de confronter les quelques éléments issus de l'enquête. Peut-être, avons-nous là, les prémises d'une possible exploration des changements. C'est à partir, entre autre, des réactions des jeunes, des coutumiers et des femmes à l'exposé de ces résultats, analyses et pistes interprétatives que nous rendrons compte de ce qu'est, pour les uns et pour les autres, ce passage d'entrée dans la vie adulte.

■ IV.3.b – Le choix de la variable « communauté »

Dans le questionnaire, a été introduite la question de la communauté d'appartenance sous la forme suivante : « A quelle communauté estimez vous appartenir ? », 11 catégories de réponses étaient proposées dont une « ne souhaite pas répondre ». Tous ont répondu. Le tableau ci-dessous indique les différentes réponses.

- 78 % se considèrent kanak, 6 % kanak + autre(s), soit 1636 personnes interrogées,
- 10,5 % se disent calédonien, 1,5 % calédonien + autre(s), soit 197 des personnes interrogées,
- 4 % sont catégorisés « autres » (dont 1,3 % d'euro péens) soit 68 personnes.

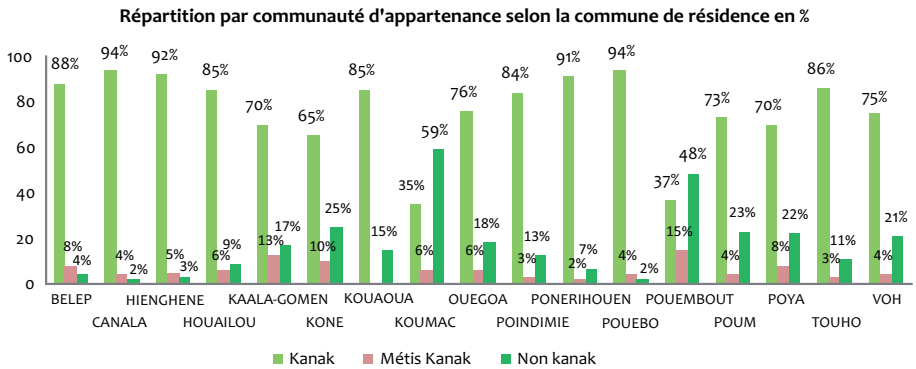
Pour rendre plus lisible l'analyse, pour des raisons statistiques (effectif suffisant) et dans la mesure où les réponses de ceux qui se considèrent européens et calédoniens ne diffèrent pas significativement sur la plupart des réponses, nous les avons regroupés dans la catégorie « autres » avec ceux qui se déclarent appartenir à une autre communauté dont l'effectif est extrêmement faible (n = 48).

Ainsi, l'analyse des résultats se fera à partir de l'appartenance communautaire exprimée par chaque personne interrogée et le découpage par catégorie communautaire n'en retiendra que 2 : « communauté kanak » (incluant les kanak + autres) et « autres communautés » (nommée non kanak, incluant l'ensemble des autres communautés).

Ce découpage sera utilisé pour toutes les questions, sauf celles qui concernent plus particulièrement la communauté kanak. Pour ces dernières, on distinguera la communauté kanak de celles « Kanak + autres » (nommée métis kanak) notamment pour les questions sur la coutume, les langues, le foncier.

Répartition des jeunes de 18 à 30 ans de la Province Nord par Communauté d'appartenance détaillée			
Communauté d'appartenance	Répartition	Effectif extrapolé	Effectif non extrapolé
10 Calédonienne	10,5 %	1 083	175
12 Calédonienne + Kanak	2,7 %	280	63
13 Calédonienne + Européenne	0,2 %	21	2
14 Calédonienne + Wallisienne, futunienne	0,1 %	9	2
15 Calédonienne + Polynésienne	0,4 %	45	6
16 Calédonienne + Indonésienne	0,4 %	42	8
17 Calédonienne + Asiatique	0,1 %	6	3
19 Calédonienne + Métisse, autre	0,1 %	7	1
20 Kanak	78,4 %	8 078	1 500
23 Kanak + Européenne	0,3 %	34	7
24 Kanak + Wallisienne, futunienne	0,1 %	13	2
25 Kanak + Polynésienne	0,5 %	52	10
26 Kanak + Indonésienne	1,2 %	120	28
27 Kanak + Asiatique	0,3 %	28	9
28 Kanak + Ni-vanuatu	0,2 %	21	8
29 Kanak + Métisse, autre	0,3 %	32	9
30 Européenne	1,3 %	129	18
37 Européenne + Asiatique	0,1 %	7	2
39 Européenne + Métisse, autre	0,2 %	16	2
40 Wallisienne, futunienne	0,8 %	84	10
45 Wallisienne, futunienne + Polynésienne	0,0 %	3	1
49 Wallisienne, futunienne + Métisse, autre	0,0 %	1	1
50 Polynésienne	0,5 %	47	8
58 Polynésienne + Ni-vanuatu	0,1 %	8	1
59 Polynésienne + Métisse, autre	0,0 %	2	1
60 Indonésienne	0,2 %	26	6
67 Indonésienne + Asiatique	0,1 %	6	1
69 Indonésienne + Métisse, autre	0,4 %	39	5
79 Asiatique + Métisse, autre	0,2 %	16	3
90 Métisse, autre	0,5 %	54	9
Total	100,0 %	10 308	1 901

■ IV.3.c – Répartition par communauté d'appartenance de notre population selon la commune de résidence



V – Dictionnaires d'idées (début juillet 2006 à décembre 2007)

Les réponses aux questions fermées, ont été transcrites directement sur un support informatique ; les réponses aux questions ouvertes ont été préalablement soumises à des analyses de contenus.

Les dictionnaires d'idées des questions ouvertes, ont été réalisés par la chargée de mission. Tous ont été définis à partir de la méthode « inter juge » (double regard). Le traitement catégoriel de la question des souvenirs et celle de la projection dans l'avenir ont été en grande partie inspirés des travaux menés par Bariaud et Rodriguez Tomé (1987).

VI – Les cahiers des charges

Plusieurs cahiers des charges ont été envoyés par l'OSAS-PN à la chargée de l'étude de l'ISEE. Le premier, faisait part de nos hypothèses et questions pour chaque thématique interrogée dans l'enquête. Le deuxième, faisait ressortir les premiers résultats (tendances) sur notre échantillon d'une manière très générale. Ce cahier des charges insistait davantage sur les tableaux complémentaires à fournir par l'ISEE (analyses co-variées) concernant certaines questions afin d'obtenir une analyse plus fine des résultats et tester nos hypothèses.

VII – Traitements statistiques

Le traitement statistique des données a été effectué à partir d'un programme informatique de gestion et d'analyse de données d'enquêtes (Statistical Package Social Sciences, SPSS). Il a

d'abord été réalisé par la chef du département de la statistique de l'ISEE, puis, dans un second temps par une statisticienne, prestataire pour l'OSAS-PN.

Nous avons d'abord établi une description complète des réponses aux différentes questions en procédant à des analyses univariées, puis procédé à des comparaisons systématiques, explorant de façon la plus exhaustive possible, les relations entre les variables définies sur les sujets et leurs réponses.

Pour la présentation des résultats, nous avons allégé le texte du détail des traitements statistiques et des tests de signification (Khi 2). Quand, dans le texte des différences sont signalées, il s'agit de différences significatives même si les probabilités ne sont pas associées. Ainsi nous essayons, au delà des aspects purement descriptifs des résultats, d'insister sur les liaisons entre les variables qui se situent au seuil des significations couramment acceptées, et qui soulignent une tendance cohérente et interprétable.

Des analyses de régression ont été réalisées, afin de rendre compte de la probabilité d'observer un événement en fonction de plusieurs variables. (Nous utilisons cette méthode statistique pour la question relative aux activités économiques des jeunes et notamment pour rendre compte de l'influence de certaines variables socio-démographiques sur les variations de revenus).

VIII – Eclairages scientifiques

L'analyse des résultats s'est effectuée en plusieurs étapes, au cours desquelles différents organismes et universitaires ont été sollicités pour leur éclairage : l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques de Nouvelle-Calédonie, le Groupe de Recherches 2835 du CNRS (section 38) et Nouvelle-Calédonie, Henri Lehalle (professeur de psychologie à l'université Paul Valéry), Joëlle Bordet (psychosociologue au Centre scientifique et technique du Bâtiment à Paris), Françoise Bariaud (maître de conférences en psychologie à l'université de Rennes), Sonia Grochain (socio-anthropologue), Samuel Gorohouna (prestataire pour l'OSAS-PN en qualité de socio-économiste), Nathalie Kuntzmann (psychologue en charge des problèmes de société à la direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société de la Province Nord de Nouvelle-Calédonie), Julie Frappier (statisticienne, prestataire pour l'OSAS-PN), Jean-Claude Gambey (directeur adjoint de la direction du développement économique et de l'environnement), Jean-Michel Sourisseau (responsable de l'Institut Agronomique Calédonien en province Nord), Marie Salaün (maître de conférences en anthropologie sociale à l'université Paris 5).

Les uns ont apporté leurs compétences en matière d'analyses statistiques, les autres ont contribué, à travers leurs thèmes de recherches ou par leur connaissance des populations du Nord, à enrichir nos travaux.

IX – Restitution des résultats et finalités

- Le conseil d'administration de l'OSAS-PN et la Commission de la santé et des actions sociales de la Province Nord ont été informés une fois par an, de l'état d'avancement de l'étude.
- Au cours de l'analyse des résultats, des groupes de travail ont été constitués, composés de personnes ressources sollicitées pour leur compétence et leur éclairage afin, d'éviter le biais d'une interprétation univoque et, enrichir l'analyse des différents angles d'approche (économique, sociologique, statistique, culturelle...).
- Pour certaines thématiques, des recommandations sont formulées.
- A la suite des différentes présentations des résultats (en conseil d'administration, en commission, aux communes...), des travaux complémentaires pourront être demandés. Il reviendra à la chargée de mission de l'OSAS-PN de les relever et de les soumettre aux membres du conseil d'administration, lesquels les valideront et en dégageront les actions prioritaires.
- Une tournée communale est prévue afin de restituer aux populations les résultats de l'enquête
- L'étude sera publiée sous forme d'ouvrage de recherche afin de rendre accessible les résultats. Deux formats de restitution seront réalisés (validés par le conseil d'administration de L'OSAS-PN et financés par la Province Nord).

Le premier de 284 pages, édité en 1 500 exemplaires, correspond à une présentation complète et détaillée des résultats de l'enquête.

Le second format très synthétique, de 15 pages environ, sera diffusé en direction des populations.

Chapitre 3

Quelques caractéristiques sociodémographiques des 18-30 ans

I – Commune de résidence et commune d'origine

Notre enquête concerne uniquement les jeunes résidents de la province Nord extraits du recensement ISEE de 2004. Nous avons interrogé également les jeunes étudiants résidents dans le Nord mais en formation en province Sud ou dans un autre pays pendant les vacances scolaires. En revanche, les jeunes d'origine de la province Nord partis à Nouméa ou sa banlieue pour d'autres raisons sont considérés comme résidents de la province Sud. Notre enquête ne permet pas d'évaluer cet exode des jeunes vers la ville.

Dans l'ensemble (N= 1901) **les jeunes rencontrés résident principalement dans leur commune d'origine** (berceau familial, là où il a grandi).

Sur l'ensemble de la province Nord, 82 % des jeunes vivent dans leur commune d'origine.

communes de résidence	Communes d'origine					
	Même Commune	communes limitrophes	communes éloignées nord	SUD	îles loyautés	hors NC
Belep	97%					3%
Canala	92%			6%	2%	
Hienghène	96%	2%				2%
Houailou	84%	4%	1%	4%	3%	4%
Gomen	62%	16%	6%	10%	3%	3%
Koné	80%	3%	7%	5%	1%	4%
Koumac	48%	19%	4%	18%	2%	9%
Ouegoa	92%	7%		1%		
Poindimié	87%	5%	3%	1%	1%	3%
Ponérihouen	95%	1%		1%	3%	
Pouébo	92%		4%		2%	
Pouembout	56%	18%	15%	6%	4%	1%
Poum	78%	8%	2%	9%	1%	2%
Poya	78%	8%	9%	2%	2%	1%
Touho	93%			2%	4%	1%
Voh	78%	2%	6%	6%	8%	
Kouaoua	80%	7%	3%	7%		3%

Les communes de la côte Est présentent les mêmes caractéristiques :

Les jeunes résidents des communes de la côte Est sont les plus nombreux à vivre dans la commune d'où ils sont originaires (entre 80 % et 96 %). Il s'agit de communes pour lesquelles la population est principalement kanak (entre 84 % et 94 %). 75 % à 98 % des jeunes kanak de la côte Est vivent en tribu. Ils sont 84 % à 97 % originaires d'une tribu. Pour ces communes, il existe très peu de mixité sociale, culturelle, très peu de jeunes viennent d'ailleurs.

Notons que les communes de Canala, Hienghène, Ponérihouen, Pouébo, Touho, Kouaoua, tout comme Belep, sont composées quasiment exclusivement de jeunes originaires de la commune.

Les communes de la côte Ouest ont chacune leur particularité :

Les communes de Koumac, Pouembout et Kaala-Gomen sont celles où la mixité est la plus importante. Les jeunes qui y résident, en sont pour la moitié originaires (quelle que soit la communauté). Les autres sont originaires d'autres lieux. Pour Kaala-Gomen et Koumac, il s'agit d'abord de jeunes originaires des communes limitrophes (16 % et 19 %) et de la province Sud (10 % et 18 %). Seulement 5 % viennent des autres communes du Nord. Notons que 9 % de jeunes de la commune de Koumac sont originaires d'un autre pays que la Nouvelle Calédonie. 33 % de jeunes de Pouembout proviennent de la province Nord, dont 18 % des communes limitrophes. Les jeunes de la commune de Ouégoa sont 92 % à résider dans leur commune d'origine quelle que soit la communauté (94 % des jeunes kanak et 96 % des jeunes non kanak ; essentiellement calédoniens).

II – Appartenir à une communauté : principe ou réalité ?

II.1 appartenance communautaire déclarée

Communauté d'appartenance	%	Effectif
10 Calédonienne	10,5%	175
12 Calédonienne + Kanak	2,7%	63
13 Calédonienne + Européenne	0,2%	2
14 Calédonienne + Wallisienne, futunienne	0,1%	2
15 Calédonienne + Polynésienne	0,4%	6
16 Calédonienne + Indonésienne	0,4%	8
17 Calédonienne + Asiatique	0,1%	3
19 Calédonienne + Métisse, autre	0,1%	1
20 Kanak	78,4%	1 500
23 Kanak + Européenne	0,3%	7
24 Kanak + Wallisienne, futunienne	0,1%	2
25 Kanak + Polynésienne	0,5%	10
26 Kanak + Indonésienne	1,2%	28
27 Kanak + Asiatique	0,3%	9
28 Kanak + Ni-vanatu	0,2%	8
29 Kanak + Métisse, autre	0,3%	9
30 Européenne	1,3%	18
37 Européenne + Asiatique	0,1%	2
39 Européenne + Métisse, autre	0,2%	2
40 Wallisienne, futunienne	0,8%	10
45 Wallisienne, futunienne + Polynésienne	0,0%	1
49 Wallisienne, futunienne + Métisse, autre	0,0%	1
50 Polynésienne	0,5%	8
58 Polynésienne + Ni-vanatu	0,1%	1
59 Polynésienne + Métisse, autre	0,0%	1
60 Indonésienne	0,2%	6
67 Indonésienne + Asiatique	0,1%	1
69 Indonésienne + Métisse, autre	0,4%	5
79 Asiatique + Métisse, autre	0,2%	3
90 Métisse, autre	0,5%	9
Total	100,0%	1 901

78,4 % déclarent appartenir à la communauté kanak. 10,5 % estiment appartenir à la communauté calédonienne. 5,6 % se disent métis kanak (kanak+ autre ou kanak + Calédonien), 4,4 % déclarent appartenir à d'autres communautés. 1,3 % disent appartenir à la communauté « calédonienne + autre ».

Notons que parmi les 4,4 % (autres communautés) certains ne précisent pas leur communauté d'origine mais se définissent comme métis (très souvent le métissage est d'origine multiple dont kanak).

II.2 – Communautés d'appartenance et nombre de génération(s)

communauté d'appartenance du jeune	en Nouvelle Calédonie depuis combien de génération(s)							
	1 génér.	2 génér.	3 génér.	4 génér.	5 génér.	6 génér. et +	non réponse	total
kanak	0%	0%	1%	1%	0%	95%	3%	100%
kanak +autre (hors caléd.)	1%	7%	7%	8%	2%	72%	3%	100%
kanak+caléd.	1%	0%	1%	13%	1%	80%	3%	100%
calédonienne	3%	1%	8%	17%	13%	53%	5%	100%
caléd. + autre (hors kanak)	0%	3%	24%	25%	5%	43%	0%	100%
autre	13%	3%	11%	15%	1%	24%	33%	100%
total	1%	0%	3%	4%	2%	86%	4%	100%

86 % des jeunes estiment que leur famille est là depuis au moins 6 générations. 96 % des jeunes kanak, 80 % des kanak-calédoniens, 72 % des kanak+autre (hors calédonien), 53 % des jeunes calédoniens, 43 % des calédoniens +autres (hors kanak), 24 % des autres communautés (indonésienne, asiatique, polynésienne, wallisienne).

38 % des jeunes qui se disent calédoniens disent être là depuis 3 ou 5 générations.

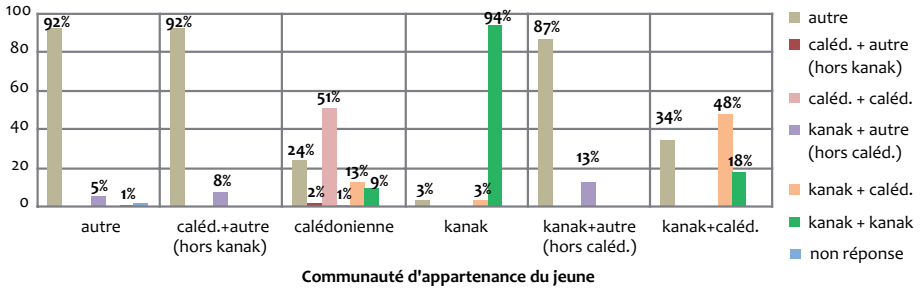
La communauté « autre » correspond, pour ceux qui estiment être là depuis 3 générations et +, aux autres communautés du Pacifique et aux indonésiens. Ceux qui sont là depuis une génération, sont principalement des européens et sont les plus nombreux à ne pas avoir répondu à la question, étant là depuis moins d'une génération.

3 % des jeunes kanak et 5 % des jeunes calédoniens n'ont pas répondu.

II.3 – Communauté des parents

Connaître la communauté d'appartenance des parents nous permet de rendre compte du sens attribué par les jeunes au fait d'être calédonien. Est ce que le sentiment d'être calédonien correspond à une entité générique qui regrouperait toutes les communautés, au sens d'une citoyenneté calédonienne ?

**Communauté à laquelle le jeune estime appartenir
selon la communauté d'appartenance des parents (en %, N=1901)**



En général, on observe une correspondance entre la communauté à laquelle le jeune estime appartenir et celle de ses parents.

■ Etre calédonien

Les jeunes qui se déclarent calédoniens (10,5 %, n= 175) sont pour la moitié d'entre eux en Nouvelle Calédonie depuis 6 générations et plus, ou encore 38 % depuis 3 à 5 générations. Leur père et mère sont pour la moitié d'entre eux tous les 2 calédoniens de souche européenne (51 %, soit 84 jeunes). 13 % ont des parents dont l'un est kanak et l'autre calédonien de souche européenne (n= 20), ¼ sont d'une autre origine (polynésienne, wallisienne ou indonésienne, 33 sur les 46 issus au moins d'une de ces communautés). 9 % se déclarent calédoniens et l'origine des 2 parents est kanak (sur ces 31 jeunes, 26 sont des jeunes femmes dont 17 vivent en tribu. Nous ne notons pas de différence selon l'âge et le niveau d'études).

Ceux qui se déclarent calédoniens et d'une autre communauté (hors kanak) insistent davantage sur le fait d'être d'une autre communauté (92 %, n= 21)

Aussi, ceux qui se déclarent calédoniens sont pour une grande majorité issus de parents calédoniens de souche européenne ou pour ¼ d'origine d'autres communautés (ou peuple) du Pacifique. Pour ces derniers on peut penser, comme pour les 31 jeunes d'origine kanak et les 20 d'origine kanak et calédonienne qu'être calédonien ne renvoie pas à la notion communautaire, mais à une entité à part entière qui regrouperait l'ensemble des communautés.

■ Etre kanak

Parmi les jeunes qui se déclarent kanak (78,4 %, n= 1500), 94 % sont issus de parents tous 2 d'origine kanak (n= 1411) et 95 % disent être là depuis toujours. 3 % sont de parents kanak et calédonien d'origine européenne et 3 % s'estiment « autre ».

Etre kanak correspond majoritairement au fait d'être issu de parents d'origine kanak (94 %), 3 % sont (n= 37) d'origine kanak et calédonienne. Pour ceux-là, être kanak l'emporte sur le fait d'être issu aussi d'une autre communauté.

Ceux qui se déclarent kanak + autre (hors calédonien), insistent d'abord sur leur identité kanak parce que leurs parents sont issus de nombreuses communautés (87 %, n= 61), les autres (13 %) revendiquent leur double appartenance communautaire.

Il apparaît à travers ces réponses, que l'idée d'une communauté calédonienne qui fédérerait l'ensemble des personnes ou communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie ne correspond pas à l'idée que les jeunes de la province Nord s'en font. On est calédonien de souche européenne depuis au moins 3 voire plutôt 6 générations ou on est kanak. Par contre, pour les jeunes des autres peuples océaniques et d'Indonésie, être calédonien signifie appartenir à ce pays qu'est la Nouvelle-Calédonie, avoir le sentiment de l'être pour y avoir grandi comme leurs grands-parents ou arrières grands-parents. La journaliste Anne Pitoiset, dans son article paru dans *L'express* (p. VIII, septembre 2007) souligne un propos tenu par une jeune wallisienne qui revendique pour sa communauté « une citoyenneté calédonienne à part entière et non entièrement à part ».

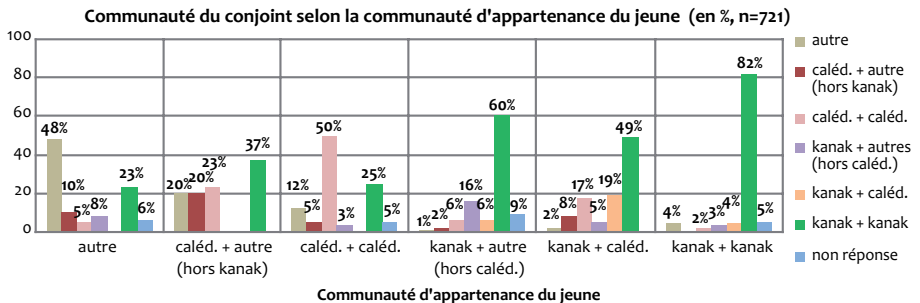
Concernant les métropolitains, elle note (p.V) « que même enracinés, ils refusent de se fondre dans le moule caldoche et ne se sentent pas Kanak pour autant ». Dans notre échantillon, ils sont au nombre de 18. Ils se déclarent européens et d'origine européenne.

■ Etre métis kanak

Sur les 136 jeunes qui se déclarent métis kanak (73 kanak + autres (hors calédoniens) et 63 kanak + calédoniens), 124 valorisent leur métissage : leurs parents étant d'origine différente. 12 ont leurs deux parents d'origine kanak et se déclarent kanak + calédonien, ces derniers insistent sur le fait d'être kanak et d'être calédonien au sens entité « pays ». D'autres, revendiquent qu'une seule de leurs origines : 40 se disent kanak et l'origine de leurs parents est kanak + calédonien, ou kanak + autres.

■ II.4 – Communauté d'appartenance du conjoint

Si « l'existence de couples mixtes constitue un indicateur de perméabilité entre les communautés » (INSERM, 2008, p. 13) qu'en est-il chez les jeunes interrogés qui vivent en couple (n= 721) ? A quelle communauté appartient leur conjoint ?

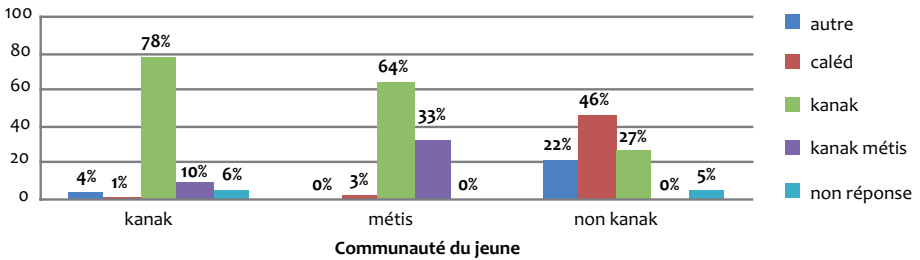


La tendance générale, veut que si l'on vit en couple et que l'on est kanak, le conjoint l'est aussi très souvent (82 %). Si l'on se déclare calédonien, le conjoint sera aussi plus fréquemment calédonien (50 %). Toutefois, notons qu'un quart d'entre eux ont un conjoint kanak. Il en est de même pour les autres communautés (48 % vivent avec une personne de leur communauté, 23 % vivent avec un partenaire kanak et 5 % avec un calédonien).

Pour ceux qui se déclarent issus d'au moins 2 communautés, l'existence de couples mixtes est plus fréquente bien que ceux qui se déclarent kanak + autre (hors calédonien) ou kanak + calédonien ont un partenaire le plus souvent kanak (respectivement 60 % et 49 %). Notons que de façon générale, si une mixité est observée, elle reste dans la majorité des cas entre kanak et calédoniens. Cette tendance est, entre autre, le fait d'une situation conjoncturelle (insularité, très peu de mobilité des populations et peu de mixité communautaire...).

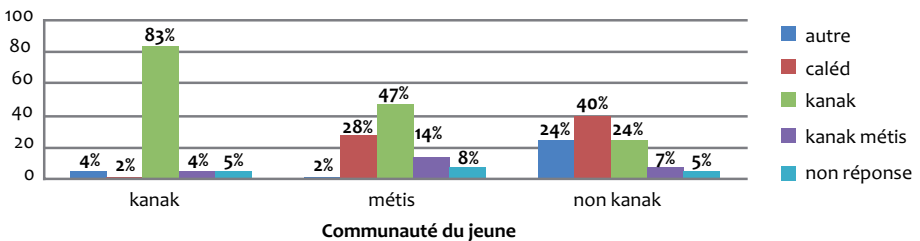
■ **Communauté d'appartenance du conjoint, selon le genre et la communauté :**

Communauté d'appartenance du jeune selon la communauté de son conjoint pour les hommes en % (n=255)



Les jeunes hommes kanak interrogés sont 78 % à avoir pour compagne une jeune femme kanak, 15 % ont une partenaire issue d'une autre communauté (dont 10 % kanak métis). Les jeunes hommes kanak métis sont 64 % à avoir une partenaire kanak, 33 % une partenaire kanak métis et seulement 3 % d'entre eux, ont une compagne calédonienne. Les jeunes hommes non kanak, ont une partenaire calédonienne (46 %), puis kanak (27 %) ou d'une communauté autre que kanak ou calédonienne de souche européenne (22 %).

Communauté d'appartenance du jeune selon la communauté de son conjoint pour les jeunes femmes en % (n=466)



Les jeunes femmes kanak sont 83 % à avoir pour compagnon un jeune homme kanak, elles sont 10 % à avoir un partenaire issu d'une autre communauté (dont 4 % kanak métis).

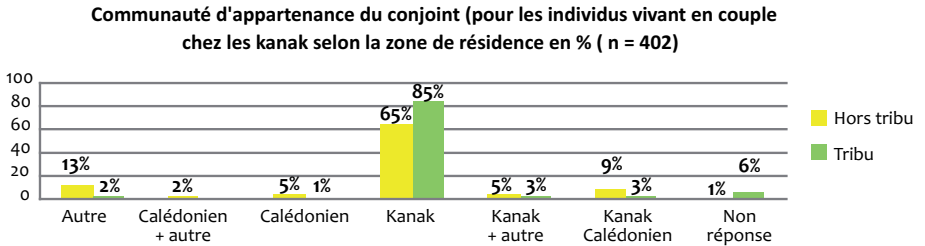
¹ L'enquête INSERM (2008) montre que parmi les jeunes, de 16 à 25 ans qui ont un(e) petit(e) copain(ine) au moment de l'enquête, 29 % des filles et 39 % des garçons déclarent que leur partenaire n'appartient pas à la même communauté qu'eux. Il est précisé que ce phénomène prédomine dans le grand Nouméa.

Les jeunes femmes kanak métis sont 47 % à avoir un partenaire kanak, 28 % ont un partenaire calédonien, 14 % un partenaire kanak métis.

Les jeunes femmes non kanak, ont un partenaire calédonien (40 %), 24 % ont un compagnon kanak et 24 % d'une communauté autre que kanak ou calédonienne de souche européenne.

Nous n'observons pas de différences notables selon le genre. Les jeunes kanak fréquentent principalement un(e) partenaire issu(e) de leur communauté tandis que les jeunes qui se déclarent calédoniens forment plus souvent un couple mixte.

■ **Communauté d'appartenance du conjoint, selon la zone de résidence pour la communauté kanak :**



Des différences s'observent selon la zone de résidence chez les jeunes kanak (hors métis) qui vivent en couple. La mixité communautaire au sein d'un couple est plus importante chez les jeunes qui résident au village. En tribu, 85 % des jeunes kanak se mettent en couple principalement avec un partenaire de la même communauté contre 65 % des jeunes du village.

Enseignements

Très peu de mobilité des jeunes : les jeunes résident dans la commune où ils sont nés (82 % des jeunes vivent dans leur commune d'origine)

- Ceci est encore plus vrai pour les jeunes des communes de la côte Est (entre 80 % et 96 %). Il s'agit de communes pour lesquelles la population est principalement kanak (entre 84 % et 94 %). 75 % à 98 % des jeunes kanak de cette côte vivent en tribu. Ils sont 84 % à 97 % originaires d'une tribu. Dans ces communes, il existe très peu de mixité sociale, culturelle, très peu de jeunes viennent d'ailleurs.
- Les communes de Koné, Pouembout et Kaala Gomen sont celles où la mixité est la plus importante (quelle que soit la communauté, la moitié des jeunes sont originaires d'une autre commune mais en premier lieu d'une commune limitrophe).
- **L'appartenance communautaire déclarée correspond au recensement de 1996** : 78,4 % se déclarent kanak, 10,5 % calédonien, 5,6 % se déclarent métis kanak, 4,2 % d'autres communautés (parmi eux certains se définissent uniquement comme métis et très souvent le métissage est d'origine multiple) 1,3 % calédonien + autre (hors kanak).
- **Depuis au moins 6 générations en province Nord** : 86 % des jeunes disent que leur famille est là depuis au moins 6 générations.
- **Correspondance entre la communauté à laquelle le jeune déclare appartenir et celle de ses parents** :
 - *Etre calédonien*, c'est pour une grande majorité être issu de parents calédoniens de souche européenne et pour ¼ d'origine d'autres communautés du Pacifique. Pour ces derniers, comme pour les 31 jeunes d'origine kanak et les 20 d'origine kanak et calédonienne, être calédonien correspond à une entité à part entière.
 - *Etre kanak*, c'est être issu de parents kanak (94 %).
 - *Etre métis kanak*, sur 136 jeunes, 124 revendiquent leur métissage en valorisant leurs diverses origines. 40 jeunes ne déclarent que leur origine kanak.
- **L'entité calédonienne qui fédérerait l'ensemble des communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie** représente 10,5 % des jeunes de la province Nord. On est calédonien de souche européenne depuis au moins 3 voire plutôt 6 générations ou on est kanak. Pour les jeunes des autres communautés d'Océanie et d'Indonésie, être calédonien signifie appartenir à ce pays.
- **Une mixité réduite**. La tendance générale veut que si l'on vit en couple et que l'on est kanak, le conjoint l'est aussi très souvent (82 %). Si l'on se déclare calédonien le conjoint sera aussi plus fréquemment calédonien (50 %). Toutefois, notons qu'un quart d'entre

eux ont un conjoint kanak. Si une mixité est observée, elle reste dans la majorité des cas entre kanak et calédoniens. Cette tendance peut, entre autre, s'expliquer par un effet conjoncturel (insularité, très peu de mobilité des populations et donc peu de mixité sociale et culturelle...).

Chapitre 4

Parcours scolaires et niveaux d'études

L'exploitation des données manuscrites (archives) concernant l'instruction indigène entre 1885 et 1945 est rendue difficile tant elles sont « hétérogènes, parfois lacunaires, le corpus constitué souffre enfin d'un défaut grave : son manque de fiabilité. La difficulté réside ici dans le fait que les sources sont avant tout le produit et la caution d'une administration qui, à chaque échelon, a tout intérêt à présenter la situation sous un jour favorable. Le gendarme, à qui il incombe localement de rendre compte du fonctionnement de l'école de tribu, n'est-il pas porté à communiquer à ses supérieurs hiérarchiques un nombre d'élèves constant d'année en année ? Le chef du Service des Affaires Indigènes ne doit-il pas laisser entendre au gouverneur que ses administrés montrent de la bonne volonté lorsqu'il s'agit de veiller à ce que tous les enfants aillent à l'école, preuve de son autorité ? Enfin, la Colonie toute entière, stigmatisée par sa réputation de terre du bagne ne se doit-elle pas de paraître exemplaire à Paris » Marie Salaün, l'école indigène, Nouvelle Calédonie, 1885-1945, p. 48, 2005.

La réalité géographique et le contexte socio-historique jusqu'aux accords de Matignon (1989) n'étaient pas en faveur de la scolarisation des populations du Nord. Depuis, des dispositions ont été prises pour un rééquilibrage entre les 3 provinces dans le but de lutter contre les inégalités sociales et économiques. Ainsi, des créations de collèges et de lycées ont vu le jour. Le premier lycée d'enseignement général en province nord s'est ouvert en 1996, les 2 lycées professionnels de Touho et de Pouembout ont été construits au début des années 90.

Par ailleurs rappelons, qu'un paramètre caractéristique de la scolarisation des élèves de la province nord - jamais intégré dans l'analyse des facteurs des réussites ou des échecs scolaires - a été abordé dans l'enquête : la scolarisation en internat. Ainsi, l'affirmation de certains élus, selon laquelle la scolarisation des élèves du Nord en internat serait un facteur de réussite (conditions matérielles et d'encadrement propices) n'a jusqu'alors jamais été vérifiée. Nous verrons sur la base des données disponibles, que le sujet mérite d'être traité ultérieurement de façon plus approfondie. Nous avons pour notre part, voulu rendre compte de cette expérience vécue (durée, à partir de quel âge, souvenirs, reproduction).

Aujourd'hui, de quelles données disposons-nous pour analyser la réussite scolaire ?

On pourrait, comme dans les conclusions du Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle Calédonie¹ (2008), se satisfaire de la réussite scolaire, « des performances du système remarquables » (p.25) si on se contente de montrer que le nombre de bacheliers a été multiplié par 3 en 20 ans (il est passé de 600 en 1989 à plus de 1800 en 2007), ou encore, se satisfaire des taux de réussite aux baccalauréats toutes filières confondues (séries générales,

¹ SADNC : Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle Calédonie 2025, les rapports des 9 ateliers du diagnostic, sous la direction du gouvernement de la Nouvelle Calédonie et du Haut Commissariat de la République en Nouvelle Calédonie, janvier 2009 (document téléchargeable sur le site www.nouvellecaledonie2025.gouv.nc).

technologiques, professionnelles) sachant que ces taux correspondent à la proportion d'admis parmi ceux qui se sont présentés.

De cette façon, il est juste de déclarer qu'en 2004, 73,4 % des jeunes calédoniens ont réussi le Bac, tous bacs confondus. Ce taux était de 80 % en métropole pour cette même année (source ministère de l'éducation nationale, Août 2007). On ne peut que se réjouir que « le retard pris sur la métropole est chaque année un peu moins grand. Les résultats sont stables autour de 70 % depuis 6 ans (un peu plus de 10 points de moins qu'en métropole), stabilité qui peut être considérée comme un gage de qualité du système » (SADNC, 2008, p. 26).

On peut aussi, comme le propose le SADNC (2008, p. 25) effectuer des suivis de cohortes (génération, classe d'âge) parce que plus justes que les seuls résultats aux examens, plus pertinents lorsqu'on cherche à évaluer le niveau de qualification d'un pays (son potentiel de cadres, sa main d'œuvre qualifiée). En effet, un suivi de cohortes rend compte également de ceux qui ont échoué en cours de route ou qui n'accèdent pas au diplôme du niveau d'études atteint. Ainsi, le vice-recteur monsieur Barat en 2004, précise que « si l'on compare aux mêmes classes d'âge de métropole on constate que seuls 30 % environ des jeunes arrivent au bac contre 65 % à peu près en France »².

En effet, en France, pour l'année 2004, 62 % est la proportion d'admis au bac (tous bacs confondus) pour une génération (source ministère de l'éducation nationale, août 2007).

Là encore, rappelons que ces résultats sont toujours donnés tous bacs confondus (bacs de séries générales, technologiques et professionnelles).

Une autre façon de présenter les choses consiste à fournir les taux de bacheliers uniquement pour les filières générales pour une génération. En France, ce taux pour l'année 2004 est de 32 % (source ministère de l'éducation nationale, août 2007). Il était de 18 % en 1974.³

Finalement, ces différents angles d'approche des résultats aux examens sont inhérents aux filtres des analystes.

Si le fer de lance de la France des années 80-90 était d'amener « 80 % d'une génération au niveau Bac »⁴, on peut montrer qu'effectivement cette démocratisation de masse a eu lieu puisque qu'on est passé d'un taux d'admis tous bacs confondus sur une génération de 26 % en 1980 à 62 % en 2004.

En Nouvelle-Calédonie, les responsables de l'enseignement ont pris le parti de montrer que même si des écarts importants existent en matière de réussite scolaire, le pays « connaît une amélioration régulière de ses résultats depuis quelques années » (SADNC, 2008). Lorsqu'on analyse de plus près les différentes publications sur le sujet, on a très rapidement le sentiment que les chiffres fournis masquent une partie de la réalité. On retient délibérément, trop souvent, le taux d'admis aux baccalauréats calculé à partir de ceux qui se sont présentés à l'examen, obtenant ainsi un taux proche de celui de la métropole. On retient rarement le taux de réussite dans une classe d'âge. On distingue rarement les différentes filières du bac. On fournit trop peu

² Les nouvelles calédoniennes, 08 décembre 2004.

³ On est en droit d'affirmer alors, comme le souligne l'hebdomadaire *l'express* (édition du 23 septembre 1999), qu'en 1999, « 61,4 % de la population salariée est « sans qualification » ou titulaire d'un diplôme « inférieur au bac » en France ».

⁴ slogan emblématique lancé par J.P. Chevènement, alors ministre de l'Education Nationale et formalisé dans la loi d'orientation sur l'éducation en 1989.

souvent les résultats par province, et jamais par communauté.

En revanche, lorsque l'analyse porte sur les échecs, les taux ne sont jamais fournis et très souvent le groupe social visé est indirectement nommé : « milieux économiquement faibles, souvent issus de la tradition océanienne et résidant en brousse ou dans les îles » (*Ibid*, p.26). De même, les analyses explicatives de ces échecs, se réfèrent la plupart du temps à un seul groupe social : « les populations mélanésiennes en particulier éprouvent des difficultés à se projeter dans l'avenir » (*Ibid*, p. 27).

On ne peut que constater qu'il est préférable, en Nouvelle-Calédonie, de valoriser la réussite, valorisation fondée sur l'idée que l'école est un outil incontournable d'intégration sociale. Et s'il est question d'échec scolaire, on stigmatise une partie de la population sans se donner la peine de chiffrer ses propres réussites. Parce que, si les taux d'échecs pour une population donnée se révélaient être importants, il faudrait se demander si cette école remplit bien sa fonction intégrative.

De la même façon, le travail d'analyse de E. Sourisseau (2006) concernant la réussite aux examens des élèves de la province Nord, effectué à partir des statistiques fournies par le vice rectorat, conclut que « dans tous les cas le devenir des élèves de la province, et de façon plus générale une compilation maîtrisée des statistiques provinciales, mériteraient un travail approfondi ».

Elle montre que les effectifs des élèves du secondaire de la province Nord ont été multipliés par 2 en 15 ans, ils sont passés de 2736 élèves en 1989 à 5372 en 2005, marquant ainsi les efforts accomplis en termes de capacité d'accueil dans les collèges et les lycées. Mais, dans le même temps, elle constate que le nombre de candidats qui se présentent au bac a diminué de près de 50 % entre 2000 et 2004. Ces différentes observations l'amènent à formuler 2 hypothèses :

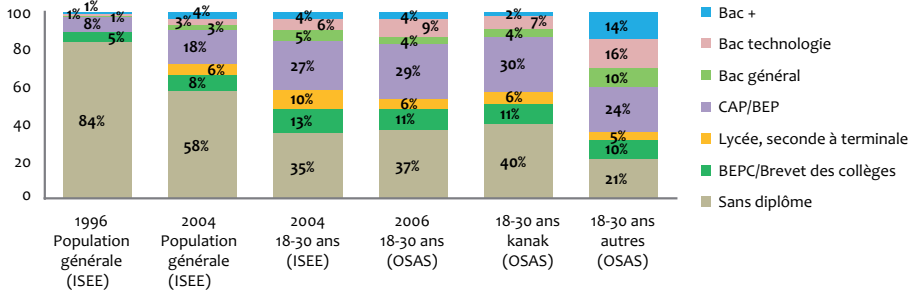
- « – soit ce constat est le résultat d'une augmentation du taux de sortie du système scolaire des élèves sans diplôme ;
- soit les élèves s'orientent vers d'autres filières non prises en compte dans les statistiques présentées ici, ou poursuivent leurs études en province sud par exemple ».

Nous avons pour notre part, traité des niveaux d'études, des parcours scolaires et de la scolarisation en internat, en prenant soin de fournir une analyse qui considère le taux de réussite pour une génération de la province Nord, selon les différentes filières du bac, et la communauté d'appartenance.

I – niveaux d'études des 18-30 ans de la province Nord en 2006

Nous présentons ici l'évolution du niveau d'études de la population de la province Nord (1996, 2004 ISEE) et les résultats aux examens selon la classe d'âge de 18-30 ans, la filière du baccalauréat (séries générales et séries technologiques et professionnelles confondues), le genre et la zone de résidence pour l'année 2006 :

Evolution des niveaux d'études entre 1996 et 2006 sur la population générale de la province nord et des 18-30 ans (source ISEE, OSAS-PN)



Nous observons que depuis 1996, en province Nord, il y a de moins en moins de non diplômés : on passe de 84 % à 58 % en 2004 sur la population générale. Les plus jeunes de la population (18-30 ans) sont davantage diplômés (source ISEE-NC).

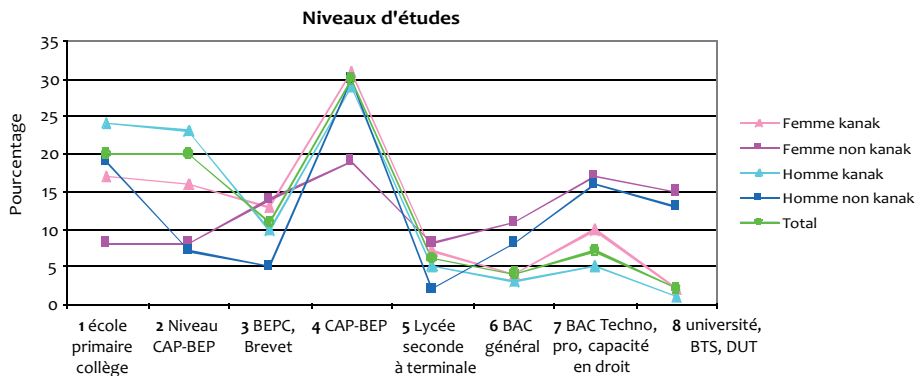
Selon le recensement 2004, les 18-30 ans résidents de la province Nord sont 35 % à être sans diplôme contre 58 % de la population générale, ils sont 27 % à avoir un CAP/BEP contre 18 %, 11 % à avoir obtenu un bac (toutes séries confondues) contre 6 % de la population générale.

Les données recueillies par l'OSAS-PN en 2006 auprès des 18-30 ans, sont semblables à celles obtenues au cours du recensement 2004 pour cette même classe d'âge.

Lorsqu'on compare la communauté d'appartenance, nous notons que les jeunes kanak sont deux fois plus nombreux que les non kanak à ne pas avoir de diplôme (40 % versus 21 %), ils ne sont que 4 % à avoir un bac général contre 10 %. Cette différence se retrouve pour les bacs technologiques et professionnels (7 % versus 16 %). D'autre part, ils ne sont que 2 % à avoir obtenu un diplôme supérieur au bac contre 14 % des non kanak.

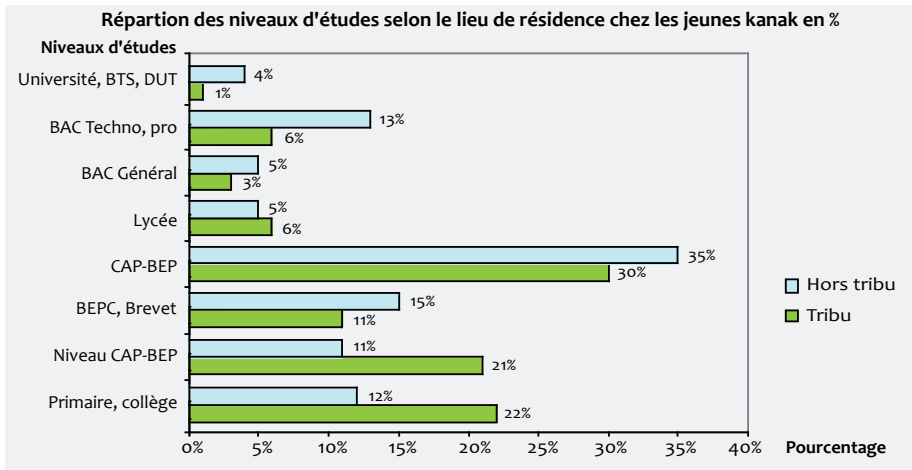
Notons qu'ils sont toutefois plus nombreux à avoir un CAP/BEP (30 % versus 24 %).

Répartition des niveaux d'études selon le genre et la communauté (N=1901, en %) :



Quelle que soit la communauté, les jeunes femmes sont plus diplômées que les jeunes hommes. Toutefois, les jeunes femmes et jeunes hommes kanak le sont moins que les autres.

Répartition des niveaux d'études selon la zone de résidence pour la communauté kanak (en %, n = 1636) :



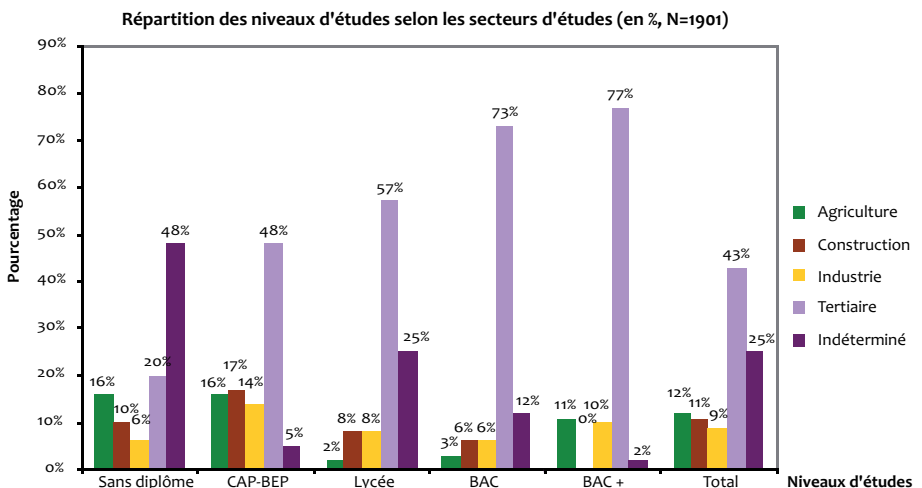
Notons que les jeunes kanak vivant au village sont davantage diplômés que ceux qui vivent en tribu.

II – Les niveaux d'études selon les secteurs d'études

¼ des jeunes ne savent pas dans quel secteur ils ont effectué leurs études.

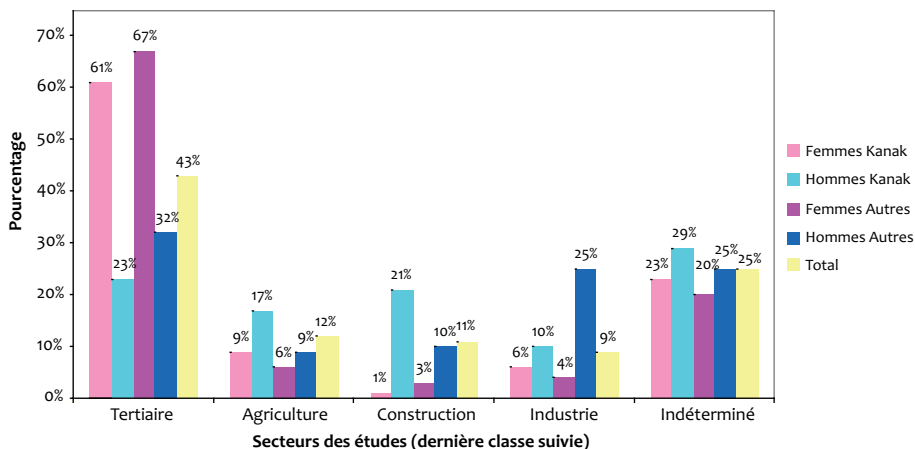
Le tableau ci-dessous nous indique qu'il s'agit des jeunes qui se sont arrêtés au niveau du primaire et du collège.

Le secteur tertiaire est le plus représenté (45% versus 9% et 12% pour les autres secteurs).



Le graphique ci-dessous montre une différence selon le genre : les femmes ont principalement fait leurs études dans le secteur tertiaire (65 %). Cela concerne l'artisanat, le commerce, le service aux personnes et aux entreprises, la santé et les actions sociales et l'éducation. Les hommes se répartissent davantage dans les différents secteurs.

Distribution des secteurs d'études selon le sexe et la communauté (N=1901)



Une différence s'observe entre les communautés concernant les hommes : on trouve les jeunes hommes kanak surtout dans les secteurs de la construction (21 % versus 9 %) et de l'agriculture (17 % versus 10 %) tandis que les jeunes hommes non kanak se forment plus dans le secteur de l'industrie (25 % versus 10 %).

Niveaux d'études (atteints) selon les secteurs d'études (dernière classe suivie) et la communauté (N= 1901) :

		SECTEURS D'ETUDES					
Niveau d'études atteint		Agriculture	Construction	Industrie	Tertiaire	Indéterminé	Total
Kanak	Sans diplôme	16 %	11 %	6 %	20 %	47 %	100 %
	CAP-BEP	17 %	18 %	12 %	47 %	6 %	100 %
	Lycée	3 %	9 %	9 %	55 %	24 %	100 %
	BAC	3 %	3 %	8 %	79 %	7 %	100 %
	BAC +	14 %	0 %	4 %	82 %	0 %	100 %
	Total	13 %	12 %	8 %	41 %	26 %	100 %
Non kanak	Sans diplôme	14 %	1 %	14 %	25 %	46 %	100 %
	CAP-BEP	8 %	7 %	31 %	51 %	3 %	100 %
	Lycée	0 %	7 %	0 %	71 %	22 %	100 %
	BAC	5 %	13 %	2 %	59 %	21 %	100 %
	BAC +	9 %	0 %	14 %	73 %	4 %	100 %
	Total	7 %	7 %	14 %	50 %	22 %	100 %
Total	Sans diplôme	16 %	10 %	6 %	20 %	48 %	100 %
	CAP-BEP	16 %	17 %	14 %	48 %	5 %	100 %
	Lycée	2 %	8 %	8 %	57 %	25 %	100 %
	BAC	3 %	6 %	6 %	73 %	12 %	100 %
	BAC +	11 %	0 %	10 %	77 %	2 %	100 %
	Total	12 %	11 %	9 %	43 %	25 %	100 %

Quelle que soit la communauté, les BAC+ concernent principalement le secteur tertiaire (77 %). Parmi l'ensemble des jeunes, nous n'avons aucun diplômé BAC+ dans la construction. Une variation est observée dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie : les jeunes kanak diplômés (BAC +) le sont davantage dans le secteur agricole (14 % contre 9 % chez les non kanak) et les jeunes non kanak diplômés le sont plus souvent dans l'industrie (14 % contre 4 % chez les kanak). Nous observons cette même variation pour les CAP-BEP.

Concernant le secteur de l'industrie, et plus précisément la mine, 2,5 % des jeunes se sont formés dans ce secteur (n= 47/1901). Parmi ces jeunes diplômés nous avons sept DEUST, quatre BTS, trois BAC PRO, vingt sept BEP et six CAP en 2006.

III – Choix de l'orientation scolaire et arrêt de la scolarité

III.1 – L'orientation scolaire

D'une façon générale, l'orientation scolaire correspond d'abord à un choix personnel (74 %), plus marqué chez les jeunes femmes (78 % contre 70 %).

Pour 9 %, l'orientation scolaire a été décidée par le corps enseignant (10 % chez les hommes contre 8 % chez les femmes). Il s'agit essentiellement des jeunes sans diplôme.

Pour 8 % le choix a été fait par la famille.

9 % des jeunes ne savent pas qui a fait le choix de leur orientation (12 % des jeunes hommes contre 5 % des jeunes femmes). Une proportion plus élevée est à noter chez les jeunes hommes kanak sans diplôme vivant en tribu.

III.2 – Âge à l'arrêt des études

Sur l'ensemble de la population, quels que soient le genre et la communauté, l'âge moyen à l'arrêt des études est de 18.7 ans (En France en 2003, il était de 21,5 ans, source INSEE). L'âge minimum est de 11 ans et le maximum de 29 ans. Si l'âge moyen ne varie pas selon le genre et la communauté, les jeunes kanak sont moins nombreux à poursuivre leurs études au-delà de 23 ans (7 % contre 14 % des non kanak).

De même, ils sont 10 % à avoir arrêté leurs études avant l'âge de 16 ans (n= 128) contre 6 % des non kanak (n= 17).

Profil des jeunes kanak qui ont arrêté leurs études avant l'âge de 16 ans (n= 128) :

- 66 % sont des jeunes hommes.
- 41 % ont entre 18-22 ans (27 % entre 23 et 26 ans, 32 % entre 27 et 30 ans).
- 91 % sont sans diplôme, 9 % ont un CAP/BEP.
- 89 % vivent en tribu

les raisons invoquées de l'arrêt des études avant 16 ans, chez les jeunes hommes sont d'abord pour :

- 45 % parce qu'ils ont été renvoyés, ont échoué aux examens, ont été réorientés, ont été

démotivés pour aller à l'école ou encore parce qu'il manquait de place dans la filière demandée ou à l'internat.

Puis pour ¼ d'entre eux, elles sont d'ordre financier dont 75 % sont liées à un arrêt de la bourse et 25 % au soutien familial (participation à l'économie domestique).

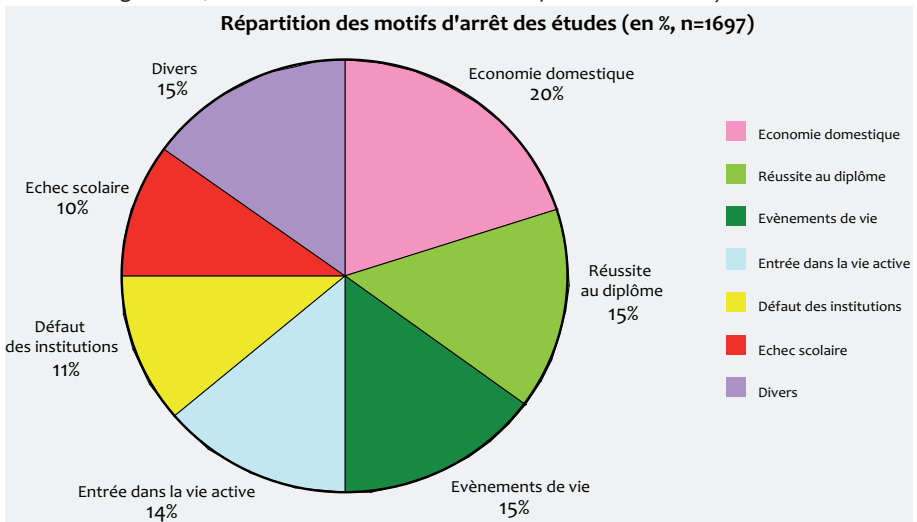
- 20 % ont arrêté leur scolarité pour entrer dans la vie active.
- 6 % à cause d'un événement de vie.
- 4 % ont réussi leur diplôme.

Chez les jeunes femmes kanak il s'agit essentiellement de la venue d'un enfant.

Ils sont 59 % à déclarer avoir travaillé en 2005. Ils se répartissent ainsi : 25 % ont été ouvriers, 14 % employés, 11 % ont effectué des petits contrats, 6 % ont été agriculteurs et 3 % ont exercé une profession intermédiaire.

III.3 – Les motifs d'arrêt des études

De manière générale, les motifs d'arrêt des études se répartissent de la façon suivante :



***Divers** : renvoyés (4%), démotivation, pas inscrit, ne veut plus aller à l'école... (4%), éloignement et ses contraintes (2%), réorientation (2%), non réponse (2%), faire un break (1%).

***Economie domestique** : soutien familial, aider ses parents, problèmes financiers, arrêt de la bourse...

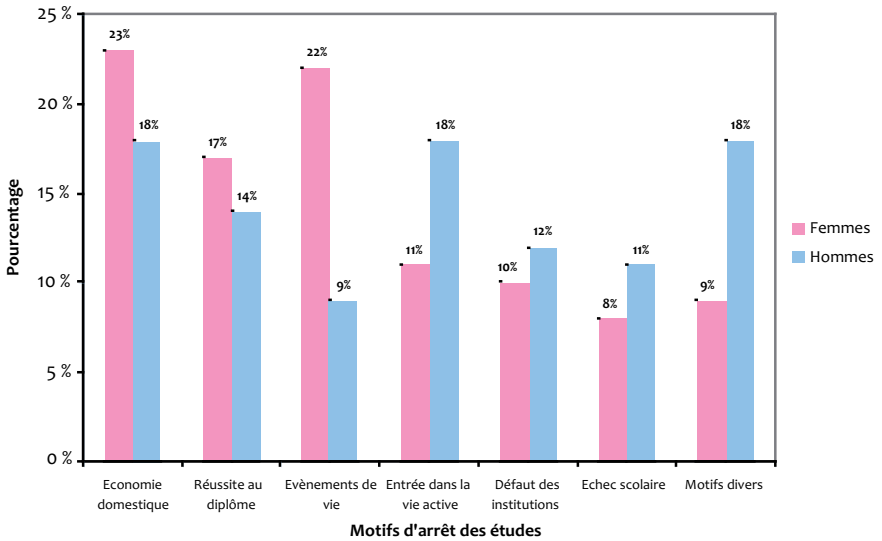
***Défaut ou défaillance des institutions** : manque de place dans la filière, refus de dossier (8%), manque de place dans les internats (2%), pas la filière souhaitée au pays ni de suite possible au pays, ambiance défavorable, « événements » ou guerre civile.

***Evènements de vie** : grossesse ou enfant (7%), problème de santé (2%), déménagement, incarcéré, appelé par le clan (2%), problème familial ou personnel (2%), décès d'un proche (1%), rencontre du conjoint accident, boucan (1%).

Les jeunes femmes arrêtent leurs études davantage pour participer à l'économie domestique (23 % contre 18 %) ou à cause d'un évènement de vie (14 % : il s'agit principalement de la venue

d'un enfant (n=114 femmes)), tandis que les jeunes hommes évoquent plus souvent l'entrée dans la vie active (18 % contre 11 %), l'échec scolaire (11 % contre 8 %) et des raisons diverses comme renvoyé (7 % contre 1 %).

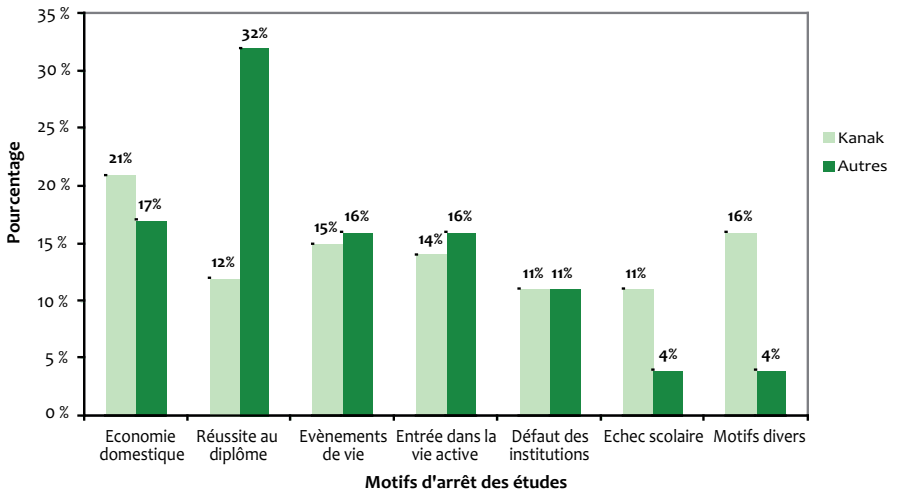
Répartition des motifs d'arrêt des études selon le sexe (en %, n=1697)



Selon la communauté (en %, n=1697) :

Les jeunes kanak arrêtent leurs études davantage pour participer à l'économie domestique (21 % contre 17 %), pour raison d'échec scolaire (11 % contre 4 %) et pour des raisons diverses (16 % versus 4 %) comme renvoyé (5 % contre 1 %). Les jeunes non kanak donnent comme premier motif la réussite au diplôme (32 % contre 12 %).

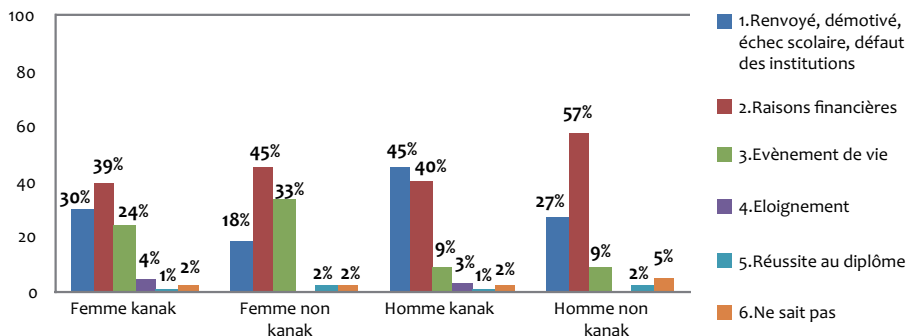
Répartition des motifs d'arrêt des études selon la communauté (en %, n=1697)



Motifs d'arrêt des études chez les sans diplôme selon le genre et la communauté :

Le graphique ci-dessous indique que le premier motif d'arrêt des études chez les sans diplôme est financier (41%). Il correspond à la participation à l'économie domestique et à l'entrée dans la vie active, faute, pour 60 % d'entre eux d'un arrêt de la bourse scolaire.

Motifs d'arrêt des études chez ceux qui n'ont pas de diplôme selon le genre en % (n = 831).



Notons que, pour presque de la moitié des jeunes hommes kanak le premier motif correspond à un problème avec l'institution scolaire (45%). Il est le deuxième évoqué chez les jeunes femmes kanak. Les jeunes femmes sont plus nombreuses à citer les événements de vie (il s'agit principalement de la venue d'un enfant).

IV – L'internat : temps passé et vécu

Si les jeunes n'ont plus à aller à Nouméa pour être scolarisés au collège ou en lycée, nombreux sont ceux qui, encore aujourd'hui, compte tenu des réalités conjoncturelles voire structurelles (enclavement et éloignement des tribus, population faible : 45 000 habitants), partent en internat pour poursuivre leur scolarité au collège, en lycée professionnel ou dans les lycées de filières générales. Qu'en est-il en 2006 de cette réalité ?

IV.1 – Temps passé

82 % des jeunes de la province Nord ont été internes au cours de leur scolarité (soit 1569 jeunes sur 1901), 84 % des kanak contre 68 % des non kanak. Aucune différence de genre et de niveaux d'études n'est constatée. La zone de résidence pour les jeunes kanak n'a pas d'incidence.

Quelle que soit la communauté, les plus jeunes (18-22 ans) sont sensiblement plus nombreux à avoir été internes (86 % des 18-22 ans versus 80 % des 27-30 ans).

- 14 % l'ont été avant l'âge de 11 ans (école primaire).
- 70 % ont commencé à être internes entre l'âge de 11 et 16 ans (les années collège).
- 16 % l'ont été à partir de 17 ans (années lycée).
- 75 % l'ont été pour une durée entre 2 ans et 7 ans.
- 13 % l'ont été entre 8 et 10 ans (25 % des Bac + contre 7 % des sans diplôme).
- 3 % l'ont été sur une période de plus de 11 ans.

La majorité des jeunes (70 %) de la province Nord ont été internes à partir de 11 ans pour une durée entre 2 ans et 7 ans (75 %), correspondant aux années colléges puis lycée.

■ IV.2 – Vécu

68 % des souvenirs de l'internat sont agréables contre 32 % désagréables, quel que soit le genre. Les jeunes kanak ont davantage de souvenirs à coloration négative (33 % versus 27 %).

■ IV.2.a – Les souvenirs agréables (68 %)

Le souvenir de l'internat le plus souvent évoqué (34 %) renvoie aux rencontres, aux relations d'amitié qui se sont nouées et qui ont permis une ouverture sur l'extérieur.

Pour 16 % des souvenirs, l'internat correspond à un moment d'apprentissage de l'autonomie, des règles et d'entraide. Cette expérience est aussi, en même proportion, un temps où des activités de loisirs sont proposées. 9 % des souvenirs portent sur le fait d'avoir été bien accompagné et soutenu scolairement. La bonne ambiance et les « bêtises » sont évoquées en même proportion (7 %). Enfin, 5 % des souvenirs d'internat sont exprimés uniquement en terme de « bons souvenirs », 4 % relatent un éloignement familial nécessaire pour « changer d'air » et 2 % le fait d'y manger bien et d'y bien dormir.

■ IV.2.b – Les souvenirs désagréables (32 %)

30 % des souvenirs d'internat expriment le sentiment d'avoir vécu trop d'injonctions (trop d'interdictions, trop de sévérité des surveillants, trop de rigueur).

22 % relatent la difficulté de quitter sa famille.

20 % renvoient à des mauvais traitements (11 % des violences psychologiques ou verbales, 9 % une mauvaise alimentation).

13 % évoquent un sentiment d'emprisonnement, de cauchemar ou de calvaire.

11 % des souvenirs font état des conflits entre ethnies, des disputes et des vols.

Enfin, 2 % expriment juste des souvenirs « mauvais » sans plus de précision et dans la même proportion un manque d'encadrement scolaire.

■ IV.3 – Reproduction intergénérationnelle

A la question « si vous aviez le choix, mettriez-vous votre enfant en internat ? », 55 % des jeunes répondent « oui », davantage les jeunes hommes (60 % versus 50 %) et davantage les jeunes kanak (59 % versus 35 %).

Ces proportions moyennes ne sont pas les mêmes selon le fait d'avoir été interne ou pas.

En effet, 59 % des jeunes qui ont été internes durant leur scolarité le souhaitent pour leur enfant.

De la même manière, ceux qui ont effectué leur scolarité en externat, souhaitent ne pas mettre leur enfant en internat (57 %). Ces deux variables sont fortement liées entre elles.

Toutefois ces résultats sont à nuancer.

Lorsqu'ils ont été internes, les jeunes kanak souhaitent majoritairement mettre leur enfant en internat (61% contre 36% qui ne le souhaitent pas). Mais les jeunes non kanak internes sont plus mitigés, voire préfèrent, s'ils ont le choix, ne pas les y mettre (53% ne le souhaitent pas contre 45%). Soulignons que ces derniers, lorsqu'ils ont été externes au cours de leur scolarité, souhaitent massivement ne pas mettre leur enfant en internat (80% versus 16%). Les jeunes kanak externes, quant à eux sont plus partagés (48% le souhaitent et 46% non).

— Synthèse

Le SADNC (2008) indique qu'à la sortie du système scolaire, une réduction des écarts avec la métropole est observée. Il y est précisé que « pour ce qui concerne le BAC, le nombre de bacheliers a été multiplié par 3 en 20 ans et par 5 en 25 ans. Les résultats sont stables autour de 70% depuis 6 ans (un peu plus de 10 points de moins qu'en métropole), stabilité qui peut être considérée comme un gage de qualité du système » (p.29). Indiquons que ce taux d'admis aux baccalauréats est calculé à partir de ceux qui se sont présentés à l'examen.

Nos résultats révèlent, qu'il paraît difficile d'exprimer une réelle satisfaction concernant la réussite aux examens lorsqu'on prend soin de fournir une analyse plus fine qui considère le taux de réussite pour une génération selon les différentes filières du bac, la province Nord et la communauté d'appartenance.

Ainsi, on observe que pour la classe d'âge des 18-30 ans, les jeunes kanak sont deux fois moins nombreux à avoir un diplôme que les non kanak (40% versus 21%), ils ne sont que 4% à avoir un bac général contre 10% (rappelons qu'en France, pour l'année 2007, ils sont 32%). Cette différence se retrouve pour les bacs technologiques et professionnels (7% versus 16%). D'autre part, ils ne sont que 2% à avoir obtenu un diplôme supérieur au bac contre 14% des non kanak.

Se centrer sur le maillage des infrastructures scolaires du pays, affirmer que le « taux de scolarisation est optimal notamment jusqu'au collège et est parfaitement comparable à celui de la métropole » (SADNC, p. 21)⁵ ne permet apparemment pas de préjuger de la réussite scolaire. On observe ainsi, que la diffusion considérable de l'enseignement n'a pas exercé l'effet escompté sur l'égalité des chances. En effet, si l'âge moyen à l'arrêt des études tend à s'élever, il est davantage la conséquence du taux de redoublement élevé que de la réussite aux examens, compte tenu du faible taux de réussite aux bacs en province Nord et du nombre important de jeunes sans diplôme.

Par ailleurs, l'internat lui-même ne permet pas de pronostiquer la réussite scolaire au regard des données relevées par l'enquête, sauf, à considérer que la réussite scolaire en milieu kanak se traduise par l'obtention d'un CAP/BEP (84% des jeunes kanak du Nord ont été internes, seu-

5 Notons que déjà en 1885 on se satisfaisait de ce maillage. Le rendement scolaire mesurant l'état d'instruction de la population (résultats aux examens, taux d'alphabétisation) n'était jamais fourni de même qu'il n'était jamais rapporté de considérations pédagogiques. Les rapports se contentaient d'indiquer le nombre d'élèves scolarisés, l'état d'entretien des bâtiments d'école, l'assiduité et l'hygiène corporelle du moniteur et des élèves, le nombre de journées de prestations consacrées par tribu aux travaux de réfection (Salauin, p. 53, 2005)

lement 4 % ont obtenu un bac général, 30 % sont titulaires d'un CAP/BEP et 40 % restent sans diplôme).

Les inégalités d'accès à l'instruction sont toujours bien présentes. Merle (2002)⁶, parle d'« une démocratisation en trompe l'œil » parce que « l'accroissement général de la durée de la scolarité a remplacé la demande légitime d'une plus grande égalité des chances et a creusé davantage le fossé entre les usagers avertis du système scolaire et les autres ». Pour cette auteure ce constat est doublement inquiétant : d'une part « le coût global de l'éducation s'est accru sans répondre véritablement aux attentes d'égalité placées en elle » ; d'autre part « le ressentiment scolaire s'est développé auprès des élèves en difficulté sans autre perspective qu'une contestation du sens et des missions de l'école » (*Ibid*, 2002).

En province Nord, si les motifs d'arrêt des études des jeunes sans diplôme (n=831) sont d'abord financiers, chez les jeunes hommes kanak il correspond à un problème avec l'institution scolaire. Ces problèmes évoqués renvoient à une certaine forme de contestation du système scolaire.

Le temps de l'école indigène (Salaün, 2005) est révolu, il ne s'agit pas plus « de dompter les brutes, (lesquels sont) susceptibles d'éducation et de progrès »⁷ (discours tenu par un élu calédonien en 1899 au cours d'un conseil général) que d'entretenir une certaine myopie à l'égard de l'échec scolaire kanak dans les analyses contemporaines sur cette question. Il est aujourd'hui nécessaire d'introduire dans nos démonstrations l'historicité de cet échec parce que « l'état du système éducatif contemporain est certes la conséquence de l'histoire d'une institution coloniale particulière, l'école indigène, mais ses dysfonctionnements sont dans le même temps intimement liés aux rapports qui se sont noués entre les communautés à un niveau beaucoup plus global : la politique scolaire n'est qu'un élément de la politique indigène, qui n'est elle-même qu'un élément de la politique de colonisation et, partant, du type de société qu'elle produit » (Salaün, p.23, 2005).

On ne saurait mieux conclure que Marie Salaün.

6 Merle, 2002 *la démocratisation de l'enseignement*, collection La découverte.

7 Procès verbal du Conseil général, 24 août 1894, p.33 (cité dans Salaün, p.44, 2005).

Annexes

Niveau d'études atteint selon le sexe par communauté des 18-30 ans résidents de la province nord (en %, N= 1901, enquête OSAS-PN, 2006)

	Kanak		Non kanak	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ecole primaire ; collège ; CEP-CFG	17 %	24 %	8 %	19 %
Niveau CAP-BEP	16 %	23 %	8 %	7 %
BEPC, Brevet	13 %	10 %	14 %	5 %
CAP-BEP	31 %	29 %	19 %	30 %
Lycée seconde à terminale	7 %	5 %	8 %	2 %
BAC général	4 %	3 %	11 %	8 %
BAC Techno, pro, capacité en droit	10 %	5 %	17 %	16 %
Université, BTS, DUT	2 %	1 %	15 %	13 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Chapitre 5

Diversités et inégalités des situations économiques des 18-30 ans résidents de la province nord en 2005*

* Chapitre réalisé par Pascale Cottereau-Reiss et Samuel Gorohouna. Sont remerciés J.M. Sourisseau, S. Grochain, N. Kuntzmann, J.C. Gambey et J. Frappier pour leurs analyses et remarques.

Dans ce chapitre, on analyse les situations socio-économiques des 18-30 ans de la province Nord. Les résultats présentés rendent compte à la fois de la situation actuelle des jeunes telle que définie selon les nomenclatures françaises (situation d'activité, catégories socio-professionnelles, contrat de travail) complétées des activités, sources de revenus non déclarés et des activités non marchandes. L'étude exploratoire de l'OSAS-PN (2003) sur ce thème a montré que d'autres activités, jamais reconnues par les statistiques officielles habituelles, existent et qu'elles occupent une place importante en province nord. Aussi, il est nécessaire de pouvoir en rendre compte et de les mesurer.

De plus, ce choix permet de mettre en évidence d'autres lieux potentiels d'ancrage des identités (Schehr, 2004), sources d'expériences sociales, lieux d'épanouissement, de liens et d'apprentissage ; autant d'occasions de s'exercer, d'innover.

Dans cette perspective, étudier la situation économique des jeunes en province nord consiste à considérer les réalités socio-économiques (fortement touchés par le chômage avec 43,2 % d'entre eux, en 2004, contre 28,4 % pour l'ensemble de la population provinciale (source ISEE), des niveaux scolaires qui restent encore très bas (seulement 5 % ont un BAC général et 4 % un BAC+, source ISEE), le mode d'organisation de la société kanak selon laquelle les jeunes participent activement aux « obligations culturelles » (Robinson & Williams, 2001), et l'existence d'une économie sociale parallèle, très présente, source financière indirecte et d'appoint (marchés communaux ou en tribu, étals de bord de route, IAC, 2008).

De cette façon, trois modes d'activité ont été retenus dans cette étude, parce qu'ils sont constitutifs des activités des jeunes de la province nord : les activités salariales, les activités rémunératrices non déclarées, en tant que source financière indirecte et les activités non marchandes qui participent à la cohésion de la communauté et de la collectivité.

Il s'agira de rendre compte de la place occupée par les jeunes dans ces activités, sachant que cette population est particulière dans la mesure où elle est jeune et qu'elle commence seulement à s'insérer dans le monde du travail.

On se pose alors plusieurs questions : comment les 18-30 ans de la province Nord envisagent-ils le monde du travail ? Quels métiers exercent-ils ? Combien perçoivent-ils en moyenne ? Par ailleurs, existe-t-il des inégalités de revenus ? Si oui, à quels niveaux se situent-elles ? Comment s'intègre l'activité salariale en tribu ?

On se propose également, d'étudier les activités marchandes ou non en dehors du marché de l'emploi. Comment les jeunes qui s'en sortent le moins sur le marché de l'emploi se débrouillent pour avoir d'autres sources de revenus ?

Nous avons pris soin de distinguer ces activités selon le genre, l'âge, le niveau d'études, la communauté d'appartenance, et la zone de résidence.

On rappelle que les résultats de cette enquête réalisée en 2006 rendent compte des situations économiques de 2005. On peut supposer que l'essor du développement économique de la province Nord avec la construction de l'usine du Nord change la donne. De nombreux jeunes de la côte Ouest comme de la côte est sont attirés par ce grand chantier. Toutefois, la grande majorité des emplois proposés sur le site de Vavouto sont des emplois sous contrats à durée déterminée. On peut penser que les tendances de 2005 seront les mêmes à la fin du chantier s'il n'y a pas d'actions de rechange. Dans tous les cas, nos analyses serviront de références aux

travaux ultérieurs concernant l'impact de ce grand projet sur l'emploi et les activités des jeunes et l'évolution des revenus salariaux.

Il apparaît important pour l'analyse des résultats de resituer le contexte dans lequel vit la population étudiée. En effet, l'histoire coloniale récente de la Nouvelle-Calédonie (prise de possession en 1853) est marquée par une forte ségrégation spatiale des kanak, organisée par l'administration de l'époque. La population kanak s'est retrouvée cantonnée administrativement dans des réserves. La colonisation a ainsi façonné une société duale (sans être nécessairement dichotomique). On retrouve chez les Maoris une trajectoire historique assez comparable, mais son évolution diffère. En effet, l'exode des Maoris vers les villes qui a commencé dans les années 1970, fait qu'aujourd'hui 80 % d'entre eux sont urbains, alors que les kanak en province Nord sont à plus de 80 % résidents en tribu. Ainsi, cette dualité persistante en Nouvelle-Calédonie engendre des évolutions culturelles, sociales et économiques très distinctes entre la population kanak et la population arrivée par vagues de migration successives (religieuse, économique, politique) ou encore entre une personne qui grandit et vit en tribu et une autre qui grandit et vit au village. L'analyse des résultats s'attachera à repérer cette dualité, et quand elle existe, à en repérer les formes.

Outre le contexte socio-historique, l'analyse des résultats nécessite aussi un éclairage théorique. On peut penser que certains individus avec les mêmes caractéristiques, s'intègrent mieux que d'autres dans le monde du travail du fait de leurs relations sociales. Pour expliquer ces différences, on propose de faire appel à la notion de *capital social*. On adopte la définition de Pierre Bourdieu¹ pour qui le *capital social* est composé de l'ensemble des relations sociales et des réseaux de connaissances possédés par un individu ou un groupe qu'il peut mobiliser pour un bénéfice quelconque. Cette notion heuristique introduit une autre façon d'aborder les différences observées, complémentaires de l'approche socio-historique.

On analysera dans une première partie, la façon dont les jeunes envisagent l'emploi (1). Puis dans une deuxième partie, on étudiera la diversité des situations économiques sur le marché de l'emploi (2). Enfin, on décrira les nombreuses activités marchandes et non marchandes en dehors du marché de l'emploi (3) avant de conclure par les principaux enseignements et recommandations (4).

I – La conception de l'emploi chez les jeunes

Alors que beaucoup d'idées reçues sont véhiculées sur la conception de l'emploi chez les jeunes, l'enquête OSAS-PN montre que tous les jeunes considèrent qu'avoir un travail c'est important (1.1). C'est d'ailleurs la première chose à laquelle ils font référence quand ils se projettent dans l'avenir. On décrit donc ce qui les motive ou les freine dans la recherche d'un emploi (1.2). On se demande aussi quels sont les métiers qu'ils souhaitent exercer (1.3). Enfin, on se pose la question des leviers d'accès à l'emploi (1.4) : comment trouvent-ils leur travail ?

¹ Selon Pierre Bourdieu, (Actes de la recherche en science sociales, 1980, Volume 31, Numéro 1, p.1-3) « Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'*appartenance à un groupe*, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des *liaisons permanentes et utiles* » (les termes en italiques sont ceux de l'auteur).

■ I.1 – L'importance du travail chez les jeunes

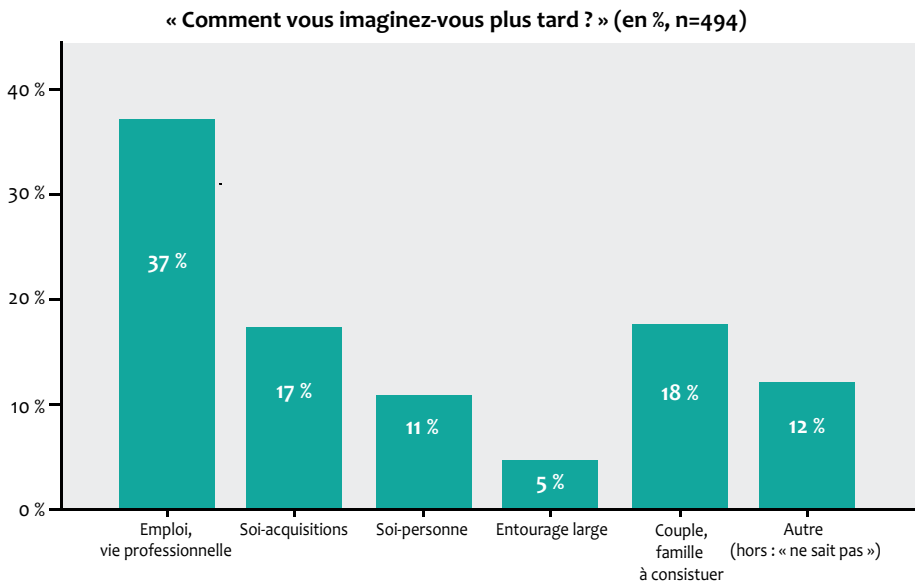
96 % des jeunes déclarent qu'il est important d'avoir un travail au sens d'emploi rémunéré quels que soient le genre, l'âge ou la communauté.

Quand, dans un tout autre registre, on demande aux jeunes, « là, maintenant, tout de suite, quels projets aimeriez-vous voir se réaliser ? », 75 % d'entre eux citent des projets personnels dont pour 41 % un projet professionnel (avoir un emploi), 19 % l'acquisition d'un bien matériel et 4 % la réussite de leurs études.

Autrement dit, la majorité des projets que les jeunes aimeraient voir réaliser sont des projets personnels indissociables d'une entrée d'argent (emploi, biens matériels, études).

Concernant leurs projets d'avenir², près de 40 % se voient avec une profession (en nombre d'occurrence).

Figure 1 : Comment vous imaginez-vous plus tard ?



Concernant ce qu'ils souhaitent pour leurs enfants qu'ils n'ont pas eux-mêmes reçus³, ils citent par ordre d'importance la poursuite des études et l'obtention d'un diplôme (24 %) ou encore de subvenir à leurs besoins et de leur fournir un confort matériel (17 %), ou qu'ils aient un emploi (8 %).

2 « Comment vous imaginez vous plus tard ? ».

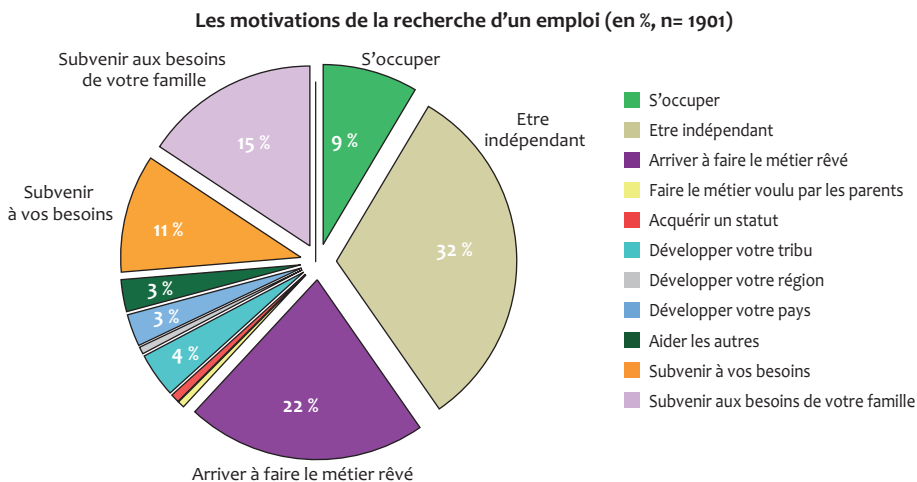
3 « Que souhaitez-vous pour votre enfant que vous n'avez pas reçu ? ».

I.2 – Motivations et freins à la recherche d'un emploi

I.2.a – Les motivations dans la recherche d'un emploi : le travail rémunéré est d'abord synonyme d'indépendance

On demande aux jeunes ce qui les motive dans la recherche d'un emploi. On présente ci-dessous leurs différentes réponses.

Figure 2 : Motivations à la recherche d'un emploi



La motivation première dans la recherche d'un emploi est d'« être indépendant » (32 %) puis de faire le métier rêvé (22 %), de subvenir aux besoins de la famille (15 %) ou à ses propres besoins (11 %). Enfin, 9 % d'entre eux souhaitent exercer un métier pour « s'occuper »⁴.

I.2.b – Les freins ou motifs de découragement dans la recherche d'un emploi : les jeunes pointent le manque d'information et reconnaissent leur manque de diplôme

Il leur a été demandé ce qui les décourage ou les freine dans la recherche d'un emploi. On présente ci-dessous les résultats.

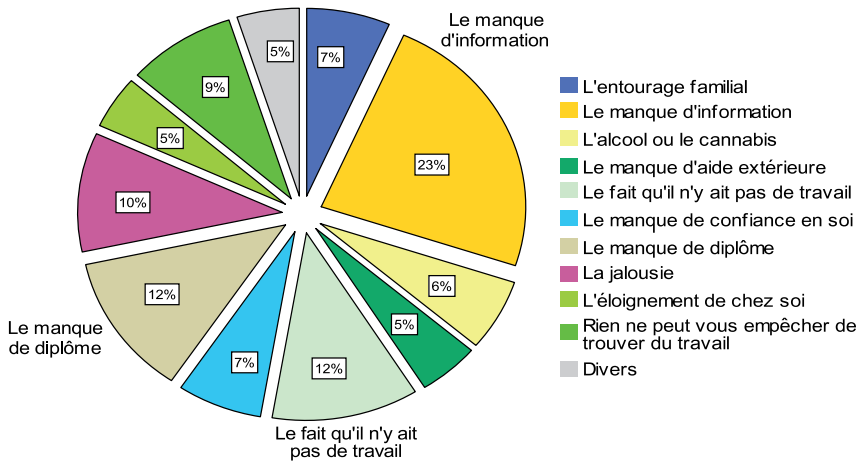
Figure 3 : Motifs de découragement dans la recherche d'un emploi

Le manque d'information est le premier motif cité comme frein à la recherche d'un emploi (23 %). Le manque de diplôme et le fait qu'il n'y ait pas de travail viennent en seconde position (chacun

4 Notons que « développer sa tribu » est un motif spécifique à la communauté kanak quel que soit le genre (11 % contre 1 %). Par ailleurs « développer son pays » est une motivation citée davantage par les jeunes hommes quelle que soit la communauté (7 % contre 4 %).

12 %), puis la jalousie (10 %), « rien ne peut empêcher de trouver un travail » (9 %), le manque de confiance en soi (7 %), l'entourage familial (7 %), le cannabis et l'alcool (6 %), le manque d'aides extérieures (5 %) et l'éloignement de chez soi (5 %).

Les motifs de découragements dans la recherche d'un emploi (en %, N=1901)



*Divers : pas de permis de conduire, le piston, l'employeur, le manque d'expérience professionnelle etc.

Selon la communauté, des différences sont observées. Si le principal motif de découragement (premier cité) pour les jeunes kanak est « le manque d'information » (26 % contre 13 %), pour les jeunes non kanak « rien ne peut les décourager » (23 % contre 6 %). Cet écart est encore plus marqué pour les Bac+ (51 % versus 14 %). D'autre part, le manque de confiance en soi, toujours pour les Bac+ est plus souvent cité chez les kanak (12 % versus 4 %). Il apparaît ainsi que chez les non kanak avoir un diplôme donne davantage d'assurance dans la recherche d'un emploi.

- « Le manque de diplôme » est exprimé surtout chez les jeunes sans diplôme et ceux qui ont un niveau lycée, quelle que soit la communauté.
- « Le fait qu'il n'y ait pas de travail » est cité plus souvent chez les jeunes non kanak (19 % contre 10 %) particulièrement chez les jeunes diplômés (CAP-BEP, BAC et BAC +).
- « La jalousie » est un motif de découragement spécifique à la communauté kanak (11 % contre 6 %). Plus le diplôme est élevé, moins ce motif est cité.
- « L'alcool et le cannabis » sont davantage cités par les jeunes kanak (7 % contre 4 %), surtout chez les jeunes kanak de niveau lycée (18 % contre 0 %).

I.2.c - Mobilité professionnelle sur l'autre côte et à l'étranger : les jeunes sont dans leur très grande majorité prêts à se déplacer pour trouver un emploi

Non seulement les jeunes considèrent que le travail est important, mais en plus ils sont prêts à se déplacer pour trouver un emploi, même si leur préférence est de travailler d'abord dans leur

commune. En effet, 79% des jeunes se disent prêts à travailler sur l'autre côte. Cette mobilité sur l'autre côte est plus marquée chez les plus jeunes : 83% des 18-22 ans contre 73% des 27-30 ans quels que soient la communauté, le genre ou le niveau d'études. Plus de 3/4 des jeunes de chaque commune sont prêts à travailler sur l'autre côte quelle que soit la communauté. Par ailleurs, 36% des jeunes accepteraient de travailler à l'étranger.

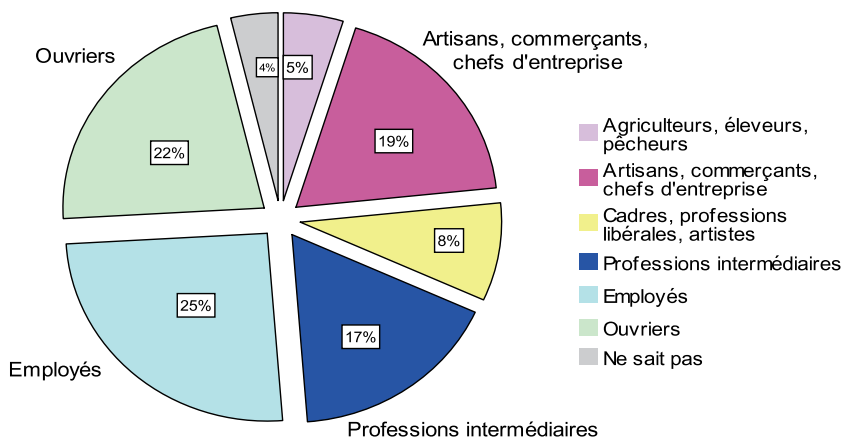
■ I.3 – Les emplois souhaités par les 18-30 ans

■ I.3.a – Des métiers réalistes pour soi

Si les jeunes sont prêts à se déplacer pour travailler, quel métier souhaitent-ils exercer ? Ci-dessous la répartition des métiers souhaités.

Figure 4 : Métier souhaités par CSP

Répartition des métiers souhaités par c.s.p. (premier cité) (en %, N=1901)



Dans l'ensemble la moitié des jeunes souhaite des métiers d'ouvriers et d'employés (50 % chez les jeunes kanak et 44 % chez les jeunes non kanak). Un tiers souhaite exercer une profession intermédiaire et un métier d'artisan. 8 % aimeraient être cadre (8 % des jeunes kanak et 15 % des jeunes non kanak) et 5 % agriculteurs. Seulement 4 % de l'ensemble des jeunes ne savent pas quel métier ils souhaiteraient faire.

Des différences s'observent selon le genre. Si les jeunes femmes préfèrent un métier d'employé et exercer une profession intermédiaire (68 % des jeunes femmes kanak et 70 % des non kanak), les jeunes hommes souhaitent davantage se réaliser dans des métiers d'ouvrier et d'artisan (65 %). Il s'agit dans tous les cas de métiers traditionnellement féminins ou masculins. En effet, les jeunes femmes aimeraient être employées comme assistante maternelle (10 %), secrétaire (9 %), employée de maison ou femme de service (8 %), aide à domicile (3 %), vendeuse

(3 %), serveuse (3 %). Elles souhaitent être institutrice (5 %), aide soignante ou auxiliaire de santé (5 %), infirmière (4 %), agent comptable (3 %).

Tandis que les jeunes hommes souhaitent être maçon, carreleur (15 %), conducteurs d'engins (10 %), soudeur (3 %) ou encore être artisan comme mécanicien, carrossier (11 %), électricien (9 %), menuisier (5 %), conducteur de transport (4 %).

Les jeunes hommes sont sensiblement plus attirés par les métiers agricoles (8 % versus 4 %). D'autre part, aucune différence notable de genre n'est à retenir en ce qui concerne les métiers de cadre (9 % pour les jeunes femmes versus 8 %).

Toutefois, lorsqu'on regarde le type de métiers, des distinctions selon le genre sont notables : les jeunes femmes souhaitent être professeur (4 % versus 2 %), tandis que les jeunes hommes s'imaginent davantage réaliser des métiers artistiques (caméraman, intervenant en musique etc.).

■ I.3.b – Des métiers ambitieux pour son enfant

La grande majorité des jeunes (62 %) laissent à leur enfant le choix de leur futur métier (58 % chez les jeunes hommes et 66 % chez les jeunes femmes). Parmi les 35 % qui formulent un choix pour leurs enfants, il est reporté sur le tableau suivant les premiers choix indiqués par les hommes et les femmes.

Tableau 1 : Métiers souhaités pour l'enfant

	Hommes	Femmes
Choix 1	Médecin 18,6 %	Instituteur 21,3 %
Choix 2	Professeur 13,9 %	Infirmière, S-F/puéricultrice 18,4 %
Choix 3	Secrétaire 11,7 %	Médecin : 12,1 %
Choix 4	Ingénieur 9,5 %	Ingénieur 8,7 %
Choix 5	Cadre administratif 9,5 %	Conducteur d'engin 8,1 %
Choix 6	Magistrat avocat 9,5 %	Electricien 7,4 %
Choix 7	Politique élu 8 %	Métier avec emploi assuré : 7,3 %

On observe que, si les jeunes, quelle que soit la communauté, souhaitent pour eux exercer un métier d'ouvrier ou d'employé, ils ont d'autres aspirations pour leur enfant.

En effet, il s'agit principalement de professions de cadres ou libérales et intermédiaires. Ces résultats tendent à montrer que lorsqu'il s'agit de soi, les jeunes fonctionnent selon le principe de réalité qui ne laisse aucune place à un idéal imaginé distinguant ainsi « métier souhaité » de « métier rêvé ».

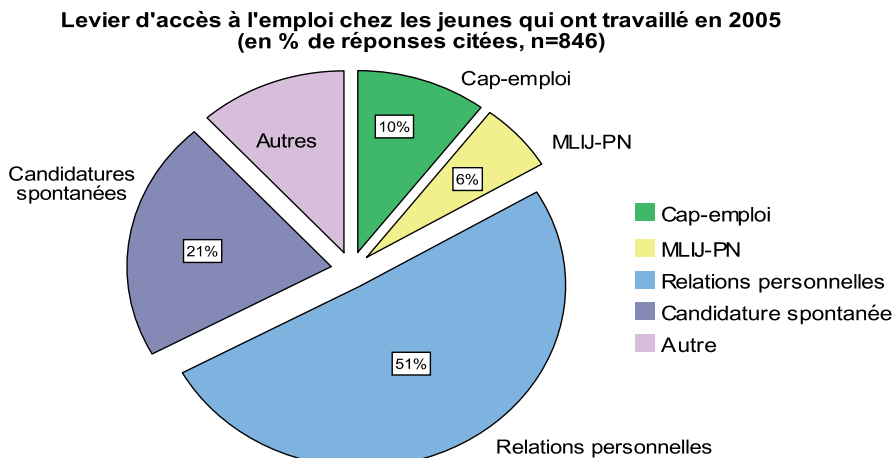
Leur choix d'une profession est inhérent à la conjoncture actuelle en 2006 (le manque d'emploi et leur faible niveau d'études). Tandis que pour leur enfant, ils s'autorisent à davantage d'ambition, et envisagent la possibilité d'une véritable ascension sociale.

I.4 – L'accès à l'emploi :

en majorité les jeunes usent de leur capital social pour trouver du travail

Il s'agit maintenant de voir quel type de levier est véritablement activé, dans la recherche d'un emploi, pour ceux qui ont déjà travaillé. Quand on demande aux jeunes de quelle façon ils ont trouvé leur emploi⁵, on remarque qu'ils usent majoritairement de leur capital social pour se faire une place sur le marché du travail.

Figure 5 : Comment avez-vous trouvé votre emploi ?



*Autres : réponse à une offre d'emploi, concours, on m'a contacté, agence intérim etc.

La moitié des jeunes ayant travaillé, a trouvé son emploi grâce à ses relations personnelles (51%). Les candidatures spontanées (21%) sont davantage utilisées par les non kanak lors de la recherche d'un emploi (30% versus 20%). Les jeunes kanak quant à eux, utilisent davantage les dispositifs provinciaux voire de proximité comme Cap-Emploi, la MLIJ-PN, l'APAI ou la Mairie (24% versus 10%). Par ailleurs, notons que les sans diplôme kanak sont 53% à avoir trouvé leur emploi par des relations personnelles contre 63% des non kanak.

Le capital social (composé des amis, collègues, familles, connaissances etc.) permet de montrer comment les réseaux personnels sont un capital qu'un individu détient et qu'il peut mobiliser, entre autres, dans la recherche d'un emploi. Si l'efficacité, l'efficience et la performance des réseaux se mesurent en informations détenues ou en opportunités saisies (Burt, 1992), un groupe social mieux connecté au monde du travail en tirera plus de bénéfices pour ses membres. Compte tenu de leur trajectoire historique respective, du contexte sociohistorique, on peut imaginer que la communauté non kanak bénéficiera de plus d'informations et d'opportunités sur le marché de l'emploi que la communauté kanak. Il s'agira de l'apprécier au regard des types de contrats, de revenus ou temps de travail à situation égale.

5 « Comment avez-vous trouvé votre emploi ? ».

■ Synthèse

Notre enquête révèle que, contrairement à certains préjugés véhiculés (SADNC-2008), les jeunes dans leur quasi-totalité (96 %) considèrent qu'avoir un emploi est important. Qu'ils soient interrogés sur leurs projets à court ou moyen terme, ils évoquent majoritairement en premier lieu l'accès à un emploi.

Avoir un emploi leur permettrait de devenir indépendants (32 %), de subvenir à leurs besoins familiaux ou personnels (27 %) et d'exercer le métier rêvé (22 %).

Mais l'accès à un emploi peut être parfois difficile, par manque d'information (23 %), par absence de diplôme (12 %) ou encore par le fait qu'il n'y ait pas d'emploi (12 %).

La plupart d'entre eux (79 %) se disent prêts à se déplacer sur l'autre côte pour trouver un emploi.

Si les jeunes, quelle que soit la communauté, souhaitent pour eux exercer un métier d'ouvrier (22 %) ou d'employé (25 %), ils ont d'autres ambitions pour leur enfant. En effet, il s'agit principalement de professions de cadres ou libérales et intermédiaires. Soulignons que, lorsqu'ils évoquent « ce qu'ils souhaitent pour leurs enfants qu'eux-mêmes n'ont pas reçu », il s'agit pour la moitié d'entre eux, d'avoir des revenus suffisants qui leur permettent d'assurer la scolarité de leurs enfants (qu'ils puissent poursuivre leurs études), ou pour leur fournir un confort matériel.

La moitié des jeunes (51 %) a trouvé un emploi grâce à son capital social (relations personnelles). 21 % d'entre eux l'ont trouvé par des candidatures spontanées.

Ces résultats rejoignent les études d'autres chercheurs. Par exemple, les travaux de S. Grochain (2008) déjouent les stéréotypes et préjugés qui existent à propos des jeunes kanak et du travail (manque de motivation, passifs, prédispositions culturelles, penser l'accès à l'emploi comme le seul lieu propice à des apprentissages et codes sociaux etc.). Dans son étude, cette auteure souligne que si les jeunes sont dans une démarche « passive » dans la recherche d'un emploi cela ne signifie pas qu'ils ne veulent pas travailler. Désabusés, ils « pointeront » lorsque des offres d'emploi seront réellement proposées. En attendant, ils vont mettre en œuvre toute une série de stratégies, qui leur permettront de supporter l'absence d'un emploi stable (permis, formation, microprojets économiques, activités agricoles, emplois temporaires), montrant, de cette façon, qu'ils ne sont pas réfractaires au travail. Ils mettent ainsi en place des projets dans le but de se positionner dans le monde professionnel.

II – Situation générale des jeunes sur le marché de l'emploi

On s'attache dans cette partie, à décrire la diversité des situations socio-économiques des jeunes face à l'emploi et à déterminer les sources des inégalités qu'on observe.

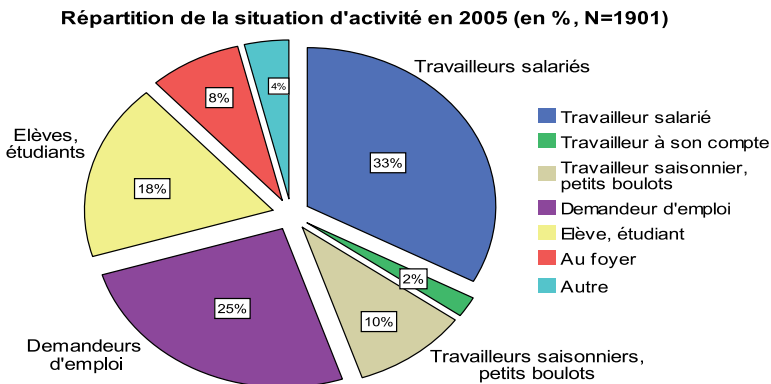
On présente dans un premier temps, la situation économique globale des 18-30 ans de la province Nord (2.1). Dans un second temps, on isole les facteurs qui déterminent les inégalités de revenus (2.2), pour enfin dégager des tendances de profils (2.3).

■ II.1 – Situation économique globale

■ II.1.a – Situation d'activité : la majorité des jeunes n'a pas d'emploi

Dans l'ensemble, 51 % des jeunes ont travaillé (n= 1030) en 2005. On présente ci-dessous la situation d'activité des jeunes.

Figure 6 : Répartition de la situation d'activité



Autres : Ce sont des jeunes qui ne se disent pas demandeurs d'emploi, qui ne se considèrent pas au foyer et qui ne travaillent pas. Ils sont dans notre analyse intégrés aux sans emploi.¹

Sur l'ensemble de la population étudiée, la majorité (51 %) n'a pas d'emploi : 25 % demandeurs d'emploi, 18 % étudiants, 8 % au foyer.

- 45 % ont une activité salariée (travailleurs salariés, travailleurs à leur compte et saisonniers).
- 33 % sont des travailleurs salariés, 25 % sont des demandeurs d'emploi et 18 % sont en formation (élèves ou étudiants), 10 % sont travailleurs saisonniers, 8 % se déclarent au foyer, 4 % se disent « autre » et enfin 2 % travaillent à leur compte.

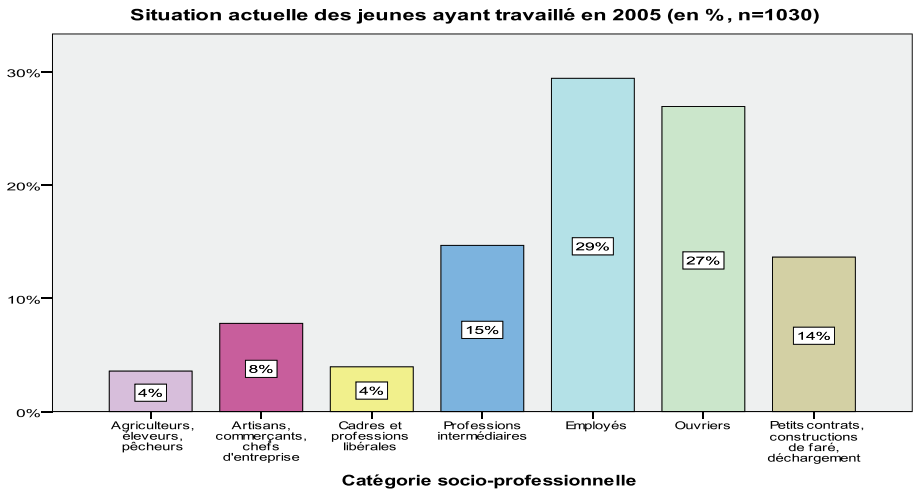
On peut s'interroger sur l'instabilité de l'emploi des jeunes non scolarisés. En effet, si on ajoute aux sans emploi (demandeurs d'emploi, au foyer, « autre »), ceux qui effectuent des petits contrats (en supposant qu'ils sont en situation plus précaire que les autres salariés), on constate que de façon générale, 47 % des jeunes sont dans une situation sans ressource financière régulière.

■ II.1.b – Catégorie socioprofessionnelle (CSP) : en majorité ils sont employés ou ouvriers

On retient uniquement la catégorie socioprofessionnelle pour les individus qui ont exercé un métier l'année précédant l'enquête (2005). Ci-dessous, la répartition des CSP du sous-échantillon considéré :

* Sonia Grochain (2008) : les 4 % de jeunes qui refusent délibérément de s'inscrire dans la nomenclature proposée concernant leur situation actuelle correspondant aux 5 % d'individus que l'on retrouve dans d'autres pays. Ce sont généralement des personnes qui ont fait le choix de se marginaliser. Aussi, lorsque le taux de chômage d'un pays est à 5 %, on considère qu'on est dans le plein emploi.

Figure 7 : Situation des jeunes ayant travaillé l'année précédente



La majorité des jeunes exerce une profession d'employé (29%) ou d'ouvrier (27%). Seuls 4% sont cadres. On note que 14% des individus font des petits contrats.

- Les jeunes sans diplôme, lorsqu'ils travaillent, sont essentiellement ouvriers (31%), employés (30%) ou effectuent des petits contrats (19%).
- Les CAP/BEP sont pour la plupart ouvriers (30%) ou employés (31%). Certains effectuent des petits contrats (12%) ou exercent des professions intermédiaires (12%) voire sont artisans (11%).
- Les BAC généraux exercent pour près de la moitié, une profession intermédiaire (48% : surveillant, instituteur, animateur, pompier, aide soignant, géomètre, éducateur spécialisé etc.) ou sont employés (24% : secrétaire, assistante maternelle, personnel de ménage, assistant administratif etc.).
- Les BAC technologiques sont majoritairement employés (41%) ou exercent une profession intermédiaire (32%).
- Les BAC+ exercent une profession intermédiaire (47%) ou sont cadres (34%).

On propose ici quelques éléments relatifs à la mobilité intergénérationnelle.

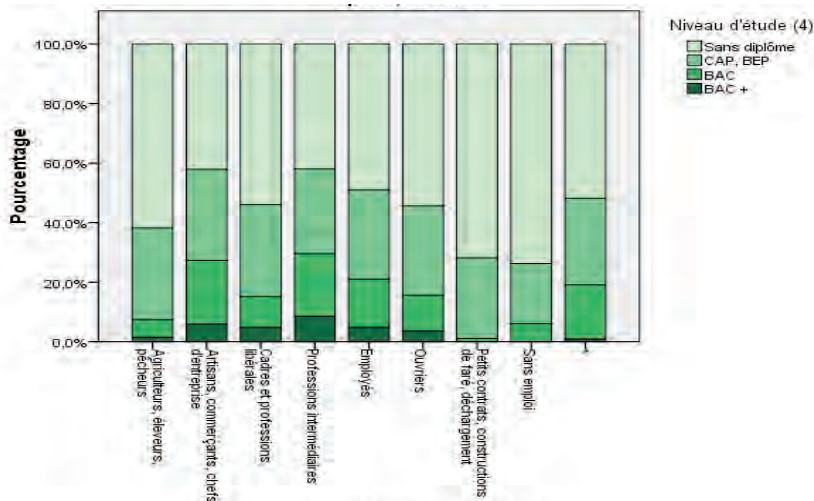
Les fils d'ouvriers occupent-ils en majorité des emplois d'ouvriers ou au contraire, deviennent-ils plus aisément des cadres ? Assisté-t-on à une ascension sociale ou au contraire, observe-t-on plus souvent une reproduction sociale ?

Pour répondre à cette question, nous nous intéressons à l'origine sociale des jeunes mesurée par la position sociale de leur père (les mères sont trop souvent sans emploi).

Pour ce qui concerne la position sociale actuelle, on ne tiendra pas compte de la CSP de l'individu mais de son niveau d'étude atteint. En effet, le niveau d'étude atteint par l'individu détermine sa CSP future et donc sa position sociale.

On compare ainsi le niveau d'études atteint par les individus en fonction de la CSP de leur père illustré par le graphique suivant :

Figure 8 : Répartition des niveaux d'études atteints des jeunes en fonction de la CSP du père, N=1901, en pourcentage.



Le graphique indique que quelle que soit la CSP du père, les sans diplôme apparaissent en plus grand nombre.

Cependant, les sans diplôme sont bien plus importants chez les enfants de père sans emploi (74 %), effectuant des petits contrats (72 %) ou agriculteur (62 %).

Dans toutes les catégories, les jeunes sont à peu près autant à avoir fait un CAP-BEP (entre 20 et 30 %).

Ce sont les jeunes dont le père est artisan, commerçant, chef d'entreprise ou de profession intermédiaire qui ont le plus souvent le Bac (21 % pour chacune de ces 2 CSP) ou qui ont fait des études supérieures (6 % et 8 % respectivement).

On observe donc ici, ce qui se vérifie ailleurs dans le monde, c'est-à-dire que les enfants issus des milieux les plus aisés sont ceux qui réussissent le mieux à l'école.

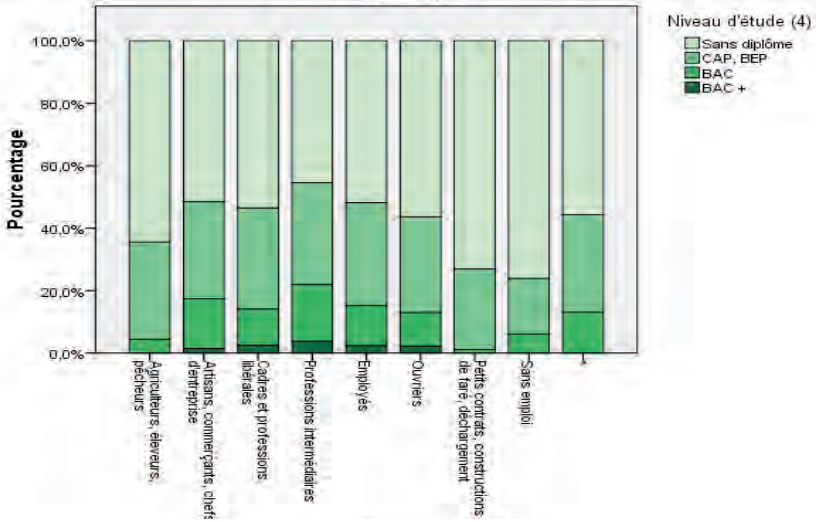
La tendance sera donc à une reproduction sociale.

On s'interroge dès lors sur les différences entre les communautés.

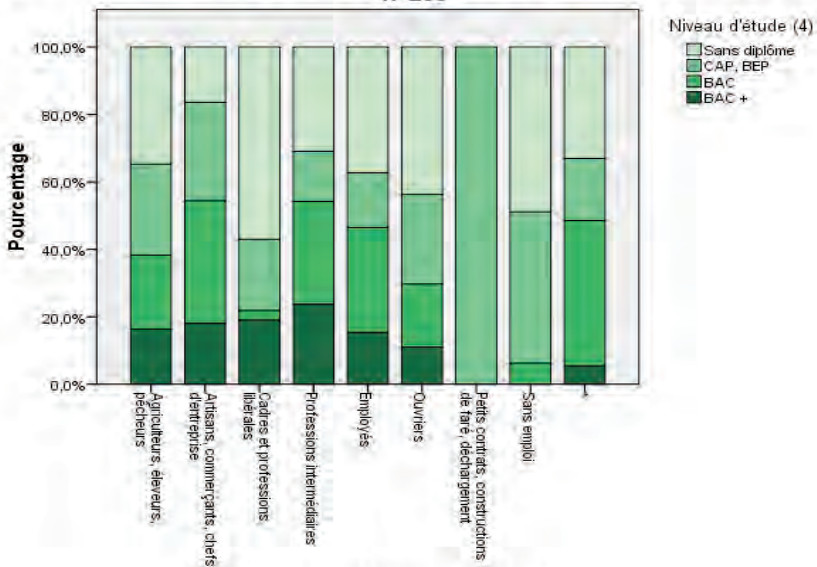
On présente ci-dessous les niveaux d'études atteints selon la CSP du père et selon la communauté.

Figure 9 : Répartition des niveaux d'études atteints selon la CSP du père, selon la communauté

Répartition des niveaux d'étude atteints selon la CSP du père des jeunes kanak, n=1636



Répartition des niveaux d'étude atteints selon la CSP du père des Non Kanak, n=265



Nota : Pour les non kanak, on ne tiendra pas compte des petits contrats par manque d'effectif (n=1). Les jeunes dont le père est cadre sont 7.

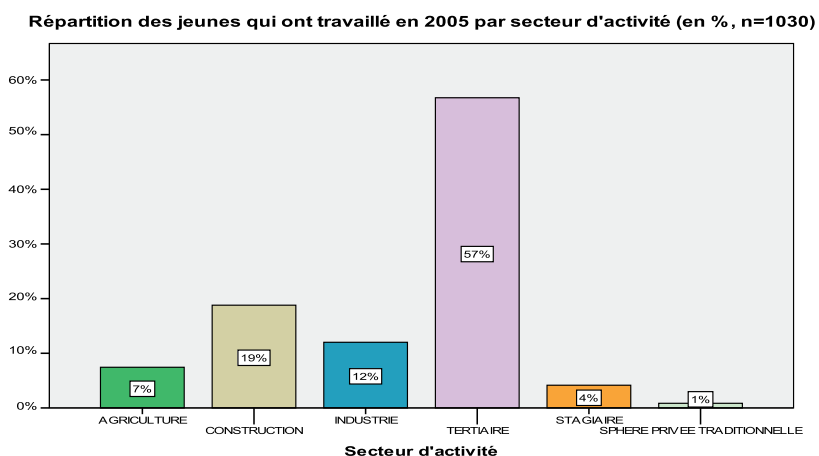
On observe une réelle différence de proportion des niveaux d'études atteints entre communauté. En effet, quelque soit la CSP, les jeunes non kanak atteignent les études supérieures en plus grande proportion que les kanak (14 % contre 2 %). Ainsi, si ce sont bien les enfants de pères exerçant une profession intermédiaire qui réussissent le mieux dans les études quelque soit la communauté, les jeunes non kanak sont 24 % à avoir un niveau Bac+ contre seulement 4 % pour les kanak. Ou encore, les jeunes non kanak dont le père est employé sont 15 % à avoir un niveau Bac+ contre à peine 2 % pour les jeunes kanak.

De façon générale, quelle que soit la CSP du père, les jeunes kanak sont moins nombreux à atteindre des niveaux d'études élevés.

■ II.2.1.c – Secteurs d'activités : la majorité exerce dans le tertiaire

On décrit ci-après, les secteurs dans lesquels les individus ont travaillé en 2005.

Figure 10 : Répartition par secteurs d'activité des jeunes ayant travaillé

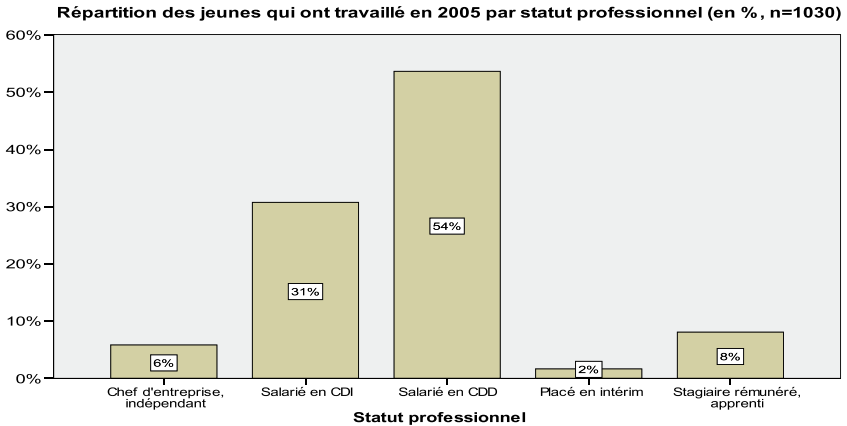


On observe que les 18-30 ans de la province Nord ont exercé en majorité un métier dans le secteur tertiaire (57 %), puis dans celui de la construction (19 %) et enfin dans celui de l'industrie (12 %). Cette répartition des jeunes dans les secteurs d'activité, peut laisser penser à une économie postindustrielle, du fait de la faible représentation de l'agriculture (7 %) et de l'industrie (12 %) dans l'emploi des jeunes. Cependant, on rappellera que le tertiaire est un secteur vaste : il inclut aussi bien l'administration, les services, l'hôtellerie que les métiers de technicien de surface.

■ II.1.d – Types de contrat : la grande majorité des contrats sont à durée déterminée

On rappelle que 51 % des jeunes de 18-30 ans ont déclaré avoir travaillé durant l'année 2005 (soit 1030). On s'intéresse maintenant aux types de contrats qu'ils ont eu.

Figure 11 : Répartition des jeunes par statut professionnel



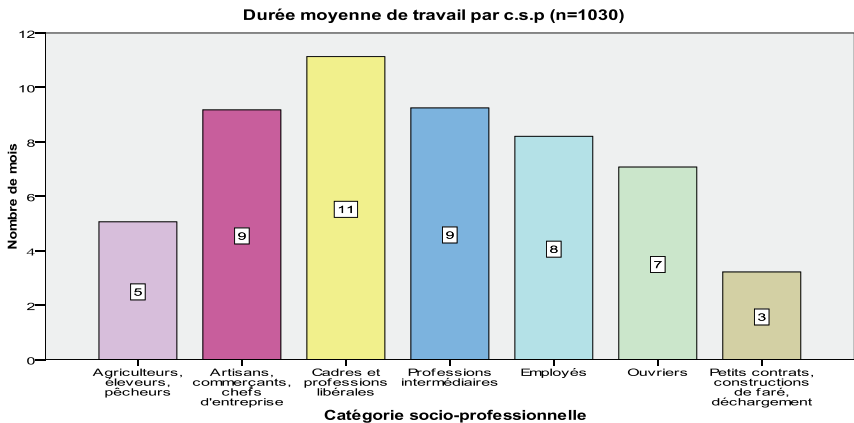
Parmi ceux qui ont travaillé, plus de la moitié a eu un CDD (54 %). Les CDI ne représentent que 31 % des individus. Il y a plus de stagiaires (8 %) que d'indépendants (6 %). Notons que plus le diplôme est élevé, plus on a de contrat à durée indéterminée: les jeunes sans diplôme sont 16 % en CDI contre 57 % pour les Bac+.

Si on définit la précarité de l'emploi, comme étant un emploi sans visibilité à long terme, on note que 64 % des jeunes sont dans cette situation (CDD, intérim et stagiaire ou apprenti).

■ II.1.e – Durée de l'emploi :
en moyenne les jeunes travaillent 3,8 mois dans l'année

En moyenne les 18-30 ans de la province nord travaillent 3,8 mois dans l'année. Cette faible moyenne est due à la diversité des situations et au nombre important des saisonniers ou petits boulots. On présente ci-après la durée moyenne de travail selon la CSP.

Figure 12 : Durée moyenne de travail selon la CSP



Celles et ceux qui ont la durée moyenne de travail la plus élevée sont les cadres (11 mois), les professions libérales ainsi que les artisans commerçants (9 mois).

Les employés ou ouvriers ne travaillent en moyenne qu'entre 7 et 8 mois.

Celles et ceux qui ont la plus faible durée de travail sont les agriculteurs (5 mois) et les petits contrats : à peine 3 mois.

Ces faibles temps de travail sont le reflet de la grande proportion de CDD dans la catégorie de population étudiée (les 18-30 ans).

■ II.1.f – Revenu annuel individuel global : en moyenne les jeunes perçoivent 580 000 xpf/an

Le revenu individuel annuel global prend en compte toutes les différentes sources de revenus (le salaire et primes, les revenus tirés des activités annexes, les allocations et aides diverses, les pensions). Il est calculé sur l'ensemble des jeunes non scolarisés (N=1697).

Ainsi, en moyenne un jeune de la province Nord perçoit un revenu global annuel de 584 644 xpf en (soit 48 720 xpf par mois). Par ailleurs, le revenu annuel global médian⁶ d'un jeune en province Nord est de 200 000 xpf (soit 16 667 xpf/mois).

Derrière ces moyennes, il existe de profondes disparités. Ces inégalités sociales ne sont pas le fait de la province Nord, mais du pays tout entier. Ainsi, même si cela n'est pas comparable, on peut avoir en tête que pour les ménages, le seuil de pauvreté relatif (moitié du revenu médian) établi par l'étude CEROM 2008 est de 107 000 xpf par mois, par foyer.

« Les statistiques fiscales montrent qu'un foyer calédonien sur quatre vivrait en dessous du seuil de pauvreté relative ; celle-ci affecterait ainsi environ 20 000 foyers fiscaux rassemblant quelque 60 000 personnes. Ces proportions sont quatre fois supérieures à celles de la France où la pauvreté relative ne touche "que" 6,5 % de la population totale » (CEROM 2008). Autrement dit, les disparités et inégalités économiques et sociales sont 4 fois supérieures à celles de la France. La connaissance de ces disparités est un fait, il reste à les décrire plus précisément. On présente dans un premier temps, ci-après, une différenciation des revenus selon la zone géographique.

L'INSEE définit la population active comme l'ensemble des personnes en âge de travailler exerçant une activité rémunérée (population active occupée) ou recherchant un emploi rémunéré (chômeur). Afin de se rapprocher de cette population, on retire de notre échantillon les jeunes scolarisés. Cependant pour être au plus proche de la réalité provinciale, on retient les jeunes au foyer ou qui se déclarent « autres » parce qu'ils sont en province nord rarement déclarés comme « chômeurs » et qu'ils effectuent temporairement des petits contrats ou des activités rémunératrices non déclarées ; notre objectif étant de rendre compte de toutes formes d'activités sources de revenus (déclarées ou non, petits contrats etc.).

⁶ Le revenu annuel médian est le revenu qui sépare en 2 la population étudiée. C'est-à-dire que 50% des individus perçoivent un revenu inférieur à 200 000 xpf/an et 50% des autres gagnent un revenu supérieur à ce seuil.

Tenant compte de la remarque précédente, les moyennes de revenu annuel global selon la zone géographique présentées ci-dessous sont fournies à partir de l'échantillon des non scolarisés.

Tableau 2 : Revenu moyen et médian selon la zone géographique

	Revenu moyen (XPF)	Revenu médian (XPF)	Effectif
COTE			
Côte Est	460 109	150 000	961
Côte Ouest	789 237	360 000	736
ETH			
Le Grand Nord	616 333	205 000	476
Les Espaces de l'Ouest	766 029	330 000	458
Le Sud Minier	503 948	160 600	345
La Côte Océanienne	471 030	150 000	418
COMMUNES			
BELEP	278 555	50 000	39
CANALA	361 918	130 000	124
HIENGHENE	459 971	150 000	87
HOUAILOU	495 991	155 000	150
KAALA-GOMEN	537 617	192 000	95
KOUAOUA	902 190	461 600	71
KONE	862 968	525 000	179
KOUMAC	1 322 109	1 180 000	102
OUEGOA	533 178	202 000	81
POINDIMIE	574 336	150 000	175
PONERIHOUEN	361 221	110 000	110
POUEBO	284 112	55 000	90
PWËBUU	1 029 150	600 000	59
POUM	472 231	156 000	69
POYA	612 861	168 000	119
TOUHO	414 320	180 000	46
VOOK	608 661	284 000	101
Total	584 644	200 000	1 697

Lorsqu'on distingue la côte Est de la côte Ouest de la province Nord, on constate que sur la côte Est le revenu annuel global moyen est 42 % inférieur à celui de la côte Ouest (460 109 xpf/an contre 789 237 xpf/an).

Si on considère notre échantillon selon l'Entité Territoriale Homogène (ETH), les différences se réduisent. Le plus grand écart est observé entre les Espaces de l'Ouest⁷ (766 029 xpf/an) et la Côte Océanienne⁸ (471 030 xpf/an). Soit une différence de 38,5 % en faveur de la zone d'implantation des principales administrations et commerces de la province Nord (rappelons que les données recueillies relatives aux activités salariées concernent l'année 2005 et qu'à cette date l'usine du Nord était à l'état de projet).

Lorsqu'on découpe notre échantillon par commune de résidence, les communes où les jeunes perçoivent le moins de revenus en moyenne sont Belep (278 555 xpf) et Pouebo (284 112 xpf). A l'opposé, les communes de Koumac (1 322 109 xpf), Pwëbuu (1 029 150 xpf), Kouaoua (902 190 xpf) et Koohné (862 968 xpf) sont celles où les individus en perçoivent le plus. Notons que le plus grand écart de revenu est celui entre les communes de Belep et Koumac : en effet, un individu résidant à Belep perçoit en moyenne près de 5 fois moins (4,7) qu'un autre habitant à Koumac. Si l'on rend compte de la médiane plutôt que de la moyenne, l'écart est encore plus préoccupant : le revenu annuel global médian des résidents de la commune de Koumac est près de 24 fois⁹ supérieur à celui des habitants de Bélep (ou Pouébo).

On note cependant, que les disparités décrites ici sont une photographie générale, elles ne tiennent pas compte des caractéristiques des individus (genre, niveau de diplôme, type de contrats etc.). Qui plus est, le revenu global qu'on prend en compte ici regroupe différentes formes de revenus comme le salaire, les revenus obtenus dans les petits contrats, les allocations familiales, les rentes etc. Il est donc difficile de comparer rigoureusement les situations. On ne décrit donc ces disparités géographiques qu'à titre indicatif¹⁰.

Ici, nous nous sommes attachés à décrire des disparités géographiques de revenus annuels globaux moyens. La partie suivante sera consacrée à mettre en évidence d'autres sources de disparités qui interagissent comme le niveau d'études, la communauté d'appartenance, ou le genre. Il s'agira de déterminer les poids respectifs de chaque facteur.

■ Synthèse

Ainsi la majorité (51 %) des 18-30 ans de la province Nord ne travaille pas (demandeurs d'emploi, étudiants et au foyer). Parmi les non scolarisés, 47 % n'ont pas de revenus stables (demandeurs d'emploi, travailleurs saisonniers, petits contrats). Parmi celles et ceux qui travaillent, 56 % sont employés ou ouvriers. Les jeunes travaillent en premier lieu dans le secteur tertiaire (57 %) et sont en majorité en CDD (54 %). Leur temps de travail moyen est faible : 3,8 mois dans l'année. Ils perçoivent un revenu annuel global moyen de plus de 580 000 xpf (équivalant à un revenu mensuel de près de 50 000 xpf).

7 Espaces de l'Ouest : Poya, Koné, Pwëbuu, Vook.

8 Côte Océanienne : Hienghène, Touho, Poindimié, Ponérihouen.

9 Rapport de 23,6.

10 Ajoutons que pour les kanak, on constate une grande différence de revenu global annuel moyen selon que l'individu réside en tribu ou hors tribu. En moyenne, les kanak résidant hors tribu perçoivent environ 872 712 xpf (72 726 xpf/mois) à l'année contre 371 935 xpf (30 994 xpf/mois) pour les résidents des tribus (soit 3,75 fois moins).

■ II.2 – Des disparités de revenu : analyse des sources d'inégalités

Comme le laisse présager la répartition inégalitaire des revenus moyens annuels globaux entre zones géographiques (ETH, commune, côte Est/ côte Ouest), nous pouvons d'ores et déjà émettre l'hypothèse que des disparités existent à d'autres niveaux. On s'attache dans cette partie à expliquer l'origine de ces disparités. On centrera l'analyse uniquement sur les revenus salariaux et agricoles, on ne tient plus compte du revenu global annuel¹¹ mais uniquement des revenus salariaux et agricoles. De cette façon, nos comparaisons porteront seulement sur les revenus issus d'un travail salarial.

Dans un premier temps on mettra en évidence la réalité des inégalités de revenus dans la population étudiée (2.2.1). Puis on s'attachera à déterminer les facteurs qui expliquent significativement les variations de revenus (2.2.2). Enfin on présentera dans une dernière partie leur impact sur le salaire : le niveau d'études (2.2.3), le genre (2.2.4), la communauté (2.2.5) et la zone de résidence pour la communauté kanak (2.2.6).

■ II.2.a – Mise en évidence des inégalités par l'indice de Gini

Les disparités de revenus ne sont pas spécifiques à la province Nord, c'est un fait bien établi qui touche le pays tout entier. En effet, comme l'indique l'étude CEROM 2008, « *la société calédonienne est marquée par de fortes inégalités de revenu monétaire : les 20 % des ménages les plus riches perçoivent 55 % du total des revenus déclarés* ».

L'indice qui indique la dispersion des revenus est celui de Gini. Il s'agit d'un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie). Il varie entre 0 et 1. Plus il est proche de 1, plus les inégalités sont fortes¹².

Pour la Nouvelle-Calédonie, le coefficient de Gini s'élève à 0,50, « *ce taux est élevé à l'échelle des nations. Les pays les plus égalitaires ont un coefficient de l'ordre de 0,25. C'est notamment le cas du Japon, du Danemark, de la Suède ou encore de la République tchèque. La France a un indice de Gini de 0,33. Les pays les plus inégalitaires ont un coefficient de l'ordre de 0,6 comme le Brésil, l'Afrique du Sud, Haïti ou encore le Botswana* »¹³.

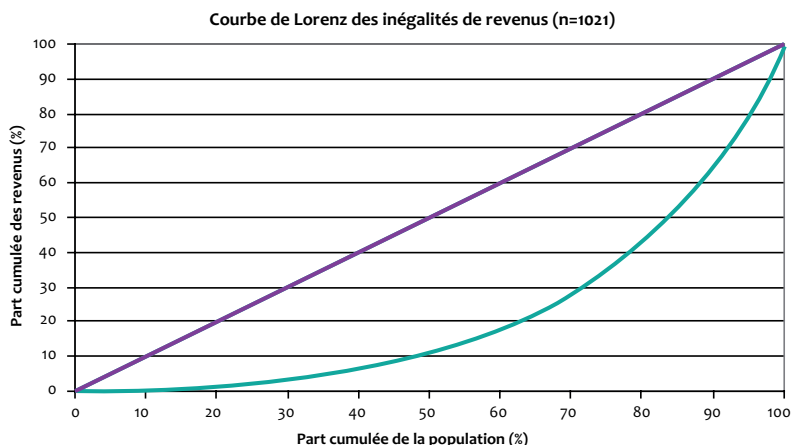
Nous proposons pour la population qui nous concerne (les 18-30 ans non scolarisés ayant travaillé en 2005), à titre indicatif, une courbe de Lorenz qui retranscrit graphiquement l'indice de Gini. Le graphique représente en ordonnée la somme des revenus annuels individuels¹⁴ (part cumulée des revenus) et en abscisse la part cumulée de notre population. Ainsi on obtient une courbe de Lorenz qui illustre le rapport entre ces 2 variables.

11 Le revenu annuel global comprend le salaire et les primes, les revenus tirés des activités annexes, les allocations et aides diverses, les pensions.

12 Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires (les revenus, les niveaux de vie...) sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

13 Comptes Economiques Rapides de l'Outre-Mer, 2008. Le CEROM a pour mission de contribuer au développement progressif de la capacité d'analyse des évolutions des économies ultramarines.

14 Qui comprend uniquement les salaire, primes et revenus agricoles, industriels et commerciaux.

Figure 13 : Courbe de Lorenz sur les 18-30 ans de la province Nord

Cette courbe indique que, sur la base des revenus déclaratifs tirés de l'enquête et sur la population active des jeunes de 18 à 30 ans de la province Nord, 15 % de la population détient 50 % des revenus les plus élevés, révélant ainsi une dispersion très forte des revenus des jeunes. L'indice de Gini est très élevé, il est de 0,56. En province Nord en 2006 il est de 0,44¹⁵ (CEROM 2008). Cet indicateur est présenté à titre indicatif. En effet, il ne s'agit pas là ni de l'ensemble des ménages de la population du Nord, ni des revenus déclarés par foyer fiscal¹⁶. Le calcul de ce coefficient a été effectué sur la base du revenu individuel salarial et agricole des jeunes non scolarisés qui ont travaillé en 2005 (n=1021). Il serait intéressant de comparer cet indicateur sur le même public dans d'autres pays.

Dès lors que ces disparités sont démontrées, quels sont les facteurs qui sont à l'origine d'une différence de revenu ?

■ II.2.b – Déterminations des facteurs de variation du revenu chez les 18-30 ans

On se propose d'étudier la relation entre le revenu et les facteurs sociodémographiques tels que l'âge, le genre, la communauté d'appartenance (Kanak, Non kanak), le niveau d'études (sans diplôme, CAP/BEP, BAC, BAC+), la zone de résidence (côte Est/côte Ouest) des jeunes enquêtés. Pour être au plus près de la réalité salariale des jeunes, nous avons extrait de notre population les non scolarisés ayant travaillé en 2005, soit un sous-groupe de 1021 individus. Les résultats présentés ci-dessous, sont issus d'une analyse de régression (sur la méthode des Moindres Carrés Ordinaires) entre le revenu et les différents facteurs sociodémographiques retenus¹⁷.

15 L'indice de Gini est de 0,42 pour la Province des Iles et 0,50 pour la Province Sud en 2006.

16 Notons que cet indicateur est intéressant à titre de comparaison. Cependant il n'est pas le reflet exact de la réalité des inégalités parce qu'il ne prend pas en compte les foyers qui ne déclarent pas leurs revenus. Ce qui peut être relativement fréquent en Province Nord.

17 Les corrélations entre facteur ont été testées au préalable afin de sélectionner un nombre de facteurs limité et non redondant. Le facteur communauté et le facteur tribu/hors tribu sont fortement corrélés : nous avons donc choisi de sélectionner la communauté d'appartenance uniquement.

Compte tenu des disparités importantes concernant les revenus mais aussi la durée de travail, nous avons procédé à **la création d'un nouvel indicateur** qui combine ces deux données en une seule information. En effet, le revenu étant fortement dépendant de la durée de travail (en mois), nous l'avons rapporté au temps travaillé dans une année. Nous obtenons ainsi un **revenu moyen par mois travaillé** (à ne pas confondre avec un salaire mensuel).

De cette façon, les analyses comparatives produites à partir de ce nouvel indicateur éliminent les biais engendrés par la seule variable durée de travail sur les revenus.

Les résultats de l'analyse de régression¹⁸ montrent que l'effet de 4 variables est significatif¹⁹: âge, sexe, communauté, niveau d'études²⁰.

L'interprétation des coefficients estimés par le modèle montre que :

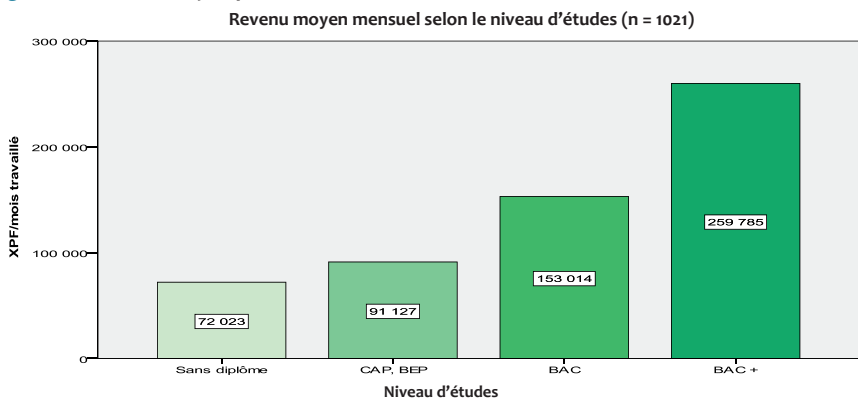
- Par année d'âge supplémentaire, le revenu moyen (par mois travaillé) augmente de 3,1 % (toute chose égale par ailleurs : même sexe, même communauté, même niveau d'études) ;
- Une femme gagne en moyenne 25,2 % de moins qu'un homme (toute chose égale par ailleurs) ;
- Un jeune kanak gagne en moyenne 32 % de moins qu'un jeune non kanak (toute chose égale par ailleurs) ;
- Par unité de niveau d'études supplémentaire, le revenu moyen augmente de 41,3 % (toute chose égale par ailleurs).

Cette approche exploratoire nous permet ainsi de décliner les variations du revenu selon 3 facteurs : le niveau d'études, le genre et la communauté ethnique.

■ II.2.c – Impact du facteur niveau d'études sur le revenu

Comme on vient de le montrer, le revenu moyen par mois travaillé a une corrélation positive avec le niveau d'études atteint : plus l'individu est qualifié, plus son revenu sera élevé.

Figure 14 : Revenu moyen par mois travaillé selon le niveau d'études



18 La mise en équation du modèle ainsi que l'explication de la régression sont mises en Annexe 1.

19 Les 4 variables sont significatives au seuil de 1 %, ce qui signifie qu'on est confiant à 99 % de ne pas se tromper.

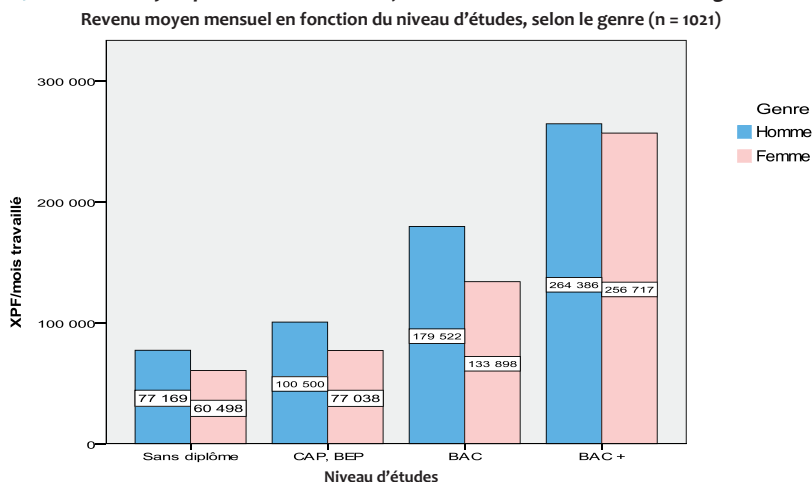
20 Plusieurs régressions ont été testées avec le revenu annuel global annuel notamment : les variables qui apparaissent significatives sont les mêmes.

Le graphique ci-dessus indique ainsi que les sans diplôme perçoivent en moyenne 72 023 Francs xpf par mois travaillé contre 259 596 Francs XPF pour les Bac+ (3,6 fois moins). Ce qui est cohérent : les sans diplôme sont plus ouvriers tandis que les Bac+ seront plutôt des cadres.

■ II.2.d – Impact du facteur genre sur le revenu

En moyenne on constate peu de différence de revenus par mois travaillé entre les hommes (102 318 xpf/mois travaillé) et les femmes (99 643 xpf/mois travaillé). Mais les inégalités de revenu entre genre se révèlent en tenant compte d'autres facteurs comme le niveau d'études.

Figure 15 : Revenu moyen par mois travaillé en fonction du niveau d'études et du genre



On observe que les différences de revenus entre les hommes et les femmes existent à tous les niveaux sauf après le Bac.

Les différences sont les plus marquées pour les Bac : les femmes perçoivent en moyenne 34 % de moins que les hommes (45 624 xpf de moins par mois travaillé, soit 547 488 xpf de moins à l'année).

■ II.2.e – Impact du facteur communauté sur le revenu

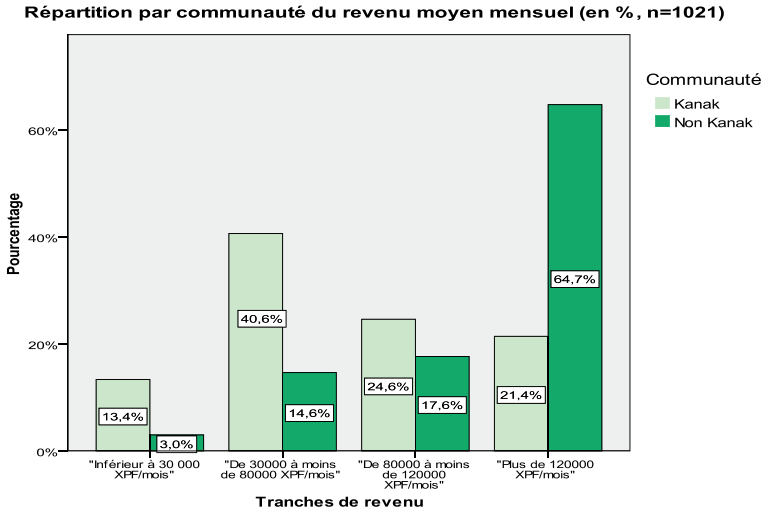
De façon générale, un jeune kanak perçoit en moyenne 86 049 Francs XPF contre 163 739 Francs XPF pour un jeune non kanak (soit près de 2 fois plus²¹). On établit 4 tranches de revenu pour prendre en compte le SMG²² et le SMAG²³ tout en ayant un aperçu de la distribution des revenus selon la communauté.

21 Rapport de 1,9.

22 Salaire Minimum Garanti dont le montant brut mensuel s'élève à 110 000 Francs XPF en 2005, source : Journal Officiel de la Nouvelle Calédonie, Arrêté n° 2005-71/GNC du 13 janvier 2005.

23 Salaire Minimum Agricole Garanti correspondant à une rémunération mensuelle de 93 500 Francs XPF brute, source : JONC, arrêté n° 2005-73/GNC du 13 janvier 2005.

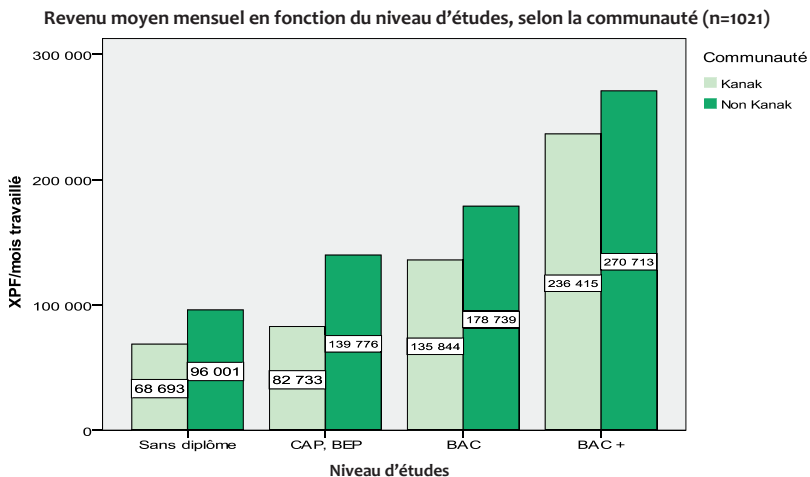
Figure 16 : Répartition du revenu moyen par mois travaillé en 4 tranches selon la communauté



On observe que 64,7 % des jeunes non kanak perçoivent au moins le SMG contre seulement 21,4 % chez les jeunes kanak. Les jeunes kanak sont 24,6 % à percevoir un revenu proche du SMAG contre 17,6 % des jeunes non kanak. Une part importante des jeunes kanak (40,6 %) perçoit un revenu compris entre 30 000 xpf et 80 000 xpf/ mois travaillé (contre 14,6 % des jeunes non kanak).

Comme nous l'avons démontré précédemment, les disparités de revenu s'expliquent en grande partie par le niveau d'études, le graphique ci-dessous nous permet donc d'illustrer le lien fort qui existe entre le revenu moyen, le niveau d'études et la communauté.

Figure 17 : Revenu moyen par mois travaillé en fonction du niveau d'études et de la communauté



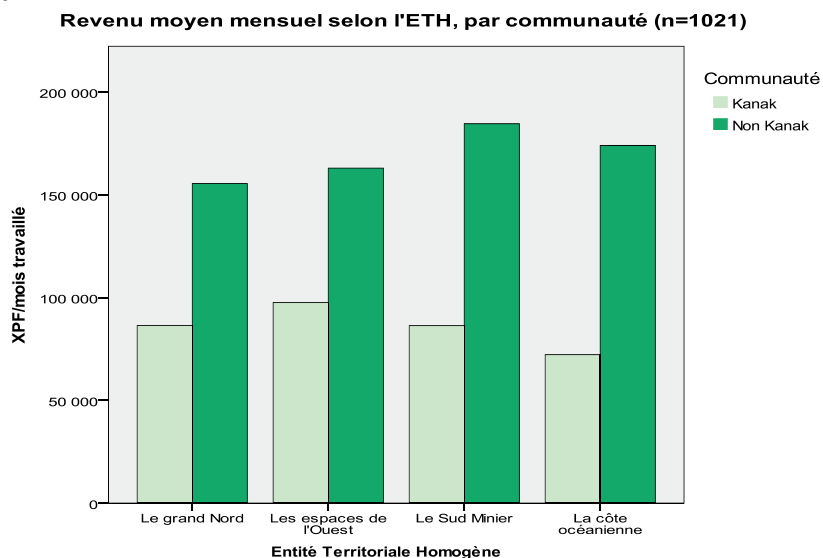
Ce graphique montre, que les écarts de revenu les plus forts entre communautés, s'observent chez les jeunes titulaires d'un CAP ou BEP : un jeune non kanak percevra environ en moyenne 140 000 XPF/ mois travaillé, alors qu'un jeune kanak environ 82 000 XPF/mois travaillé, soit une différence de près de 58 000 XPF, cumulant à l'année plus de 690 000 XPF de différence.

■ II.2.f – Impact du facteur zone de résidence pour la communauté kanak

Nous rappelons que l'analyse de régression a montré que la zone de résidence n'est pas un déterminant statistiquement significatif du revenu.

Les deux graphiques montrent bien les écarts de revenu entre communautés, mais peu de différences entre le fait de résider sur la côte Est ou la côte Ouest, ou d'une Entité Territoriale Homogène à l'autre.

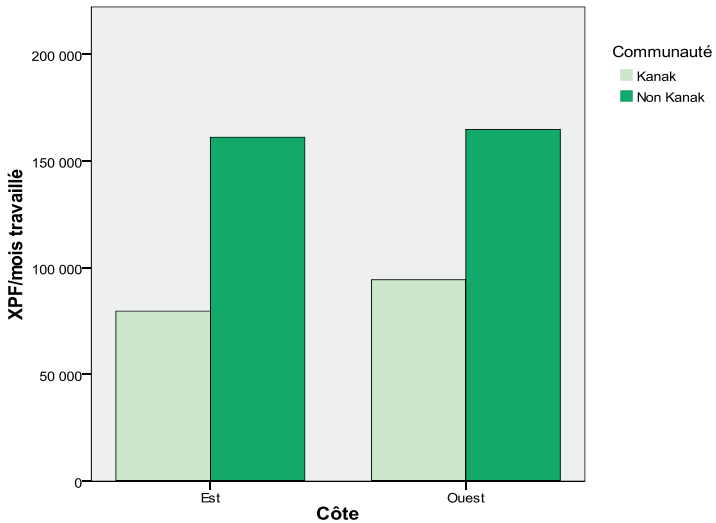
Figure 18 : Revenu moyen par mois travaillé selon l'ETH et la Côte par communauté d'appartenance



Cependant, il est intéressant de s'interroger sur la zone de résidence tribu/hors tribu pour la communauté kanak.

On observe ainsi que de façon générale, les jeunes kanak résidant en tribu ont en moyenne un revenu moindre par mois travaillé (77 460 contre 116 078 XPF/mois travaillé, soit 33% de moins, ce qui représente une différence de 463 416 XPF à l'année).

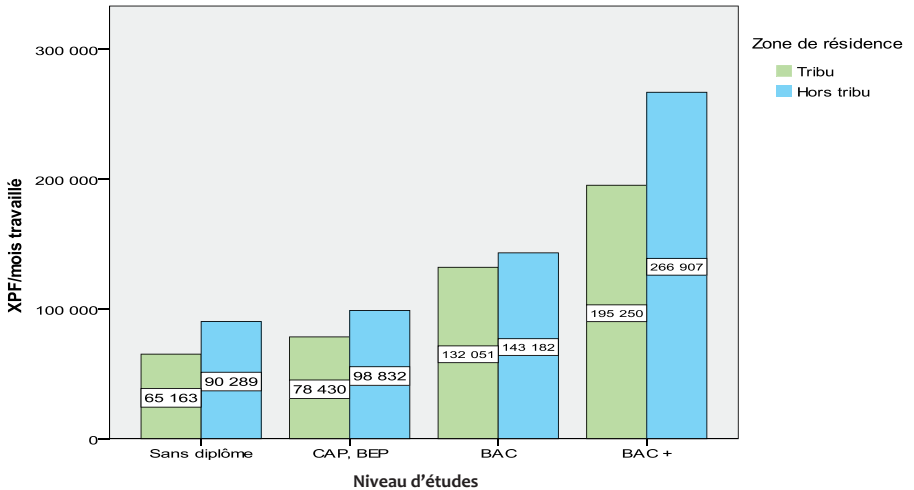
Revenu moyen mensuel selon qu'ils résident sur la côte Est ou la côte Ouest, par communauté (n=1021)



On tient compte maintenant des niveaux d'études :

Figure 19 : Revenu moyen par mois travaillé selon le niveau d'études et la zone de résidence pour la communauté kanak

Revenu moyen mensuel des jeunes kanak selon le niveau d'études, et la zone de résidence (n=841)



On se rend compte qu'il y a des différences de revenus pour tous les niveaux d'études (pour les Bac, cette différence ne semble pas significative). On observe une grande disparité pour les

Bac+ : un Bac+ kanak qui vit au village perçoit 266 907 xpf en moyenne par mois travaillé contre 195 250 xpf pour celui vivant en tribu, soit 37 % de plus.

— Synthèse

Il s'agit maintenant, de déterminer à partir de ces 3 facteurs (niveau d'études, genre et communauté) à quel niveau se situent les inégalités.

On présente un tableau synthétisant les 3 facteurs essentiels déterminant la variation du revenu :

Tableau 3 : Revenu moyen par mois travaillé selon le niveau d'études, le genre et la communauté

	Revenu moyen mensuel (XPF/mois travaillé)					
	Kanak			Non Kanak		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans diplôme	73 636	56 924	68 693	107 109	79 448	96 001
CAP, BEP	86 629	77 349	82 733	165 429	74 351	139 776
BAC	142 438	131 236	135 844	232 610	138 021	178 739
BAC +	270 304	225 437	236 415	262 953	277 668	270 713
Total	84 734	85 563	85 049	179 194	145 127	163 739

A partir de ce tableau synthétique, il a été réalisé une analyse des différences de moyenne entre les groupes d'individus (test de Student) présentée ci-dessous²⁴.

Tableau 4 : Test de Student

Différence de moyennes entre groupes (t de student)	Sans diplôme	CAP, BEP	BAC	BAC +
Homme kanak et Homme non kanak	-3,27*	-5,13*	-1,70	0,12
Femme kanak et Femme non kanak	-2,84*	0,20	-0,62	-2,04*
Homme kanak et Femme kanak	4,48*	0,99	0,80	0,75
Homme non kanak et Femme non kanak	2,23*	4,71*	1,81	-0,56

Notre analyse portera uniquement, sur les différences significatives entre les groupes rendus par l'analyse statistique (test de Student).

Par exemple, le tableau ci-dessus indique que les jeunes hommes sans diplôme kanak ont un revenu moyen significativement inférieur aux hommes sans diplôme non kanak.

²⁴ Les astérisques signalent que le test de Student indique une différence significative de revenus moyens mensuels entre nos groupes comparés. Le signe négatif signifie que le premier groupe mentionné a un revenu inférieur au second. Et inversement pour le signe positif.

Dès lors, on peut établir différents profils selon l'insertion dans le monde du travail parmi les **non scolarisés qui ont travaillé en 2005**. Nous présentons en premier lieu, une description des 2 profils les plus opposés allant des mieux lotis aux moins bien lotis sur le marché de l'emploi. Puis dans un deuxième temps, seront exposés les autres profils .

■ **Ceux qui sont les mieux lotis sur le marché de l'emploi :**

- **les Bac+** quelle que soit la communauté et le genre (n=50).
- Leurs revenus s'établissent entre 225 000 et 277 000 xpf.
- Ils sont salariés à 92 %. Aucun n'est demandeur d'emploi.
- Ils travaillent dans une très grande majorité, dans le secteur tertiaire (91 %).
- Ils sont 54 % dans des professions intermédiaires et 28 % cadres et profession libérale. Ils sont 60 % en CDI, le reste étant en CDD.
- Ils ont en moyenne un temps de travail de 11 mois.
- En général, les Bac+ ont trouvé leur emploi par candidatures spontanées (33 %) ou par leurs relations personnelles (29 %). Ou encore par diverses démarches : réponse à une offre d'emploi, concours et agence d'intérim (29 %). Très peu d'entre eux trouvent leur emploi par Cap-Emploi (8 %).

■ **Celles qui sont les moins bien loties sur le marché de l'emploi :**

- **les femmes, sans diplôme, kanak** (Kanak : 164, Non Kanak : 34).
- Elles perçoivent comme revenu moyen mensuel 57 000 xpf contre 80 000 xpf pour les femmes non kanak, soit une différence à l'année 276 000 xpf.
- Elles sont 59 % à être salariées contre 80 % des non kanak. 18 % d'entre elles sont demandeuses d'emploi contre 10 % des non kanak.
- Elles sont 66 % à travailler dans le secteur tertiaire (emploi de technicienne de surface ou d'entretien des espaces verts), 10 % sont stagiaires, 10 % dans le secteur de la construction. Alors que les non kanak sont quasiment toutes dans le secteur tertiaire (90 %).
- 55 % d'entre elles sont employées (contre 72 % des non kanak). 15 % d'entre elles occupent un métier d'ouvrière (10 % des non kanak), 11 % sont agricultrices (aucune des non kanak) et 11 % effectuent des petits contrats (contre 13 % des non kanak).
- Elles sont 64 % à être embauchées en CDD (contre 47 % des non kanak). Elles sont 17 % en CDI (contre 50 % des non kanak).
- Elles travaillent en moyenne 4 mois de moins que les non kanak (6 contre 10 mois).
- La moitié d'entre elles ont trouvé leur travail par leurs relations (contre 68 % des non kanak). 17 % d'entre elles sont passées par la MLIJ-PN (contre 11 % des non kanak). 14 % l'ont obtenu par candidature spontanée (contre 11 % des non kanak).

Parmi les Sans Diplôme, 2 autres profils, pour lesquels l'analyse statistique a révélé des différences significatives de revenu moyen mensuel, sont à retenir :

■ **Sans diplôme, Homme, Kanak (286) ou non kanak (25).**

- Les hommes sans diplôme kanak, perçoivent en moyenne 73 000 xpf de revenu moyen par mois travaillé (contre 107 000 xpf pour les non kanak). La différence entre les kanak

et les non kanak s'établissent en moyenne à 34 000 xpf, soit 408 000 xpf à l'année.

- Les kanak sont à hauteur de 52 % salariés, 15 % demandeurs d'emploi et 20 % se disent « autres » (ils ne se considèrent ni comme personne au foyer, ni comme demandeur d'emploi). Les non kanak sont salariés à 81 % et installés à leur compte pour 10 % (être travailleur à son compte ne ressort pas chez les kanak).
- Les kanak ne sont pas concentrés dans un seul secteur. On les retrouve le plus souvent dans le milieu du BTP : 37 % travaillent dans la construction. Ils se répartissent aussi pour 24 % dans le tertiaire, 22 % dans l'industrie et 11 % dans l'agriculture. Par contre les non kanak travaillent dans une très grande majorité dans un même secteur : 72 % dans le tertiaire (10 % dans l'industrie).
- Les kanak sont pour 43 % ouvriers et 12 % employés. Tandis que les non kanak sont 41 % employés, 42 % ouvriers et 15 % artisans. A noter que les kanak sont 26 % à vivre de petits contrats alors que chez les non kanak ces formes de contrats sont quasiment inexistantes (moins de 1%).
- Les kanak sont seulement 16 % en CDI, 70 % à être en CDD et 9 % stagiaires. Par contre, la majorité des non kanak est en CDI (60 %) et 30 % d'entre eux sont en CDD.
- Les kanak ont en moyenne travaillé 6 mois²⁵ dans l'année contre 10 mois pour les non kanak.
- 54 % des kanak ont trouvé leur emploi grâce aux relations personnelles contre 61 % des non kanak. 14 % d'entre eux l'ont obtenu par candidature spontanée contre 29 % des non kanak.
- Par ailleurs, si les kanak utilisent les dispositifs provinciaux comme Cap-Emploi et la MLIJ-PN (respectivement 10 % et 6 % d'entre eux) comme leviers d'accès à l'emploi, les non kanak ne les ont pas sollicités.

■ Sans diplôme, Kanak, Homme (286) ou Femme (164)

- Les sans diplôme kanak hommes perçoivent en moyenne 73 000 xpf de revenu moyen par mois travaillé (contre 57 000 xpf pour les femmes). Pour les sans diplôme kanak, la différence entre les hommes et les femmes s'établit en moyenne à 16 000 xpf, soit 192 000 xpf à l'année.
- On n'observe pas de grande différence entre les hommes et les femmes kanak sans diplôme concernant les situations d'activité. En effet, les hommes sont 52 % salariés (59 % pour les femmes), 15 % demandeur d'emploi (18 %).
- Pour le secteur d'activité par contre, on note que les hommes se répartissent assez bien entre les secteurs (11 % agriculture, 37 % construction, 22 % industrie, 24 % tertiaire, 5 % stagiaire) tandis que les femmes sont concentrées dans le secteur tertiaire (66 % tertiaire, 7 % agriculture, 10 % construction, 6 % industrie, 10 % stagiaire).
- De même, pour les CSP, les hommes sont assez bien répartis (43 % ouvriers, 26 % petits contrats, 12 % employés, 9 % artisans, 5 % agriculteurs et 5 % professions intermédiaires) tandis que les femmes sont concentrées chez les employées (55 % employées, 16 % ouvrières 11 % agricultrices, 11 % petits contrats, 4 % professions intermédiaires).
- Les hommes et les femmes kanak sans diplôme sont répartis de la même façon dans les différents statuts professionnels : la majorité d'entre eux est en CDD (70 % CDD pour

²⁵ 5,8 mois en moyenne.

les hommes, 64 % CDD). 16 % des hommes sont en CDI (17 % des femmes), 9 % stagiaires (11 % des femmes). Ils travaillent en moyenne la même durée (6 mois).

- Remarquons que ces 2 populations sont quasiment homogènes, tant par leur niveau d'études, leur communauté, leur temps de travail, leur statut professionnel et leur situation d'activité. Les différences observées concernent uniquement le secteur d'activité et la CSP qui sont implicitement liés aux métiers traditionnellement dévolus aux hommes et aux femmes.
- On a affaire ici à une discrimination de genre portant sur les revenus. En effet, les rémunérations montrent des différences en défaveur des femmes à tous les niveaux.
- Par exemple, les hommes en CDD gagnent 26 449 xpf de plus que les femmes (par mois travaillé), soit 317 388 xpf à l'année. Par ailleurs, si les femmes sont plus nombreuses à être employées dans le secteur tertiaire, là encore les hommes employés perçoivent 23 349 xpf/mois de plus qu'elles, soit 280 188 xpf/an.
- Si les hommes et les femmes kanak sans diplôme utilisent les mêmes leviers dans la recherche d'un emploi²⁶, on note que les femmes passent davantage par la MLIJ-PN que les hommes (17 % contre 6 %).

Pour les CAP-BEP, on observe des disparités à 2 niveaux :

■ CAP-BEP, Homme, Kanak (120) ou Non kanak (23)

- Les CAP-BEP homme kanak perçoivent en moyenne 86 000 xpf contre 165 000 xpf pour les non kanak (soit près de 2 fois moins). Ce qui représente une différence de revenu moyen de 79 000 xpf/mois, soit 948 000 xpf à l'année.
- Si les kanak et non kanak sont autant salariés (57 % pour les premiers et 59 % pour les autres), 7 % des kanak sont à leur compte contre 26 % des non kanak. Notons que parmi les kanak qui ont travaillé, 13 % sont demandeurs d'emploi tandis que chez les non kanak, il n'y en a pas.
- Les kanak et les non kanak se répartissent dans tous les secteurs d'activité : respectivement 36 % et 58 % dans le tertiaire, 32 % et 23 % dans la construction, 15 % et 14 % dans l'industrie, 13 % et 5 % dans l'agriculture. Remarquons que les non kanak sont davantage concentrés dans le secteur tertiaire tandis que les kanak sont plus nombreux dans la construction et l'agriculture.
- Les kanak et non kanak se répartissent différemment selon la CSP. Les kanak sont employés à 10 % (contre 30 %), ouvriers à 45 % (contre 23 %), artisans à 15 % (contre 22 %), professions intermédiaires à 8 % (contre 15 %). Soulignons que 17 % des kanak vivent de petits contrats ce qui ne ressort pas chez les non kanak et que 6 % des non kanak sont cadres ou de professions libérales (aucun chez les kanak).
- Les non kanak sont en majorité en CDI (52 %) tandis que les kanak ne le sont qu'à 25 %. A contrario, les kanak sont pour la moitié en CDD (49 %) contre 25 % des non kanak. Les non kanak sont 23 % à être chefs d'entreprise (indépendants) contre 7 % pour les kanak. Les kanak sont 10 % stagiaires tandis que ce statut ne ressort pas chez les non kanak.
- Enfin, les kanak travaillent 4 mois de moins en moyenne que les non kanak (7 contre 11 mois).

²⁶ Relations personnelles : 54 % homme, 50 % femme ; candidatures spontanées : 14 % pour les 2 groupes ; Cap-Emploi : 10 % pour les 2 groupes.

- On n'observe pas de différence entre les communautés concernant les leviers d'accès à l'emploi. Les CAP-BEP hommes ont trouvé leur emploi en majorité grâce à leurs relations personnelles (53 %). 23 % d'entre eux l'ont eu par des candidatures spontanées. Par contre Cap-Emploi a été plus utilisé par les kanak (10 % contre 5 %).

■ CAP-BEP, Non kanak, Homme (23) ou Femme (17)

- Un homme non kanak qui a un CAP-BEP, lorsqu'il a travaillé, perçoit en moyenne 165 000 xpf contre 74 000 xpf pour une femme. Un homme perçoit donc en moyenne 2 fois plus qu'une femme. En moyenne les hommes gagnent 91 078 xpf de plus par mois travaillé, soit à l'année un différentiel de plus de 1 million xpf.
- Les hommes sont 59 % salariés contre 82 % pour les femmes et 26 % à leur compte. Ce statut ne ressort pas chez les femmes.
- Alors que la quasi-totalité (97 %) des femmes est dans le secteur tertiaire, les hommes se répartissent dans 3 secteurs différents : 58 % dans le tertiaire, 23 % dans la construction et 14 % dans l'industrie.
- Les hommes se répartissent assez bien dans plusieurs CSP (30 % employés, 23 % ouvriers, 22 % artisans, 15 % professions intermédiaire), tandis que les femmes sont en grande partie employées (70 %). On retrouve ces dernières dans les petits contrats pour 15 % et 10 % dans l'artisanat.
- La majorité des hommes est en CDI (52 %) contre seulement 24 % des femmes. A contrario, les femmes sont en majorité en CDD : 59 % contre 25 % des hommes. A noter que 23 % des hommes sont chefs d'entreprise et aucune femme ne l'est. Par ailleurs 16 % des femmes sont en intérim (0 % des hommes).
- Les femmes travaillent en moyenne 1 mois de moins que les hommes (10 mois contre 11).
- Les hommes ont plus accédé à l'emploi par leurs relations personnelles (52 % contre 39 %) tandis que les femmes les utilisent autant que les candidatures spontanées (34 % contre 27 % des hommes).

Alors que pour les Bac on n'a pas de différence significative concernant les revenus moyens par mois travaillé, pour les femmes Bac+ on observe une différence selon la communauté :

■ BAC+, Femme, Kanak (14) ou Non kanak (16).

- Les femmes kanak perçoivent en moyenne 225 000 xpf contre 277 000 xpf pour les non kanak.
- Elles sont pratiquement toutes salariées (100 % et 97 %) dans le secteur tertiaire (96 % et 100 %).
- Les non kanak sont en majorité cadres (52 % contre 42 %) et exercent des professions intermédiaires (43 % contre 22 %). Les kanak sont aussi très souvent employées (35 % contre 5 % des non kanak).
- 56 % des femmes kanak sont en CDI contre 62 % des non kanak. Les kanak sont plus en CDD (44 % contre 38 %). A ce titre, on note qu'en CDI ou en CDD, les femmes kanak perçoivent moins que les femmes non kanak. En effet, en CDI, les femmes kanak Bac+ perçoivent en moyenne 223 050 xpf/mois travaillé contre 292 141 xpf/mois pour les non

kanak. En CDD, les femmes kanak perçoivent 228 516 xpf/mois contre 254 414 xpf/mois.

- Les femmes kanak Bac+ travaillent en moyenne 1 mois de moins que les non kanak (11 contre 12 mois).
- Les femmes kanak ont le plus souvent obtenu leur emploi par leurs relations (68 % contre 31 %). Inversement, les femmes non kanak ont eu leur emploi davantage par des candidatures spontanées (35 % contre 13 %). A noter également que 10 % des non kanak ont eu leur emploi par Cap-Emploi. Chez les kanak, cette forme d'accès à l'emploi ne ressort pas.

■ II.3 – Les conceptions de l'emploi selon les profils définis

On a vu dans la partie précédente, que certains jeunes étaient plus désavantagés que d'autres du fait de leurs niveaux d'études, de leur communauté d'appartenance ou de leur genre. Les résultats montrent que les femmes, kanak, non diplômées sont celles qui auront en moyenne les revenus les plus faibles sur le marché de l'emploi et les Bac+ sont ceux qui ont en moyenne les revenus les plus élevés. On propose de décliner ci-après les différentes conceptions de l'emploi selon les 2 types de profil les plus opposés de notre population (on tient compte de l'ensemble de l'échantillon)²⁷.

■ II.3.a – Ceux qui sont les mieux lotis sur le marché de l'emploi : les Bac+ (67)

Les Bac+ répondent quasiment tous que le travail est important (92 %).

■ Les motivations dans la recherche d'un emploi :

On a demandé aux individus de donner par ordre d'importance les motivations dans la recherche d'un emploi. Les Bac+ indiquent en premier lieu que la motivation pour travailler c'est de pouvoir être indépendant (60 % kanak, 43 % non kanak). On note que 25 % des kanak sont motivés par le fait d'arriver à faire le métier rêvé contre 14 % des non kanak. Par ailleurs, les non kanak sont plus nombreux à avoir pour but de subvenir à leurs besoins (20 % contre 1 %) ou aux besoins de leur famille (14 % contre 4 %).

■ Les freins ou motifs de découragement dans la recherche d'un emploi :

Concernant les motifs de découragement (par ordre d'importance), la moitié des non kanak disent en premier que rien ne peut les empêcher de trouver du travail (51 % versus 13 % des kanak). Pour les kanak par contre, les hommes pointent du doigt le manque d'information comme frein à la recherche d'un emploi (42 % contre 6 % des hommes non kanak). Les femmes kanak Bac+ avancent le fait qu'il n'y ait pas de travail (34 %, autant que les non kanak) et le manque d'information (25 % contre 8 % pour les femmes non kanak). A noter chez les Bac+ que 7 % pointent le manque de confiance en soi. C'est chez les kanak que cette réponse est la plus fréquente (12 % contre 4 %).

■ La mobilité professionnelle sur l'autre côte et à l'étranger :

En général, les Bac+ sont en grande majorité prêts à travailler sur l'autre côte (67 %).

²⁷ Les motivations et les freins présentés ici sont ceux qui sont cités en premier. On donne donc le pourcentage de la première réponse (les réponses étant classées par ordre d'importance).

Cependant on observe une nette différence entre kanak et non kanak. Les kanak sont 87 % à y être prêts tandis que les non kanak ne sont que 60 % à l'être. Chez les non kanak ce sont surtout les femmes qui sont réticentes (48 %).

Les Bac+ sont autant à accepter de travailler dans un autre pays qu'à le refuser (50 %). Pas de différence significative selon le genre et la communauté.

■ II.3.b – Celles qui sont les moins bien loties sur le marché de l'emploi : les Sans diplôme, Femme, Kanak (439)

Les femmes kanak sans diplôme répondent à l'unanimité (98 %) que le travail est important. Tout comme les femmes non kanak (n=67).

■ Les motivations dans la recherche d'un emploi :

Par ordre d'importance, la première motivation dans la recherche d'un emploi est autant la volonté d'être indépendante (32 %) que celle d'arriver à faire le métier rêvé (29 %). Les non kanak souhaitent également être indépendantes (35 %) et soulignent la nécessité de subvenir aux besoins de leur famille (23 % contre 14 % pour les kanak).

■ Les freins ou motifs de découragement dans la recherche d'un emploi :

En premier lieu, les femmes kanak et non kanak pointent d'abord le manque d'information (25 %) puis le manque de diplôme (12 % pour les kanak contre 19 % pour les non kanak). Le fait qu'il n'y ait pas de travail arrive après (11 % kanak, 13 % non kanak). Pour les femmes kanak on obtient à égalité la jalousie (11 %), l'entourage familial (11 %), le fait qu'il n'y ait pas de travail (11 %), l'alcool ou le cannabis (10 %). Pour les non kanak, ces derniers motifs de découragements cités ne ressortent pas. Cependant, les femmes sans diplôme non kanak affirment à hauteur de 10 % que rien ne peut les empêcher de trouver un emploi (ce qui n'est pas observé chez les kanak).

■ La mobilité professionnelle sur l'autre côte et à l'étranger :

Les femmes sans diplôme kanak sont autant que les non kanak à accepter de se déplacer sur l'autre côte pour travailler (80 %). Elles refuseraient en majorité de partir travailler à l'étranger (65 % des kanak contre 59 % pour les non kanak).

■ Synthèse

On a mis en évidence dans cette partie qu'à l'image du pays, les disparités de revenus chez les 18-30 ans de la province Nord sont fortes. L'analyse de régression montre que les variations du revenu sont déterminées significativement et dans l'ordre suivant par : le niveau d'études, la communauté d'appartenance, le sexe et l'âge. Plus le niveau de diplôme est élevé plus le revenu augmente. On observe ainsi une discrimination du revenu selon le genre et la communauté.

- Quand on est une femme on perçoit 25 % de revenu en moins qu'un homme à situation égale.
- Quand on est kanak on gagne 32 % de moins qu'un non kanak à situation égale.

- Si les sans diplôme utilisent d'abord comme levier d'accès à l'emploi leur environnement familial (relations personnelles 55%), et les dispositifs de proximité (MLIJ-PN 9%, Cap-Emploi 9 %), les Bac+ quant à eux vont activer un panel de leviers plus varié (candidatures spontanées (33 % contre 15 % des sans diplôme), relations personnelles (29 %) ou encore diverses démarches : réponse à une offre d'emploi, concours et agence d'intérim (29 %)). Les Bac+ sont relativement peu à trouver leur emploi par les dispositifs de proximité : Cap-Emploi (8 %) et MLIJ-PN (1 %).
- Concernant les motivations pour trouver un emploi, tous indiquent en premier lieu la volonté d'être indépendant. Cependant on observe que les non kanak soulignent davantage la nécessité de subvenir à leurs propres besoins ou aux besoins de leur famille. Pour ce qui les décourage, les non kanak, même les moins diplômés, affirment souvent que rien ne peut les empêcher de trouver un emploi. Ce qui n'est pas le cas chez les kanak, qui eux pointent le plus souvent le manque d'information. On note chez les kanak, une proportion significative qui indique la jalousie et le manque de confiance en soi comme étant des freins à la recherche d'un emploi.

III – Activités marchandes et non marchandes hors du marché de l'emploi

En dehors du marché de l'emploi, les jeunes de la province nord ont de nombreuses activités rémunératrices ou non. On constate que la pluriactivité des 18-30 ans de la province nord permet aux individus de varier leurs sources de revenu (3.1).

Par ailleurs, les jeunes ont de nombreuses activités non marchandes qui participent à la cohésion de la collectivité (3.2).

III.1 – Pluriactivité : les activités marchandes non déclarées

III.1.a – Nombre d'activités rémunératrices non déclarées

- Parmi les 18-30 ans de la province nord, 53 % des individus ont des revenus liés à une activité rémunératrice non déclarée (agriculture, pêche, chasse, artisanat, petite restauration, des prestations liées au tourisme ou encore des petits boulots). Parmi ces 53 % d'individus, 60 % ont une seule activité, 26 % en ont 2 et 11 % en ont 3.
- On observe des différences selon le genre, la communauté ou le niveau d'études.
 - Les hommes pratiquent plus d'activités rémunératrices non déclarées que les femmes. Ils sont 62 % à déclarer avoir au moins une activité contre 45 % des jeunes femmes.
 - Les kanak sont plus nombreux que les non kanak à avoir des activités rémunératrices non déclarées (55 % contre 33 %). Parmi ceux qui ont des activités non déclarées, 57 % des kanak ont une seule activité (contre 71 %), 28 % en ont 2 (contre 20 %), 11 % en ont 3 (contre 9 %).
 - Plus les individus sont diplômés, moins ils ont d'activités non déclarées. Les Bac+ ne sont ainsi que 14 % à en avoir contre 64 % des sans diplôme. Plus les individus sont diplômés,

plus ils n'ont qu'une seule activité rémunératrice non déclarée. Les Bac+ n'ont qu'une seule activité rémunératrice non déclarée en moyenne (94 %) tandis que celles et ceux qui ont un niveau d'études inférieur sont entre 20 et 30 % à en avoir 2.

- Parmi ceux qui ont une activité rémunératrice non déclarée, nous n'observons pas de différence selon la situation d'activité. Un travailleur salarié, saisonnier, un étudiant ou un individu sans emploi sont autant à réaliser une, deux ou trois activités non déclarées.

Tableau 5 : Répartition des individus ayant une activité rémunératrice non déclarée (en %, n=979)

Situation d'activité	Kanak (n=893) Répartition en %	Autres (n=86) Répartition en %	Répartition sur l'ensemble
Travailleur salarié	26 %	43 %	27 %
Travailleur à son compte	1 %	7 %	2 %
Travailleur saisonnier	11 %	4 %	11 %
Demandeur d'emploi	31 %	20 %	30 %
Elève étudiant	18 %	18 %	18 %
Au foyer	8 %	8 %	8 %
Autre	5 %	-	4 %
Total	100 %	100 %	100 %

30 % de ceux qui ont une activité rémunératrice non déclarée sont des demandeurs d'emploi, 27 % des travailleurs salariés, 11 % des travailleurs saisonniers, 18 % des élèves ou étudiants, 8 % des personnes au foyer, 2 % des travailleurs à leur compte.

Parmi les salariés ou les personnes à leur compte qui ont une activité annexe, les jeunes kanak sont moins nombreux que les non kanak (27 % versus 50 %). Inversement **les saisonniers et demandeurs d'emploi kanak sont en plus grand nombre à avoir une ou des activités annexes (42 % versus 24 %)**.

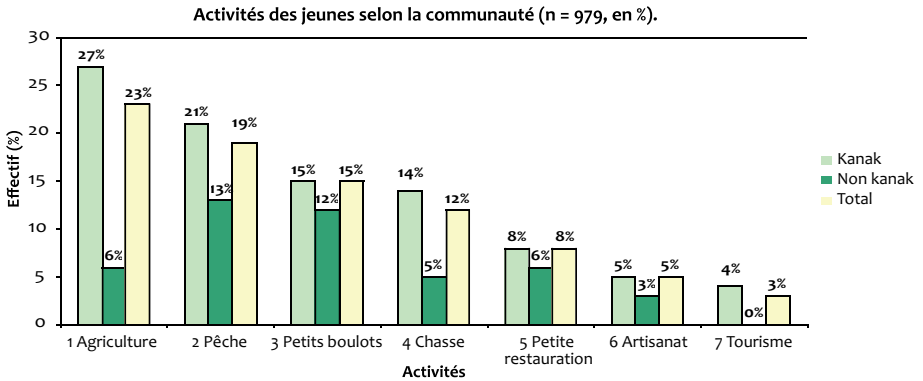
Aucune différence n'est observée entre les communautés concernant les étudiants et les personnes au foyer.

■ III.1.b – Types d'activités rémunératrices non déclarées

On présente ci-après les types d'activités selon la communauté.

Dans l'ensemble, l'activité annexe la plus pratiquée est l'agriculture (23 %), celle qui l'est le moins est le tourisme (3 %). Des distinctions sont repérables entre les communautés. Si les jeunes kanak ont davantage d'activités non déclarées dans l'agriculture, les jeunes non kanak sont plus présents dans les activités de pêche ou de petits boulots. Notons que 21 % des jeunes qui pratiquent une activité marchande non déclarée écoulent leurs produits sur un marché de bord de route (22 % kanak versus 11 % non kanak).

Figure 20 : Type d'activités rémunératrices non déclarées.



- Par ailleurs, parmi ceux qui ont des activités rémunératrices non déclarées, les Bac+ ne pratiquent que les petits boulots (90 %) et la chasse (60 %). Les sans diplôme pratiquent quant à eux plus la pêche (50 %), la chasse (46 %) et les petits boulots (30 %). Les sans diplôme sont 34 % à participer aux marchés de bord de route contre 20 % pour les BAC+. Les BAC sont 47 % à participer aux marchés de bord de route.
- Les demandeurs d'emploi sont ceux qui font en proportion plus d'activités : ils vont à la pêche (48 %), ont des activités agricoles (47 %), vont à la chasse (41 %) et exercent des petits boulots (32 %). Les travailleurs salariés et saisonniers pratiquent plus la pêche (49 % et 46 %), la chasse (46 % et 56 %) et l'agriculture (33 et 49 %). Les étudiants font plus de chasse (64 %), les petits boulots (62 %) et l'agriculture (56 %).

III.1.c – Revenus liés aux activités rémunératrices non déclarées

On examine maintenant les revenus tirés des activités rémunératrices non déclarées. On représente ci-dessous la moyenne des revenus tirés des activités annexes, selon la communauté d'appartenance et la situation d'activité.

Tableau 6 : Répartition par communauté du revenu individuel annuel moyen lié aux activités rémunératrices non déclarées selon la situation d'activité (en XPF, n = 979)

Situation d'activité	Kanak (n=893)	Non Kanak (n= 86)	Revenu individuel annuel moyen (XPF)
Travailleur salarié	93 361	215 693	111 895
Travailleur à son compte	90 008	221 733	141 107
Travailleur saisonnier	80 509	85 250	80 674
Demandeur d'emploi	69 892	160 310	75 568
Elève et étudiants	75 119	101 557	77 648
Au foyer	45 347	26 778	43 542
Autre	90 367	-	90 367
Total (XPF)	77 322	164 105	85 623

Ce tableau montre que dans l'ensemble, les travailleurs salariés ou à leur compte ont des revenus issus d'activités rémunératrices non déclarées supérieurs aux saisonniers ou aux sans emploi (demandeurs d'emploi ; étudiants, au foyer, « autres »).

Les kanak ont des revenus issus de leurs activités non déclarées deux fois moins élevés que les non kanak (77 322 contre 164 105 xpf). Soulignons qu'ils sont cependant plus nombreux que les non kanak à se consacrer à une activité non déclarée (55 % contre 33 %). Ils sont également davantage à pratiquer la pluriactivité (39 % contre 29 % à avoir au moins 2 activités).

Les BAC+ qui s'intègrent le mieux sur le marché de l'emploi perçoivent en moyenne 128 000 XPF à l'année de leurs activités non déclarées.

Les femmes sans diplôme kanak qui sont les moins avantagées sur le marché de l'emploi, perçoivent en moyenne 49 609 XPF à l'année.

Alors qu'on aurait pu penser que la pluriactivité était avant tout une façon pour les moins aisés de trouver d'autres sources de revenus, on se rend compte que ceux qui ont le plus de revenus tirés des activités non déclarées sont ceux qui ont déjà une situation stable.

En effet, les salariés tirent en moyenne des revenus non déclarés 40 % plus élevés que les saisonniers et 48 % plus élevés que les demandeurs d'emploi. Qui plus est, les demandeurs d'emploi kanak tirent de leurs activités non déclarées des revenus plus de 2 fois inférieurs aux non kanak.

Figure 21 : Répartition par communauté du revenu individuel annuel moyen selon le type d'activités rémunératrices non déclarées (en XPF, n = 979)

Types d'activité rémunératrice non déclarée	Kanak (n=893)	Non Kanak (n= 86)	Revenu individuel annuel moyen (XPF)
Agriculture	42 032	99 056	44 324
Chasse	49 126	56 708	49 642
Pêche	53 220	101 921	58 076
Artisanat	37 126	106 522	43 923
Petite restauration	47 035	115 042	55 058
Tourisme	37 398	-	37 398
Petits boulots	52 449	173 781	68 375

On constate que quelque soit le type d'activités rémunératrices non déclarées, les jeunes kanak tirent un revenu beaucoup moins élevé que les non kanak, une différence allant du double au triple, sauf pour la chasse où la différence de revenu est bien moindre.

III.2 – Les activités non marchandes

III.2.a – Les types d’activités non marchandes

En dehors du marché de l’emploi et des activités rémunératrices, les jeunes de la province Nord ont de nombreuses activités non marchandes qui contribuent au bien-être de la communauté et de la collectivité.

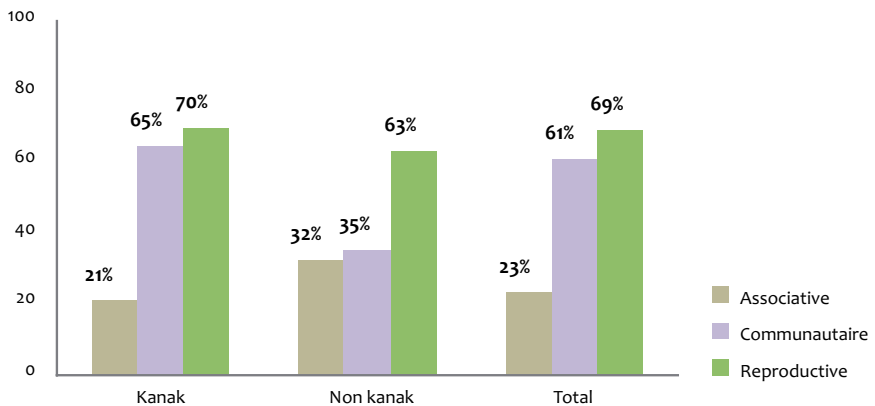
On a établi 3 types d’activités non marchandes : les activités **reproductives** (qu’on réalise pour soi, pour se nourrir, pour s’établir etc.), les activités **communautaires** (qu’on réalise pour les autres, pour la communauté dans laquelle on vit) et les activités **associatives** (dans le cadre d’une association quelconque).

On observe que 88 % des jeunes ont des activités qui ne rapportent pas d’argent.

La communauté kanak en déclare davantage (89 % versus 78 %).

Les jeunes hommes sont plus nombreux (92 % versus 83 %)

Figure 22 : Répartition des individus exerçant au moins une activité non marchande selon la communauté (n= 1649, %)



Dans l’ensemble, 69 % des jeunes déclarent réaliser au moins une activité reproductive, 61 % au moins une activité de type communautaire et 23 % au moins une activité de type associatif.

Les jeunes kanak exercent presque autant d’activités reproductives que d’activités pour la communauté (70 % versus 65 %). Tandis que pour les autres communautés, si les jeunes déclarent réaliser autant d’activités reproductives, ils effectuent presque deux fois moins d’activités de type communautaire (35 %) mais participent davantage au monde associatif (32 % versus 21 %)²⁸. Pour la communauté kanak, la quasi-totalité des jeunes (91 %) vivant en tribu déclare réaliser des activités non marchandes (contre 79 % de ceux du village).

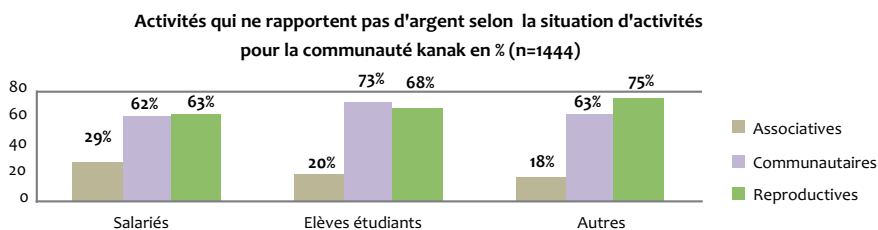
²⁸ Il est intéressant de noter que pour les Maoris, Robinson & Williams (2001) montrent que les activités communautaires se réfèrent plus à une obligation culturelle qu’à une activité volontaire. On peut légitimement penser que dans le milieu kanak cette remarque est également pertinente.

Les jeunes hommes exercent plus d'activités communautaires (72 % versus 47 %) tandis que les jeunes femmes effectuent sensiblement plus d'activités reproductives (72 % versus 67 %). On n'observe pas de différence concernant les activités associatives.

Les sans diplôme en déclarent davantage (91 %) que les CAP/BEP (88 %), les BAC généraux (86 %) et les BAC+ (66 %) et ce quelle que soit la communauté.

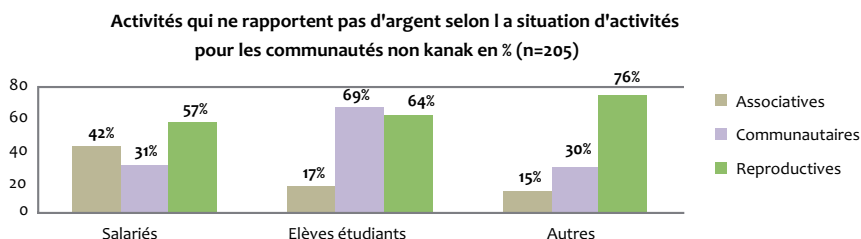
Quand on distingue les individus selon leur situation d'activité, on note que 84 % des salariés (86 % kanak versus 78 % non kanak) ont une activité non marchande. Il en va de même pour 87 % des élèves/étudiants (91 % étudiants kanak versus 65 % non kanak), 90 % des sans emploi (90 % des kanak versus 83 % des non kanak).

Figure 23 : Répartition des individus exerçant au moins une activité non marchande selon la communauté kanak (n= 1444, %)



Qu'ils soient salariés, étudiants ou sans emploi, les jeunes kanak effectuent pour la plupart des activités reproductives et communautaires. Les activités associatives se font davantage par les salariés (29 % contre 18 % pour les sans emploi).

Figure 24 : Répartition des individus exerçant au moins une activité non marchande selon les communautés non kanak (n=205)



Les jeunes non kanak, lorsqu'ils sont salariés ou sans emploi effectuent beaucoup moins d'activités de type communautaire (31 %) que les étudiants (69 %). Les salariés participent davantage aux activités associatives (42 % contre 17 % pour les étudiants) et beaucoup moins aux activités reproductives (57 % contre 76 % pour les sans emploi).

On peut décliner plus précisément les différentes activités.

■ Activités reproductives (en nombre d'occurrences, 52 %, n=2115) :

- Les garçons s'occupent davantage de la quête de nourriture (38 % contre 28 % des filles).
- Ils font plus la chasse (10 % pour les garçons, 1 % pour les filles) et la pêche que les jeunes femmes (10 % contre 5 % filles).
- En revanche, il n'y a pas de différence de genre pour l'activité « champs » (15 % versus 17 % pour les jeunes femmes).
- Précisons que faire la cuisine est plus cité par les jeunes femmes (5 % versus 3 %).
- L'entretien et la garde des enfants sont des activités typiquement féminines (respectivement 14 % et 7 %, pour les jeunes hommes, 6 % et 0 %)
- Les loisirs (5 %) sont davantage cités par les jeunes femmes (7 % versus 3 %). Il s'agit d'activités de jardinage, de plantes d'ornement.
- Même si c'est une activité qui est peu citée, on note que les filles consacrent un peu plus de temps aux études que les garçons (3% versus 1%).

■ Les activités productives utiles à la communauté (en nombre d'occurrences, 39 %, n=1551) :

- 22 % sont des services rendus : peu de différence de genre concernant les champs, la pêche, la chasse pour autrui (5 % versus 4 % des hommes), les petits bricolages (4 %) ou les actions en direction de la paroisse (3 %). En revanche certains services sont typiquement féminins comme garder les enfants d'autrui (8 % contre 1 %), d'autres typiquement masculins comme s'occuper du bétail (3 % contre 0 %) ou le gros œuvre (8 % contre 1 %)
- 17 % correspondent à des travaux pour la collectivité (les garçons en font davantage que les filles 21 % contre 11 %) : on retrouve cette différence pour chacune des activités : l'entretien des espaces verts (8 % versus 6 % pour les jeunes femmes), la participation aux préparations des cérémonies (5 % versus 3 % pour les femmes), la construction des cases est quasi-exclusivement réservée aux hommes (8 % versus 1 %) si les filles y participent il s'agit principalement de la coupe de la paille.

Notons que ces travaux pour la collectivité concernent davantage les jeunes kanak (18 % versus 5 %) et surtout les jeunes hommes kanak (23 % versus 11 %)²⁹.

■ Les activités de type associatif (en nombre d'occurrences, 9 %, n=394) :

Les jeunes femmes sont sensiblement plus engagées que les jeunes hommes dans ce type d'activités (11 % versus 8 %).

■ III.2.b – Le temps pris sur l'année pour réaliser ces activités non marchandes

En moyenne les jeunes consacrent 103 jours par an pour des activités qui ne rapportent pas d'argent (la médiane étant de 90 jours).

²⁹ Toutefois, ces résultats doivent être nuancés. En effet, de nombreuses femmes nous ont fait remarquer (communication personnelle) que lorsqu'il s'agit de participer aux activités pour la collectivité, notamment aux préparatifs des cérémonies, les hommes comme les femmes sont mobilisés. Aussi, si les femmes en déclarent moins c'est est plus parce qu'elles n'ont pas éprouvé la nécessité de les citer tant les tâches qui leur sont dédiées dans ces moments là ne diffèrent pas de leur quotidien (ramasser le bois, faire la cuisine, le four, le nettoyage) tandis que les hommes ont des activités qui s'en démarquent davantage (faire des baraques, participer aux partages des monnaies kanak, des étoffes etc.).

Ce sont les salariés et les étudiants qui leur consacrent le moins de temps (respectivement en moyenne 88 jours et 76 jours) les sans emploi leur réservent 124 jours en moyenne.

Plus le diplôme est élevé moins les jeunes leur réservent du temps (sans diplôme : 112 jours, BAC et BAC+ : 77 jours par an)

Si on se centre sur la population non scolarisée qui a travaillé (pour cet échantillon, le temps de travail moyen salarié est de 7 mois et celui des activités non marchandes est de 97 jours (3 mois)), on déduira la relation entre le temps de travail et le temps passé à des activités non marchandes. On récapitule cette relation dans le tableau suivant où on distingue les individus selon le niveau d'études, le genre, la communauté et leur situation d'activité.

Tableau 7 : Temps moyen consacré aux activités non marchandes selon la durée de travail en fonction du niveau de diplôme, de la communauté, du genre et de la situation d'activité (des non scolarisés ayant travaillé) (n= 882)

		Activités salariales : durée moyenne de travail (nombre de mois)	Activités non marchandes : temps moyen sur l'année (nb. de jours)
Niveau d'études	Sans diplôme	6,02	103
	CAP, BEP	7,65	98
	BAC	9,27	79
	BAC +	11,23	71
	Total	7,20	97
Communauté	Kanak	6,62	100
	Non Kanak	9,70	81
Genre	Homme	7,11	95
	Femme	7,34	101
Situation d'activité en 2005	Travailleur salarié ou à son compte	8,77	88
	Travailleur saisonnier	3,25	125
	Elève, étudiant	8,39	66
	Autre	5,22	101

Ce tableau montre une relation inverse entre le temps de travail et celui passé dans des activités non marchandes.

Les sans diplôme qui travaillent en moyenne 6 mois dans l'année consacrent 103 jours annuels à des activités non marchandes (soit 3 mois). 71 % effectuent au moins une activité reproductive, 60 % une activité productive utile à la communauté et 16 % une activité associative.

Les Bac+ qui sont les plus favorisés sur le marché de l'emploi, travaillent 11 mois dans l'année et

ont un temps pour ces activités réduit à 71 jours (soit 2 mois). On les retrouve (en occurrences) surtout dans les activités associatives (66 % contre 36 % pour les reproductives et 34 % pour les communautaires).

De même, pour les travailleurs salariés qui ont en moyenne une durée de travail de 9 mois, ils consacrent 88 jours annuels au moins à une activité non marchande (soit près de 3 mois). 54 % effectuent des activités productives utiles à la communauté, 62 % des activités reproductives et 33 % des activités associatives. Notons que chez les kanak salariés, ils sont 62 % à réaliser au moins une activité de type communautaire (ils sont en même proportion que les sans emploi)

Par contre, les saisonniers qui travaillent en moyenne 3 mois dans l'année ont des activités non rémunératrices qui les occupent 125 jours annuels (soit 4 mois de l'année). Ils sont 60 % à pratiquer au moins une activité communautaire, 75 % au moins une activité reproductive et 17 % au moins une activité associative.

Les femmes kanak sans diplôme, considérées comme les moins favorisées sur le marché de l'emploi, lorsqu'elles travaillent, travaillent en moyenne 5 mois dans l'année et consacrent 104 jours annuels à des activités non marchandes (soit 3 mois et demi). Il faut noter que les femmes non kanak sans diplôme travaillent en moyenne 8 mois dans l'année et passent 118 jours dans les activités non marchandes (soit près de 4 mois). Cependant, ces dernières sont moins nombreuses à avoir des activités utiles à la communauté (30 % contre 50 %) et inversement pour les activités reproductives (84 % contre 73 %).

Les femmes sans diplôme sont peu nombreuses dans les activités associatives (19 % kanak, 15 % non kanak).

■ Synthèse

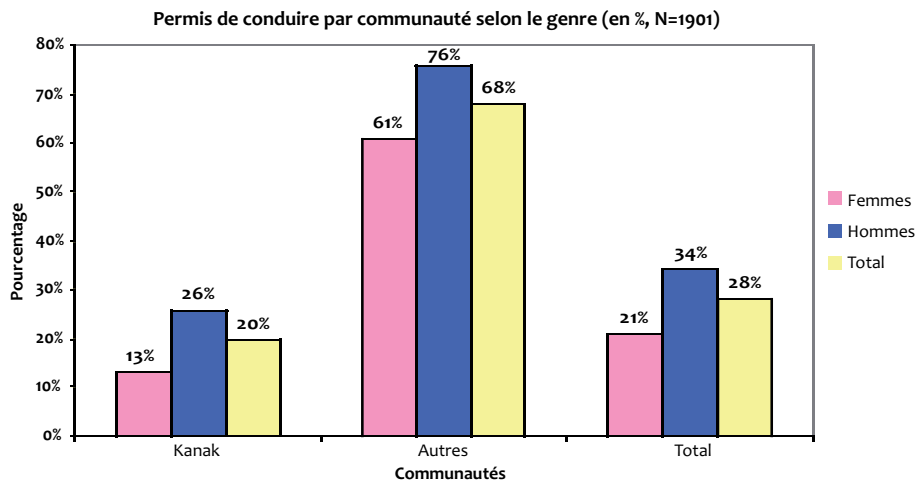
- On observe ainsi que 53 % des individus ont des activités rémunératrices non déclarées. Ces activités marchandes sont d'abord des activités agricoles, de pêche et petits boulots. Pour les kanak, l'activité la plus rémunératrice est la pêche. Pour les non kanak, il s'agit de petits boulots. On remarque également que les individus qui ont des revenus stables (travailleurs salariés), gagnent plus de revenus non déclarés que ceux qui ont des revenus moins stables (demandeurs d'emploi ou saisonniers).
- Par ailleurs, 88 % des jeunes ont des activités non marchandes. Ces activités sont reproductives (69 %), de type communautaire (63 %) ou associatives (21 %). Elles sont parfois très sexuées : les hommes faisant plus les travaux de gros œuvre et les femmes la garde des enfants. Les kanak font plus de travaux communautaires que les non kanak.

- En moyenne les jeunes passent 103 jours dans l'année dans des activités non marchandes. Les moins diplômés y consacrent plus de temps que les plus diplômés. Par ailleurs, ce sont ceux qui sont le moins présents sur le marché de l'emploi (faible durée de travail) qui participent le plus aux travaux communautaires.
- La réalisation de ces activités non marchandes démontre le dynamisme des 18-30 ans de la province Nord. Les jeunes se consacrent à de nombreux travaux communautaires ou associatifs participant de cette façon, à la vie de la cité. En réalisant de multiples activités communautaires, les jeunes contribuent à la cohésion de la société ou la collectivité dans laquelle ils vivent. Ils aident de ce fait à maintenir des relations fortes au sein du groupe ainsi que de nombreuses pratiques sociales et culturelles. Ces activités non marchandes des jeunes, contribuent en définitive au bien-être de la société toute entière.

IV – Les jeunes et le permis de conduire

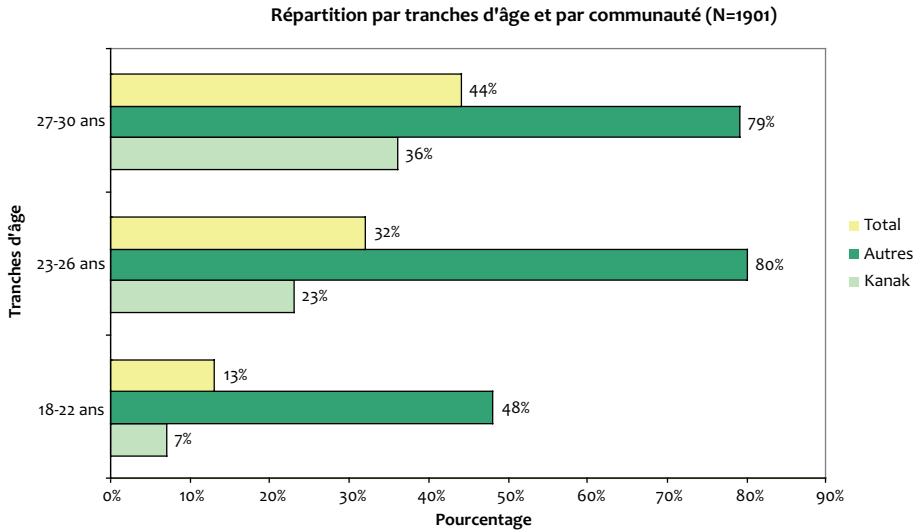
L'obtention du permis de conduire facilite souvent l'accès à l'information et à l'emploi. Nous avons choisi de présenter dans ce chapitre les résultats obtenus à cette question. De manière générale, seuls 28 % des jeunes résidant en province nord ont le permis de conduire (n = 516/1901).

Répartition des jeunes ayant le permis de conduire selon le genre et la communauté (en %, N=1901) :



Quelle que soit la communauté, les jeunes femmes sont moins nombreuses à posséder le permis de conduire.

Répartition des jeunes ayant le permis de conduire selon le groupe d'appartenance et par tranche d'âge (N=1901) :



On observe une nette différence entre les communautés en matière d'accès au permis de conduire (20 % pour les jeunes kanak et 68 % pour les jeunes non kanak).

Une différence de genre pour chacune des communautés et une différence entre les classes d'âge sont à relever.

On peut noter que la moitié des 18-22 ans non kanak ont le permis de conduire tandis qu'ils ne sont que 7 % chez les jeunes kanak. A 23-26 ans chez les jeunes non kanak, tous l'ont pratiquement (80 %), tandis que chez les jeunes kanak, ils ne sont que ¼. (L'enquête INSERM (2008) montre que pour les jeunes de 18-25 ans de la province nord, 34 % des jeunes hommes et 24 % des jeunes femmes ont le permis).

A partir du BAC, ils sont un peu plus de la moitié à l'avoir (BAC : 53 %) les BAC + l'ayant à hauteur de 81 %.

Enseignements et recommandations

En guise de conclusion générale du chapitre économique, on présente les principaux enseignements à tirer de ce chapitre et quelques recommandations.

— Principaux enseignements

Le premier enseignement majeur, que l'on tire des résultats sur les activités économiques des 18-30 ans de la province Nord, est que les jeunes désirent tous travailler. Ils répondent quasi-unaniment (96 %) que trouver un emploi est important pour eux. Ceci d'abord parce qu'ils souhaitent devenir indépendants. Et pour cela, ils sont prêts à se déplacer.

Dès lors, pourquoi les jeunes sont-ils nombreux à être sans emploi ?

- En leur posant la question, ils répondent que ce qui les freine dans la recherche d'un emploi c'est avant tout le manque d'information, puis, le manque de diplôme et le manque d'emploi en province Nord. Le contexte fait que dans la pratique, les jeunes ne trouvent généralement pas leur emploi par CAP-Emploi ou par des candidatures spontanées, mais avant tout par leurs relations personnelles. Toutefois, une différence est à noter entre les sans diplôme et les Bac +, en effet les premiers utilisent la sphère qui leur est la plus familière tandis que les seconds ont un réseau plus élargi.
- Le second, est que sur le marché de l'emploi, les jeunes non scolarisés ont en grande partie des revenus non stables (saisonniers, petits contrats etc.). La grande majorité de ceux qui travaillent n'ont pas de visibilité à long terme : 64 % sont en CDD, intérimaires ou stagiaires. Seuls 31 % des jeunes ont un CDI. Par conséquent, la durée moyenne de travail est de 3,8 mois pour les jeunes de la province Nord.
- Le troisième, est la grande disparité des revenus dans la population étudiée. L'analyse de régression a mis en évidence que la variation du revenu est d'abord fonction du niveau d'études puis de la communauté (à situation égale, un kanak gagne 32 % de moins qu'un non kanak), du genre (à situation égale, une femme perçoit 25 % de moins qu'un homme) et dans une moindre mesure de l'âge. Toutefois, soulignons que si le facteur niveau d'études est le plus important dans l'explication de la variation du revenu, ce facteur est fortement associé au contexte sociohistorique et socio-économique de la population du Nord, et par effet, à la variable communauté. On montre, par ailleurs, que la localisation géographique (Côte Est/Côte Ouest ou ETH) n'est pas un facteur déterminant dans l'explication du revenu.
- Le quatrième, est que les activités marchandes non déclarées sont très rémunératrices pour ceux qui ont déjà une situation stable. En effet, alors qu'on aurait pu penser que les plus défavorisés sur le marché de l'emploi auraient les activités marchandes non déclarées les plus rémunératrices (la pluriactivité leur permettant de « boucler les fins de mois »), on

découvre qu'au contraire, ceux qui sont les mieux intégrés sur le marché de l'emploi s'en sortent le mieux hors du marché de l'emploi (d'un point de vue monétaire).

- Enfin, on montre que contrairement aux idées reçues, les jeunes de la province Nord sont extrêmement dynamiques et participent de multiples façons à la vie de la cité. Leurs nombreuses activités en faveur de leur communauté et le temps qu'ils y consacrent dans l'année, participent effectivement à la cohésion du groupe et au bien-être de la société dans son ensemble.

Ce sont ceux qui sont le moins présents sur le marché de l'emploi (temps de travail moindre) qui participent le plus (en nombre de jours par an) aux activités non marchandes. Ces activités leur procurent un statut social au sein de leur communauté (en tribu notamment) qui n'est pas forcément reconnu ailleurs. D'autre part, les salariés kanak sont en même proportion que les sans emploi à déclarer effectuer au moins une activité de type communautaire dans l'année (respectivement 62 % et 63 %).

— Recommandations

■ Le rapport des jeunes avec le monde du travail : lutter contre les préjugés

De nombreux préjugés persistent concernant le rapport des jeunes au travail salarié, notamment à propos des jeunes kanak. On oppose trop souvent « économie traditionnelle » et « économie moderne » (SADNC³⁰, Atelier 5, p 156)³¹ sans définir ces deux notions et sans en apporter les preuves scientifiques sur le terrain. Le SADNC affirme que « certains renoncent même à des propositions plus intéressantes en termes de salaire car ils auront alors moins de flexibilité dans le travail et de possibilité de s'impliquer dans le travail coutumier »³². Or les résultats de l'enquête montrent que les jeunes kanak salariés (même en y passant moins de temps), font autant d'activités communautaires (non marchandes) que les kanak étudiants ou les sans emploi.

L'emploi salarié n'empêche pas d'avoir des activités communautaires. Il est donc important de ne pas confondre une situation observée avec un choix délibéré de se maintenir dans une telle situation, ni les discours avec les réalités des pratiques.

Pour affirmer que les jeunes kanak préfèrent avoir des petits boulots ponctuels, il faut avoir démontré que sur un échantillon représentatif de salariés enquêtés, une majorité de kanak a refusé un CDI (à temps plein) au profit d'un CDD ou d'un travail saisonnier. Ceci

30 SADNC : Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle Calédonie 2025, les rapports des 9 ateliers du diagnostic, sous la direction du gouvernement de la Nouvelle Calédonie et du Haut Commissariat de la République en Nouvelle Calédonie, janvier 2009 (document téléchargeable sur le site www.nouvellecaledonie2025.gouv.nc).

31 Voir aussi SADNC, Atelier 2, p 72-73: « Il est à noter que le faible taux d'emploi chez les mélanésien s'explique également par des causes plus profondes d'ordre culturel : deux natures de la valeur travail se juxtaposent, l'une de conception « occidentale » (de nature économique et à caractère essentiellement individuel), et l'autre, tout aussi réelle, de conception coutumière (de nature culturelle et à caractère très collectif) ».

32 SADNC, Ateliers, p.160.

d'autant plus, que l'étude de l'INSERM (2008) tend plutôt à conclure à une discrimination concernant les contrats de travail des jeunes : cette étude montre que les jeunes kanak sont plus nombreux que ceux des autres communautés à ne pas avoir signé de contrat de travail au moment de leur recrutement (11 % versus 5 % communautés « autres » et 1 % des calédoniens).

Le SADNC va plus loin, en affirmant que « les jeunes kanak non diplômés pensent qu'ils n'ont pas leur place dans le monde du travail. »³³. Or notre enquête prouve exactement le contraire. Les jeunes kanak sans diplôme estiment unanimement qu'avoir un emploi est important et estiment que ce qui les empêche de trouver un emploi c'est d'abord le manque d'information. D'autres responsables de l'insertion considèrent que les jeunes n'ont pas d'ambition à long terme et ne recherchent un emploi que pour des petits besoins ponctuels, pour subvenir à leurs besoins immédiats (projet de Schéma directeur de l'insertion en province Nord, DEFIJ, 2001, p.13)³⁴. Or tous les jeunes, quelle que soit leur communauté, en déclinant leurs projets d'avenir, parlent avant tout de projets professionnels³⁵. Il est donc impératif de ne pas penser à la place des jeunes, ni d'un quelconque groupe de personnes.

Des chefs d'entreprises accusent les kanak et les océaniens d'une incapacité à « tenir des horaires et des délais, à s'inscrire dans un rythme d'entreprise de plus en plus rapide (moyens de communications, mondialisation) et à mener plusieurs tâches à la fois »³⁶, de manquer « d'autonomie, d'adaptabilité, de sens des responsabilités, de savoir-faire, d'envie d'apprendre et de réussir »³⁷.

Ces affirmations ne sont aucunement le résultat d'enquêtes ou d'études approfondies sur la question. Or, il semble que pour tenir de tels propos, il faut au préalable mener des enquêtes sur un échantillon représentatif et ne pas rester uniquement centré sur les ressentis obtenus auprès de certains patrons mais également, et surtout, interroger les salariés eux-mêmes.

Pontalis, psychanalyste, (1988) voit dans ces préjugés persistants (fantasmes, métaphores, comparaisons inattendues, stéréotypes) le signe d'un profond malaise qui consiste à expulser hors de soi ce qui n'a pas été élaboré en soi. Leur apparition, ici dans le champ économique, nous en dit, finalement, beaucoup plus sur le manque de recul de certains professionnels à l'égard d'une partie de la population, ici kanak, que sur la population elle-même ; témoignage d'un profond malaise, ou, vision ethnocentrée qui s'arrange avec les préjugés afin de légitimer certaines conduites et perpétuer une relation asymétrique de domination ?

33 SADNC, Atelier 5, p 158.

34 Voir aussi SADNC, Atelier 5, p.156 : « Lorsqu'ils s'inscrivent dans l'économie marchande, beaucoup de travailleurs issus de ce monde traditionnel ne cherchent pas à s'assurer des revenus à long terme, mais à satisfaire des besoins ou des désirs ponctuels et immédiats (achat d'une voiture, d'un réfrigérateur ou d'un poste de télévision, argent liquide en prévision d'une obligation coutumière, paiement des fournitures de rentrée scolaire, participation à la vie d'une église...). Lorsqu'ils ont réussi à réunir l'argent nécessaire, ils quittent l'entreprise et retournent au mode de vie traditionnel. » .

35 Contrairement à ces assertions, l'enquête OSAS-PN révèle que 70 % des jeunes de la province Nord ont un projet qui s'échelonne entre 3 et 20 ans, et plus.

36 SADNC, Atelier 5, p.156.

37 SADNC, Atelier 5, p.156.

Considérant avec Marie Salaün (2005) que ces jugements à l'emporte-pièce sont le résultat d'une « vision européenne (...), produit du processus colonial plus que le reflet d'une quelconque « nature » indigène » (p.69), il est nécessaire, aujourd'hui d'engager « un travail de remise en question de nos propres schémas de pensée parce qu'ils comportent en eux-mêmes une part d'idéologie, d'organisation et d'affectivité » (Hess, p. 37, 1994).

Ce travail réflexif doit permettre de dépasser l'« interculturel de courtoisie » (Camilleri, 1999) qui consiste à reconnaître les différences qui nous séparent de la culture de l'autre en évitant la confrontation et l'examen critique de cette dernière et d'esquiver les interrogations sur nos propres représentations culturelles.

■ La formation comme moteur de l'ascension sociale

L'analyse de régression montre que le niveau d'études est le facteur qui a le plus d'impact sur le revenu. Ainsi, il apparaît que l'école comme la formation constituent le moteur principal de l'ascension sociale.

Si pour augmenter son revenu on ne peut pas modifier l'âge, le genre ou la communauté d'un individu, on peut améliorer son niveau de qualification.

La formation constitue déjà en province Nord (comme dans le reste du pays) un enjeu central. De nombreux dispositifs de formation ont été mis en place notamment pour les jeunes sortis du cursus scolaire sans diplôme (DEFIJ, MLIJ, CAP-EMPLOI etc.).

Les résultats de l'enquête montrent qu'il est donc essentiel de continuer sur cette voie en formant les jeunes :

- 1 ● dans le cursus scolaire,
- 2 ● en dehors du cursus scolaire pour ceux qui sont sans emploi et sans diplôme (très nombreux dans les 18-30 ans de la province Nord),
- 3 ● au sein de l'entreprise, notamment pour les moins diplômés,
- 4 ● en innovant, en proposant des « formation-actions » diplômantes en province Nord (gîte-école, ferme agricole-école...) et en encourageant les stagiaires dans leurs projets,
- 5 ● en valorisant les connaissances acquises issues de l'expérience tant dans les activités rémunérées que non marchandes,
- 6 ● en donnant une lisibilité accrue des parcours professionnels et des prérequis nécessaires à l'emploi.

Dans la mesure où une grande partie des jeunes sortent du cursus scolaire sans diplôme, pour favoriser l'ascension sociale, il semble opportun de continuer de mettre des moyens importants dans la formation continue, mais également d'améliorer son efficience.

■ Combattre les implications des différences de bénéfice du capital social sur le marché du travail : améliorer la circulation de l'information.

S'il existe des déséquilibres dans les gains que peut apporter le capital social d'un individu en tribu, comparé à celui d'un autre au village, il appartient à la collectivité de rééquilibrer

les inégalités de situation. Si la majorité des jeunes continue de trouver leur emploi par des relations personnelles, les déséquilibres persisteront.

Les réseaux étant des supports de l'information, il appartient à la collectivité de réfléchir aux moyens d'améliorer la circulation de l'information entre l'entreprise qui offre un emploi et les demandeurs d'emploi qui ne bénéficient pas des réseaux hautement liés au marché du travail. Autrement dit, l'information doit pouvoir circuler jusqu'en tribu. A terme, les jeunes doivent pouvoir trouver leur emploi non pas par leur capital social mais en majorité par CAP-Emploi, la MLIJ-PN ou des candidatures spontanées.

On s'accorde à dire que de nombreux dispositifs d'accompagnement existent, qu'on trouve de nombreux types de support en matière d'information (prospectus, livrets, affiches, TV, radios, Internet, personnels spécialisés dans un domaine particulier (éducateurs sanitaires, techniciens DDEE, animateurs communaux, animateurs de proximité etc.)), que les sources d'information sont nombreuses (mairie, MLIJ, PIJ, province Nord etc.). Cependant on constate que « l'information ne passe pas », voire qu'elle est absente. Pourtant elle est nécessaire. Les préconisations restent les mêmes : diffuser l'information par tous les moyens pour la rendre accessible à tous en la relayant par des points d'information de proximité, articuler les dispositifs d'accompagnements aux projets, mettre des passerelles entre les différents services afin que l'information soit mutualisée, fédérée, mise en synergie, et de coordonner les moyens etc.

Certes, il est indéniable que l'information doit être diffusée équitablement selon les lieux de vie et les projets (individuels, collectifs, provinciaux), mais il paraît tout aussi important d'analyser pourquoi « ça ne passe pas ». Refuser d'aller jusqu'en tribu au motif qu'il ne faille pas assister les jeunes est-il justifié ? Est-il équitable de reprocher à ceux qui habitent à des kilomètres du village (et qui pour la plupart n'ont pas de véhicule) d'être moins présents dans les lieux de diffusion de l'information que ceux qui habitent à proximité ?

Faciliter l'accès aux services et à l'information passe par le développement des transports intra-communaux et de l'obtention du permis de conduire, une animation de proximité et par un professionnalisme dans la manière d'accueillir les gens.

Il semble opportun de réfléchir à une animation de proximité pour être au plus près des attentes de la population, pour contribuer à l'émergence de dynamiques socio-économiques existantes ou potentielles. Ce qui permettrait à « des idées » de se concrétiser, lesquelles renforceraient au sein de la population le sentiment d'être acteur.

■ **Lutter contre les discriminations de genre ou communautaire : donner plus de moyens à l'inspection du travail**

Les discriminations mises en évidence par l'enquête imposent qu'on réfléchisse aux moyens de les combattre. Il semble qu'une première solution évidente serait d'améliorer l'inspection du travail en province Nord. Une inspection du travail qui se résume à une seule personne pour toute la province ne peut pas objectivement combattre les entorses au droit.

D'autre part, il est nécessaire de constituer des bases de données qui prennent en compte les facteurs discriminants (genre, communauté) afin d'en mesurer les progrès.

■ Valoriser les activités non marchandes

On observe que les jeunes participent par de multiples façons à la vie de la cité, notamment par les activités non marchandes. On peut donc s'interroger sur la façon dont on peut valoriser ce dynamisme des 18-30 ans. Ceci d'autant plus que comme le montre Sonia Grochain (2008), la recherche d'un emploi n'a pas comme motivation première une reconnaissance sociale chez les jeunes. Des dynamiques leur permettent de supporter l'absence de travail : non seulement ces derniers sont dans une démarche active mais leur environnement l'est également. Malgré le peu de moyens d'action qu'ils ont, les adultes développent des activités culturelles afin d'occuper les jeunes les plus démunis en ajustant les pratiques anciennes à des nécessités de la vie sociale actuelle.

Cette « traditionalisation » politique et familiale est en quelque sorte un régulateur social complémentaire des activités familiales à défaut de l'obtention d'un emploi.

Insertion professionnelle des jeunes à l'échelle communale

Nous avons vu dans le chapitre précédent, la situation socioéconomique des jeunes à l'échelle provinciale. On s'interroge maintenant sur l'environnement local. Comment la jeunesse de la province Nord perçoit-elle l'activité dans sa commune et son insertion locale ? Quels sont les secteurs d'activités les plus visibles pour elle ? Quels sont ceux qu'elle souhaiterait voir se développer ? Quelles sont les formations qu'elle désire ? Y a-t-il des différences de perception et de proposition selon la situation de l'individu : son niveau d'études, sa zone de résidence ou le genre ? Comment les jeunes accèdent-ils à l'emploi à l'échelle des communes ?

Afin de répondre à toutes ces questions, nous étudierons dans une première partie la représentation de l'activité communale (1). Dans une seconde partie, nous déclinons les propositions de développement d'activités et de formation émanant des jeunes (2). Enfin, nous nous attacherons à décrire l'accès à l'emploi au niveau communal (3).

I – Représentation de l'activité existante dans l'environnement communal

I.1 – Nombre d'activités dans la commune

A travers ces questions¹, il s'agit de voir ce que les jeunes perçoivent des structures mises à leur disposition au niveau communal. On demande aux 18-30 ans de lister les activités existant dans leur environnement.

87 % des jeunes ont donné au moins une réponse (n= 1657). Les plus diplômés ont plus souvent répondu que les moins diplômés (95 % des BAC + contre 84 % des sans diplôme).

54 % ont cité un (25 %) ou deux (29 %) secteurs d'activités. 33 % ont cité au moins trois secteurs d'activités dans leur commune. Les hommes en citent autant que les femmes. 7 % des individus déclarent que rien n'existe dans leur environnement communal (n=147). 4 % n'ont aucune idée des secteurs d'activités existants. 2 % ne se sont pas exprimés.

On observe des différences selon la zone de résidence (tribu/village).

Tableau 1 : Répartition des secteurs d'activités existant dans l'environnement communal selon la zone de résidence (% du nombre de secteurs cités par individu : N= 1901)

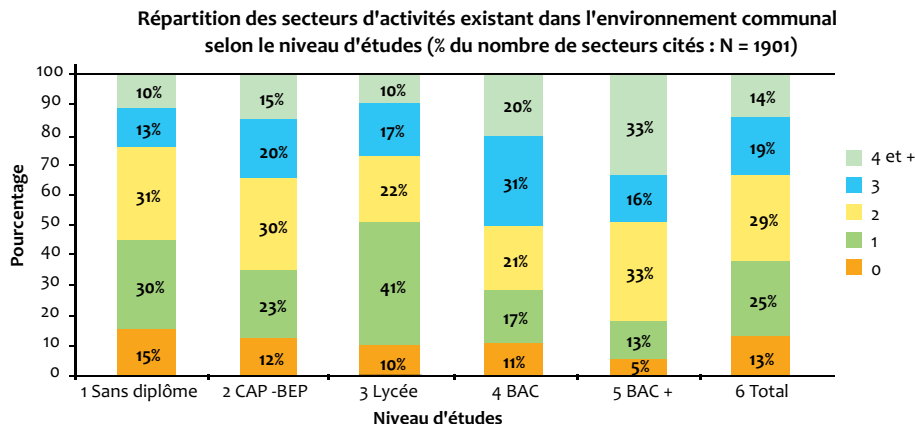
Nombre de secteurs d'activités cités	Tribu	Village	Total
0	13%	13%	13%
1	27%	19%	25%
2	30%	24	29%
3	18%	23%	19%
4 et +	12%	21%	14%
Total	100%	100%	100%

1 « Dans votre environnement communal (la commune ou vous vivez principalement), quels sont les secteurs d'activités existant, offrant des emplois ? (Vous concernant ou non) ».

En effet, les jeunes vivant au village citent davantage de secteurs d'activités que ceux qui vivent en tribu (44 % en citent 3 et + contre 30 % en tribu).

Les différences sont significatives également selon les niveaux d'études :

Figure 1 : Répartition des secteurs d'activités existant dans l'environnement communal selon le niveau d'études (% du nombre de secteurs cités par individu : N= 1901)

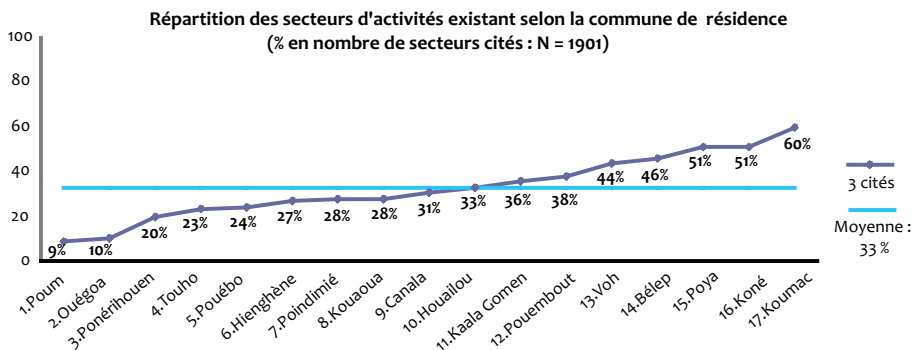


50 % des jeunes qui ont un BAC ou BAC + citent plus de trois secteurs d'activités différents, alors qu'ils sont seulement 24 % parmi les jeunes sans diplôme.

Ces résultats montrent que la représentation des activités dans la commune est fonction du niveau d'études et de la zone de résidence.

La figure suivante présente la répartition des communes de la province Nord selon que les jeunes aient fourni moins de 3 secteurs d'activités ou plus de trois.

Figure 2 : Répartition des secteurs d'activités existant dans l'environnement communal selon la commune (% du nombre de secteurs cités par individu, N= 1901)



En moyenne, 33 % des jeunes citent au moins 3 secteurs d'activités dans leur commune. Ces chiffres nous montrent que les secteurs d'activités cités et supposés exister dans la commune de résidence du jeune correspondent globalement assez bien à l'activité économique de son environnement. La zone Voh-Koné-Pouembout (respectivement 44 %, 51 %, 38 %) élargie des communes de Poya (51 %) et de Koumac (60 %) correspond à une zone en développement, où les secteurs d'activités sont visibles. Inversement, les communes comme Poum (9 %) ou Ouégœa (10 %) sont celles qui ont un tissu d'activités économiques beaucoup moins développé.

Toutefois, la commune de Belep se distingue. En effet, les jeunes sont 46 % à avoir cité plus de trois secteurs d'activités repérés dans leur environnement communal alors que Belep est constitué d'îles, isolées des grands bassins d'activités économiques. En s'intéressant de près à cette exception on observe que les jeunes de Bélep citent en réalité d'abord les stages (Jeunes Stagiaires du Développement ou les chantiers école proposés par la MLIJ-PN (28 %)) puis l'administration (25 %) et enfin la pêche (16 %). Ainsi, les dispositifs d'insertion mis en place par la commune ou la Province sont perçus à Bélep comme un secteur d'activités susceptible de leur offrir des emplois.

On remarque également un clivage Côte Est - Côte Ouest : En effet, toutes les communes dont le pourcentage est inférieur à la moyenne sont des communes de la côte Est, celles de la côte Ouest présentant toutes un pourcentage supérieur à la moyenne.

■ 1.2 - Les types d'activités : l'existant

On s'attache maintenant à décrire les différents types d'activités cités par les jeunes dans leur environnement proche. Le secteur du tertiaire est celui qui est le plus souvent cité (49 % des réponses). Puis suivent par ordre d'importance l'agriculture (15 %) et l'industrie (15 %). Cependant, comme le montre le tableau suivant, les hommes citent des activités différentes des femmes.

Tableau 2 : Répartition des secteurs d'activités existant dans l'environnement communal selon le sexe (Niveau 1, % du nombre d'occurrences : n= 3959)

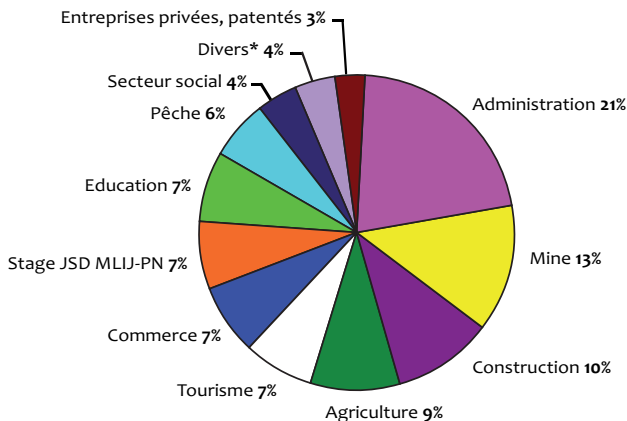
Secteurs d'activités existants	Hommes	Femmes	Total
Tertiaire	39%	59%	49%
Agriculture	17%	13%	15%
Industrie	18%	12%	15%
Construction	15%	6%	10%
Stage JSD/ MLIJ-PN	6%	7%	7%
Entreprises privées /Patentés	4%	2%	3%
Artisanat	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%

Ces résultats montrent que les secteurs repérés par les jeunes comme existant dans leur commune, sont fonction de leurs centres d'intérêt, ou de leur expérience. De sorte que les hommes citeront plus le BTP (15 % contre 6 % pour les femmes) et les femmes plus le tertiaire (59 % contre 39 % pour les hommes).

La figure ci-après présente la répartition de ces secteurs d'activités à un niveau plus précis.

Figure 3 : Répartition des secteurs d'activités existant dans l'environnement communal

Répartition des secteurs d'activités existant dans l'environnement communal
(% en nombre d'occurrences, n = 3959)



On observe que dans le secteur tertiaire ce sont l'administration (21 %), l'éducation (7 %), le commerce (7 %), le tourisme (7 %) et le secteur social (4 %) qui sont les secteurs d'activités les plus cités par les jeunes. Dans le secteur de l'industrie, c'est le secteur de la mine (13 %) qui est le plus visible.

Dans l'ensemble, les jeunes femmes citent davantage le tertiaire. Les différences de genre sont marquées dans tous les domaines concernant ce secteur : l'éducation (11 % contre 3 %), le commerce (7 % contre 4 %), la restauration (4 % contre 1 %) et la santé (4 % contre 1 %). Les jeunes hommes, par contre, citent plus souvent les secteurs de l'industrie ou de la construction, notamment les domaines de la mine (16 % contre 10 %) et du bâtiment (12 % des hommes contre 5 % des femmes).

Les secteurs d'activités cités dans les communes sont ainsi significativement liés au genre. Les jeunes femmes et les jeunes hommes ont plus de visibilité, dans leur commune, pour les secteurs d'activités qui leur sont habituellement prédestinés.

* Cette rubrique comprend l'artisanat (n=35 : sculpture, tressage etc.), les autres activités citées en faible pourcentage (inférieur à 2 %) comme les petits contrats (n=11), les microprojets, la sphère traditionnelle (tribu, conseil coutumier). D'autre part, dans le secteur de l'industrie, seule l'activité minière a été retenue par les jeunes.
– Secteur social : santé et actions sociales, services aux personnes.
– Agriculture : agriculture (7 %), élevage (1 %), chasse (0,4 %) etc.

Par ailleurs, quand on distingue les secteurs d'activités, selon la zone de résidence, on n'observe pas de différence nette. On remarque simplement que le secteur de l'industrie est davantage cité par les jeunes vivant au village (19 % contre 13 %) tandis que les stages JSD et la MLIJ-PN sont davantage cités par les jeunes vivant en tribu (8 % contre 4 %).

Il en est de même pour les niveaux d'études : il n'y a pas de différence significative sauf pour les stages. En effet, ils sont 8 % des jeunes sans diplôme à considérer les stages JSD et de la MLIJ-PN en tant que « secteurs d'activités » qui offrent un emploi tandis que chez les BAC+, ce secteur n'apparaît pas (0 %).

On représente ci-dessous la répartition, par commune, des activités existantes citées par les jeunes (cf. figure 4 ci-contre).

On remarque que, si les perceptions des jeunes dépendent effectivement de leur situation personnelle (genre, niveau d'études ou zone de résidence), l'omniprésence de l'administration dans l'environnement des jeunes est assez frappante. Ce secteur est cité massivement dans toutes les communes, notamment sur la côte Est, où il devance celui de l'agriculture dont on pourrait supposer qu'il devrait apparaître plus fortement. A Ouégoa par exemple, l'administration atteint le score le plus élevé (33 % contre 15 % pour l'agriculture). Les scores de l'administration sont très élevés également à Houailou (30 %), Ponérihouen (29 % pour l'administration contre 15 % pour l'agriculture) et Pouébo (28 %). C'est à Pouembout que l'on enregistre le plus fort taux de l'agriculture (23 %), on rappellera que cette commune à la réputation de « grenier ».

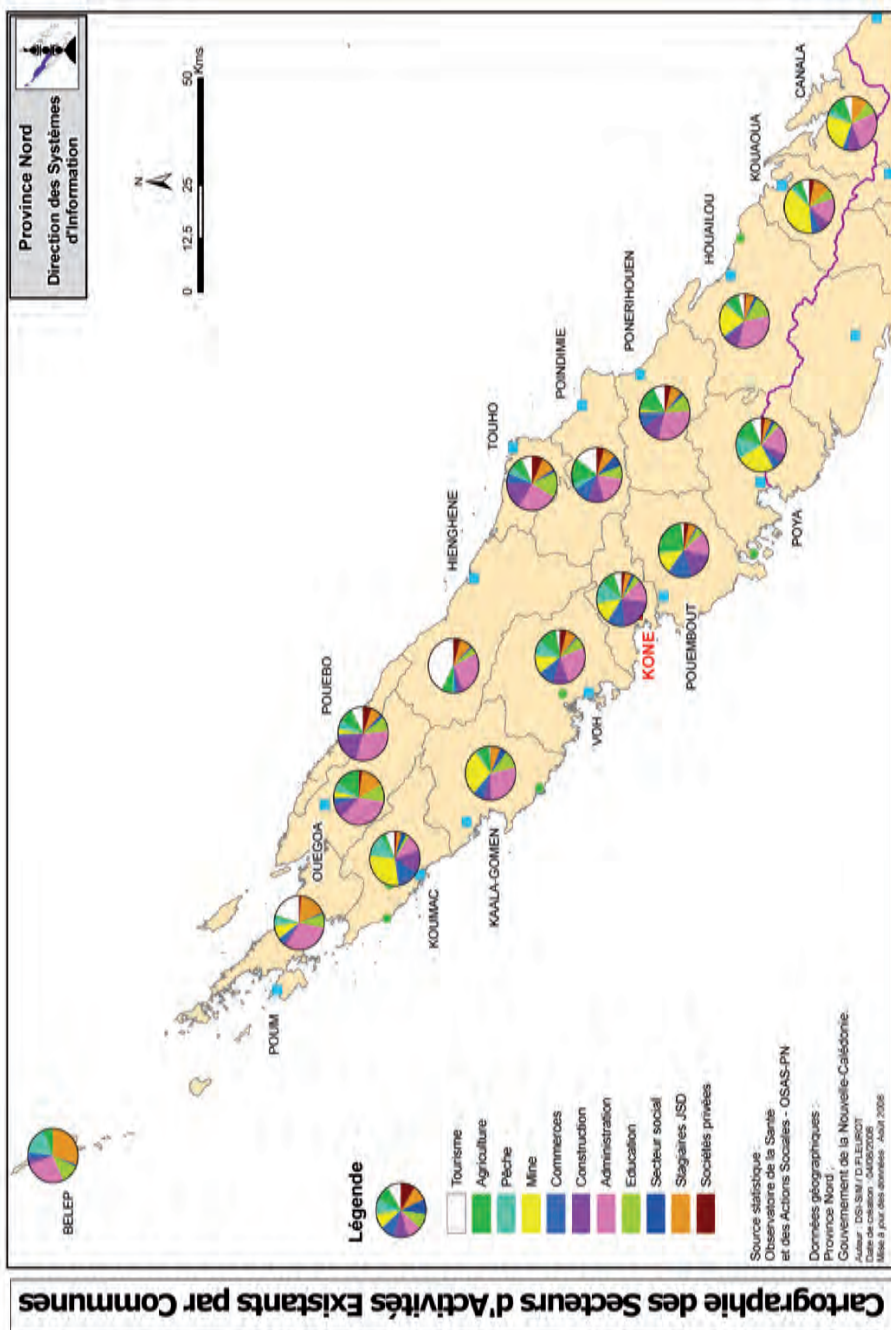
En définitive, on observe, qu'en province Nord, là où il y a le moins d'activités économiques, les collectivités locales et les administrations publiques sont les premiers employeurs locaux. En effet, dans toutes les communes le taux de réponses désignant l'administration est supérieur à tous les autres secteurs excepté pour les communes de Koné (construction : 20 % contre 13 % pour l'administration), Koumac (28 % mine contre 10 % administration), Pouembout (23 % agriculture contre 14 % administration), Poya (22 % mine contre 16 % administration) et deux communes de la Côte Est : Hienghène (Tourisme 27 % contre 24 % administration) et Kouaoua (36 % mine contre 15 % administration).

Le tourisme ressort fortement dans deux communes : Hienghène (39 %) et Poum (20 %). Toutes les autres communes dépassent rarement 10 %.

La mine obtient le taux le plus fort dans les villes minières : Kouaoua (avec 36 %), Koumac (28 %), Kaala-Gomen (26 %), Canala (22 %) ou Poya (22 %). L'étude ayant été réalisée en 2006, on note que pour la zone Voh-Koné-Pouembout - zone du projet de l'usine du Nord - le secteur minier apparaît avec les taux suivants : 11 % pour Voh, 12 % pour Koné et 12 % pour Pouembout.

Dès lors que l'on connaît les représentations qu'ont les jeunes concernant les secteurs d'activités susceptibles de fournir des emplois, au niveau communal, qu'est-ce que les jeunes nous disent de ce qu'il faudrait développer ?

Figure 4 : Secteurs d'activités existant dans la commune de résidence



II – Les activités et les formations à développer à l'échelle communale

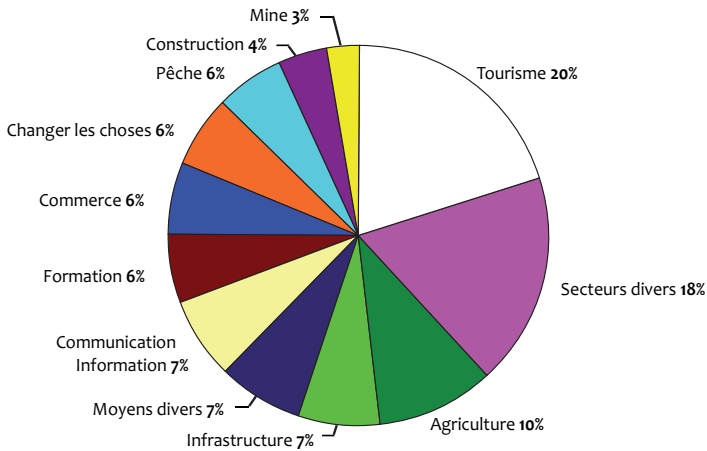
II.1 – Les activités à développer

Après leur avoir demandé de décrire les secteurs d'activités qui existent dans leur commune, on leur demande quelles seraient les activités à développer localement permettant de créer de l'emploi². Ils sont 76 % à donner au plus deux idées, 12 % n'en donnent aucune (n = 242), 24 % en fournissent trois et plus (n = 446).

On présente ci-après la répartition des secteurs à développer :

Figure 5 : Répartition des secteurs à développer

Répartition des propositions de développement communal pour une insertion professionnelle (% en nombre d'occurrences, n = 3273)



(Secteurs divers/Autres secteurs d'activités et Moyens divers³).

Le tourisme est le secteur que les jeunes désignent le plus souvent comme devant être développé (20 %). L'agriculture est le second secteur proposé (10 %). Les jeunes citent de nombreux autres secteurs qui ont été classés ici dans « secteur divers » et qui apparaissent ainsi fortement : 18 %. Il s'agit des activités de loisirs, de services aux personnes ou de l'artisanat. Les secteurs de la communication, des infrastructures, de la pêche du commerce ou de la formation ont un poids équivalent (6 %-7 %).

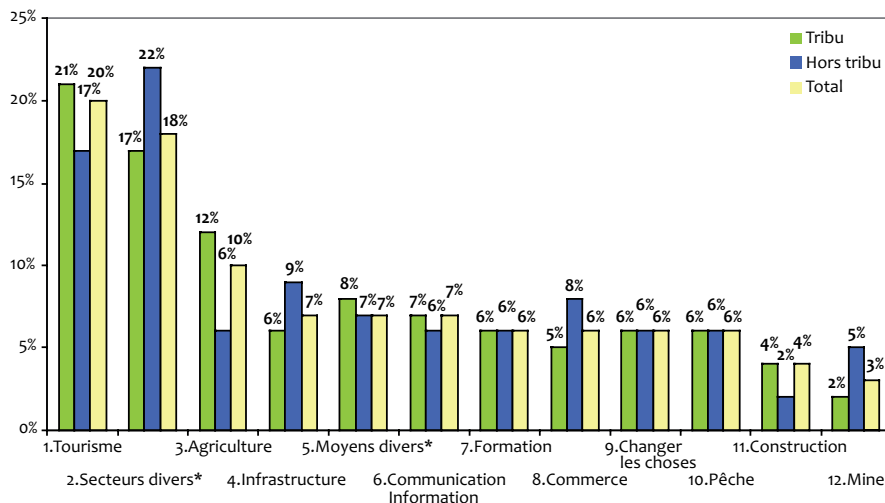
2 « Que devrait-on développer dans votre environnement pour avoir un travail ? ».

3 **Secteurs divers/Autres secteurs d'activités** : loisirs (5 %), services aux personnes, CCAS, crèches etc. (3 %), tous les secteurs d'activités (3 %), restauration, snack, cantine (2 %), espaces verts, contrats d'entretien et de jardinage etc. (2 %), Artisanat (construction de pirogues, vannerie etc.), école kanak, ateliers d'art, développement culturel (2 %)
***Moyens divers** : amélioration des routes (3 %), Aides aux projets et accompagnement (1 %), plus de transport (1 %), développer la tribu : eau, électricité, bibliothèques, lampadaires, plus d'activités (1 %), développer les échanges économiques, décentraliser les entreprises de Nouméa en brousse, l'accès au foncier, terrassement pour les jeunes (1 %).

Les propositions diffèrent selon le genre. Les hommes citent davantage l'agriculture (19 % contre 10 %), la mine (5 % contre 2 %), ou la construction (7 % contre 2 %). Les femmes citent beaucoup plus le tertiaire (69 % contre 49 %) et les secteurs divers (25 % contre 13 %), il s'agit du secteur du type service aux personnes, restauration rapide, cantine etc. Par ailleurs, les femmes semblent être davantage en attente de formation (8 % contre 5 %). Le tourisme est désigné autant par les jeunes femmes que les jeunes hommes (environ 20 %).

Les propositions diffèrent également selon la zone de résidence :

Figure 6 : Répartition des propositions de développement communal pour une insertion professionnelle selon la zone de résidence (% en nombre d'occurrences n = 3273)

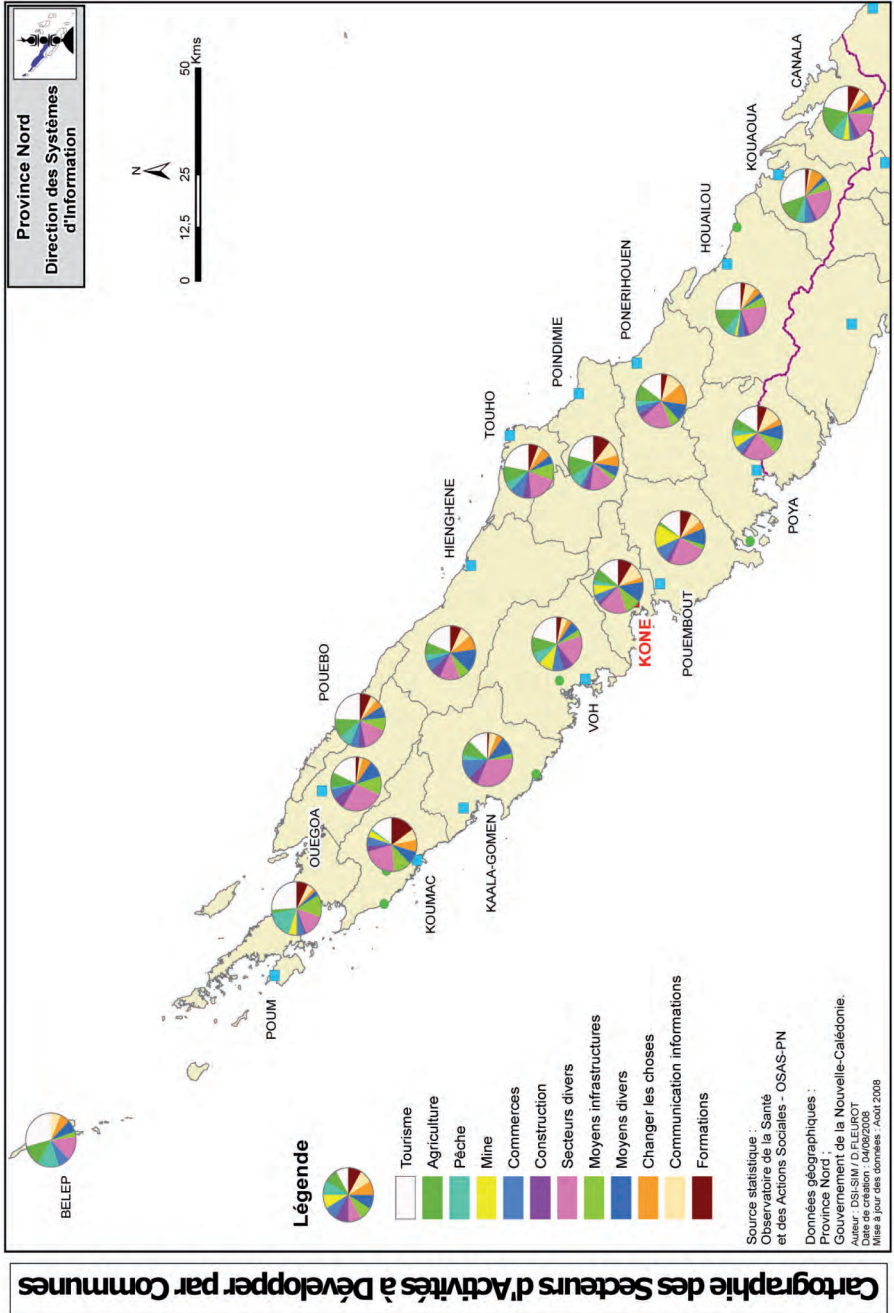


Le tourisme et les secteurs divers sont les plus cités. Cependant, les jeunes en tribu voient davantage le développement dans le tourisme (21 % en tribu contre 17 %) tandis que les jeunes au village misent plutôt sur les activités diverses (22 % contre 17 %).

En tribu, les jeunes souhaitent plus développer l'agriculture (12 % contre 6 % au village) tandis qu'au village, les jeunes préfèrent voir se développer les infrastructures (9 % village contre 6 %) ou le commerce (8 % village contre 5 %).

Quel que soit le niveau d'études (en nombre d'occurrences), le tourisme est fortement désigné comme secteur à développer. Quant à l'agriculture, elle représente 14 % chez les sans diplôme et 4 % chez les BAC+. Les activités diverses (comme les loisirs ou services aux personnes) sont davantage citées par les BAC+ (33 % chez les BAC+ contre 18 % chez les sans diplôme).

Figure 7 : Secteurs d'activités à développer par commune



Ci-contre la répartition par commune des propositions d'activités à développer (figure 7) :

Dans toutes les communes, les jeunes misent fortement sur le tourisme. Surtout à Kouaoua (30 %), Belep (28 %), Houaïlou (25 %) et Poum (25 %). Les communes où l'activité est la plus diversifiée sont celles où les jeunes demandent le plus de formation : Koumac 15 %, Poindimié 11 % et Koné 9 %.

L'agriculture est largement citée dans toutes les communes de la Côte Est : Canala (17 %), Houaïlou (14 %), Kouaoua (13 %) et Poindimié (13 %). Elle apparaît très peu à Pouembout (2 %), Poum (2 %) et Koumac (1 %).

Le commerce est une activité à développer, selon les jeunes, à Koné, Ponérihouen et Poya (pour toutes à 10 %).

Globalement, la mine est très faiblement citée comme secteur à développer. Elle est partout largement en dessous des 10 %. En ce qui concerne la zone Voh-Koné-Pouembout, les taux sont respectivement 9 %, 6 % et 14 %.

II.2 - Les formations à développer

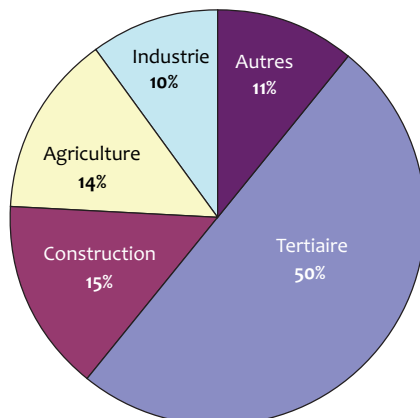
On interroge les jeunes sur les formations qu'il faudrait développer⁴. 82 % d'entre eux ont donné au moins une réponse, les hommes sont plus nombreux (86 % contre 79 %).

A l'échelle communale, c'est à Touho que les jeunes ont le plus donné de réponses (92 %) et à Ouégoa où ils en ont donné le moins (73 %).

On présente ci-dessous les types de formations que les jeunes souhaitent.

Figure 8 : Répartition des formations à développer en nombre d'occurrences (n=3248)

Répartition des formations à développer (n=3248)



Autres : formations sur l'accompagnement des projets, préparations aux concours, permis de conduire etc.

Les formations citées en premier par les jeunes, concernent le secteur tertiaire (50 %, dont 12 % pour le tourisme : accueil, gîte etc.), la construction (15 %), l'agriculture (14 %) et le secteur

⁴ « Quelle(s) formation(s) faut-il développer ? ».

industriel (10 %, dont 6 % pour la mine). Les 11 % restants (« autres ») sont principalement des demandes de formation relatives à l'accompagnement des projets (3 %), la préparation aux concours (2 %) ; le développement de centres de formation (2 %) et des formations pour le permis de conduire (2 %).

Au niveau des communes, on note que les **formations dans le tertiaire** sont les plus demandées à Hienghène (58 %) et Houailou (54 %), tandis que c'est dans la commune de Canala qu'on les réclame le moins (45 %). Pour ce secteur, quelle que soit la commune, exceptée Kaala-Gomen, c'est la formation dans le **tourisme** qui est la plus demandée (les taux variant de 8 % à 17 %). Notons que les taux sont doublés pour les communes de la côte Est.

C'est à Touho (25 %) et Pouébo (21 %) que les **formations dans la construction** sont les plus réclamées. Elles le sont le moins à Belep, Voh, Koumac et Kouaoua (9 %).

Les formations dans l'agriculture sont les plus demandées à Belep (26 %, dont 16 % pour la pêche) et le moins à Touho (7 %).

Les formations dans l'industrie sont les plus réclamées à Kaala-Gomen (19 %) et le moins à Touho (3 %). C'est la formation dans le secteur de la **mine** qui ressort en premier lieu, particulièrement à Kaala-Gomen (16 %), Koné (11 %) et Poya (11 %). On retrouve les taux les plus faibles à Hienghène et Touho (1 %).

Globalement, le niveau d'études n'est pas un facteur de différenciation des demandes de formation. On notera cependant que pour l'agriculture, plus le diplôme est élevé, moins ils sont demandeurs de formation (15 % des sans diplôme contre 6 % des Bac+). Par ailleurs, les Bac+ sont les seuls à citer les formations pour la préparation aux concours (8 %).

III – Connaissance des dispositifs d'insertion professionnelle

Sur les 1901 jeunes, 91 % ont cité au moins un type d'aide à l'emploi⁵ : 68 % en ont cité deux, 32 % au moins trois.

2 % (n=37) disent qu'aucun des dispositifs ne peut aider dans la recherche d'un emploi. 5 % ne savent pas (n=73).

Le nombre d'organismes cités diffère selon le niveau d'études. Les sans diplôme sont moins nombreux que les BAC et BAC+ à citer plus de deux dispositifs d'aides à l'emploi (24 % versus 44 %).

La figure 9 ci-contre indique les différents dispositifs cités :

Les 18-30 ans de la province Nord citent en premier lieu la MLIJ-PN (26 %) comme dispositif pouvant les aider à trouver un emploi. La Mairie est citée en second (18 %). Cap-Emploi est cité à hauteur de 12 %.

On observe que, si les jeunes citent de manière massive les dispositifs provinciaux⁶, les réponses des jeunes diffèrent selon le genre. En effet, les femmes citent davantage la MLIJ-PN que les

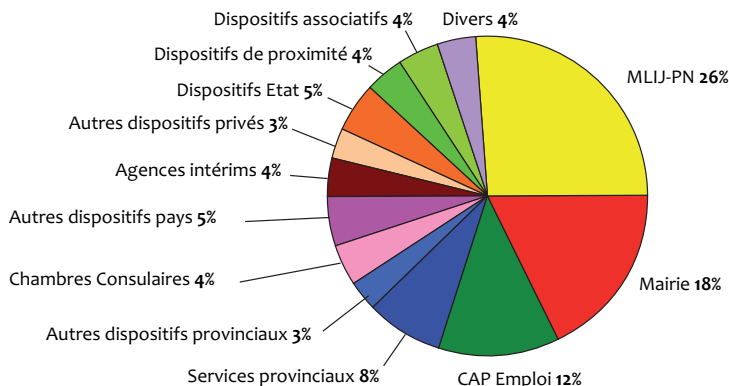
5 « Qui (organismes ou structures) peut aider les personnes à trouver un emploi (vous ou les chômeurs en général) ?

6 Les dispositifs provinciaux cités sont la MLIJ (Mission Locale d'Insertion de la Province Nord), Cap emploi (établissement public provincial en charge de l'emploi), les services de l'administration provinciale, l'OGAF (Opération Groupée d'Aménagement Foncier), le GAPCE (groupement Agricole), l'APAI (Association Provinciale d'Aide à l'Insertion), Les PIJ (points informations jeunesse), les APP (Ateliers Pédagogiques Personnalisés) et les mairies.

hommes (30 % contre 22 %) tandis que les hommes citent plus la mairie (20 % contre 16 %). Les jeunes femmes citent un peu plus des dispositifs pays⁷ (11 % contre 7 %) par rapport aux hommes qui citent plutôt les dispositifs de proximité⁸ (7 % contre 2 %).

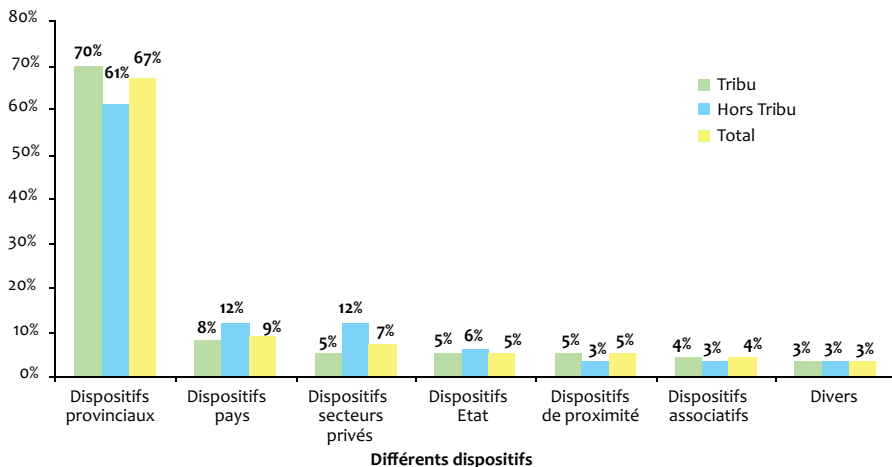
Figure 9 : Répartition des dispositifs d'aide à l'emploi en nombre d'occurrences

Répartition des dispositifs d'aide à l'emploi (% en nombre d'occurrences, n = 3938)



Il est également intéressant de distinguer les dispositifs selon la zone de résidence :

Figure 10 : Dispositifs d'aide à l'emploi selon la zone de résidence



7 Les dispositifs Pays cités sont les chambres consulaires (agriculture, des métiers, commerce et industrie), le IOPP'S (dispositif pour l'Information, l'Orienteur, le Positionnement, La prescription et le Suivi), la presse, la radio, internet, l'ICAP (Institut Calédonien de Participation), les assistantes sociales, le bus de l'apprentissage, Aceste (association pour l'accompagnement des étudiants).

8 Les dispositifs de proximité cités sont le conseil des anciens, le chef, la tribu, les parents, la famille, les amis, les relations personnelles.

Quelle que soit la zone de résidence ce sont les dispositifs provinciaux qui sont cités en premier lieu, La MLIJ-PN à hauteur de 27 % en tribu et 23 % au village. Les jeunes de tribu mentionnent prioritairement les dispositifs provinciaux et de proximité et en second lieu la commune (20 %).

Les jeunes du village citent tout d'abord les dispositifs pays ou privés puis Cap-Emploi (17 %). D'une manière générale, ce sont les dispositifs provinciaux qui sont cités en premier quelque soit le niveau d'études (surtout la MLIJ-PN), mais ils le sont davantage par les sans diplôme (on passe de 70 % à 62 % pour les BAC +).

Les dispositifs pays sont plus cités par les BAC+ (18 % contre 6 % chez les sans diplôme).

Les dispositifs de proximité sont davantage mentionnés par les sans diplôme : 7 % contre 1 % des BAC +.

Les dispositifs d'Etat⁹ sont davantage cités par les jeunes ayant un niveau lycée (12 %, les autres niveaux d'études sont entre 2 et 7 %).

Les autres dispositifs, c'est-à-dire, Cadres-Avenir, le Bus de l'apprentissage, l'ADIE, les relations personnelles et amis, les formateurs, les PIJ, le IOPP'S, l'ICAP sont cités quasi-uniquement par les BAC+ (12 % contre 2 % des sans diplôme).

Les dispositifs des secteurs privés (les agences intérim) et associatifs sont cités en même proportion, quel que soit le niveau d'études (7 %).

Nous présentons ci-contre les aides à l'emploi et à la formation citées par les jeunes, selon la commune (figure 11).

Rappelons que 62 % des jeunes déclarent s'être informés auprès des dispositifs d'aide à l'emploi ou à l'insertion. Les jeunes des communes qui se sont le moins informés sont ceux de Hienghène (50 %), Houaïlou (54 %), Belep (56 %), Canala (58 %). Les plus informés étant ceux de Pouembout (79 %).

Plus de 20 % des jeunes de toutes les communes ont cité la MLIJ-PN comme dispositif d'aide à l'emploi (dans certaines communes, la MLIJ-PN est citée à plus de 30 %, c'est le cas de Ponérihouen, Ouégoa, Pouébo, Poya).

Les Mairies sont également fortement citées (10 % et +) notamment à Ouégoa (29 %) et Canala (27 %). Seuls les jeunes des communes de Koné et Pouembout les citent moins (7 % environ).

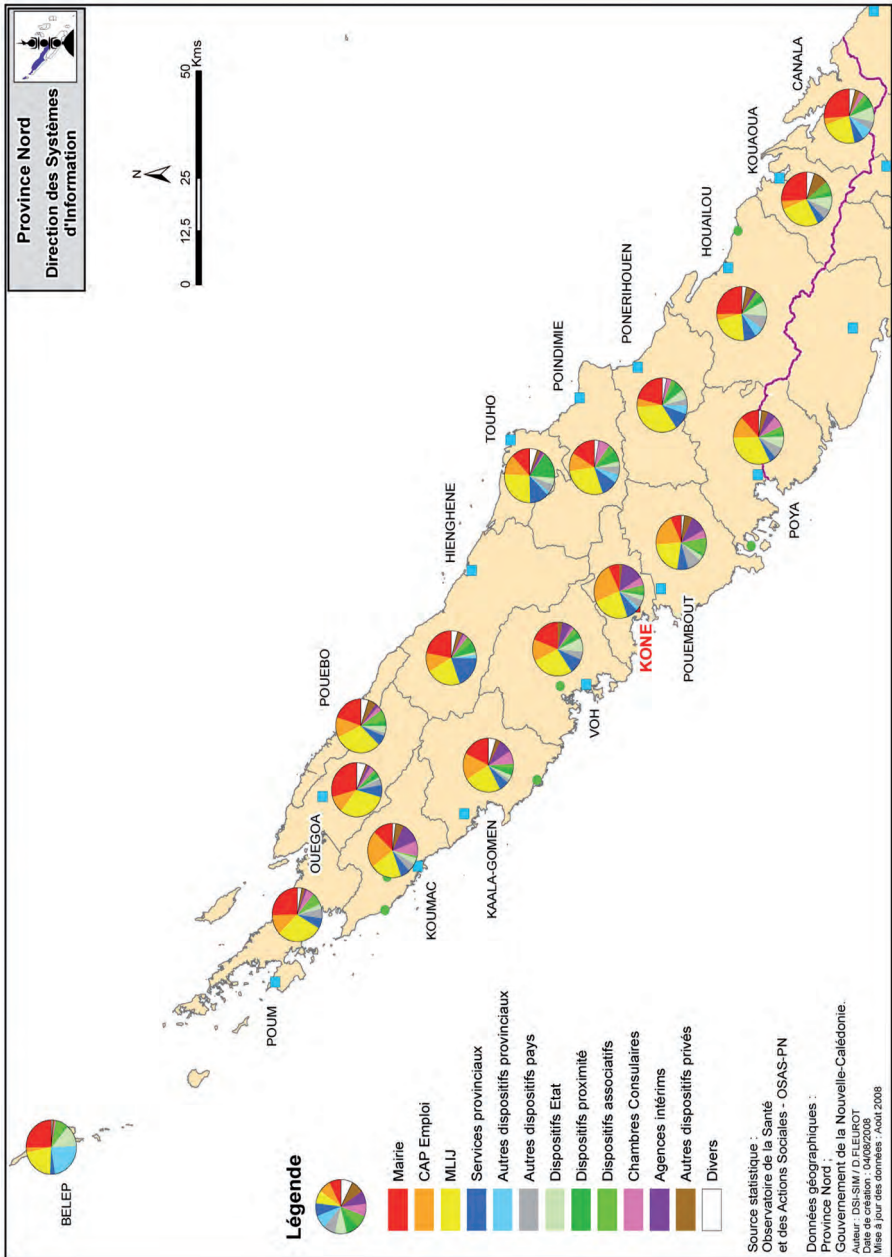
Cap Emploi apparaît de façon différente selon la commune. Les communes où cet établissement est le plus souvent cité sont Koné (24 %) et Koumac (21 %). Notons qu'il est plus souvent cité sur la Côte Ouest entre Poya et Koumac*. Pour de nombreuses communes de la côte Est, son score se situe en dessous des 5 % (Canala, Kouaoua, Ponérihouen, Houaïlou, Belep).

C'est également sur la côte Ouest que sont citées les agences d'intérim : Poya (5 %), Pouembout (10 %), Koné (14 %), Voh (6 %), Kaala-Gomen (8 %) et Koumac (12 %). Pour toutes les autres communes de l'Est de Canala à Belep, ces organismes ne sont pas ou très peu cités (entre 0 et 2 %).

⁹ Les dispositifs Etat cités sont les écoles d'apprentissage (Ecotel, les métiers de la mer, CFA), le GRETA, la subdivision, le Centre d'Information et Orientation, le GSMA (Groupement du Service Militaire Adapté), le CNED.

* Poya (13%), Pouembout (19%), Koné (24%), Voh (13%), Kaala-Gomen (16%) et Koumac (21%).

Figure 11 : Répartition des Aides à l'Emploi par Commune



IV – Utilisation et efficacité des dispositifs d'accès à l'emploi

Il s'agit maintenant de voir quelles démarches ont été effectuées par ceux qui ont déjà travaillé. Les types de leviers d'accès à l'emploi se répartissent de la façon suivante :

Tableau 3 : Les leviers d'accès à l'emploi parmi les salariés selon la zone de résidence

(Réponses citées en % : n= 843) :

Les leviers d'accès à l'emploi	Tribu	Village	Total
Relations personnelles	49 %	55 %	51 %
Candidature spontanée	20 %	25 %	22 %
Cap Emploi	12 %	7 %	10 %
MLIJ-PN	8 %	4 %	7 %
Mairie	3 %	1 %	2 %
Associations	3 %	0 %	2 %
Divers*	5 %	8 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %

On se rend compte que la grande majorité des jeunes (73 %) n'a pas trouvé son emploi par l'intermédiaire des dispositifs existants. En effet, 51 % l'ont trouvé grâce à leurs relations personnelles et 22 % par le biais de candidatures spontanées. Remarquons que les jeunes des villages utilisent davantage les relations personnelles et les candidatures spontanées que ceux des tribus.

On présente ci-contre les leviers d'accès à l'emploi par commune (figure 12).

Dans toutes les communes, les jeunes ont trouvé leur emploi d'abord grâce à leurs relations personnelles. C'est à Voh (60 %), Pouembout (59 %), Poya (58 %), Gomen (58 %) et Bélep (58 %) que les jeunes ont le plus utilisé ce levier. Ceux qui y ont eu le moins recours sont les jeunes de Kouaoua (39 %), Touho (40 %), Hienghène (40 %).

Les candidatures spontanées sont le deuxième moyen d'accès à l'emploi (22 % en moyenne). C'est dans les communes de Kouaoua (32 %), Bélep (31 %) et Poum (31 %) qu'elles sont le plus utilisées. Inversement, les jeunes de Poya (10 %), Ouégoa (13 %) et Poindimié (13 %) y ont moins recours.

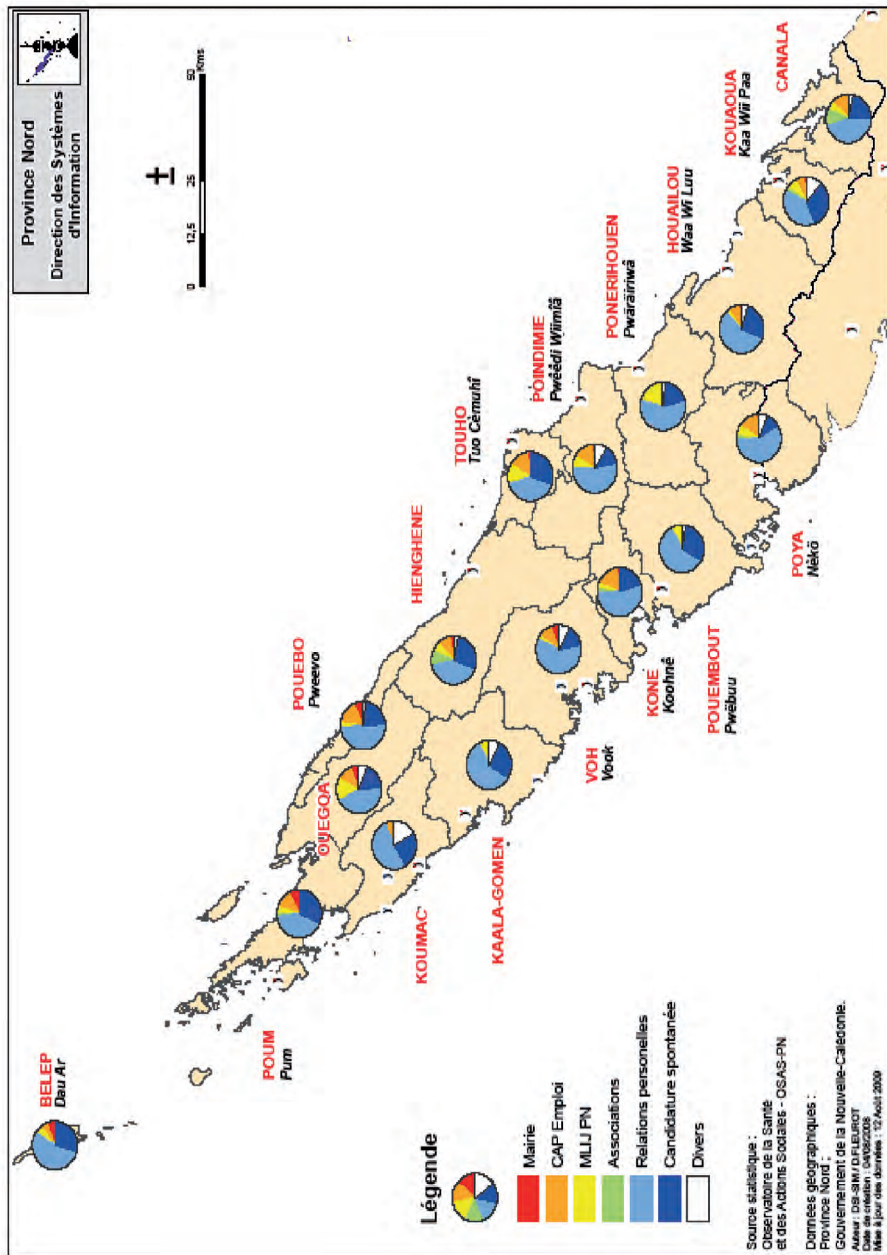
En moyenne, les jeunes qui ont travaillé sont 10 % à avoir trouvé leur emploi par l'intermédiaire de Cap-Emploi. C'est dans les communes de Koné (17 %), Pouébo (16 %) et Touho (15 %) que cet établissement a été le plus sollicité. Dans les autres, Cap emploi n'est quasiment pas cité : c'est le cas des communes de Pouembout (0 %), Kaala-Gomen (2 %) et Ponérihouen (2 %).

La MLIJ-PN a été en moyenne citée par 7 % de ceux qui ont trouvé un travail. Le taux le plus élevé concerne les communes de Ponérihouen (19 %) et Touho (15 %). A Koumac (1 %) et Voh (2 %), les jeunes y ont peu recouru.

Il faut noter, que si les jeunes citent les mairies comme dispositif d'aide à l'emploi, très peu d'entre eux (2 %) ont trouvé leur travail salarié grâce à ce levier.

* Divers : réponse à une offre d'emploi, concours, on m'a contacté, agence intérim...

Figure 12 : Leviers d'aide à l'emploi par commune



Enseignements

- On constate que le genre, le niveau d'études ainsi que la zone de résidence sont des variables qui impactent sur la représentation que l'on a des activités économiques ou des dispositifs existants d'aide à l'emploi.
 - On note que pour les jeunes du Nord l'administration est massivement citée comme secteur d'activité. C'est dans les communes où l'activité économique est la plus développée et diversifiée que les jeunes la citent le moins souvent (Koumac et Koné notamment).
 - Par ailleurs, la grande majorité de la jeunesse de la province Nord cite le tourisme comme secteur à développer et souhaite des formations dans ce secteur. Dans le plupart des communes, ce secteur arrive en tête. Dans les communes de la Côte Est, les individus sont nombreux à souhaiter que l'agriculture se développe. Notons que la plupart des jeunes ne considère pas la mine comme secteur à développer sauf pour la commune de Pouembout (14 %). Soulignons que les formations dans la mine sont plus souvent citées dans les communes concernées par le projet minier ou celles qui en sont limitrophes (Kaala-Gomen (16 %), Koné (11 %) et Poya (11 %)). Très peu de jeunes des communes de la côte Est souhaitent une formation dans ce secteur.
 - On relèvera la demande de formation des jeunes dans le tourisme et l'agriculture. Il reste à réfléchir sur les formes que peuvent prendre les structures à destination du public sans diplôme vivant en tribu afin d'en valoriser les expériences acquises et les savoir-faire. Des structures de formation dans le milieu où vit l'individu comme celle qui existait à Népia (Néouta), dans les années 90, pourrait être une solution possible¹⁰, ou comme l'expérience réalisée par la chambre des métiers de Nouvelle-Calédonie auprès de trois tribus : Gohapin, Haut-Coulna et Tiabet¹¹ (de 1998 à 2001). Rappelons, par ailleurs, que si la MLIJ a comme premier objectif l'insertion sociale des jeunes en difficulté, le deuxième affiché est celui « d'aider les jeunes à s'insérer dans le milieu tribal, au sein de sa famille et de son clan » (cité dans Grochain, 2008, p.290).
 - Soulignons qu'en ce qui concerne l'insertion professionnelle, les jeunes connaissent les dispositifs de la Province Nord (61 %). Surtout la MLIJ-PN citée à 26 %. On remarque également qu'ils désignent plus souvent leur mairie (18 %) comme aide possible que Cap-Emploi (12 %). On pourrait l'expliquer par le fait que Cap emploi, en 2005, n'étant pas présent dans toutes les communes, les mairies avaient en charge de diffuser les offres d'emploi et de relever les demandeurs d'emploi.
- Les dispositifs du pays ou de l'Etat sont peu connus. Seuls les plus diplômés les citent.

¹⁰ cf. le rapport du CIRAD, *les dynamiques d'organisation autour du centre de formation et d'appui au développement de la Népia, éléments de diagnostic et propositions*, M.R. Mercoiret, CIRAD-SAR/n°9/97, 1997).

¹¹ cf. le rapport des Nations unies, *trois ans avec trois tribus, capitalisation des enseignements du projet de développement de l'artisanat en milieu kanak (PDK)*, réalisé par S. Belloni, 15 Novembre 2001.

■ Si 62 % des jeunes se sont déjà informés auprès d'un ou de plusieurs de ces dispositifs (provinciaux, Pays, Etat, ...), quand il s'agit de trouver un emploi, les jeunes, dans leur grande majorité, n'y ont pas recours. Ce sont les relations personnelles ou les candidatures spontanées qui leur ont permis d'y accéder. Ainsi, 73 % des jeunes ont trouvé leur emploi par ces démarches personnelles.

■ Si la MLIJ-PN est citée prioritairement par les jeunes comme dispositif d'aide à l'emploi, Cap-Emploi est la structure qui leur a permis d'y accéder (10 % contre 7 % pour la MLIJ-PN). On notera que la zone qui s'étend de Poya à Koumac (côte Ouest) dispose de plus d'organismes publics et privés d'accès à l'emploi (Cap-Emploi, agences d'intérim).

Chapitre 7

Situations familiales et projets familiaux

Ce chapitre interroge les tendances qui se dégagent, les questions posées, qu'elles soient d'ordre descriptif ou projectif, doivent nous permettre d'appréhender les dynamiques familiales engagées ou souhaitées.

Notre analyse reste purement descriptive.

La première partie de cette présentation (du chapitre I à VI) fournit une description de la situation familiale des jeunes interrogés : s'ils vivent en couple ? S'ils ont des enfants ? Lorsqu'ils sont en couple ou célibataires, cohabitent-ils avec leurs parents ou beaux parents et, selon quel mode (habitation séparée ou non) ? Si être parent ou être salarié a une incidence sur le fait de vivre ou pas chez ses parents ? Si être en couple a un impact sur les revenus ? Si être parent influence la situation d'activité ?

La deuxième partie présente les projets familiaux : la vie en couple, le mariage et les raisons qui motivent ces choix, les motifs d'une séparation d'avec son conjoint, la communication au sein du couple, le désir d'enfants.

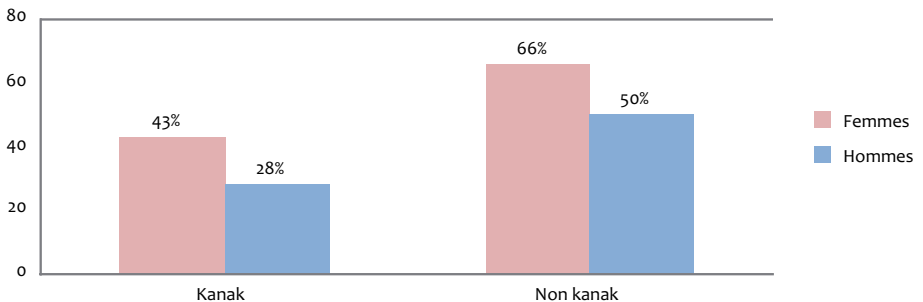
I – Vivre en couple

39 % des jeunes déclarent vivre en couple (n= 721), 47 % des jeunes femmes contre 31 % des jeunes hommes.

Plus ils sont âgés, plus ils vivent en couple (19 % des 18-22 ans, 42 % des 23-26 ans, 62 % des 27-30 ans)

35 % de jeunes kanak vivent en couple contre 58 % de jeunes non kanak.

Vivre en couple selon le genre et la communauté d'appartenance en %



Quelle que soit la communauté, les jeunes hommes sont toujours moins nombreux à vivre en couple. Mais les jeunes non kanak sont, quel que soit le genre, beaucoup plus nombreux.

II – Etat matrimonial légal

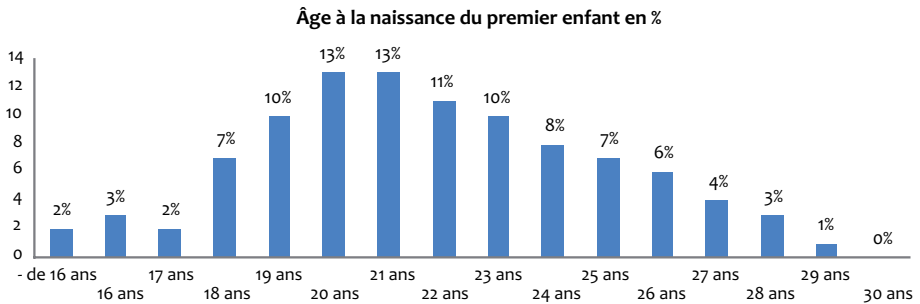
Parmi les jeunes qui vivent en couple, 96 % sont célibataires et 4 % sont mariés.

Les jeunes non kanak sont plus nombreux à être mariés (11 % versus 3 %).

III – Jeunes parents

- 36 % des jeunes déclarent avoir au moins un enfant (n= 667), 50 % des jeunes femmes contre 23 % des jeunes hommes.
- Les plus âgés sont 63 % contre 40 % des 23-26 ans et 13 % des 18-22 ans
- Les jeunes non kanak sont 44 % contre 35 % des jeunes kanak.
- Les sans diplôme sont 40 % contre 28 % des Bac+.
- Le nombre moyen d'enfant par femme sur l'ensemble de notre échantillon est de 0,8 (il est de 1,9 pour l'ensemble des femmes de la province nord, source : Situation sanitaire en Nouvelle-Calédonie, 2007). Il est de 0,3 pour les hommes.

III.1 – Age à la naissance du premier enfant : 21,7 ans en moyenne



L'âge moyen à la naissance de premier enfant est de 21,3 ans pour les femmes, 22,6 ans pour les hommes (pas de différence entre les communautés).

Notons que 7 % des jeunes ont un enfant avant leur majorité (18 ans).

III.2 – Avec qui vivent les enfants ?

69 % des enfants vivent avec leurs 2 parents sous le même toit. 66 % des jeunes kanak contre 80 % des jeunes non kanak sont dans cette situation.

17 % des jeunes parents vivent seuls avec leur enfant, 24 % des femmes (25 % des mères kanak contre 22 % des non kanak), 5 % des hommes (uniquement des hommes kanak)

9 % des enfants vivent avec d'autres personnes (11 % chez les jeunes kanak et 5 % chez les non kanak)

4 % vivent avec leurs 2 parents mais pas sous le même toit, cette situation s'observe uniquement chez les kanak.

Profil des jeunes femmes qui vivent seules avec leur(s) enfant(s) (n= 103):

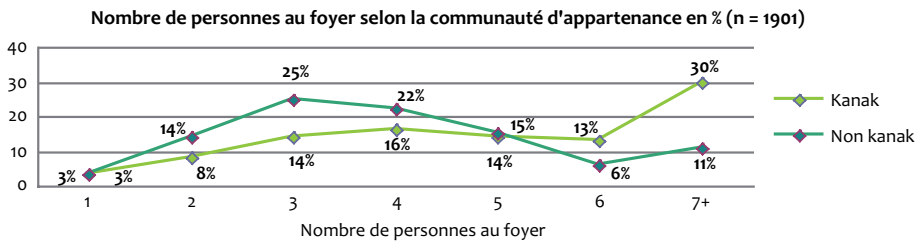
Nous centrons notre analyse sur les jeunes femmes kanak (n= 87), l'effectif des autres communautés étant trop faible (n=16)). Elles sont célibataires (92 %), les plus âgées (49 % des

27-30 ans contre 31 % des 23-26 ans et 20 % des 18-22 ans), vivent en tribu (87 %), vivent chez leurs parents (77 %) n'ont pas accès à une parcelle de terre pour construire une maison (92 %), 66 % sont sans diplôme (28 % ont un CAP/BEP et 6 % ont un BAC et BAC+), 41 % sont salariées (les autres sont : 34 % demandeurs d'emploi, 11 % au foyer, 6 % saisonniers, 4 % étudiantes, 4 % autres).

IV – En couple ou célibataire : cohabitation avec les parents ou pas et selon quel mode ?

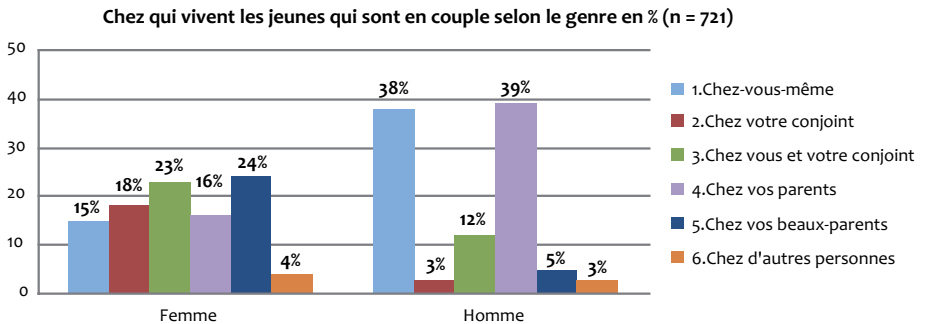
Sur l'ensemble, le nombre moyen d'habitants par foyer est de 5,4 personnes.

64 % des non kanak vivent dans des foyers composés de 4 personnes au plus, contre 41 % des jeunes kanak. 30 % des jeunes kanak vivent dans une famille composée de plus de 7 personnes contre 11 % des non kanak



IV.1 – Lorsque les jeunes vivent en couple (n= 721)

55 % ne vivent plus chez leurs parents (vivent chez eux), 25 % vivent chez leurs parents 16 % chez leurs beaux parents et 4 % chez une autre personne.



Le graphique ci-dessus, indique que les femmes en couple n'ont pas la même façon de définir la cohabitation avec leur conjoint. Elles déclarent davantage que les hommes vivre chez elles et leur conjoint ou encore chez leur conjoint. Tandis que les hommes en couple précisent qu'ils habitent d'abord chez eux-mêmes.

Notons que les jeunes kanak en couple sont moins nombreux à avoir un « chez soi » que les non kanak (51 % versus 66 %), parce qu'ils sont plus nombreux à vivre chez leurs parents (28 % versus 18 %) ou beaux parents (17 % versus 13 %).

Précisons que, quelle que soit la communauté, ce sont les hommes en couple qui vivent davantage chez leurs parents. On note un écart de plus de 20 points selon le genre¹.

Un quart des femmes en couple vivent chez leurs beaux-parents contre 5 % des hommes².

■ IV.1.a – Quelles sont ces femmes qui vivent en couple chez leurs parents ? (16 %)

Elles sont principalement kanak (73 contre 16 non kanak)

Elles ne se distinguent ni selon l'âge, le niveau d'études ni la situation d'activité, pas plus qu'elles ne se distinguent par la question de la coutume de demande de la femme et celle de l'accès à la terre pour construire une maison.

■ IV.1.b – Incidence de la venue d'un enfant sur le mode de cohabitation avec les parents

Pour ceux qui vivent en couple (n= 721), quel impact la venue d'un enfant peut-il avoir sur le fait de vivre chez ses parents ou chez soi ?

	Au moins un enfant		Pas d'enfant	
	Chez soi	Parents, beaux-parents	Chez soi	Parents, beaux-parents
kanak	55 %	45 %	39 %	61 %
Non kanak	68 %	32 %	61 %	39 %

Chez les jeunes qui vivent en couple, la venue d'un enfant a une influence sur le fait de ne plus vivre chez ses parents ou beaux parents, surtout chez les jeunes kanak (55 % contre 39 % de ceux qui n'ont pas d'enfant). Chez les non kanak en couple, avoir des enfants a peu d'incidence sur le départ de chez les parents (68 % versus 61 % de ceux qui n'ont pas d'enfant), parce que l'installation chez soi s'est faite au moment de se mettre en couple.

■ IV.2 – Familles nucléaires :

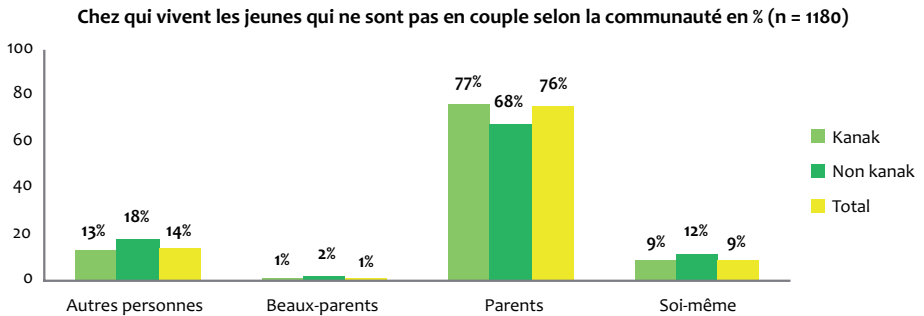
Sur l'ensemble des jeunes kanak, 43 % sont des familles nucléaires (constituées uniquement des parents et des enfants) contre 52 % des jeunes non kanak.

1 Chez les kanak, 18 % des femmes en couple vivent chez leurs parents contre 42 % des hommes. Chez les non kanak elles sont 9 % contre 32 % des hommes dans cette situation.

2 Chez les kanak, elles sont 25 % à vivre chez leurs beaux-parents contre 5 % des hommes. Chez les non kanak elles sont 18 % contre 6 % des hommes.

IV.3 – Lorsque les jeunes sont célibataires (n= 1180)

Le graphique ci-dessous indique que **9 % vivent chez eux-mêmes, 76 % vivent chez leurs parents, 14 %** chez une autre personne et 1 % chez leurs beaux parents.



Précisons que les jeunes femmes kanak célibataires sont plus nombreuses à vivre chez leurs parents que les hommes (84 % versus 71 %). Par contre, il n’y a pas de différence de genre pour les non kanak (68 % versus 69 %).

Notons que le fait d’être salarié chez les célibataires a un très faible impact sur le fait de ne plus vivre chez ses parents (69 % contre 76 % de l’ensemble des célibataires). D’autre part, 16 % cohabitent avec d’autres personnes et 15 % vivent chez eux-mêmes.

Les célibataires saisonniers sont plus nombreux à vivre chez leurs parents que les salariés (73 % contre 69 %).

IV.4 – Profil des jeunes qui vivent chez leurs parents (n= 1086)

- Les hommes ont tendance à vivre plus chez leurs parents (61 % versus 51 % des femmes)
- Ils sont jeunes (72 % des 18-22 ans contre 37 % des 27-30 ans)
- Ils sont célibataires (76 % versus 25 % des couples)
- Ils sont étudiants (80 % contre 63 % des saisonniers et 50 % des salariés)
- 60 % des kanak contre 39 % des non kanak vivent chez leurs parents.

IV.5 – Mode de cohabitation pour ceux qui vivent chez leurs parents, beaux parents ou d’autres personnes

47 % des jeunes kanak qui vivent chez leurs parents, beaux parents ou une autre personne ont une habitation séparée contre 43 % des jeunes non kanak.

55 % des hommes ont une habitation séparée contre 38 % des femmes.

■ IV.5.a – Vivre en couple

Vivre en couple a une incidence sur le mode de cohabitation. 58 % des jeunes kanak en couple ont une habitation séparée contre 44 % des célibataires. 71 % des non kanak en couple ont une habitation séparée contre 28 % des célibataires.

■ IV.5.b – Type d’habitation séparée

Lorsque les jeunes ont une habitation séparée de leur famille, le type d’habitation est pour 48 % une chambre à part, pour 28 % une case, pour 22 % une maison et 2 % un studio.

Le tableau suivant montre que les jeunes non kanak sont plus nombreux à avoir une chambre à part qu’ils soient en couple ou non. Cette différence entre les communautés s’explique par le fait que les jeunes kanak sont plus nombreux à avoir une case.

Selon la communauté et la vie en couple ou de célibat :

Type d’habitation séparée	Vit en couple		célibataire	
	kanak	Non kanak	kanak	Non kanak
Case	27 %	1 %	29 %	7 %
Chambre	40 %	61 %	51 %	78 %
Studio	2 %	8 %	2 %	5 %
maison	31 %	29 %	19 %	10 %

Quelle que soit la communauté, lorsqu’ils sont en couple et qu’ils vivent dans la famille, chez leurs parents ou beaux-parents, ils ont davantage accès à une maison.

Le tableau ci-dessous indique que lorsqu’ils sont célibataires le type d’habitation séparée varie selon le genre et la communauté.

Type d’habitation séparée	kanak		Non kanak	
	hommes	femmes	Hommes	Femmes
Case	37 %	9 %	10 %	5 %
Chambre	41 %	70 %	78 %	75 %
Studio	3 %	2 %	6 %	5 %
Maison	19 %	19 %	6 %	16 %

Des différences sont observées surtout au sein de la communauté kanak.

Les jeunes femmes kanak célibataires qui vivent chez leurs parents ont essentiellement une chambre à part dans la maison familiale (70 %), tandis que les hommes s’ils sont 41 % dans cette situation, 37 % d’entre eux ont une case (contre 9 % des femmes).

V – Revenu global annuel des jeunes couples

Nous observons que lorsque les jeunes vivent en couple, leur revenu global annuel³ est deux à trois fois plus élevé que lorsqu'ils sont seuls, quelle que soit la communauté, le niveau d'études et la zone de résidence (soit une augmentation de 64 %). On passe de 539 198 xpf lorsqu'ils sont seuls à 1 507 984 xpf en couple.

Les jeunes kanak seuls, ont en moyenne comme source de revenus annuels 417 580 xpf contre 1 108 234 xpf quand ils vivent en couple.

Les jeunes non kanak seuls, ont en moyenne comme source de revenus annuels 1 177 718 xpf contre 2 768 476 xpf.

Notons que leur revenu est proportionnel au niveau d'études qu'ils soient en couple ou pas.

Le revenu global annuel moyen des sans diplôme célibataires est de 320 000 xpf contre 965 000 xpf lorsqu'ils sont en couple.

Les diplômés BAC et BAC+ célibataires ont en moyenne un revenu global annuel de 1 488 000 xpf contre 3 100 000 xpf lorsqu'ils sont en couple.

Ces résultats indiquent qu'en général, lorsque les jeunes sont en couple, leur compagnon ou compagne ont des revenus similaires, les sources de revenu annuel étant doublées.

VI – Situation d'activité des jeunes parents

Nous avons cherché à savoir si la venue d'un enfant était un facteur déclenchant la recherche d'un emploi.

De façon globale, nous avons, parmi ceux qui ont un emploi, comparé les jeunes parents à ceux qui n'ont pas d'enfant.

La proportion de salariés augmente lorsque les jeunes sont parents (...). L'écart est plus marqué au sein de la communauté kanak (on passe de 24 % salariés sans enfant à 42 % de salariés parents) que chez les non kanak (on passe de 56 % à 67 %).

Par contre, la proportion de saisonniers tend à diminuer avec la venue d'un enfant (on passe de 12 % à 7 %), quelle que soit la communauté.

Ainsi, être parent a une incidence sur le fait de travailler, et surtout dans l'obtention d'un emploi stable (les emplois saisonniers diminuent lorsqu'ils sont parents au profit d'un emploi salarié).

Synthèse

- 39 % des jeunes déclarent vivre en couple (n= 721), davantage les jeunes femmes (47 % contre 31 % des jeunes hommes) et davantage les non kanak (58 % contre 35 % des kanak).
- 4 % sont mariés, davantage les non kanak (11 % versus 3 %).

³ Le revenu global annuel comprend les salaires, les revenus tirés d'activités annexes, les allocations et aides diverses.

- 36 % des jeunes ont au moins un enfant (n= 667) (50 % des femmes contre 23 % des hommes).
- L'âge moyen à la naissance du premier enfant est de 21,3 ans pour les femmes, 22,6 ans pour les hommes (pas de différence entre les communautés).
- 17 % des jeunes parents vivent seuls avec leur enfant, 24 % des femmes (25 % des mères kanak contre 22 % des non kanak), 5 % des hommes (uniquement des hommes kanak), 9 % de leur enfant vivent chez une autre personne.
- Lorsque les jeunes vivent en couple (n= 721) 55 % ne vivent plus chez leurs parents ou beaux-parents (51 % des jeunes kanak contre 66 % des jeunes non kanak), 25 % vivent chez leurs parents, (16 % des femmes contre 39 % des hommes) 16 % chez leurs beaux parents (24 % des femmes contre 5 % des hommes) et 4 % chez une autre personne
La venue d'un enfant a une influence sur le fait de ne plus vivre chez ses parents ou beaux parents, surtout chez les jeunes kanak (55 % contre 39 % de ceux qui n'ont pas d'enfant). Chez les non kanak en couple, avoir des enfants a peu d'incidence sur le départ de chez ses parents (68 % versus 61 % de ceux qui n'ont pas d'enfant).
- Chez les kanak, 43 % sont des familles nucléaires contre 52 % des jeunes non kanak.
Vivre en couple a une incidence sur le mode de cohabitation : 58 % des jeunes kanak en couple ont une habitation séparée de leurs parents ou beaux parents contre 44 % des célibataires. Chez les non kanak, ils sont respectivement 71 % et 28 %.
Vivre en couple a également un impact sur les revenus du ménage (le revenu annuel global double).
La proportion de salariés augmente lorsque les jeunes sont parents et celle des saisonniers diminue.
- Lorsque les jeunes sont célibataires (n= 1180) 76 % vivent chez leurs parents, 14 % chez une autre personne, 9 % vivent chez eux mêmes. Etre salarié chez les célibataires a un très faible impact sur le fait de ne plus vivre chez ses parents (69 % contre 76 % de l'ensemble des célibataires).

VII – Projets familiaux

VII.1 – Vivre en couple ou pas : pour quels motifs ?

■ VII.1.a – 76 % souhaitent vivre en couple

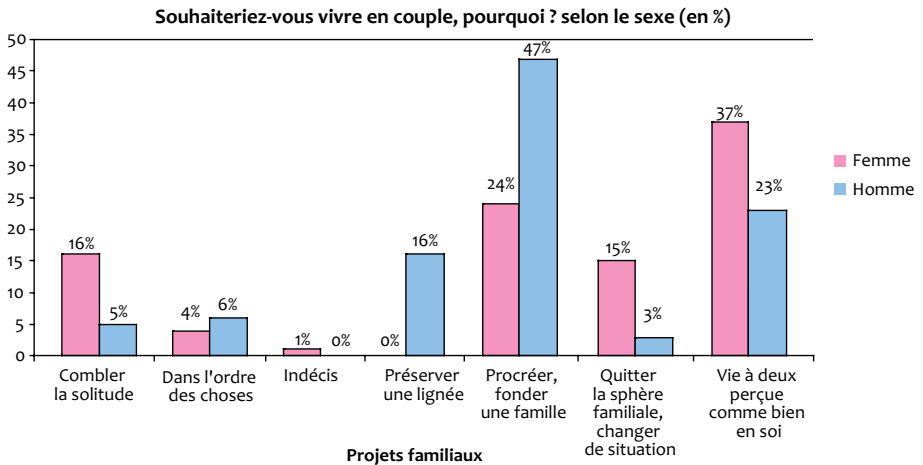
39 % des jeunes vivent en couple (soit n= 721)

Parmi les 1180 jeunes qui ne vivent pas en couple, 76 % le souhaitent. 21 % ne le désirent pas et 3 % ne savent pas.

Ce souhait est davantage exprimé par les jeunes hommes (84 % versus 66 %).

33 % des jeunes femmes ne le souhaitent pas contre 13 % des hommes.

■ VII.1.b Motivations chez ceux qui souhaitent vivre en couple (76 %)



Pour les hommes comme pour les femmes, les deux premières motivations pour la vie en couple sont : « fonder une famille » et l'idée que « la vie à deux est un bien en soi » (« pour partager les difficultés », « échanger », « pour construire quelque chose », « pour un équilibre familial », « être bien avec un homme »...). Toutefois, si les jeunes hommes privilégient le fait de « fonder une famille » (47% versus 23% pour « un bien en soi »), les jeunes femmes le souhaitent d'abord parce que c'est « un bien en soi » (37% versus 24% pour fonder une famille).

La troisième motivation se distingue également selon le genre. Les jeunes hommes envisagent la vie en couple pour préserver une lignée (16% versus 0% chez les jeunes femmes). Les jeunes femmes le désirent pour combler la solitude (16% versus 5% chez les hommes) : « à deux, tu te sens moins seul », « pour ne pas vivre seul », « avoir quelqu'un à qui parler ».

Pour 15% des jeunes femmes être en couple permet de quitter la sphère familiale (contre 4% des jeunes hommes) : « être indépendante de la famille », « quitter la maison »...

Enfin pour 5% des jeunes (davantage les jeunes hommes : 6% versus 4%) ça fait partie de l'ordre des choses.

■ VII.1.c – Motivations chez ceux qui ne souhaitent pas vivre en couple (21 %)

33% des jeunes femmes contre 13% des jeunes hommes ne veulent pas vivre en couple.

Pour 30% la vie en couple entraîne une charge supplémentaire : « vivre avec quelqu'un, ça fait du travail », « c'est difficile déjà tout seul, alors à deux c'est pire ». Cet argument est plus prononcé chez les jeunes hommes (50% versus 20%). Les jeunes hommes préfèrent davantage la solitude (30% versus 17%). Les jeunes femmes ne souhaitent pas vivre en couple par expérience (20% versus 0% chez les jeunes hommes) : « j'en ai marre de ramasser des coups », « je ne veux pas souffrir comme ma mère »... ou par peur de perdre sa liberté (17% contre 10% chez les hommes), ou encore parce qu'elles ne se sentent pas prêtes pour l'instant (17%) ou que ça n'est pas leur priorité (10% versus 0%).

■ VII.1.d – Profil des jeunes femmes qui ne souhaitent pas vivre en couple (n=171)

Les kanak sont plus nombreuses (33 % versus 22 %)

Quelle que soit la communauté, ce sont les plus âgées qui le refusent (43 % des 27-30 ans contre 28 % des 18-22 ans chez les femmes kanak et respectivement 39 % et 16 % chez les non kanak).

Les sans emploi, au foyer ou en emploi saisonnier sont quelle que soit la communauté, les plus réticentes à vouloir vivre en couple (chez les kanak, elles sont 36 % contre 30 % des salariées et 29 % des étudiantes, chez les non kanak elles sont 30 % contre 24 % des salariées et 14 % des étudiantes).

Ce sont davantage celles qui ont un enfant (chez les kanak 39 % versus 30 % des autres, chez les non kanak 39 % versus 17 %).

Les femmes kanak en tribu sont plus nombreuses à le refuser (34 % versus 24 %).

Chez ces dernières, le fait d'avoir une terre pour construire une maison n'a pas d'influence sur ce choix de vie (elles sont 67 % de celles qui ont une terre à le souhaiter contre 64 % de celles qui n'en ont pas).

■ Synthèse

Vivre en couple n'a pas le même sens selon le genre. En effet, plus de la moitié des jeunes femmes insistent sur les aspects relationnels de l'existence, sur la qualité des rapports interpersonnels (un bien en soi, pour combler la solitude). Tandis que 63 % des jeunes hommes l'envisagent d'abord comme l'édification d'une famille voire la sauvegarde d'une lignée (d'un nom, d'une terre). D'autre part, vivre en couple pour 15 % des jeunes femmes apparaît comme une échappatoire à l'emprise familiale.

Retenons également que 33 % des jeunes femmes ne désirent pas vivre en couple (contre 13 % des hommes). Elles sont majoritairement kanak, les plus âgées, sont davantage mère, sans emploi ou ont une activité saisonnière, vivent plus en tribu mais, l'accès à la terre pour construire une maison n'influence pas ce choix de vie. Elles craignent les violences, la perte de liberté ou ne se sentent pas prêtes.

■ VII.2 – Se marier ou pas : les motifs

■ VII.2.a – 40 % l'envisagent

Rappelons que 4 % des jeunes sont mariés (10 % de ceux qui vivent en couple)

40 % des jeunes interrogés souhaitent se marier, 24 % ne le désirent pas, 30 % l'envisagent sous certaines conditions et pour 5 % ça n'est pas une priorité.

Vouloir se marier est davantage exprimé par les jeunes hommes (47 % versus 32 %). Ils sont autant que les jeunes femmes à le vouloir sous certaines conditions (35 % versus 34 %). Par contre, les jeunes femmes sont beaucoup plus nombreuses à le refuser catégoriquement (33 % versus 16 %), ce sont les mêmes à ne pas vouloir vivre en couple.

Les plus âgés (27-30 ans) sont plus enclins à le souhaiter (45 % versus 36 %), tandis que les plus jeunes (18-22 ans) sont plus nombreux à émettre des conditions (40 % versus 29 %).

39 % des kanak l'envisagent contre 45 % des non kanak, 46 % des hommes kanak contre 31 % des femmes, 54 % des hommes non kanak contre 36 % des femmes. Les jeunes femmes kanak qui ont une terre pour construire une maison le souhaitent davantage que les autres (36 % versus 28 %).

Les jeunes kanak qui vivent au village sont plus nombreux à le souhaiter (42 % versus 38 %). En tribu ils posent davantage de conditions (37 % versus 28 %).

■ VII.2.b – Les motifs du mariage civil

Quel que soit le genre, le premier motif du mariage est d'officialiser, régulariser une situation ou d'avoir accès à un statut : « être légal », « être en règle », « pour avoir des responsabilités » (57 %), d'autres (22 %) l'envisagent comme un pacte solennel : « un engagement à long terme, unique », « s'engager envers mon concubin, c'est sacré », « rester unis », « attacher la fille chez moi », « c'est l'union de 2 êtres », d'autres, comme une norme à ne pas déroger pour ne pas se distinguer (8 %) : « faire comme tout le monde », « c'est comme ça », pour d'autres (7 %) c'est un préalable pour fonder une famille : « avoir des enfants », « avoir un bon foyer », enfin pour quelques-uns c'est un signe d'amour (8 %).

Les jeunes hommes envisagent davantage le mariage comme un engagement solennel (24 % versus 16 %) « Signe d'une stabilité, de bonheur du foyer et de l'individu ». Le mariage « par amour » est plus souvent évoqué par les jeunes femmes (9 % versus 6 %).⁴

■ VII.2.c – Les motifs de refus du mariage civil

Parmi les 24 % des jeunes qui ne veulent pas se marier (33 % des jeunes femmes contre 16 % des jeunes hommes) l'argument principal est que le mariage est une contrainte trop pesante (29 % quel que soit le genre). Les jeunes femmes le refusent catégoriquement (26 % versus 21 %), voire encore, n'en font absolument pas leur priorité (21 % versus 16 %). Les jeunes hommes considèrent plus souvent que « c'est inutile » (33 % versus 17 %) « Aucun intérêt pour vivre à 2 », « déjà marié coutumièrement ».

■ VII.2.d – Les conditions posées au mariage civil

La seule condition au mariage dépend de la situation du couple (si le conjoint arrête de boire ou de fumer ou si la situation du couple s'améliore).

⁴ En France (Galland, 2001), la fonction sociale et l'évidence ne sont plus les premiers arguments avancés par les jeunes en faveur du mariage, il s'agit davantage d'une « nouvelle idéologie amoureuse » (p 157, 2001) qui relève dorénavant de la sphère intime.

■ VII.3 – Séparation du couple

63 % des jeunes envisagent une séparation d'avec leur conjoint si les conditions ne sont pas supportables, 32 % ne le souhaitent pas et 5 % ne savent pas.

Les jeunes femmes le conçoivent davantage que les jeunes hommes (75 % versus 51 %).

Aucune différence n'est observée selon l'âge.

Les sans diplôme l'envisagent moins que les BAC et BAC+ (54 % versus 74 % et 84 %).

Les non kanak l'envisagent davantage (74 % versus 61 %)

Les kanak du village le conçoivent plus que ceux qui résident en tribu (71 % versus 60 %)

■ VII.3.a – Les raisons d'une séparation (63 %)

Quel que soit le genre, le premier motif d'une séparation est l'infidélité (41 %), même si les jeunes hommes le citent beaucoup plus (49 % versus 36 %). Pour les femmes, les cas de violences verbales, physiques, les humiliations sont tout autant que l'adultère un motif de séparation⁵ (30 %). Alors que pour les jeunes hommes, ce motif représente 9 % des réponses au même titre que le manque de confiance, la jalousie (9 % contre 3 % chez les femmes).

La prise d'alcool ou de cannabis chez le conjoint est également une cause de séparation chez les jeunes femmes (9 % versus 3 %). La mésentente ou les problèmes de communication ou encore le fait qu'il n'y ait plus d'amour sont autant évoqués, quel que soit le genre (5 %).

Notons que 3 % des jeunes femmes citent les problèmes financiers (si l'homme ne travaille pas) et 3 % les harcèlements de la belle famille alors que les jeunes hommes ne les citent jamais. Mais 3 % de ces derniers l'envisagent, si la femme ne reste pas dans les rôles qui lui sont dévolus.

■ VII.3.b – Ne pas souhaiter se séparer (32 %)

32 % des jeunes, qui ne souhaitent pas se séparer si des problèmes de mésentente graves survenaient dans leur couple (43 % des jeunes hommes 20 % contre des jeunes femmes), considèrent en premier lieu qu'il faut trouver une solution en discutant (41 %). Les hommes l'expriment davantage que les femmes (49 % contre 30 %), pour 25 % (quel que soit le genre) le fait d'avoir des enfants ne l'autorise pas.

Enfin les jeunes femmes sont beaucoup plus fatalistes que les jeunes hommes (21 % versus 9 %) : « *c'est comme ça* », « *j'ai choisi, j'assume* ». Elles sont également 5 % à ne pas envisager une séparation pour ne pas avoir à revenir chez leurs parents.

10 % ne l'envisageront pas parce qu'un engagement devant la coutume ne se remet pas en question : « *c'est pas bon pour la coutume de se séparer* », « *impossible de se séparer, ils ont fait la coutume, je préfère rester* », « *si c'est un mariage coutumier, il faut en tenir compte* » (les jeunes hommes sont plus nombreux (11 % versus 7 %)).

5 L'enquête INSERM, réalisée auprès de 1012 femmes de Nouvelle-Calédonie en 2002, indique que 96 % des femmes trouvent inacceptable les brutalités exercées par un conjoint et 95 % d'entre elles déclarent que l'ivresse n'excuse pas les coups du conjoint. Notons que 10 % des femmes considèrent qu'un homme a de bonnes raisons de frapper sa femme s'il l'a soupçonné d'infidélité.

■ Synthèse

La principale source de conflit et de séparation dans un couple est l'infidélité du conjoint. Les violences conjugales sont incriminées et sont un des motifs majeurs de séparation chez les jeunes femmes.

Un tiers ne conçoit pas une séparation dans le couple parce qu'il faut discuter, parce que le fait d'avoir des enfants ne l'autorise pas.

■ VII.4 – Importance de parler avec son conjoint

Pour 95 % des jeunes, il est important de parler avec son conjoint, quels que soient le genre, l'âge, le niveau d'études et la communauté, 3 % ne donnent pas de réponse et 2 % sont fatalistes (ça ne sert à rien). 99 % de ceux qui vivent en couple en notent l'importance contre 93 % des célibataires. Pour 30 % d'entre eux, il s'agit de tout se dire pour mieux se connaître et établir une confiance dans le couple, pour 27 % la communication dans le couple permet de bâtir une relation durable, pour 17 % elle permet d'éviter les malentendus et les conflits, pour 17 % elle sert à prendre des décisions ensemble, pour 6 %, elle sert l'éducation des enfants, enfin 3 % déclarent que «*parler à son conjoint fait du bien*».

Selon le genre :

	hommes	femmes
Tout se dire/ confiance	33 %	27 %
Relation durable	23 %	32 %
Eviter les problèmes	17 %	17 %
Décider ensemble	18 %	15 %
Education des enfants	5 %	7 %
Ça fait du bien	4 %	2 %

Tout se dire pour établir une relation de confiance entre les partenaires semble plus important chez les hommes (33 % versus 27 %) tandis que chez les femmes la communication est davantage conçue en vue d'établir une relation durable (32 % versus 23 %).

Selon la communauté :

	Kanak	Non Kanak
Tout se dire/confiance	32 %	25 %
Relation durable	25 %	37 %
Eviter les problèmes	19 %	23 %
Décider ensemble	15 %	7 %
Education des enfants	5 %	8 %
Ça fait du bien	4 %	0 %

Tout se dire pour établir une relation de confiance et communiquer pour construire une relation durable sont tout aussi importants, quelle que soit la communauté. Même si les kanak mettent davantage l'accent sur une communication dans l'objectif d'établir une relation de

confiance (32 % versus 25 % chez les non kanak) et les non kanak, dans l'établissement d'une relation durable (37 % versus 25 %).

Communiquer pour prendre des décisions ensemble paraît plus important chez les kanak (15 % versus 7 %). Notons que « parler avec son conjoint fait du bien » est exprimé uniquement par les kanak (surtout les hommes).

— VII.5 – Désir d'enfants

87 % des 1234 jeunes qui n'ont pas d'enfant souhaitent en avoir (90 % des hommes contre 84 % des femmes). 10 % n'en veulent pas (il s'agit surtout des jeunes femmes, 15 % versus 7 % des hommes) et 3 % ne sont pas encore déterminés. Aucune distinction entre les communautés n'est observée.

65 % des 667 jeunes qui ont au moins un enfant souhaitent en avoir d'autres (74 % des hommes contre 60 % des femmes)

Nombre moyen souhaité d'enfants selon le genre : 2,5 est le nombre moyen souhaité d'enfants.

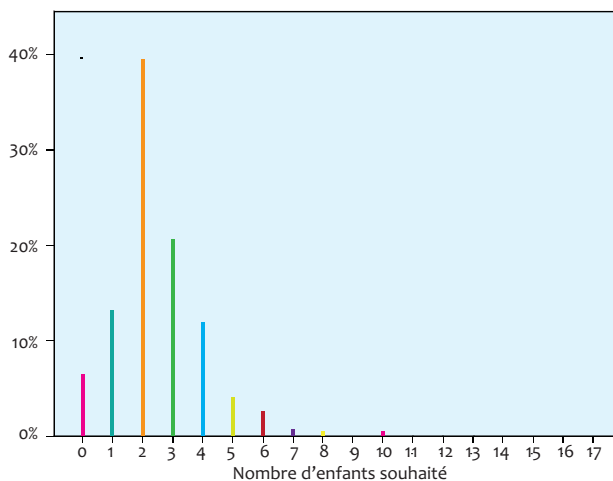
	Homme		Femme		Total	
	Moyenne	Effectif non pondéré	Moyenne	Effectif non pondéré	Moyenne	Effectif non pondéré
Nombre d'enfants souhaités	2,6	875	2,4	1026	2,5	1901

Femmes et hommes ont des préférences qui diffèrent peu : les femmes souhaitent en moyenne un peu moins d'enfant que les hommes (2,4 contre 2,6 pour les hommes). On n'observe pas de distinction entre les communautés.

La plupart des jeunes (73 %) souhaitent entre 1 et 3 enfants (figure ci-dessous).

Sur l'ensemble de notre population, 6 % ne veulent pas d'enfant, 13 % en désirent un seul, 38 % en veulent 2, 20 % en veulent 3, 12 % en veulent 4, 8 % en veulent 5 ou +. 3 % ne se sont pas prononcés.

Nombre souhaité d'enfants (en % d'individus, N=1901)



Par ailleurs, les 18-22 ans souhaitent avoir en moyenne 2 enfants, ils sont aussi les plus nombreux à déclarer ne pas en vouloir (11 %), tandis que les 27-30 ans en souhaitent 3 et ne sont que 2 % à ne pas en vouloir.

Les non diplômés sont 83 % à désirer avoir un enfant contre 93 % des BAC et BAC+. Le nombre d'enfants souhaités varie également selon le niveau d'études, on passe respectivement de 2,5 enfants à 2,9.

■ VII.5.b – La fratrie d'origine influe-t-elle sur le nombre souhaité d'enfants ?

On cherche à mettre en regard le nombre souhaité d'enfants avec la taille de la fratrie d'origine des jeunes, qu'ils soient parents ou non.

Rappelons que les jeunes de 18-30 ans sont issus d'une fratrie composée de 5,8 enfants en moyenne (y compris eux) et souhaitent en moyenne 2,5 enfants.

Nombre souhaité d'enfants selon la taille de la fratrie d'origine et la communauté :

Taille de la fratrie d'origine	Nombre moyen souhaité d'enfants	Répartition des réponses (en %)								Effectif non pondéré
		Indéterminé	Aucun	1	2	3	4	5 et plus	Total	
Kanak										
1 enfant										
2 enfants	2,7	1,7	2,4	12,9	26,3	36,1	12,6	8,0	100	46
3 enfants	2,7	0,0	7,7	10,2	53,9	12,4	8,1	7,8	100	87
4 enfants	2,4	3,1	7,4	8,0	50,8	15,4	8,7	6,8	100	160
5 enfants	2,4	3,3	7,9	14,7	31,2	23,7	15,2	4,1	100	205
Entre 6 et 7	2,3	5,1	8,5	12,7	37,2	19,5	11,4	5,6	100	218
Entre 8 et 9	2,7	1,8	6,0	15,4	34,4	17,1	11,5	13,8	100	278
10 et plus	2,7	3,4	5,1	14,7	37,0	13,7	13,3	12,9	100	175
Total	2,5	3,0	7,2	12,9	37,6	19,0	11,9	8,4	100	1633
Non kanak										
1 enfant										
2 enfants	2,8	0,0	0,0	0,0	57,1	23,2	13,1	6,6	100	8
3 enfants	2,4	3,7	4,3	13,8	38,7	27,0	5,9	6,6	100	40
4 enfants	2,6	3,9	1,0	9,7	36,9	34,2	6,0	8,4	100	49
5 enfants	3,0	0,0	0,7	15,0	41,0	10,5	23,0	9,8	100	46
Entre 6 et 7	2,3	0,0	1,5	13,7	49,5	27,4	7,5	0,5	100	36
Entre 8 et 9	2,6	6,3	4,4	11,9	33,9	27,1	9,2	7,1	100	45
10 et plus	2,2	2,4	0,0	8,9	58,6	27,8	2,4	0,0	100	22
Total	2,2	0,0	7,2	27,9	32,7	19,0	0,0	13,2	100	17
Total	2,6	2,5	2,2	12,7	41,5	24,5	9,9	6,8	100	263

Les réponses se concentrent largement sur 2 ou 3 enfants, quelle que soit la communauté. Notons que l'ensemble des jeunes, enfant unique, souhaitent en moyenne, chez les kanak 2,7 enfants et 2,8 chez les non kanak.

Si les jeunes kanak, quelque soit la composition de leur fratrie d'origine, souhaitent en moyenne 2,5 enfants, chez les jeunes non kanak, on note que le nombre d'enfants souhaités est inversement proportionnel au nombre de frères et sœurs. Ainsi lorsqu'ils sont enfant unique ils désirent en moyenne 2,8 enfants alors que lorsque leur fratrie est de 8 enfants et + la moyenne est de 2,2.

Les jeunes kanak issus d'une fratrie de deux enfants, sont plus de la moitié à souhaiter en avoir deux (54 %), la proportion étant moins forte chez les non kanak (39 %), parce que ces derniers sont 14 % à souhaiter un seul enfant et, 27 % trois enfants.

Enfin, les jeunes kanak répondent d'autant plus fréquemment souhaiter 5 enfants ou davantage qu'ils sont issus d'une fratrie étendue ; alors que le même phénomène s'observe moins chez les jeunes non kanak.

Remarquons que 7 % des kanak ne souhaitent pas d'enfant contre 2 % des non kanak.

■ VII.5.c – Profil des femmes qui ne veulent pas vivre en couple mais qui désirent un enfant

33 % des femmes ne veulent pas vivre en couple. Parmi elles, 12 % souhaitent avoir des enfants (n= 81). Elles sont principalement kanak (n= 76) et sont les plus âgées de notre population (33 % des 27-30 ans versus 14 % des 18-22 ans).

Enseignements

■ La vie en couple : oui, mais pas à n'importe quel prix !

- Si 39 % des jeunes déclarent vivre en couple, 76 % des autres le souhaitent. Ce souhait est motivé, chez les femmes, par l'intérêt qu'elles portent à la relation à deux et à la qualité des rapports interpersonnels (un bien en soi, pour combler la solitude). Tandis que les hommes le souhaitent pour fonder une famille voire, sauvegarder une lignée (un nom, une terre). Notons que pour 15 % des jeunes femmes, être en couple permet d'échapper à l'emprise familiale.
- 33 % des femmes ne le désirent pas contre 13 % des hommes, parce qu'elles ont peur de perdre leur liberté, par expérience, ou parce qu'elles ne se sentent pas prêtes. Les hommes pensent davantage que la vie en couple entraîne une charge supplémentaire, ou, préfèrent la solitude.
- Pour 95 % des jeunes il est important de parler avec son conjoint.
- Tout se dire pour établir une relation de confiance et communiquer pour construire une relation durable sont tout aussi importants, quelle que soit la communauté.
- 63 % des jeunes envisagent une séparation d'avec leur conjoint si les conditions ne sont pas supportables. La motivation principale est l'infidélité. Chez les jeunes femmes, les violences conjugales représentent le motif majeur de séparation. Un tiers ne souhaite pas se séparer (43 % des hommes contre 20 % des femmes), parce qu'il faut d'abord trouver une solution en discutant ou encore, parce que le fait d'avoir des enfants ne l'autorise pas ou par fatalisme (21 % des femmes versus 9 % des hommes). 5 % des femmes n'envisagent pas de séparation pour ne pas avoir à revenir chez leurs parents.
- 10 % ne l'envisageront pas, parce qu'un engagement devant la coutume ne se remet pas en question (11 % des hommes versus 7 % des femmes).

■ Vivre à deux sous le même toit ou chez les parents

Lorsque les jeunes vivent en couple (n= 721), 55 % ne vivent plus chez leurs parents ou beaux-parents (51 % des jeunes kanak contre 66 % des jeunes non kanak), 25 % vivent chez leurs parents, (16 % des femmes contre 39 % des hommes) 16 % chez leurs beaux parents (24 % des femmes contre 5 % des hommes) et 4 % chez une autre personne.

Vivre en couple chez les parents a une incidence sur le mode de cohabitation. 58 % des jeunes kanak en couple ont une habitation propre contre 44 % des célibataires, chez les non kanak ils sont respectivement 71 % et 28 %.

■ Avoir des enfants : oui, mais moins qu'avant

36 % des jeunes ont au moins un enfant (50 % des femmes contre 23 % des hommes).

En moyenne, les jeunes veulent deux ou trois enfants, souhait qui marque la fin des grandes fratries à l'instar de leurs parents (qui ont eu en moyenne 5- 6 enfants).

■ Les jeunes familles monoparentales et les enfants donnés à garder

17 % des jeunes parents vivent seuls avec leur enfant, 24 % des femmes (25 % des mères kanak

contre 22 % des non kanak), 5 % des hommes (uniquement des hommes kanak), et pour 9 % les enfants vivent chez une autre personne.

■ Vivre en couple et avoir des enfants : indépendance à l'égard des parents, recherche d'un travail stable

Chez les kanak, 43 % sont des familles nucléaires contre 52 % des jeunes non kanak.

La proportion de salariés augmente lorsque les jeunes sont parents et, celle des saisonniers tend à diminuer. Rappelons que vivre en couple a un impact sur les revenus du ménage (le revenu annuel global double).

■ Les jeunes célibataires vivent chez leurs parents

- 76 % vivent chez leurs parents, 14 % chez une autre personne, 9 % vivent chez eux mêmes.
- 44 % des jeunes kanak célibataires ont une habitation indépendante de celle des parents (davantage les hommes, contre 28 % des non kanak). Notons que 37 % d'entre eux ont une case et 19 % une maison.
- Même salariés, les jeunes célibataires vivent principalement chez leurs parents (69 % contre 76 % de l'ensemble des célibataires), c'est encore plus notable chez les saisonniers (73 %).

■ Pas d'obligation pour un mariage civil

- 4 % sont mariés et 40 % le souhaitent pour régulariser et officialiser leur situation ou encore pour marquer leur engagement à l'égard de leur partenaire.
- 35 % l'envisagent si certaines conditions sont réunies, selon la conduite du compagnon ou si c'est une priorité pour les deux partenaires.
- 24 % ne veulent pas se marier (33 % des femmes contre 16 % des hommes) parce que c'est une contrainte trop pesante, c'est inutile, ou il s'agit d'un refus catégorique.

Chapitre 8

Place accordée par les jeunes kanak à leur culture*

* Ce chapitre a été réalisé en collaboration avec Nathalie Kuntzmann, psychologue, chargée de mission à la DASS-PS de la Province Nord.

Pour rappel, le terme de coutume désigne en général le « rituel échangiste (qui) accompagne toutes les relations sociales¹ »

Faire la coutume prend généralement la forme d'un don de présents, accompagné d'un discours qui situe les parties en présence, ainsi que l'objet du don, de l'échange.

Plus généralement, la coutume est « l'ensemble des dispositions sociales cohérentes et transmises par la tradition »².

Ce chapitre traitera exclusivement de la population kanak de l'échantillon, y sont inclus les métis kanak.

I – Le choix du partenaire et la demande de la fille chez les jeunes kanak en couple

- 93 % ont choisi leur conjoint,
- 2 % d'entre eux déclarent que ce choix a été opéré par la famille,
- 5 % ne se sont pas exprimés.
- Chez 54 % des jeunes kanak vivant en couple (n=508), une coutume « de réserve de la femme » (demande/don de la femme) a été réalisée. Notons que pour 82 % d'entre eux, le partenaire est kanak (83 % chez les femmes et 79 % chez les hommes).
- Parmi les jeunes métis kanak vivant en couple (n= 63), 42 % ont effectué cette demande (55 % ont un partenaire kanak, 23 % un partenaire métis kanak et 18 % un partenaire d'une autre communauté).

Il faut noter que ce taux s'élève à 59 % dès lors qu'il y a au moins un enfant (contre 36 % chez les couples n'ayant pas d'enfant).

Les données sont sensiblement les mêmes selon l'âge (les taux évoluent de 49 % à 55 %).

Ce rite de demande de la femme s'observe davantage chez les jeunes kanak vivant en tribu que chez ceux vivant au village (58 % versus 39 %).

— Synthèse :

54 % des jeunes kanak en couple sont concernés par une coutume de demande de la femme. Lorsqu'ils ont au moins un enfant, ils sont 59 %, les autres sont 36 %.

La différence selon la zone de résidence est nette (58 % en tribu versus 39 % au village).

II – Le mariage coutumier

« Le mariage dans la société kanak, est une affaire d'importance, parce qu'à travers lui les clans nouent des alliances politiques, des liens de solidarité, particulièrement utiles lors des conflits et des guerres³ ».

1 Bensa A. (1990), *Nouvelle-Calédonie Vers l'émancipation*, découvertes, Gallimard Histoire, p.25.

2 Définition anthropologie. Le petit Larousse.

3 Bensa A. (1990), *Nouvelle-Calédonie Vers l'émancipation*, découvertes, Gallimard Histoire.

■ II.1 – Les jeunes mariés coutumièrement

8 % des jeunes kanak en couple (n=571), sont mariés coutumièrement. Les kanak (hors métis) sont 9 % contre 0 % des métis kanak.

11 % des jeunes hommes kanak sont mariés coutumièrement et 8 % des femmes.

Il y a plus de mariages coutumiers au sein de la tranche d'âge la plus élevée (13 % des 27-30 ans contre 6 % des 23-26 ans et 4 % des 18-22 ans).

10 % des jeunes kanak vivant en tribu sont mariés coutumièrement contre 5 % de ceux qui résident au village.

■ II.2 – Projet de mariage coutumier

Parmi les jeunes kanak qui ne sont pas mariés coutumièrement, qu'ils vivent en couple ou pas (n=1589), 60 % ont ce projet, 21 % ne l'ont pas, 16 % y mettent des conditions et 3 % ne se sont pas prononcés.

Ce souhait est plus exprimé par la population masculine que féminine (68 % versus 50 %). Rappelons que 33 % des femmes, ne désirent pas vivre en couple contre 13 % des hommes.

Nous ne notons pas de différence selon l'âge.

Dans l'ensemble, quel que soit le niveau d'études, plus de la moitié des jeunes ont le projet de se marier coutumièrement (de 52 % à 61 %).

Parmi ceux qui ont ce projet, on notera que chez les sans diplôme ils sont 80 % contre 68 % des BAC généraux et 65 % des BAC+. Ainsi, plus le niveau d'études augmente moins les jeunes ont ce projet.

62 % des jeunes habitant en tribu ont le projet de se marier coutumièrement contre 44 % de ceux vivant au village.

Par ailleurs, qu'ils soient du village ou de la tribu, ils sont 17 % à le vouloir sous certaines conditions. 61 % des jeunes kanak (hors métis) contre 35 % des métis kanak l'envisagent.

- **Parmi les raisons évoquées, chez ceux qui projettent de se marier coutumièrement (60%), on relève le respect de la tradition et d'une institution** au sens où l'entend Bensa (1990) : « du chemin à suivre » « c'est par respect des valeurs traditionnelles », « On suit le chemin des parents », « il s'agit d'un acte obligatoire pour maintenir la coutume, la culture kanak », « se marier coutumièrement est important pour un jeune kanak : cela fait partie de son identité », « c'est sacré car c'est un vrai mariage », « c'est sacré car c'est créateur de liens ».
- **Parmi ceux qui ne le souhaitent pas (21 %), pour 46 % le mariage coutumier est lourd à organiser, trop compliqué, trop cher, trop long** : « c'est trop compliqué, on ne peut pas faire simple », « c'est trop cher », « cela demande beaucoup de travail », « c'est trop car il existe trop de conflits familiaux (pas d'entente dans la famille) », « il y a trop de contraintes et de problèmes ». **47 % expriment un refus** : « pour être libre », « la coutume est dépassée », « refuse la coutume car il faut payer la femme ». Ce refus est surtout observé chez les jeunes femmes (52 % versus 36 %). Enfin, **8 % la refusent par méconnaissance**.

- Pour tous ceux qui posent des conditions (12 %), la décision repose sur une tierce personne (des parents, des enfants, du conjoint).
- 7 % indiquent qu'ils ne sont pas prêts.

— Synthèse :

Parmi les jeunes Kanak, 8 % sont mariés coutumièrement. On note que ce sont surtout les plus âgés, ceux qui vivent en tribu et aucun des métis kanak.

60 % des jeunes kanak souhaitent se marier selon la tradition kanak, davantage les jeunes hommes (68 % versus 50 %) et davantage en tribu (62 % versus 44 %).

Pour tous ceux qui le souhaitent, le motif s'inscrit dans le respect de la tradition.

Ceux qui ne le désirent pas (21 %), motivent leur choix par le fait que cette pratique est trop compliquée, ou par refus de la coutume, voire par méconnaissance.

Pour 12 % le choix ne leur revient pas. Et pour 7 %, ils ne se jugent pas prêts.

III – Situation et projet d'adoption ou de « confié » au sein de la société kanak

- Le phénomène de la circulation d'enfants est largement répandu en Océanie. La société kanak comme d'autres peuples mélanésiens pratique ce qu'on nomme « les transferts d'enfants ». Cette pratique reste encore très présente dans la société kanak.
 - Leblic⁴ (2004, p.97) distingue 2 types de transferts d'enfants : l'adoption et le fosterage.
 - **les caractéristiques de l'adoption sont les suivantes** : c'est un don ; l'enfant est transféré généralement à sa naissance, chez des parents adoptifs qui deviennent ses parents classificatoires ; il y a souvent changement d'identité et de statut (quand l'adoption se fait dans un autre lignage) ; seuls les liens avec les oncles maternels sont conservés ; c'est définitif, mais, dans certains cas, réversible ; l'enfant prend tous les droits et devoirs de son lignage adoptif, qui devient son lignage classificatoire, y compris le totem.
 - **Le fosterage** se définit comme suit : c'est un prêt par lequel l'enfant est confié pour être élevé ailleurs que chez ses parents biologiques jusqu'à un certain âge ; il n'y a pas de changement d'identité et de statut en raison de son caractère momentané ; l'enfant garde tous les droits et devoirs de son lignage biologique et classificatoire, mais peut obtenir parfois quelques droits et devoirs dans le lignage qui l'a élevé (par exemple, terres, part de coutume pour eux au décès de l'enfant, etc...) ».
- Le terme « fosterage » n'étant pas employé dans le langage courant, nous utiliserons plutôt les expressions « donnés à garder » ou « confiés » plus communément utilisées.

Les résultats ici présentés, concernent uniquement la population kanak (sur les 250 jeunes adoptés, 237 sont kanak et sur les 202 jeunes donnés à garder, 166 sont kanak). Nous n'avons pas distingué les kanak des métis kanak, l'effectif de ces derniers étant trop faible (n= 28).

4 Leblic I. (2004), *De l'adoption Des pratiques de filiation différentes Circulation des enfants et parenté classificatoire paici*.

III.1 – Description des jeunes kanak adoptés et confiés

Pour rappel, les raisons principales de ces transferts d'enfants (adoption ou fosterage) : « une fille pour le règlement d'une dette, la réconciliation ou l'arrêt d'une guerre, le remplacement d'une femme qu'on n'a pas pu rendre dans le cycle des alliances matrimoniales ou pour le rappel d'alliances passées ; mais un garçon pour le remerciement d'un geste ou d'un service rendu ; un enfant de l'un ou l'autre sexe en l'absence de descendance- mais un garçon, de préférence un neveu, en cas de risque d'extinction du lignage » (Leblic, 2004, p 17).

Les enfants de filles-mères peuvent également faire l'objet de transfert dans le but de leur donner une filiation.

Parmi les jeunes kanak (n= 1636), 15 % déclarent avoir été adoptés (n=237) et 9 % donnés à garder (n= 166).

Parmi les jeunes qui ont fait l'objet d'un transfert (n= 403), 62 % ont été adoptés et 38 % donnés à garder.

Parmi ceux qui ont été adoptés, 92 % ont grandi avec les parents adoptifs et 8 % avec les parents biologiques (n= 21).

Parmi les 9 % qui ont été donnés à garder, 76 % ont grandi avec les personnes auxquelles ils ont été confiés et 24 % (n= 46) ont grandi avec leurs parents biologiques.

L'adoption concerne davantage les garçons (68 % versus 55 %) et le fosterage les filles (45 % versus 32 %).

En tribu, les jeunes sont davantage adoptés que confiés (65 % versus 35 %); à l'inverse, au village ils sont davantage confiés (58 % versus 42 %).

III.2 – Liens de parenté du jeune avec l'adoptant ou la personne qui en a eu la garde

Ces résultats portent sur l'ensemble des jeunes en situation d'adoption ou de fosterage, qu'ils aient ou non grandi avec leurs parents biologiques. Notre analyse est ici centrée sur le lien de parenté entre l'enfant et l'adoptant ou la personne qui en a la garde (n= 403).

III.2.a – Les jeunes adoptés

Dans 47 % des cas, l'adoptant est l'oncle, 31 % les grands-parents et pour 19 % la tante. On notera que si de façon générale, l'adoptant est du côté du clan maternel (55 % versus 27 %), en ce qui concerne l'oncle la répartition entre clan maternel et paternel est la même.

Par ailleurs, nous n'observons pas de distinction selon le genre, les garçons comme les filles sont adoptés principalement par le clan maternel (52 % versus 57 %).

Notons que lorsqu'il s'agit des aînés ce taux s'élève à 60 %, et qu'il est de 68 % lorsqu'il s'agit de filles (57 % des aînés garçons).

■ III.2.b – Les jeunes confiés

La moitié des jeunes (52 %) a été confiée aux grands-parents, la proportion selon le genre est quasi identique (55 % des filles versus 51 % des garçons), 36 % à l'oncle ou la tante, 8 % à une personne étrangère aux clans. Si 37 % sont confiés au clan paternel contre 29 % au clan maternel, on se garde de conclure en faveur du côté paternel compte tenu du nombre de réponses imprécises quant au clan d'accueil (34 %).

■ Synthèse :

Dans la communauté kanak, les jeunes sont davantage adoptés que « donnés à garder » (15 % versus 9 %). L'adoption concerne plus les hommes que les femmes (68 % versus 55 %), elle est plus en vigueur en tribu qu'au village (65 % versus 42 %). Par contre les confiés sont davantage des femmes (45 % versus 32 %) et cette pratique s'effectue plus au village (58 % versus 35 %).

Lorsqu'ils sont adoptés – quel que soit le genre – ils le sont majoritairement dans le clan maternel (55 % versus 27 %). Notons que lorsqu'il s'agit d'aînés, ce taux s'élève à 60 %, et est encore majoré chez les filles (68 %). Dans tous les cas, ils sont plus adoptés par l'oncle et les grands-parents (respectivement 47 % et 31 %). Remarquons que l'adoption par l'oncle se fait aussi bien dans le clan maternel que paternel.

Lorsqu'ils sont confiés – quelque soit le genre – ils le sont pour moitié aux grands-parents (52 %), puis, à l'oncle et la tante (36 %).

■ III.3 – Le nom porté par l'individu

Parmi ceux qui ont été adoptés (n= 237), ils portent majoritairement (60 %) le nom des adoptants, 26 % gardent le nom du père biologique et 14 % le nom de la mère biologique.

La pratique de fosterage (donnés à garder) n'entraîne pas de changement de nom.

IV – L'adoption de son enfant : pratique perpétuée chez les jeunes kanak ?

■ IV.1 – Refus ou acceptation

Sur l'ensemble de la population kanak (n= 1636), 73 % n'accepteraient pas de donner leur enfant à adopter, 23 % l'accepteraient, 4 % ne savent pas.

Chez les jeunes kanak qui ont vécu l'adoption, 69 % la refusent pour leur enfant et 27 % l'accepteraient.

Hommes et femmes kanak sont majoritairement défavorables (respectivement 66 % et 81 %), les premiers l'envisagent dans une proportion double de celle des femmes (29 % versus 15 %).

Selon le niveau d'études :

Répartition selon le niveau d'études chez les jeunes kanak (en %, n=1636) :

Niveau études	Indéterminés	Oui	Non
Sans diplôme	4 %	22 %	74 %
CAP-BEP	3 %	19 %	78 %
Niveau Lycée	5 %	31 %	64 %
Bac général	2 %	27 %	71 %
Bac techno pro	5 %	29 %	66 %
BAC +	8 %	45 %	47 %
Total	4 %	23 %	73 %

Les jeunes kanak ayant un BAC + sont ceux qui semblent les plus nuancés sur la question. En effet, si 8 % ne se sont pas exprimés, 45 % sont favorables contre 47 % défavorables. Tandis que chez les sans diplôme et les CAP-BEP le refus est important (74 % et 78 %).

Quelle que soit la zone de résidence, les jeunes kanak sont majoritairement défavorables à l'adoption de leur enfant. Toutefois notons un écart de 10 points qui montrent que ceux résidant en tribu sont davantage disposés à l'envisager (24 % versus 14 %).

■ IV.2 – Motifs des réponses à l'adoption

■ IV.2.a – Motifs des refus (73 %)

- 86 % estiment qu'il faut assumer ses actes et prendre ses responsabilités. Aucune différence n'est notée selon le genre (84 % chez les femmes et 88 % chez les hommes).
- 8 % expriment **une crainte que l'enfant** puisse être rejeté ou maltraité (9 % des femmes et 7 % des hommes).
- 5 % la **refusent en raison de leur expérience** (6 % chez les femmes et 3 % chez les hommes).

■ IV.2.b – Motifs des réponses positives (23 %)

- 59 % des réponses s'appuient sur le respect de la tradition (65 % des femmes, 54 % des hommes). Parmi ces 59 %, 28 % l'accepteraient pour remplacer la femme, 12 % pour retracer un chemin coutumier perdu, garder les liens et le nom, 3 % accepteraient à condition que l'enfant soit élevé dans sa famille biologique. 16 % des réponses seraient en faveur d'une adoption uniquement dans le cas où un couple de la famille serait stérile (cette idée est davantage exprimée par les femmes).
- 39 % posent des conditions particulières (si l'enfant est orphelin et si on a l'assurance que l'enfant sera bien traité). Notons que ce sont les hommes qui sont plus nombreux à les poser (44 % versus 33 %).
- - 2 % des réponses font référence à des problèmes financiers, une certaine précarité ou encore le fait de ne pas avoir de travail.

■ Synthèse :

Dans l'ensemble, les jeunes kanak sont opposés à l'adoption (73 %), davantage les femmes que les hommes (81 % versus 66 %).

Le motif le plus évoqué de ce refus est la nécessité de prendre ses responsabilités en tant que

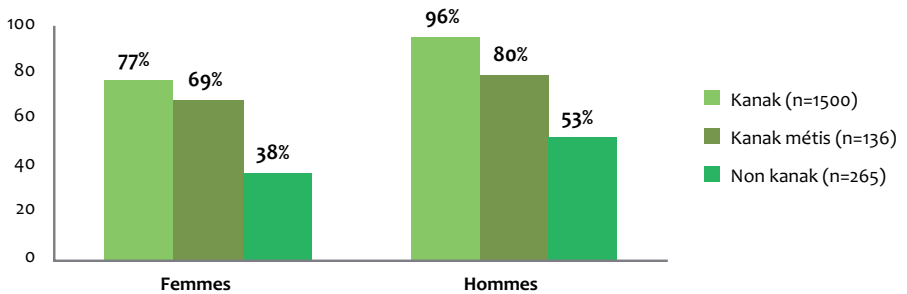
père ou mère (86 %), les autres expriment davantage une crainte pour l'enfant. En ce qui concerne les avis favorables, 59 % l'envisagent par respect d'une pratique qui fonde la société kanak (les échanges et les alliances) : 43 % l'expriment de manière directe en évoquant la coutume et 16 % plus indirectement dans le cas d'absence de descendance au niveau d'un couple ou du lignage, situation qui chez les kanak compromet la pérennité du clan. 38 % y sont favorables sous certaines conditions.

V – Le foncier

V.1 – Accès à une parcelle de terre pour travailler

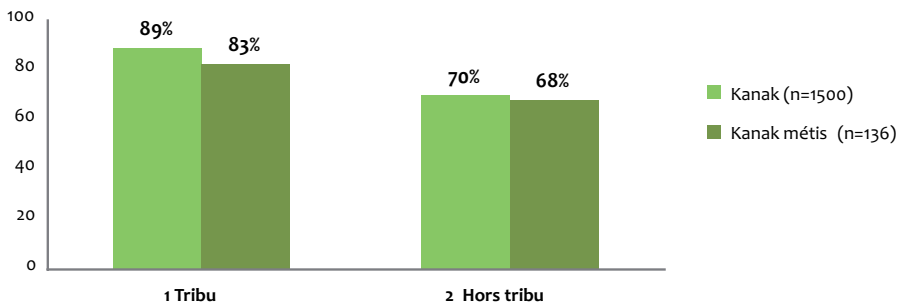
Dans l'ensemble (N=1901), plus des 3/4 des jeunes (79 %) ont accès à une parcelle de terre pour travailler, les jeunes hommes dans une proportion de 88 % les jeunes femmes de 70 %. Le graphique ci-dessous montre, que quelle que soit la communauté d'appartenance, les jeunes femmes accèdent en moindre proportion à la terre pour travailler que les hommes. Chez les jeunes hommes, le taux d'accès à la terre est le plus élevé chez les kanak (96 %).

Accès à une parcelle de terre pour travailler la terre selon le sexe et la communauté en % (N=1901)



Répartition selon la zone de résidence pour la communauté kanak

Accès à une parcelle de terre pour travailler la terre selon la zone de résidence pour la communauté kanak en % (n=1636)



Chez les jeunes kanak, 89 % de ceux qui vivent en tribu ont accès à une parcelle de terre pour la travailler contre 70 % de ceux qui vivent au village.

Chez les métis kanak (n=136), ils sont respectivement 83 % et 68 %.

Ainsi, la zone de résidence, plus que le fait d'être kanak ou métis, pèse sur l'accès à la terre pour la travailler.

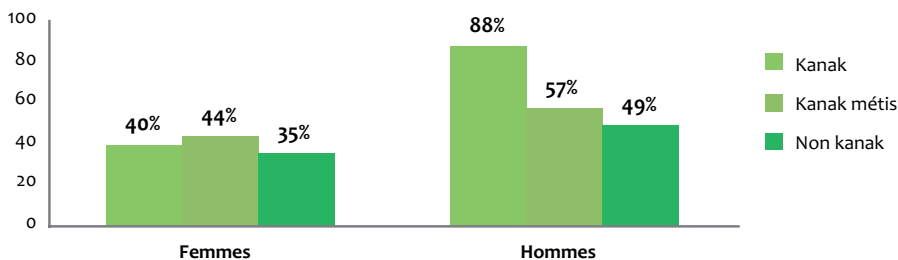
— V.2 – Accès à une parcelle de terre pour construire une maison

Dans l'ensemble, 60 % des jeunes ont accès à une parcelle de terre pour construire une maison (n=1130). Ce taux s'élève à 80 % chez les jeunes hommes et à 39 % chez les jeunes femmes.

Quelle que soit la communauté, les jeunes femmes accèdent en moindre proportion à la terre que les hommes.

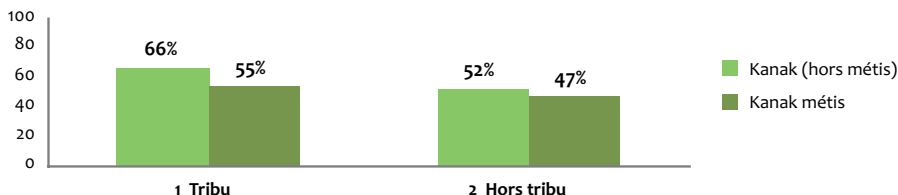
La figure ci-dessous montre que l'écart de genre le plus important, concerne la communauté kanak (ce taux chez les hommes est plus que doublé par rapport aux femmes).

**Accès à une parcelle de terre pour construire une maison
selon le sexe et la communauté en % (N=1901)**



Dans tous les cas (graphique ci-dessous), c'est en tribu que l'accès à une parcelle de terre pour construire une maison est le plus important (66 % versus 52 %).

**Accès à une parcelle de terre pour construire une maison
selon la zone de résidence pour la communauté kanak en % (n=1636)**



— Synthèse

Sur l'ensemble (N=1901), 79 % des jeunes ont accès à une parcelle de terre pour la travailler alors qu'ils ne sont que 60 % à y accéder pour y construire un logement, dans les 2 cas, les hommes sont plus représentés que les femmes.

L'écart entre les hommes et les femmes est plus important lorsqu'il s'agit de construire une maison (respectivement 80 % versus 39 %) que lorsqu'il s'agit de travailler la terre (88 % versus 70 %). Selon la communauté, les données sont en faveur de la communauté kanak qu'il s'agisse de la travailler (87 % contre 74 % des métis, 45 % des non kanak) ou de construire une maison (65 % contre 50 % des métis et 42 % des autres).

— V.3 – La légitimité du droit à la terre pour les femmes⁵

« En Nouvelle-Calédonie, dans certaines conditions, l'épouse peut hériter de quelques biens personnels de ses ascendants (terres notamment). Cette part de legs paternel est généralement très inférieure à celle de ses frères et ne peut être transmise qu'aux enfants nés de cette alliance et ne devient en aucun cas propriété du lignage de l'époux » (Leblic, 2004, p. 123).

- Sur l'ensemble (N=1901), 73 % de jeunes déclarent que le droit à la terre est légitime pour les femmes (n=1355), 67 % des hommes et 78 % des femmes.
- Aucune différence majeure n'est observée entre les classes d'âge.
- 68 % des jeunes kanak (hors métis) déclarent que ce droit est légitime (61 % des jeunes hommes l'approuvent contre 74 % des jeunes femmes).
- Parmi ceux résidant en tribu, 65 % l'approuvent ainsi que 75 % de ceux qui vivent au village.
- 86 % des jeunes kanak métis déclarent que ce droit est légitime (75 % de jeunes hommes contre 97 % de jeunes femmes).
- 95 % des non kanak déclarent que le droit à la terre est légitime (97 % des jeunes hommes et 93 % des jeunes femmes).
- Les jeunes kanak motivent leur refus⁶ par le fait que la femme est censée partir de chez ses parents quand elle se marie (« les femmes vont se marier », « dans le cas d'un couple, la femme doit quitter sa tribu », « si elle est mariée elle ne peut pas rester chez ses parents et avoir une terre parce que son mari peut lui voler ses terres pour son propre intérêt », « non par rapport à la coutume et au contexte : les femmes pouvaient rester à la tribu mais aujourd'hui il y a des problèmes de terre par rapport aux nouveaux venus »), ou parce que la terre revient à l'homme ou au clan (« car normalement la terre appartient aux hommes », « car la terre est rattachée à un clan. La femme est faite pour partir et ça serait remettre en cause la manière de vivre kanak ». « La terre n'est pas une propriété individuelle, elle est rattachée au clan »).

— Synthèse

Accéder à une parcelle de terre pour un jeune est possible. Cependant, cet accès est différent selon le genre, la communauté d'appartenance, la zone de résidence et selon l'usage qui en est fait. Si dans l'ensemble, 79 % déclarent y accéder pour la travailler et 60 % pour construire une maison, il est plus facile d'avoir accès à une parcelle de terre pour construire une maison

5 La question était « selon vous est-il légitime (normal) que votre mère ou votre sœur aient droit à une terre pour construire une maison ? ».

6 Il ne leur était pas demandé de préciser leur choix. Certains l'ont fait, précisément ceux qui le refusaient.

lorsqu'on est un homme, quelle que soit la communauté.

Selon la communauté, les données sont en faveur de la communauté kanak qu'il s'agisse de la travailler (87 % contre 74 % des métis, 45 % des non kanak) ou de construire une maison (65 % contre 50 % des métis et 42 % des autres)

D'autre part, le fait de vivre en tribu favorise l'accès à la terre surtout pour les hommes.

Quasiment 3/4 des jeunes déclarent que le droit à la terre pour les femmes est légitime. Cependant on peut noter une différence entre les jeunes kanak, non kanak et métis : si les jeunes hommes kanak sont 61 % (versus 74 % chez les femmes) à le déclarer, les jeunes hommes métis kanak sont 75 % (versus 97 % chez les femmes) et les non kanak 97 % (versus 93 % chez les jeunes femmes).

Notons que les jeunes kanak qui résident en tribu sont 66 % à l'approuver contre 80 % de ceux qui vivent au village.

Remarquons que si pour 68 % des jeunes kanak, le droit à la terre pour les femmes est légitime, seulement 40 % des jeunes femmes de cette communauté y ont accès pour construire une maison et sous certaines conditions (il s'agit essentiellement de jeunes femmes issues d'une fratrie composée uniquement de filles ou d'aînées).

VI – Héritage et transmission culturelles

VI.1 – Héritage d'une éducation coutumière

Dans le questionnaire on entend par « éducation coutumière », l'apprentissage, la pratique et la connaissance des principes, de sa position au sein du clan et des interactions avec d'autres, et des institutions qui régissent la société kanak.

Parmi les jeunes kanak, 89 % ont reçu une éducation coutumière (94 % des hommes versus 84 % des femmes, 91 % des jeunes qui vivent en tribu versus 75 % des jeunes qui vivent au village). 55 % des métis kanak ont reçu une éducation coutumière (57 % des hommes versus 52 % des femmes, 72 % des jeunes qui vivent en tribu contre 41 % du village).

VI.2 – Transmission d'une éducation coutumière

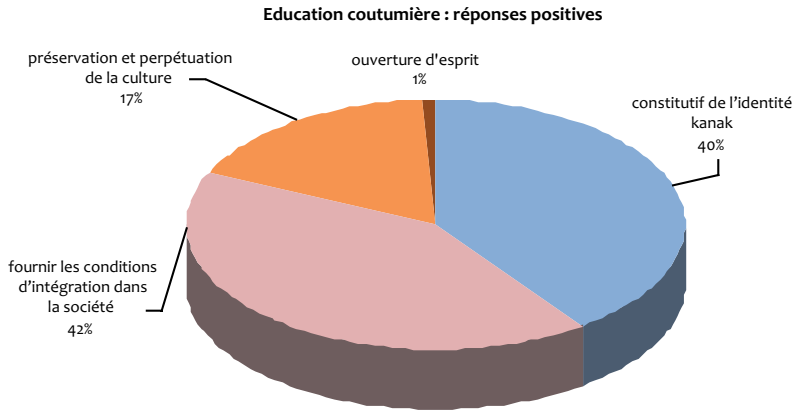
Parmi les jeunes kanak, ils sont 85 % à transmettre et vouloir transmettre une éducation coutumière à leur enfant (89 % des hommes versus 81 % des femmes ; 87 % des jeunes qui vivent en tribu versus 73 % des jeunes qui vivent au village). Ils sont 8 % à y mettre des conditions, et 5 % à le refuser.

Parmi ceux ayant reçu une éducation coutumière, ils sont 89 % à vouloir la transmettre tandis que ceux qui n'en ont pas reçu sont 50 %.

Les métis kanak sont 51 % à souhaiter transmettre une éducation coutumière (59 % des hommes versus 43 % des femmes, 66 % des jeunes qui vivent en tribu contre 40 % du village) ; 22 % posent des conditions.

Parmi ceux ayant reçu une éducation coutumière, ils sont 77 % à vouloir la transmettre tandis que ceux qui n'en ont pas reçu sont 21 %.

VI.3 – Motifs de la transmission ou pas de l'éducation coutumière aux enfants



Parmi les réponses positives, pour 42 % donner une éducation coutumière permet l'intégration de l'individu au sein de sa société (« lui donner sa place dans la société kanak », « connaître ce qu'on doit faire ou pas, respecter les aînés », « avoir des repères dans le monde dans lequel on vit », « ne pas se perdre au sein de la tribu », « pour qu'il ne reste pas avec sa cousine »). Pour 40 %, l'éducation coutumière va de soi quand on est kanak, elle est constitutive de l'identité (« dans les veines », « on est fait de ça », « c'est héréditaire », « sans la coutume on est rien »).

Pour 17 % d'entre eux, il s'agit de préserver et de perpétuer la culture : « perpétuer la tradition », « sauvegarder notre culture », « préserver ses valeurs ».

Pour les 5 % des jeunes kanak qui ne désirent pas transmettre une éducation coutumière, il s'agit essentiellement d'une méconnaissance de la coutume (93 %) parce qu'ils ont été eux-mêmes éduqués hors de la coutume ou parce qu'ils ont une connaissance ou une pratique partielle, pour les 7 % restants il s'agit d'un refus (« je n'ai pas envie », « je ne suis pas dedans, les autres : oui »).

Enfin 9 % posent certaines conditions comme le choix laissé à son enfant, ou encore parce qu'ils considèrent que l'enfant doit être prêt (« il est trop jeune »), enfin cela dépend de la communauté d'appartenance du conjoint et de sa volonté à vouloir la transmettre.

VII – Transmission de la langue maternelle : dans l'enfance et à ses enfants

Les questions relatives à la pratique d'une langue kanak dans l'enfance et au désir de vouloir la transmettre à la génération suivante (qu'on ait des enfants ou pas) ont pour objectifs, d'une part, de rendre compte du bain de langage dans lequel a évolué le jeune dans son enfance, à la maison, dans la vie de tous les jours, au sein de sa famille, d'autre part, de décrire quelles sont ou seront les pratiques privilégiées pour leurs propres enfants.

Les résultats, présentés ici, sont issus de données déclaratives qui ne reflètent pas forcément, avec exactitude, la réalité des pratiques effectives. Cependant, comme le souligne Barnèche

(2005), dans son étude⁷, les données déclaratives « en ce qu'elles reflètent les représentations des enquêtés [...] peuvent se montrer particulièrement instructives ». (p.105).

Nous cherchons à rendre compte de la transmission, ou pas, des langues kanak. Une estimation est effectuée, à partir d'une comparaison des différentes combinaisons déclarées de la pratique des langues kanak et de la langue française, entre celles parlées dans l'enfance et celles transmises aux enfants.

Nous envisageons également, de rendre compte de l'impact du métissage (kanak + autre), du genre, de la zone de résidence (tribu, village), du fait d'être parent ou pas, d'être parents de communautés différentes, sur le devenir des langues kanak.

Précisons, par ailleurs, qu'il ne s'agit pas ici d'une évaluation des compétences linguistiques. En effet, les jeunes qui déclarent parler au moins une langue kanak ou la langue française ne nous informent pas sur la maîtrise ou non de leur langue. Ainsi, nous n'utiliserons pas la notion de bilinguisme dans l'analyse.

Nous cherchons à décrire à partir des réponses fournies par les jeunes, les stratégies identitaires⁸ sous jacentes développées. Observe-t-on une survalorisation symbolique de la langue kanak ? Et si, tel est le cas, quelles pistes interprétatives pouvons-nous proposer ?

Pour nous aider dans notre analyse, nous avons dégagé 3 profils linguistiques : i) les locuteurs en langue(s) kanak uniquement ; ii) les locuteurs en français uniquement ; iii) les locuteurs de deux langues : français + langue(s) kanak.

■ VII.1 – Langue(s) parlée(s) dans l'enfance chez les jeunes kanak

■ VII.1.a – Vingt huit langues kanak citées

Au total, 28 langues kanak ont été citées par les jeunes kanak dont 22 langues du Nord, citées par ordre d'importance : paicî, ajië, xârâcùù, cèmuhi, yuaga, nyèlayu, fwàï, caac, nemi, jawe, kumak, mea, pije, vamale, bwatoo, pwaamèi, haeke, haveke, hmwaeke, arhò, arhâ, tîri ; 4 des Iles Loyauté : iaai, drehu, faga uvea, nengone et 2 langues du Sud : nââ drubéa, xârâgùrè.

■ VII.1.b – Pratique des langue(s) kanak dans l'enfance : des différences selon le genre et la communauté d'appartenance

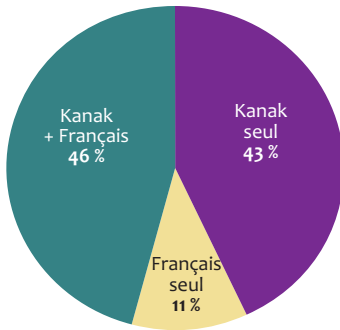
Les graphiques suivant indiquent que 89 % des jeunes kanak (hors métis) de la province Nord ont parlé au moins une langue kanak dans leur enfance⁹ contre 53 % des jeunes métis kanak.

7 Etude centrée principalement sur l'action produite par l'urbanisation des populations loyaltiennes sur les formes linguistiques.

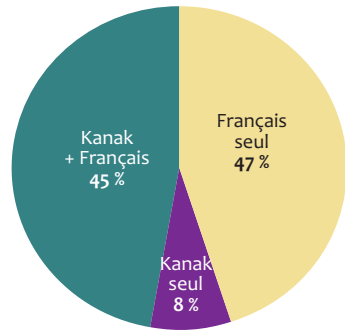
8 Le concept de stratégie identitaire a été développé par Camilleri (1990, *Stratégies identitaires*, PUF, Paris). Ces stratégies visent à maintenir une identité valorisante et une unité de sens.

9 Une des questions de l'enquête de Sophie Barnèche (2005), sur les pratiques langagières des habitants, principalement kanak Loyaltiens, d'un quartier de rivière Salée, portait sur la pratique des langues d'origine au sein du foyer. Pour « essayer de savoir quelles langues étaient réellement utilisées à la maison et de quelle façon (seule ou ensemble...), nous avons posé la question suivante : à la maison vous parlez... ? » : 1. la langue d'origine ; 2. le français et la langue mélangés ; 3. le français et quelques mots dans la langue ; 4. le français uniquement » (p. 124). Les résultats indiquent que 40 % de l'ensemble des enquêtés (âgés de 10 à 50 ans et plus) parlent presque exclusivement le français, 52 % emploient les 2 langues et 9 % uniquement la langue d'origine.

Répartition des jeunes kanak selon les langues parlées à la maison (en %, n=1407)

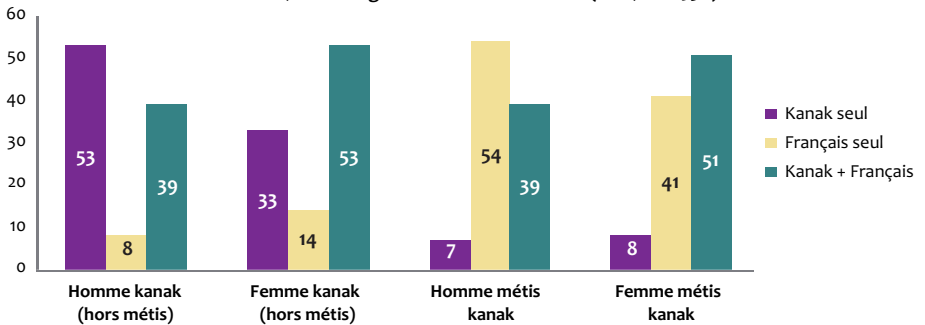


Répartition des jeunes métis kanak selon les langues parlées à la maison (en %, n=129)



La figure suivante, indique des différences de genre principalement au sein de la communauté kanak :

Répartition des individus en fonction des langues déclarées parler dans leur enfance, selon le genre et la communauté (en %, n=1 536)



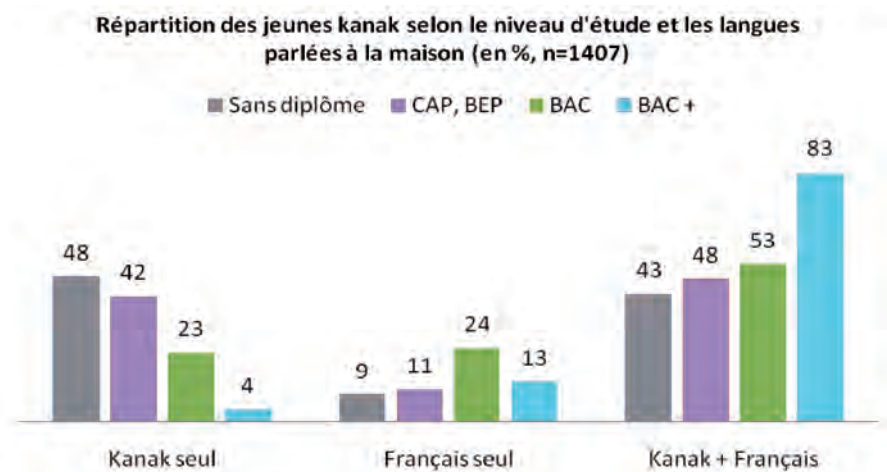
Parmi les jeunes issus de la communauté kanak (hors métis, 1407 répondants), 46 % ont parlé dans leur enfance les 2 langues (kanak et français), davantage les femmes que les hommes (53 % contre 39 %). Environ 43 % d'entre eux déclarent avoir parlé uniquement une langue kanak (53 % des hommes contre 33 % des femmes) et 11 % uniquement le français (14 % des femmes contre 9 % des hommes).

Parmi les jeunes métis kanak (129 répondants), si 45 % déclarent parler pendant l'enfance le français et une langue kanak (51 % des jeunes femmes contre 39 % des jeunes hommes), ils sont 47 % à parler uniquement le français à la maison (la proportion d'hommes est plus forte en moyenne que celle des femmes ; respectivement 54 % et 41 %) et seulement 8 % parlaient uniquement une langue kanak (contre 43 % pour les jeunes kanak).

En moyenne, les jeunes femmes kanak (hors métis) et métis kanak sont en proportion plus nombreuses que les hommes à déclarer parler les 2 langues durant leur enfance (le français et une langue kanak). Les jeunes hommes, pour la communauté kanak (hors métis), sont en proportion plus nombreux que les femmes à déclarer parler uniquement une langue kanak à la maison, tandis que les métis kanak sont davantage à déclarer parler uniquement le français.

■ VII.1.c – Parler une langue kanak dans l'enfance selon le niveau d'études

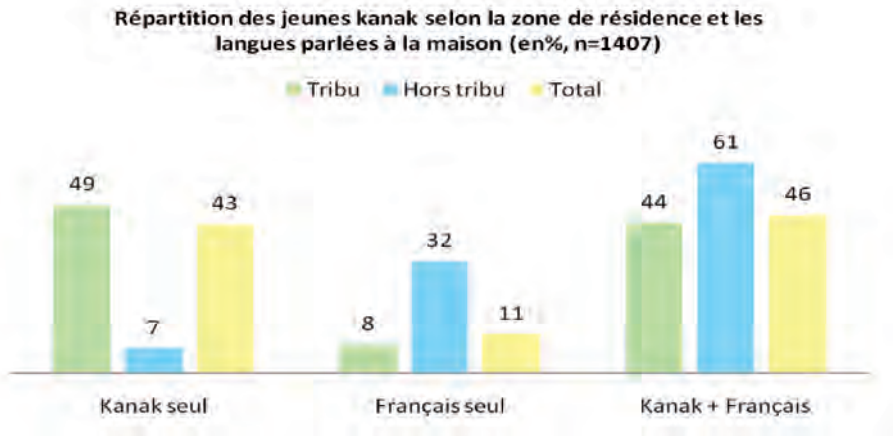
La proportion de jeunes kanak (hors métis)¹⁰ déclarant parler au moins une langue kanak dans l'enfance, ne diffère pas selon le niveau d'études (91 % des sans diplôme contre 87 % des BAC +). La différence réside dans sa combinaison avec la langue française ou non. La répartition suivante, montre qu'en moyenne la proportion de jeunes kanak (hors métis) parlant uniquement la langue kanak diminue avec le niveau d'études, alors que la proportion de jeunes parlant les deux langues (français + langue kanak) augmente avec le niveau d'études.



■ VII.1.d – Langue kanak et zone de résidence (tribu, village)

93 % des jeunes kanak (hors métis) vivant en tribu parlent au moins une langue kanak contre 68 % de ceux qui vivent au village. Les premiers, sont en proportion, plus nombreux à parler uniquement une langue kanak à la maison (49 % versus 7 %). Les seconds, sont un tiers à parler uniquement le français (32 % versus 8 % des jeunes vivant en tribu).

¹⁰ Concernant les jeunes kanak métis, il nous est difficile de proposer une analyse de la langue parlée durant l'enfance selon les niveaux d'études, nos effectifs étant trop faibles. Nous pouvons cependant rappeler, que les jeunes kanak métis sont en proportion plus nombreux que les autres à déclarer parler uniquement le français.

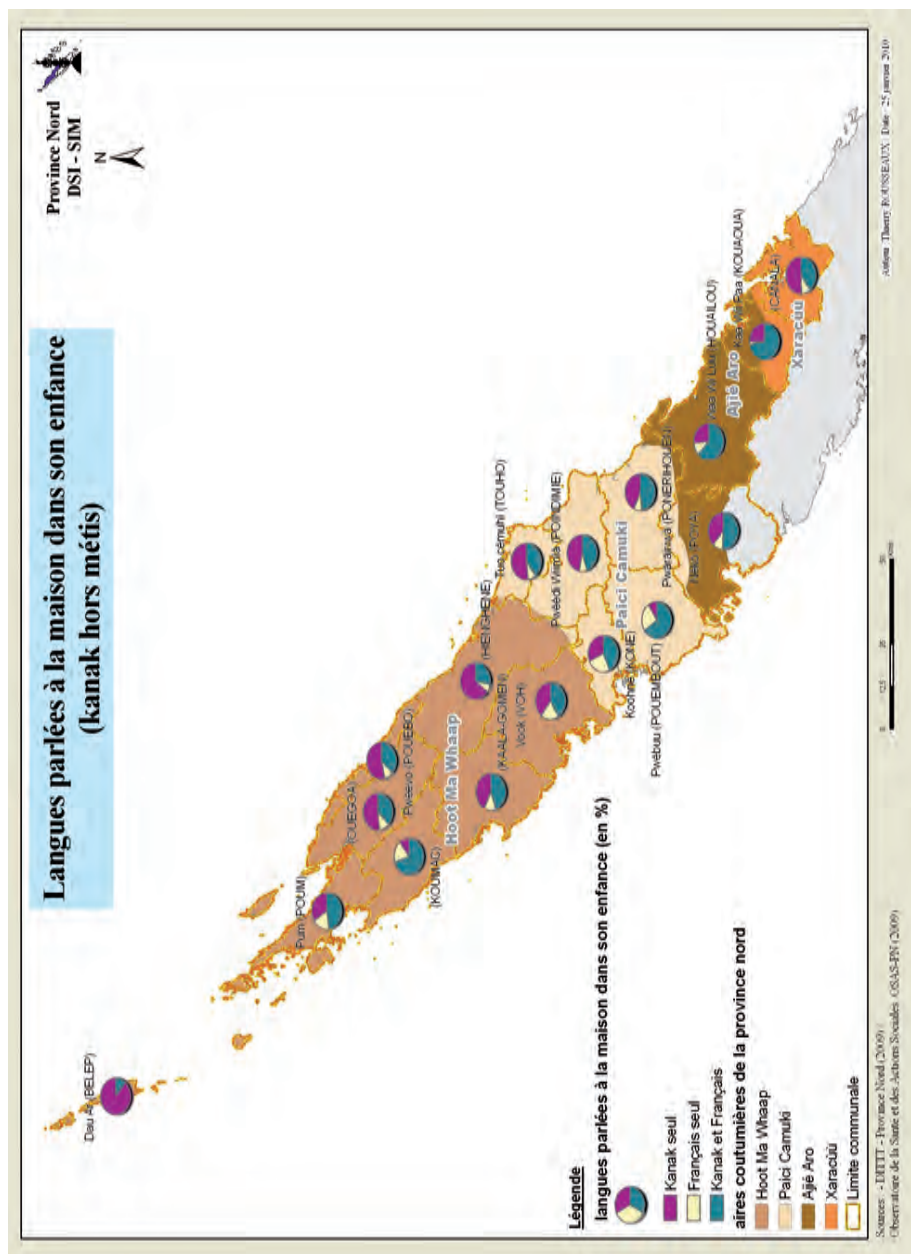


■ VII.1.e – Pratique d’une langue kanak dans l’enfance selon la commune de résidence et selon l’aire coutumière

La carte ci-contre (figure 1), indique la répartition par commune, des langues parlées à la maison, durant l’enfance pour la population kanak (hors métis).

- Nous observons, que les jeunes des communes de la côte Est, sont les plus nombreux à déclarer parler une seule langue kanak, surtout dans le grand Nord (comme Belep (90%), Hienghène (64%), Pouébo (53%) et Ouégoa (51%)). Viennent ensuite, les communes de Touho, Poindimié, Ponérihouen puis Canala (entre 44 % et 50 %). Deux communes se distinguent sur cette côte : Houaïlou et Kouaoua (26 %)
Sur la côte Ouest, les jeunes des communes de Kaala Gomen , Voh, et Poya sont les plus nombreux, à déclarer parler une seule langue kanak (aux alentours de 40 %). Toutefois, les proportions restent plus faibles que celles des communes de la côte Est. Notons que Pouembout et Koumac sont les communes où le taux est le plus faible (respectivement 8 % et 9 %). La proportion de jeunes de la commune de Koné déclarant parler une seule langue kanak est de 33 %.
- On observe que les taux les plus élevés des jeunes qui déclarent parler uniquement le français concernent uniquement des communes de la côte Ouest (de Koné à Poum (excepté Kaala-Gomen), les taux se situant entre 17 % et 28 %. Les plus forts taux observés correspondent à Pouembout (27 %), Koné (24 %) et Koumac (22 %). Ceux de la côte Est sont tous inférieurs à 12 % (le plus élevé concerne la commune de Houaïlou).
- Les proportions de ceux qui déclarent avoir parlé les deux langues (kanak + français) sont les plus élevées dans les communes de Kouaoua, Houaïlou, Pouembout et Koumac (entre 61 % et 72 %).

Figure 1 : Pratique d'une langue kanak dans l'enfance selon la commune de résidence et selon l'aire coutumière



Ainsi, ce sont les communes dans lesquelles l'activité économique est plus importante et où les communautés en présence sont multiples que l'utilisation du français uniquement est le plus important (Koné, Pouembout, Koumac). A l'inverse, les communes les plus éloignées des grandes villes (dans le grand Nord), où les tribus sont enclavées (dans la chaîne), où très peu de mixité communautaire existe (voire pas du tout), où l'activité économique est faible sont celles où les jeunes déclarent parler uniquement une langue kanak.

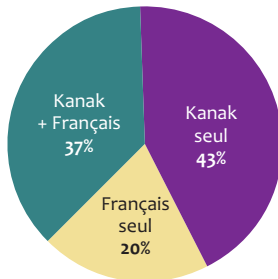
Finalement, l'approche des résultats selon les aires coutumières semble moins pertinente que le contexte socio-économico-historique des communes.

■ VII.2 – Langue(s) parlée(s) à son enfant

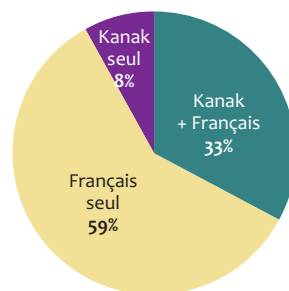
Sur l'ensemble des jeunes kanak y compris métis (n=1636), 1510 individus ont répondu à la question : « en quelle(s) langue(s) parlez-vous ou parleriez-vous à votre enfant ? ».

- La majorité des jeunes kanak (hors métis) souhaite transmettre une langue kanak à ses enfants (80 %). Un jeune kanak sur 5 leur parle ou parlera uniquement le français.
- Les jeunes kanak métis, sont en proportion plus nombreux à vouloir parler uniquement le français à leur enfant (59 %), un tiers d'entre eux parle ou parlera les deux langues (kanak et français). Rares sont ceux qui souhaitent employer uniquement une langue kanak avec leurs enfants (8 %).

Répartition des jeunes kanak (hors métis) selon les langues parlées à leurs enfants (en %, n=1380)



Répartition des jeunes métis kanak selon les langues parlées à leurs enfants (en %, n=130)

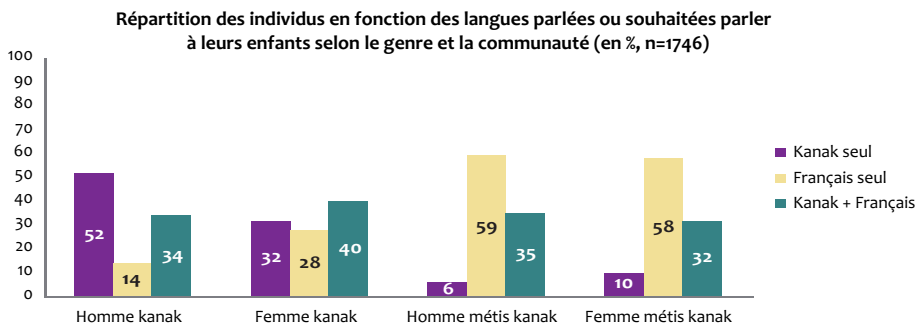


■ VII.2.a – Langue(s) parlée(s) à son enfant selon le genre et la communauté

Le graphique suivant, présente la répartition des jeunes en fonction des langues parlées à leur enfant, qu'ils aient ou non des enfants, selon le genre et la communauté.

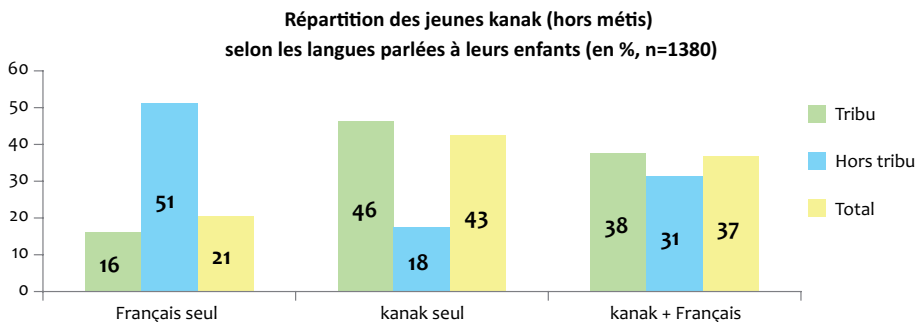
On observe que les hommes kanak (hors métis), sont en proportion plus nombreux que les femmes, à parler ou souhaiter parler, à leur enfant uniquement une langue kanak (52 % contre 32 %). Les femmes kanak, sont en proportion plus nombreuses à souhaiter parler uniquement le français (28 % versus 14 %) ou les deux langues avec leur enfant (40 % versus 34 %).

Il existe peu de différences de genre chez les jeunes métis kanak. Les hommes comme les femmes ont les mêmes aspirations. Ils sont une majorité à parler ou souhaiter parler uniquement le français à leur enfant (environ 60 %) et 40 % souhaitent transmettre une langue kanak (dont 33 % associée à la langue française).

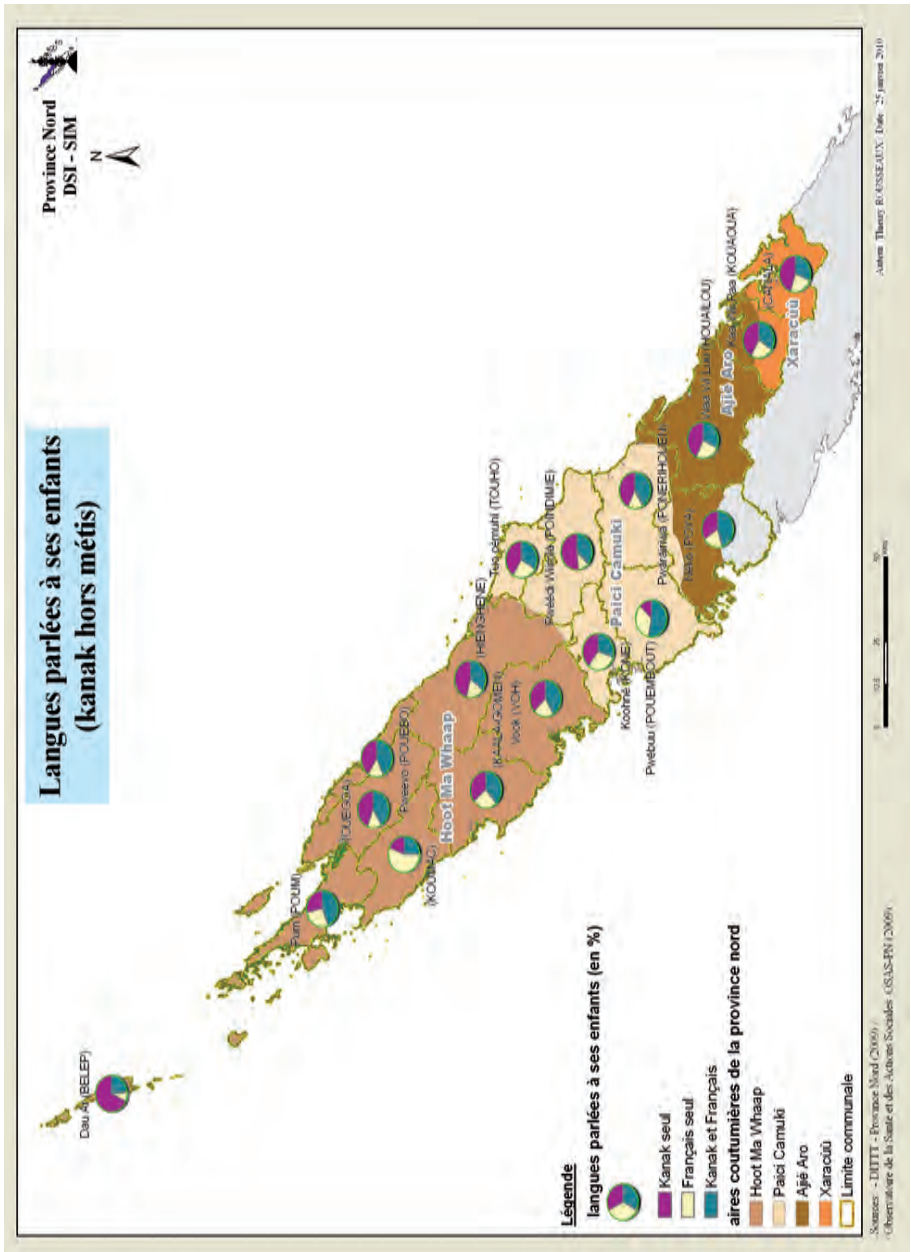


VII.2.b – Langue(s) parlée(s) à son enfant selon la zone de résidence (tribu, village)

La figure ci-dessous, montre que la proportion des jeunes kanak (hors métis) souhaitant transmettre, ou transmettant, une langue kanak est plus importante en tribu qu'au village (84 % versus 49 %). A l'inverse, la proportion de jeunes qui parle ou parlera uniquement le français à leur enfant est plus élevée chez les jeunes résidant au village qu'en tribu (51 % versus 16 %). Ceux qui parlent ou désirent parler les deux langues (kanak et français), sont en même proportion selon la zone de résidence.



■ VII.2.c – Langues parlées à ses enfants selon la commune de résidence et l'aire coutumière



La carte ci-contre, propose une répartition selon la commune de résidence et l'aire coutumière, de la transmission de la langue aux enfants (que les jeunes kanak (hors métis) aient ou non des enfants).

- Nous observons que les jeunes de la côte Est, sont les plus nombreux à souhaiter parler une seule langue kanak à leurs enfants (les taux varient entre 42 % et 52 %, cf. annexe). Le taux le plus faible est relevé à Pouébo et le plus fort à Poindimié. Sur la côte Ouest, les taux se situent entre 12 % et 40 %. Les taux les plus bas sont ceux de Pouembout (12 %) et Koumac (18 %) et les plus élevés, ceux des communes de Koné (40 %), Voh (38 %), et Poya (35 %).
- Les jeunes qui parlent les deux langues avec leurs enfants, sont les plus nombreux dans les communes de Poya, Pouembout, Voh, Poum, Ouégoa et Pouébo. Leurs taux sont supérieurs à 42 %.
- D'une manière générale, pour les communes de la côte Est, lorsqu'on compare la langue parlée dans l'enfance à celle transmise aux enfants, on note que parler uniquement une langue kanak à ses enfants diminue au profit des deux langues parlées (français + kanak) ou du français uniquement. A l'exception des communes de Houailou, Kouaoua et Poindimié pour lesquelles parler uniquement une langue kanak augmente lorsqu'il s'agit de la transmettre aux enfants.
- Par ailleurs, on observe que, pour toutes les communes de la province Nord, la proportion de jeunes kanak (hors métis) qui parlent ou souhaitent parler uniquement le français à leur enfant est supérieure à la proportion de ceux qui déclarent parler uniquement le français dans l'enfance (cf. carte précédente).

Ainsi, quelle que soit l'aire coutumière, la transmission de la langue kanak tend à diminuer. Toutefois, cette évolution n'est pas la même selon la commune. Les écarts les plus importants, entre ceux qui ont parlé uniquement le français dans leur enfance et ceux qui parleront uniquement en français à leurs enfants, concernent les communes de Kouaoua (on passe de 3 % à 22 %), Canala (de 9 % à 23 %) Touho (de 8 % à 24 %) et Koumac (de 22 % à 57 %). Les différences entre les proportions sont de 2,6 à 7 fois plus élevées. Les écarts les plus faibles concernent les communes de Poindimié, Koné, Ouégoa, Pouébo, Pouembout, Poum Voh. Leurs proportions sont entre une fois et 1,6 fois plus élevées. Ces écarts, pour ces communes indiquent que les taux de déperdition de la langue kanak des parents aux enfants sont faibles.

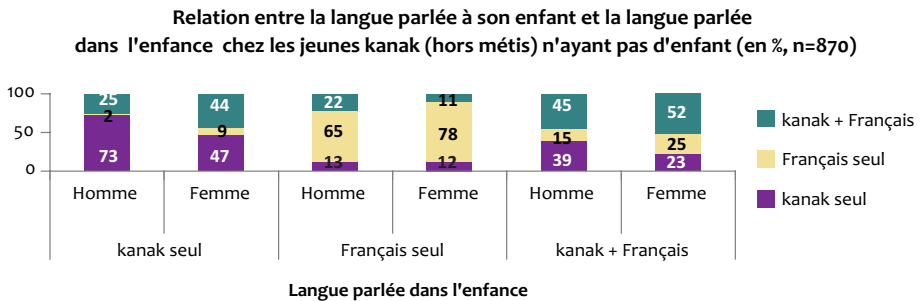
■ VII.3 – Transmission de la langue kanak à son enfant : aspirations et pratiques

Nous avons montré que les hommes sont plus nombreux que les femmes à déclarer avoir parlé une seule langue kanak dans leur enfance (53 % versus 33 %). De même, ils ont été plus nombreux que les femmes à déclarer parler ou vouloir parler uniquement en langue kanak avec leur enfant (52 % versus 32 %).

Afin d'approfondir la question de l'existence ou non d'une survalorisation de la pratique de la langue kanak, nous croisons dans ce chapitre, pour chaque individu (kanak hors métis), la langue pratiquée dans l'enfance et celle transmise ou souhaitée pour son enfant. Nous distinguons le genre et le fait d'être parent, ou pas, afin de proposer des pistes d'analyse aux questions suivantes : les jeunes hommes sont-ils plus enclins que les jeunes femmes à survaloriser la langue kanak ? Ont-ils également plus tendance à le faire lorsqu'ils n'ont pas encore d'enfant ?

■ VII.3.a – Transmission d'une langue kanak chez les jeunes kanak (hors métis) n'ayant pas d'enfant, selon la langue parlée dans l'enfance : aspirations

La figure ci-dessous, montre que les aspirations concernant la transmission de la langue kanak à ses enfants diffèrent selon le genre.



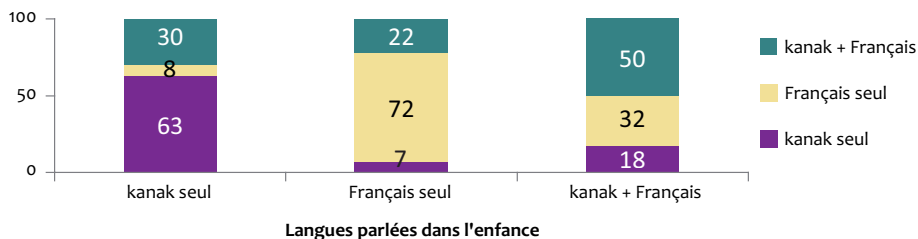
Chez les jeunes qui ont parlé uniquement une langue kanak dans leur enfance, les hommes sont en proportion plus nombreux que les femmes à souhaiter le reproduire avec leurs enfants (73 % versus 47 %). Les femmes, quant à elles, sont autant à souhaiter transmettre uniquement une langue kanak que les 2 langues (respectivement 44 % et 47 %), 10 % d'entre elles souhaitent parler uniquement le français à leurs enfants (contre 2 % des hommes).

Parmi les jeunes qui ont parlé les 2 langues dans leur enfance, les hommes sont davantage que les femmes à souhaiter parler uniquement dans une langue kanak à leurs enfants (39 % versus 23 %). Les femmes souhaitent plus que les hommes communiquer dans les deux langues avec leurs enfants (52 % versus 45 %).

Chez les jeunes qui ont parlé uniquement le français dans leur enfance, 78 % des femmes et 65 % des hommes souhaitent le reproduire avec leurs enfants. Les hommes sont plus nombreux à souhaiter parler les deux langues (22 % contre 11 %).

■ VII.3.b – Transmission de la langue kanak chez les jeunes parents kanak (hors métis) selon la langue parlée dans l'enfance : pratiques

Relation entre la langue parlée à son enfant et la langue parlée dans l'enfance chez les jeunes kanak (hors métis) ayant des enfants (en %, n=445)



Lorsque les jeunes ont des enfants, les femmes ont plus tendance à valoriser la langue kanak. En effet, lorsqu'elles ont parlé les deux langues dans leur enfance, elles sont plus nombreuses que les hommes à communiquer uniquement en langue kanak avec leur enfant (21 % versus 13 %) tandis que les hommes communiquent davantage dans les deux langues (55 % versus 47 %). Il en est de même, lorsque les jeunes ont parlé uniquement une langue kanak dans leur enfance, les hommes sont toujours plus nombreux que les femmes à privilégier les deux langues (31 % versus 23 %).

■ VII.3.c – Aspirations et pratiques : survalorisation ?

Les analyses qui précèdent montrent qu'il existe un décalage entre les aspirations et la pratique chez les jeunes kanak (quel que soit le genre). Ces derniers semblent aller à l'encontre de leurs aspirations lorsqu'ils sont parents.

En effet, les jeunes hommes, lorsqu'ils n'ont pas d'enfant et, qu'ils ont communiqué uniquement en langue kanak dans leur enfance, sont plus nombreux à souhaiter le reproduire avec leur enfant que ceux devenus père (73 % versus 63 %).

Cette différence est encore plus frappante lorsqu'ils ont parlé les deux langues (kanak + français) dans leur enfance : ils aspirent beaucoup plus à parler uniquement en langue kanak à leur enfant que lorsqu'ils sont parents (39 % contre 13 %).

De même, parmi ceux qui parlaient uniquement le français dans leur enfance, 35 % souhaitent apprendre au moins une langue kanak à leurs enfants. Mais dès lors qu'ils sont parents, ils sont 3 fois moins nombreux à le faire, parce qu'ils privilégient uniquement la communication en français avec leur enfant (88 %).

Chez les femmes cette tendance s'inverse. Elles favorisent davantage la transmission de la langue kanak lorsqu'elles ont des enfants.

Si elles sont en même nombre à souhaiter parler les 2 langues ou uniquement une langue kanak lorsqu'elles n'ont pas d'enfant (44 % et 47 %), dans la pratique, celles qui ont des enfants semblent privilégier l'apprentissage unique de la langue kanak plutôt que celui des deux langues (respectivement 67 % et 23 %).

33 % des femmes ayant parlé uniquement le français à la maison parle au moins une langue kanak à leurs enfants, alors que celles qui n'ont pas encore d'enfant privilégient le français uniquement (78 % contre 67 % de celles qui sont mères).

Ces résultats montrent que les jeunes hommes kanak ont tendance à surévaluer la transmission de la langue kanak lorsqu'ils n'ont pas d'enfants (différences entre aspirations et pratiques), tandis que les jeunes femmes la sous évaluent.

■ VII.4 – Transmission de la langue kanak à son enfant : reproduction ou déperdition de la langue kanak ?

■ VII.4.a – Déperdition intergénérationnelle ?

Les figures ci-dessus (aux chapitres VII.3.a et VII.3.b), indiquent qu'il existe une incidence de la langue parlée durant l'enfance sur la langue parlée ou que l'on souhaite parler à son enfant. Les deux variables sont fortement liées entre elles.

Environ 2 jeunes sur 3 qui ont parlé uniquement une langue kanak à la maison durant leur enfance parlent uniquement une langue kanak à leurs enfants.

72 % des jeunes qui parlaient uniquement le français à la maison reproduisent la même chose avec leurs enfants.

La moitié des jeunes qui ont parlé les deux langues durant leur enfance parle les 2 langues à leurs enfants.

Concernant ceux qui n'ont pas d'enfant, les résultats vont dans le même sens. Il existe une influence de la langue pratiquée dans l'enfance sur la langue que l'on souhaite transmettre à son enfant.

Si parler une langue kanak à son enfant est fortement lié à la langue parlée dans l'enfance, révélant une reproduction intergénérationnelle, observe-t-on une déperdition entre les générations ?

On peut rendre compte d'une sensible déperdition de la langue kanak si l'on s'en tient aux moyennes. Ainsi, 89 % des jeunes kanak (hors métis) ont pratiqué une langue kanak dans leur enfance et 80 % souhaitent la transmettre à leur enfant. De même, 53 % des métis kanak ont communiqué dans une langue kanak dans leur enfance, 41 % souhaitent la transmettre à la génération suivante.

Nous avons cherché à définir un **indicateur de déperdition de la langue kanak**, pour chaque individu, à partir des données dont on dispose. La déperdition est alors mesurée à partir de ceux qui parlaient une langue kanak dans leur enfance mais qui communiquent avec leurs enfants uniquement en français.

Notre indicateur considère alors, uniquement les jeunes kanak (hors métis) qui ont parlé dans leur enfance au moins une langue kanak (langue kanak uniquement et les deux langues : kanak/français).

Nous avons cherché à savoir combien parmi eux souhaitent communiquer uniquement en français avec leurs enfants. Cet indicateur sera décliné selon que les jeunes soient parents ou pas.

- Chez ceux qui n'ont pas encore d'enfant, 6 % d'entre eux qui ont parlé uniquement une langue kanak désirent communiquer uniquement en français avec leur enfant (2 % des jeunes hommes contre 9 % des jeunes femmes), 20 % de ceux qui parlaient les deux langues dans leur enfance souhaitent parler uniquement le français avec leur enfant (15 % des jeunes hommes contre 25 % des jeunes femmes).
- Chez les jeunes parents, 8 % de ceux qui parlaient uniquement une langue kanak dans leur enfance, communiquent uniquement en français avec leur enfant (6 % des jeunes hommes contre 10 % des jeunes femmes), 30 % de ceux qui parlaient les deux langues parlent uniquement le français (la proportion est la même selon le genre).

Nous observons que la déperdition est plus importante, lorsque les jeunes communiquaient dans les deux langues dans leur enfance, et lorsque les jeunes deviennent parents (différence entre aspirations et pratique).

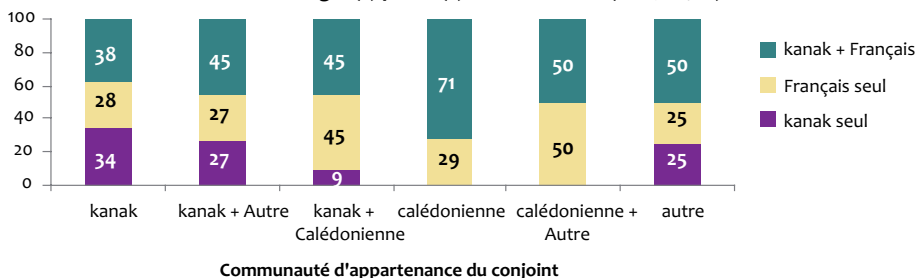
■ VII.4.b – Déperdition chez les couples mixtes ?

Il est intéressant de voir également si la déperdition de la langue est plus forte chez les couples mixtes (d'origines communautaires différentes).

A la question : « vivez-vous actuellement en couple ? » il était demandé de préciser la communauté d'appartenance du conjoint.

Nous nous intéresserons uniquement aux jeunes interrogés de communauté kanak (hors métis, homme ou femme) vivant en couple, ayant des enfants et pour qui la communauté du conjoint a été renseignée (n=351)¹¹.

Répartition des jeunes kanak vivant en couple et ayant des enfants en fonction de la communauté d'appartenance du conjoint selon la ou les langue(s) parlée(s) à leurs enfants (en %, n=351)



¹¹ L'effectif des jeunes kanak métis est trop faible lorsque plusieurs variables sont retenues (en couple, qui ont des enfants).

Le graphique qui précède montre que la mixité du couple a effectivement un impact sur la déperdition de la langue kanak, au profit des deux langues parlées ou du français uniquement. Un individu d'origine kanak (hors métis) sur 2 vivant en couple avec un individu d'origine calédonienne métissée parle uniquement le français à ses enfants.

Précisons que nos données ne nous ont pas permis d'isoler les couples kanak dont la langue maternelle de l'un n'est pas celle de l'autre (par exemple, la langue ajië et xârâcùù).

— Synthèse

■ 89 % des jeunes kanak (hors métis) ont parlé une langue kanak dans leur enfance

- *Les jeunes métis kanak, plus que les autres, ont parlé le français.*
- *Dans l'ensemble, on n'observe pas de distinction de genre, mais avoir parlé uniquement une langue kanak dans l'enfance est plus fréquent chez les jeunes hommes.*
- *On ne note pas de distinction selon le niveau d'études, mais avoir parlé les deux langues (kanak et français) dans l'enfance est une situation plus fréquente chez les plus diplômés.*
- *On parle davantage une langue kanak en tribu qu'au village.*
- *Parler une langue kanak est dépendant du contexte socio-historique et économique de la commune.*

■ 80 % des jeunes kanak (hors métis) souhaitent transmettre une langue kanak à leurs enfants

- *Lorsque les jeunes n'ont pas d'enfant, les hommes tendent à surévaluer la transmission de la langue kanak à leurs enfants, tandis que les femmes la sous-évaluent.*

Cette différence de genre, sur la question de la transmission de la langue maternelle, a été relevée par Barnèche (2005). Mais, son interprétation ne s'applique pas nécessairement à notre population (son étude analyse principalement l'impact de l'urbanisation sur les formes linguistiques, élaborées par les jeunes loyaltiens vivant dans un quartier périphérique de Nouméa (Rivière Salée)). Pour cette auteure, cette « survalorisation symbolique de la langue d'origine », observée uniquement chez les jeunes hommes (essentiellement chez les 15-25 ans), serait une attitude de défense en réaction à une dépréciation de leur langue maternelle, véhiculée par la société dominante*, mettant en évidence un « conflit linguistique » entre la langue politiquement dominante (le français et son emploi officiel et public) et la langue politiquement dominée (les langues kanak).

Chez les jeunes femmes, ce conflit prendrait une autre dimension. Pour Barnèche, « les filles ne se situent généralement pas dans des stratégies de revendication active de leur origine ethnique. Elles adoptent en général des comportements plus raisonnés et plus pragmatiques, bien souvent concernées plus tôt que les garçons par des considérations familiales et de subsistance. [...] leur attachement à leur langue d'origine, quoique plus

fort et incontestable nous paraît essentiellement affectif et pratique » (2005, p.176).

Si l'on a pu constater dans notre population, que les hommes les plus jeunes, vivant en tribu chez leurs parents, sans enfant, sans emploi ou vivant de petits boulots, souhaitent plus que les autres, transmettre leur langue à leur enfant, nous ne saurions qualifier ce phénomène de survalorisation, leur environnement étant caractérisé par une homogénéité sociale et linguistique qui conforte l'assise identitaire, et au sein duquel une stratégie de surenchère n'aurait aucun sens. Vouloir transmettre à son enfant la langue du groupe au sein duquel il va naître, vivre, tisser des relations, manger, travailler ne peut être traduit en termes de stratégies, mais procède d'un simple pragmatisme.

- *Déperdition de la langue kanak ?*

Nous avons montré que les jeunes kanak vivant en tribu communiquent majoritairement en langue kanak avec leurs enfants. En revanche, les jeunes kanak qui résident au village et les jeunes kanak métis sont plus de la moitié à communiquer uniquement en français avec leurs enfants. De même, avoir parlé les deux langues dans l'enfance ou être jeunes parents de communautés différentes ont une influence sur la pratique d'une langue maternelle avec ses enfants.

* Notons que cette dépréciation est encore en vigueur aujourd'hui. En 2000, on a pu entendre le directeur de l'enseignement de Nouvelle-Calédonie dire, au cours d'un colloque sur les langues kanak et l'Accord de Nouméa, qu'« il s'agit de s'orienter vers un enseignement bilingue dans chaque aire linguistique en s'efforçant de tendre vers un bilinguisme fonctionnel et en aucun cas égalitaire. Il faut que très tôt l'enfant comprenne que le « langage » est la langue de cœur, celle du clan, de la tribu [...]. En revanche, la langue française est la langue de la raison [...]. C'est également la langue de l'abstraction et c'est une chance fabuleuse pour les petits kanak, comme pour tous les autres, d'accéder à une langue ayant un tel pouvoir d'abstraction et de conceptualisation [...]. C'est, à mon sens, la seule langue autorisant vraiment une démarche empreinte d'altérité et d'empathie, celle qui permet de mieux connaître « l'autre » et de mieux le respecter...de s'enrichir de ses différences ». (Viratelle, 2000, p.58)

Enseignements

Place accordée par les jeunes kanak de la province Nord à certaines des institutions de la société kanak et à un certain nombre de socles identitaires :

- *La coutume de demande de la femme* : 54 % des jeunes kanak en couple l'ont faite, on notera que la venue d'un enfant relève ce taux à 59 %.
- *Le mariage coutumier* : 8 % sont mariés coutumièrement (par ailleurs, 3 % sont mariés civilement).
- *Le projet de mariage coutumier* : 60 % des jeunes kanak le souhaitent parce qu'il s'inscrit dans le respect de la tradition. Les 21 % qui ne le désirent pas nous indiquent que c'est trop compliqué ou expriment le refus ou la méconnaissance de la coutume. Il faut noter que pour 12 % de ces jeunes le choix ne leur revient pas. Enfin, 7 % d'entre eux ne se jugent pas prêts.
- *L'adoption et le « donné à garder »* : dans notre population kanak, il y a plus de jeunes adoptés (15 %) que de jeunes donnés à garder (9 %).
Ils sont hommes et femmes adoptés majoritairement dans le clan maternel (55 %).
On remarquera que lorsqu'il s'agit d'aînés le score s'élève à 60 %. Dans tous les cas, ils sont plus adoptés par l'oncle (47 %) et les grands-parents (31 %) ; l'adoption par l'oncle se fait aussi bien dans un clan que dans l'autre. Les jeunes qui ont été donnés à garder- quel que soit le genre- le sont pour 52 % aux grands-parents et pour 36 % à l'oncle ou la tante.
- *L'adoption de son enfant* : les jeunes kanak sont pour 73 % opposés à l'adoption. Le motif le plus évoqué de ce refus est la nécessité que les pères ou les mères prennent leurs responsabilités (86 %), les autres expriment des craintes pour l'enfant. Pour ceux qui l'envisagent, 59 % le feraient par respect d'une pratique qui fonde la société kanak. Par ailleurs, 38 % y sont favorables sous certaines conditions.
- *L'accès au foncier* : 87 % des jeunes kanak accèdent à la terre pour la travailler, 65 % pour y construire une maison.
- *Le droit des femmes au foncier pour construire une maison* : 68 % des jeunes kanak le jugent légitime.
- *Transmission d'une éducation coutumière* : 85 % des jeunes kanak la souhaitent parce qu'elle est constitutive de leur identité, elle assoit l'individu au sein de son groupe et enfin, parce qu'elle permet la préservation de la culture. 5 % ne la souhaitent pas car ils la méconnaissent, et 9 % y posent des conditions.
- *Langues parlées dans l'enfance* : 89 % des jeunes kanak ont parlé une langue kanak dans leur enfance.

- **Transmission d'une langue kanak à son enfant** : 80 % des jeunes kanak le souhaitent.

Des différences notables s'observent selon le genre, la zone de résidence, selon la communauté d'appartenance :

- **Selon le genre** : les hommes plus que les femmes envisagent le mariage coutumier, l'adoption de leur enfant, la transmission d'une éducation coutumière et de transmettre leur langue à leur enfant. Ils sont plus que les femmes à être adoptés, mariés coutumièrement et locuteur d'une langue kanak dans leur enfance. Les hommes ont plus accès au foncier pour la travailler et pour construire une maison. Ils sont par contre moins nombreux à juger le droit à la terre pour les femmes légitimes.
- **Selon la zone de résidence** : en tribu, plus de jeunes sont mariés coutumièrement et l'envisagent. Plus d'adoptés vivent en tribu, et davantage sont disposés à l'envisager pour leur enfant. On accède plus à la terre lorsqu'on vit en tribu, mais, on est moins nombreux qu'au village à trouver légitime le droit à la terre pour les femmes. Ils y sont plus nombreux à avoir reçu une éducation coutumière, à avoir parlé une langue kanak dans leur enfance, et à vouloir la transmettre.
- **Selon le métissage** : aucun métis kanak n'est marié coutumièrement. Ils sont moins nombreux que les kanak à accéder au foncier, mais, ils sont plus nombreux à trouver légitime le droit des femmes à la terre. Ils sont moins nombreux à avoir reçu une éducation coutumière, à souhaiter la transmettre, à avoir parlé une langue kanak dans leur enfance et à désirer la transmettre.

Annexes

Langues parlées à la maison dans son enfance (kanak hors métis)			
	kanak seul	français seul	kanak et français
	Répartition après extrapolation (en %)		
BELEP	89,8	0,5	9,7
CANALA	50,6	8,8	40,6
HIENGHENE	63,6	7,8	28,6
HOUAÏLOU	26,7	12,0	61,3
KAALA-GOMEN	43,4	11,5	45,1
KONE	32,7	23,7	43,6
KOUMAC	9,4	21,5	69,1
OUEGOA	51,1	10,4	38,5
POINDIMIE	47,4	7,7	44,9
PONERIHOUEN	43,9	7,5	48,6
POUEBO	53,0	8,9	38,1
POUEMBOUT	8,2	27,7	64,1
POUM	34,8	17,3	47,9
POYA	39,4	10,3	50,3
TOUHO	50,6	7,8	40,7
VOH	40,5	17,5	42,0
KOUAOUA	25,5	3,1	71,5
Total	43,1	11,1	45,8

Projet : Langues parlées à ses enfants (kanak hors métis)			
	kanak seul	français seul	kanak et français
	Répartition après extrapolation (en %)		
BELEP	67,3	9,2	23,6
CANALA	45,6	23,0	31,4
HIENGHENE	46,3	17,7	36,0
HOUAIOU	43,5	23,6	32,9
KAALA-GOMEN	37,2	23,3	39,5
KONE	40,2	29,5	30,3
KOUMAC	18,4	56,8	24,8
OUEGOA	44,5	13,6	41,9
POINDIMIE	51,5	10,2	38,2
PONERIHOUEN	43,5	14,6	41,9
POUEBO	42,0	14,2	43,8
POUEMBOUT	11,5	35,9	52,6
POUM	28,7	27,0	44,3
POYA	35,3	19,2	45,5
TOUHO	41,8	23,5	34,6
VOH	38,4	19,0	42,5
KOUAOUA	42,8	22,1	35,0
Total	42,7	20,5	36,8

Education religieuse dans l'enfance et transmission intergénérationnelle

I – Une éducation religieuse importante chez les kanak

A la question « avez-vous reçu une éducation religieuse ? » 72 % des jeunes ont répondu par l'affirmative.

Des différences sont observées principalement lorsque l'on considère la communauté.

76 % des jeunes kanak déclarent avoir reçu une éducation religieuse contre 51 % des non kanak. Soulignons que les jeunes kanak métis sont 57 % contre 77 % des jeunes kanak (hors métis) à le déclarer.

Par ailleurs, une sensible différence s'observe pour les jeunes kanak (hors métis) selon la zone de résidence. Ils sont 78 % à avoir reçu une éducation religieuse en tribu contre 71 % de ceux qui résident au village.

II – Transmission à ses enfants

62 % de l'ensemble des jeunes interrogés souhaitent transmettre une éducation religieuse à leur enfant, davantage les jeunes femmes (65 % versus 59 %).

S'ils l'ont reçu, quasiment tous la retransmettront (77 % d'entre eux, seulement 7 % s'y opposent et pour 14 % cela dépendra de certaines conditions comme le choix laisser à l'enfant ou selon celui du conjoint).

S'ils n'ont pas reçu d'éducation religieuse, 55 % des jeunes ne souhaitent pas la transmettre, 24 % l'envisagent et 19 % sous certaines conditions.

Des différences s'observent selon la communauté d'appartenance.

D'une manière générale, les jeunes kanak sont en proportion plus nombreux à désirer transmettre une éducation religieuse (65 % versus 47 %).

Lorsque les jeunes l'ont reçu, nous n'observons pas de différence communautaire. Par contre lorsqu'ils n'en ont pas reçu, les jeunes non kanak restent inflexibles contrairement aux kanak qui eux, sont plus partagés (70 % des jeunes non kanak ne souhaitent pas transmettre une éducation religieuse contre 49 % des jeunes kanak).

Les arguments en faveur d'une transmission d'une éducation religieuse reposent sur le fait que :

- La religion porte en elle-même des valeurs positives qui sont une base pour l'éducation (35 %) : « bonne éducation : les valeurs, la morale », « distinguer le bien du mal, éducation de la vie », « c'est un soutien et un réconfort dans les moments difficiles », « la religion évite aux jeunes de faire n'importe quoi, renforce l'éducation de la maison »,
- l'ayant reçu, ça fait partie de l'ordre des choses (32 %) (« je pratique ma religion », « je l'ai reçu c'est donc obligé »),
- la religion transcende l'Homme (20 %) (« je connais le Seigneur, il a sauvé mon mari de l'alcool », « c'est grâce à Dieu qu'on mange et qu'on respire », « on est toujours en la présence de Dieu », « on n'a pas d'autre issu que celle de Dieu, Jésus est la résolution de toute chose »),

- la religion fait partie des connaissances que l'ont doit transmettre au même titre que les autres savoirs (12 %) (« Connaitre l'histoire de la bible, c'est bien », « avoir des notions de religion », « connaître la religion, découvrir autre chose »).

Les motifs en défaveur d'une transmission d'une éducation religieuse à ses enfants sont de trois ordres :

- parce qu'eux mêmes n'ont pas reçu cette éducation (45 %) (« Je n'en ai pas reçu moi-même », « issu d'une famille non pratiquante et croyante »),
- parce qu'ils rejettent la religion pour son inutilité, sa dangerosité pour l'homme (30 %), (« je n'en ai pas reçu et Dieu ne me parle pas, il faut croire en l'homme », « la religion c'est pire que les morpions : à elle seule elle peut démolir un clan » « il y a trop de religion, il faut éviter de se noyer dans un truc de secte »),
- parce qu'ils ne sont pas pratiquants eux-mêmes (23 %) (« je ne pratique pas », « je n'y crois pas »).

Synthèse

De manière générale, 72 % des jeunes ont reçu une éducation religieuse, davantage les kanak : 76 % versus 51 %.

Parmi ceux-là, 77 % la transmettront à leurs enfants pour les valeurs morales éducatives qu'elle véhicule, parce que c'est dans l'ordre des choses.

Parmi ceux qui n'ont pas reçu d'éducation religieuse, 24 % souhaitent la transmettre à leurs enfants. Lorsqu'elle n'est pas envisagée, c'est d'abord parce que les jeunes n'en ont pas reçu.

Chapitre 10

Expériences du passé : souvenirs et influences

« Le passé n'est que la vision d'une histoire sans cesse transformée sous le faisceau des préoccupations actuelles » (Rodriguez-Tomé, Bariaud, 1987, p.72).

Poser la question des souvenirs¹ revient à saisir d'une certaine manière les champs de l'existence personnelle, de la construction de soi dans une évolution temporelle à partir des thématiques se référant à la personne (ses actes, ses caractéristiques, ses analyses) ou à son rapport au monde (environnement proche ou élargi).

« Dire ce qu'on a vécu, c'est justifier un point de vue sur l'évolution actuelle de sa société. Subjective, par définition, cette représentation n'est pas pour autant strictement personnelle. Pas plus qu'il n'existe de mémoire individuelle « pure » au sens où elle existerait indépendamment de toute référence à une histoire déjà constituée » (Salaün, 2005, p.79).

Finalement, si « la mémoire individuelle est « un point de vue » sur la mémoire collective », (*Ibid*, p.78) « la prise de possession du temps est essentiellement une œuvre individuelle marquée par tout ce qui détermine la personnalité, l'âge, le milieu, le tempérament, l'expérience » (Fraise, 1967, p.185).

Ce qui nous intéresse ici, ce sont ces expériences venues d'un temps qui se déploie derrière soi ; qu'on porte en soi dans les situations réelles de la vie ; qu'on utilise, consciemment ou non, dans la confrontation quotidienne avec le présent et le futur qui donne au présent une partie de son sens. « De quoi suis-je fait ? Qu'est ce qui me porte ? »... voilà bien des questions, parfois enfouies... mais dont les réponses surgissent ça et là (« je me souviens... », « tu te rappelles... »), ou encore, restent tues.

Notre analyse, très inspirée des travaux de Rodriguez-Tomé et Bariaud (1987) portera sur la représentation qu'ont les individus de leur passé, sur la base d'une évocation libre des souvenirs, tels qu'ils sont rapportés. Aussi, leur authenticité nous importe peu, qu'ils soient fabriqués, empruntés, ou presque fidèles, ils restent une représentation personnelle d'évènements, d'être au monde.

Les données recueillies ont fait l'objet de plusieurs codifications organisées autour de deux axes.

- Le premier concerne les informations que les souvenirs contiennent : leur localisation temporelle (petite enfance, enfance, adolescence, jeune adulte), leur coloration affective (positive, négative ou ambivalente), selon qu'ils expriment un fait, une situation, un ressenti ou une ambiance, leur durée (s'il s'agit de souvenirs ponctuels ou qui concernent une période donnée), selon le thème abordé (famille, scolarité, ...).
- Le deuxième type d'analyse se focalise sur la distribution des souvenirs selon les caractéristiques des sujets que nous avons retenues pour cette enquête (âge, communauté d'appartenance, genre, niveau d'études).

1 « Pensez à l'ensemble de votre vie. Quels sont les souvenirs qui vous viennent à l'esprit ? ».

I – Tonalité des souvenirs évoqués

■ I.1 – Une moyenne de 5 souvenirs

Sur les 322 jeunes interrogés sur leurs souvenirs (questionnaire approfondi), 10 jeunes n'ont pas répondu.

Ceux qui ont répondu ont cité jusqu'à 11 souvenirs (maximum rencontré sur l'ensemble des questionnaires), la majorité en a cité de 3 à 5 (62 %), 21 % en ont cité plus de 5, 11 % en ont cité 2, et enfin 6 % n'en ont cité qu'un seul.

Notons une différence selon le niveau d'études. La proportion du nombre de souvenirs augmente avec le niveau d'études.

En revanche, les proportions ne diffèrent pas significativement selon le genre, la communauté d'appartenance et selon la classe d'âge.

■ I.2 – Une moyenne de trois thèmes

En moyenne, les jeunes ont cité trois thèmes différents dans leurs souvenirs, le maximum étant de huit.

63 % des jeunes ont évoqué des souvenirs faisant référence à deux ou trois thèmes différents, 26 % à plus de quatre thèmes, 11 % à un seul thème.

Là encore, les plus diplômés (BAC et BAC +) sont en proportion plus nombreux à évoquer trois à cinq thèmes différents dans leurs souvenirs.

■ I.3 – Prépondérance des souvenirs de situation

Les souvenirs rapportés sont en majorité des souvenirs de fait, de situation (73 %) : « la réussite de mon bac », « mon premier salaire », « un soir, j'avais 10 ans, je suis allé à la pêche avec mon père : on a pêché beaucoup de poissons », « la mort d'un petit frère par noyade »... Ce sont aussi pour 20 % des réponses, des souvenirs exprimant une émotion: « être père, j'en ai même pleuré », « j'ai perdu ma mère adoptive : je l'ai beaucoup aimé comme ma propre mère », puis, en proportion très faibles des souvenirs d'ambiance (7 %) : « la vie de famille dans la cafétéria avec toute la communauté », « mes années lycée : une bonne ambiance ».

Il existe peu de différence de proportions selon nos variables.

■ I.4 – Des souvenirs d'événements ponctuels

Les souvenirs sont en majorité des événements ponctuels, uniques dans l'espace temporel (64 %) : « le jour de ma réussite au concours d'entrée à l'école d'infirmière », « la mort de mon grand-père d'un cancer ». Ce sont aussi pour 31 %, des souvenirs qui définissent de façon globale la qualité d'une période assez longue de l'existence, plusieurs mois ou plusieurs années : « les bons moments passés avec mes parents pendant l'enfance », « du temps de mes grands-parents, la vie en rose : un grand champ de café, les mandarines ».

Il n'existe aucune différence significative de proportions selon nos variables.

■ 1.5 – Davantage de souvenirs récents

Nous avons défini quatre périodes : petite enfance (0-5 ans), enfance (5-11 ans), adolescence (12-17 ans) et jeune adulte (18-30 ans).

Nos analyses traitent un total de 1322 souvenirs.

- La moitié des souvenirs évoqués porte sur la période jeune adulte. Les plus âgés évoquent davantage cette période que les plus jeunes (58 % chez les 27-30 ans contre 39 % chez les 18- 22 ans).
- Les 18-22 ans évoquent autant de souvenirs faisant référence à leur adolescence qu'à la période de jeune adulte (respectivement 38 % et 39 %).
- Notons que les jeunes hommes citent davantage que les jeunes femmes des souvenirs en rapport avec l'adolescence (34 % versus 25 %).
- Les souvenirs liés à l'enfance représentent 21 % de l'ensemble des souvenirs.
- Les souvenirs liés à la petite enfance représentent seulement 0.2 % de l'ensemble des souvenirs.
- Quelle que soit la classe d'âge concernée, les souvenirs sont ceux d'une période récente.
- Pour 50 % des jeunes, les souvenirs portent sur une période allant de l'enfance à la période actuelle².
- Pour 25 %, la période s'étend de l'adolescence à celle de jeune adulte, et pour 25 %, elle ne concerne que la période de jeune adulte.

■ 1.6 – Prédominance d'évènements agréables

Sur l'ensemble des souvenirs, plus de deux tiers des souvenirs sont de coloration positive. Les souvenirs négatifs sont en moyenne moins nombreux (environ un tiers) et les souvenirs ambivalents sont rares (seulement 1 %).

Ils évoquent, en moyenne, 4.2 souvenirs, 2.7 sont positifs, 1.4 négatifs, et 0.1 ambivalent (« *bon et mauvais souvenir à la fois : en Australie, à l'âge de 8 ans, pour l'opération de mon œil, mais en même temps j'ai voyagé* »).

Au-delà des différences de moyennes, il était intéressant de voir si cette supériorité de souvenirs positifs se retrouvait chez la plupart des sujets.³

Ainsi, nous obtenons pour la majorité des sujets une prévalence des souvenirs positifs (63 %). 19 % donnent autant de souvenirs positifs que négatifs (indice nul) et 18 % ont relaté des souvenirs à dominante négative (indice négatif).

On remarque très nettement une différence de tonalité des souvenirs, entre les individus, selon les niveaux d'études. En effet, les jeunes diplômés BAC + sont 86 % à relater des souvenirs majoritairement positifs, alors que les sans diplôme sont seulement 52 %. Ces derniers sont les

2 Nous avons retenu pour chaque sujet la période qui remonte au plus loin dans le temps et celle la plus proche du présent, et ainsi calculé l'étendue des souvenirs.

3 Nous avons ainsi calculé un indice pour chaque individu, en rapportant au total des souvenirs évoqués la différence entre le nombre des souvenirs positifs et le nombre des souvenirs négatifs.

plus nombreux à fournir des souvenirs négatifs (22 % contre 3 % des BAC+).

Les jeunes non kanak sont plus nombreux que les jeunes kanak à évoquer des souvenirs majoritairement positifs (71 % contre 60 %). La différence s'explique par le fait que les jeunes kanak sont plus nombreux à évoquer autant de souvenirs positifs et négatifs (21 % chez les kanak contre 13 % chez les non kanak).

Rodriguez-Tomé et Bariaud (1987) observent également dans leur étude la prépondérance de la tonalité agréable dans l'évocation des souvenirs. Selon ces derniers, un certain nombre de recherches montrent que la sélectivité en faveur des souvenirs agréables n'est pas toujours vérifiée, ils concluent que « les expériences désagréables sont probablement plus facilement rappelées en d'autres occasions que celle de l'évocation libre » (p.119). Nos résultats vont dans ce sens. En effet, à la question « votre parcours, la vie que vous avez aujourd'hui ont-ils été influencés par des événements ? », parmi les 45 % des jeunes qui ont répondu par l'affirmative, 61 % ont évoqué un événement marquant à tonalité désagréable (cf. chapitre suivant).

Par ailleurs, quelle que soit la période de référence, le souvenir est à dominante positive. Notons que pour les jeunes hommes, les souvenirs associés à l'enfance sont en proportions égales positifs et négatifs, tandis que, chez les jeunes femmes, ils sont majoritairement positifs (63 %). Les souvenirs correspondant à la période adolescente sont majoritairement positifs, et ce, quel que soit le genre (64 %).

Concernant la période jeune adulte, ils le sont également (72 % pour les jeunes hommes versus 62 % pour les jeunes femmes).

II – Les thématiques du passé

L'analyse thématique s'est organisée autour de quelques catégories larges, inspirées des travaux de Rodriguez-Tomé et Bariaud (1987), se référant à la personne (ses actes, ses caractéristiques) et à son rapport au monde physique ou social : environnement proche (familial, camarades, espace quotidien) ou élargi (école, communauté, voisinage ou la société globale).

II.1 – Les grands thèmes évoqués

Le tableau suivant donne la liste, la définition et la fréquence des différents thèmes évoqués dans le rappel du passé selon le genre (les pourcentages sont calculés à partir du nombre total d'occurrences).

Les thèmes principaux évoqués dans les souvenirs sont la « famille » (37 % des souvenirs), la « scolarité » (12 %), les « voyages » (9 %) et le thème « soi-personne » (8 %).

	Genre		
	Homme	Femme	Total
	Répartition après extrapolation		
Famille : évènements touchant des membres de la famille : naissance, mort, accidents, suicides, fêtes, activités et relations familiales, relations avec les parents, les grands- parents, les cousins, sentiment à l'égard de ses enfants ou de la vie en couple	28,5 %	43 %	37 %
Scolarité : souvenirs relatifs à l'institution scolaire : activités, cursus, réussites ou échecs, sentiments à son propos, réussites de l'entourage	13 %	12 %	12 %
Voyages : découvertes et ambiances : voyages scolaires, sorties familiales, voyages personnel, voyages rencontres sportives	7 %	10 %	9 %
Soi-personne : découvertes, prises de conscience, sentiments intimes à propos de son existence	11 %	7 %	8 %
Travail : insertion professionnelle, emploi, formation	8 %	6 %	7 %
Soi-actions : action d'éclat personnel, événement initiatique, affirmation de soi, incidents de son propre fait, alcool/cannabis	8 %	3 %	5 %
Jeux, sports, loisirs : jeux d'enfance, activités sportives, de musique, sorties	5 %	3 %	4 %
Expériences sentimentales : premiers amours, découverte de la sexualité, réussites ou échecs dans ces rapports	2,5 %	5 %	4 %
Camarades : amitiés, disputes, activités communes y compris dans le cadre scolaire	5 %	3 %	3 %
Soi-corps : atteintes à l'intégrité corporelle : accident, maladie, opération, blessure	3 %	3 %	3 %
Entourage large : expériences vécues avec le voisinage, au sein de la communauté, en tribu	3 %	2 %	3 %
Soi-acquisitions : premières acquisitions, cadeaux, achat personnel	3 %	1 %	2 %
Monde, société : évènements publics concernant le pays, ou le monde	2 %	1 %	2 %
Espace quotidien : changement ou transformation de l'espace : déménagement, transformation d'un lieu familial	1 %	1 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %

Si les souvenirs se rapportant à la famille occupent la première place quel que soit le genre, ils restent cependant plus évoqués chez les jeunes femmes (43 % versus 28,5 %). D'autre part, elles évoquent davantage de souvenirs relatifs aux « expériences sentimentales » (5 % versus 2,5 %) et aux « voyages » (10 % versus 7 %). Tandis que les souvenirs des jeunes hommes accordent plus de place aux « actions d'éclat », aux « possessions », aux « loisirs » et font plus souvent référence à leurs propres états.

II.2 – Des différences individuelles

Le tableau suivant donne la fréquence des différents thèmes abordés dans les souvenirs, selon le genre.

	Pourcentages de sujets les ayant mentionnés au moins une fois		
	Homme	Femme	Total
Famille	65 %	85 %	75 %
Scolarité	42 %	37 %	39 %
Voyages	19 %	33 %	26 %
Soi-personne	28 %	22 %	25 %
Travail	25 %	21 %	23 %
Soi-actions	24 %	11 %	18 %
Camarades	17 %	14 %	15 %
Expériences sentimentales	9 %	18 %	14 %
Jeux, sports, loisirs	17 %	11 %	14 %
Entourage large	13 %	9 %	11 %
Soi-corps	11 %	8 %	10 %
Soi-acquisitions	9 %	4 %	7 %
Monde, société	8 %	4 %	6 %
Espace quotidien	2 %	4 %	3 %

3/4 des individus ont évoqué au moins une fois le thème de « famille » dans leurs souvenirs (85 % des femmes contre 65 % des hommes). Plus d'un tiers des jeunes font part au moins une fois de souvenirs d'école (quasi autant d'hommes que de femmes). Les femmes sont en proportion plus nombreuses que les hommes à évoquer au moins un souvenir de voyage (33 % contre 19 %). Le thème « soi-personne » est davantage évoqué par les hommes que par les femmes (28 % contre 22 %).

II.3 – Thèmes et valeurs affectives

Lorsque l'on croise les 4 thèmes principaux abordés par les jeunes et la tonalité émotionnelle qui s'y rapporte, on observe que les souvenirs familiaux sont en proportions égales agréables et désagréables, quel que soit le genre. Nous montrerons, plus loin dans l'analyse, à quels types d'évènements ils font référence.

La majorité des souvenirs d'école sont agréables (80 % pour les jeunes femmes contre 77 % pour les jeunes hommes). Il s'agit du même constat pour les souvenirs de voyages.

Notons que les souvenirs « soi-personne » sont à dominante négative (56 % pour les hommes contre 63 % pour les femmes).

II.4 – Thèmes et périodes

Lorsque l'on croise les 4 thèmes principaux abordés par les jeunes et la période qui s'y rapporte, on note que la moitié des souvenirs de famille correspondent à la période jeune adulte, 31 % datent de l'enfance et 20 % se situent à l'adolescence.

Plus de la moitié des souvenirs de la scolarité concerne l'adolescence, 38 % renvoient à la période jeune adulte.

- 44 % des souvenirs de voyage correspondent à la période jeune adulte, 33 % à l'adolescence et 23 % à l'enfance. La part de souvenirs de voyage datant de l'enfance est plus importante pour les jeunes femmes (30 %) que pour les jeunes hommes (8 %).
- 57 % des souvenirs sur le thème du « soi-personne » datent de la période jeune adulte (63 % chez les jeunes femmes contre 51 % chez les jeunes hommes).

II.5 – Thèmes et sous thèmes

Pour chacun des thèmes principaux, nous avons procédé à une analyse plus approfondie des souvenirs. Le tableau suivant regroupe les sous-catégories des 4 thèmes principaux ainsi que leur répartition (en nombre total d'occurrences), selon le genre.

	Homme	Femme
Famille (37 % des souvenirs)		
Morts	16 %	16 %
Relations avec les parents	15 %	15 %
Naissance	12 %	16 %
Relations familiales	9 %	14 %
Fêtes	12 %	8 %
Mort par accident	8 %	7 %
Relation entre pairs (frères, sœurs, cousins, cousines)	8 %	7 %
Relations avec les grands-parents, les oncles...	7 %	5 %
Mort par maladie, maladie	4 %	5 %
Séparation de mes parents	5 %	3 %
Suicide	3 %	2 %
Evènements liés à ses enfants	0 %	2 %
Vie en couple	1 %	2 %
Sous-total	100 %	100 %
Scolarité (12 % des souvenirs)		
Scolarité personnelle	94 %	99 %
Scolarité de l'entourage	6 %	1 %
Sous-total	100 %	100 %
Voyages (9 % des souvenirs)		
Voyages, sorties familiales	24 %	44 %
Voyage personnel	31 %	29 %
Voyages scolaires, voyages organisés	21 %	25 %
Voyages pour le sport	24 %	2 %
Sous-total	100 %	100 %
Soi-personne (8 % des souvenirs)		
Analyse de sa vie	48 %	57 %
Evènements traumatisants	16 %	20 %
Découvertes	21 %	7 %
Conditions de vie	11 %	16 %
Traits de personnalité	4 %	0 %
Sous-total	100 %	100 %

■ **La famille** occupe une place centrale dans les souvenirs.

Les sous-thèmes principalement évoqués sont les relations familiales, qui ne se limitent pas seulement aux relations parents-enfants (40 %, dont 15 % les relations avec les parents, 7 % les relations avec le groupe de pairs, 6 % les relations avec les grands-parents) ; « les sorties en famille les repas de famille », « j'ai vécu dans un foyer brisé jusqu'à l'âge de 13 ans », « de toujours avoir mes parents », « mes parents étaient alcoolos tous les deux : j'étais malheureux (enfance) », « les jeux avec mes frères et sœurs sur la plage ou à la rivière », « quand je monte retrouver mes sœurs à Canala », « les yeux de mon grand-père maternel », « lorsque je gardais ma grand-mère », la mort (30 % dont 7 % la mort par accident) ; « la mort de ma mère tuée par balle dans la poitrine j'avais 6 ans », « j'ai perdu 2 cousines dans un accident de voiture », « le décès de ma petite sœur à l'âge de 16 ans d'une maladie du cœur », « mort de mes grands-parents », puis la naissance (14.5 %), et enfin les fêtes (9 %).

Notons que les souvenirs relatifs à une naissance prennent une place plus importante chez les jeunes femmes (15,5 % contre 12 %), et celle des souvenirs de fêtes, de suicide et de séparation des parents l'est plus chez les jeunes hommes.

La tonalité émotionnelle de ces souvenirs reste partagée entre les souvenirs plaisants (d'ambiance, d'activités familiales, de sentiments à l'égard d'un proche ou du groupe familial), et, les souvenirs sombres (violences, disputes, tensions, conflit entre les membres) voire funèbres (la disparition d'un proche).

■ **Les souvenirs de leur scolarité** correspondent le plus souvent à leurs réussites ou échecs : « mes années collège, j'étais toujours première dans le classement », « quand j'ai réussi mon brevet », « échec scolaire : découragé d'avoir échoué » ; de coup d'éclat ; « les conneries à l'école : casser les scies », ou de rapports avec l'institution, l'autorité, les professeurs ; « le racisme des professeurs à l'école qui nous a découragé », « les cours de techno, ça m'a permis de travailler après ».

Les souvenirs d'école sont majoritairement des souvenirs d'adolescence (48 %) puis de jeune adulte (40 %). L'évènement le plus souvent mentionné est la réussite au diplôme qui insiste sur les efforts accomplis pour aboutir à ce succès. Ces souvenirs sont dans leur grande majorité (79 %) des évènements agréables.

Par ailleurs, notons que si les souvenirs concernant leur propre scolarité sont majoritaires, ceux concernant leur entourage, s'ils sont rarement évoqués, le sont principalement par les jeunes hommes.

■ **Le thème « soi personne »** est composé pour la moitié (53 %) d'« analyse de sa vie » ; « l'intolérance des gens en général m'a fait reculer », « j'ai été un enfant malheureux à partir de 13 ans : c'est à cet âge que j'ai perdu mon père », « quand on rentre dans la vie active on se rend compte qu'on a plus de responsabilités », « l'éducation que j'ai reçue m'a permis d'être la première bachelière de la tribu », « le fait que mes parents étaient sévères : on râlait au début mais avec du recul maintenant c'est la joie de pouvoir rebondir ». Ces analyses s'observent davantage chez les jeunes femmes (57 % versus 48 %).

La part des souvenirs traumatisants est de 18 % (20 % pour les jeunes femmes contre 16 % pour les jeunes hommes) ; « le racisme en Australie, je me suis fait agressé par des hommes avec des

battes de base-ball», « plus de parole pendant 3 mois : choc du décès, quand mon père est mort j'ai commencé à boire, j'avais 13 ans », « mon avortement (18 ans) qui me bouffe encore », « Le feu dans ma chambre en 2005 : tout a brûlé, mon fils a été sauvé par ma sœur ».

Le thème « découvertes » a une part plus importante chez les jeunes hommes (21 % versus 7 %) ; « voir des phoques, des otaries, des bus à deux étages, des choses qu'on a jamais vues ici », « la première fois quand je suis allée à Nouméa à 11 ans, la ville m'a marquée ».

Les souvenirs de conditions de vie sont davantage évoqués par les jeunes femmes (16 % versus 11 %) ; « l'éloignement de tout et problème de voiture », « quand mon père a perdu son emploi », « le manque d'argent dans l'enfance ».

■ **Le thème « travail et insertion professionnelle »** renvoie le plus souvent, à des expériences d'insertion dans le monde professionnel vues sous un angle positif; « à 18 ans j'ai travaillé comme grutier à Poum », « travail à la pêche : j'étais content parce que je n'avais plus besoin de maman pour les sous », « Pas de travail, découragé, sortir d'ici », « ma formation canyoning à Canala : c'était choc », « ma base BAFA : j'ai découvert ce que je voulais être ».

— Synthèse

- Les jeunes évoquent cinq souvenirs en moyenne et deux à trois thèmes. Il s'agit majoritairement de souvenirs de situation (73 %) et d'événements ponctuels (64 %). Les plus diplômés fournissent davantage de souvenirs et plus de thèmes différents que les sans diplôme.
- La moitié des jeunes évoquent des souvenirs allant de l'enfance à aujourd'hui. Un quart remontent à l'adolescence et un autre quart concerne la période actuelle.
- Pour la plupart des jeunes, deux souvenirs sur trois sont agréables. 86 % des souvenirs des BAC+ sont majoritairement positifs contre 52 % chez les sans diplôme.
- Les souvenirs d'enfance évoqués sont autant agréables que désagréables, surtout chez les jeunes hommes. Mais les souvenirs d'adolescence et de la période jeune adulte sont majoritairement positifs.
- La famille occupe une place centrale dans les souvenirs. elle représente 37 % des souvenirs, 73 % des jeunes l'ont évoqué au moins une fois. Elle renvoie autant à des souvenirs agréables que désagréables. La moitié des souvenirs familiaux sont des souvenirs récents, 30 % sont des souvenirs d'enfance et 20 % renvoient à la période adolescente. Les deux sous thèmes principaux sont les relations familiales (40 %) et la perte d'un membre de la famille (30 %), les autres évoquent une naissance (15 %) et des souvenirs de fêtes familiales.
- Les souvenirs d'école représentent 12 % de l'ensemble des souvenirs, 39 % l'évoquent au moins une fois. Ce sont des souvenirs principalement de réussite au diplôme, de coup d'éclat, ou de rapports avec l'institution. Ils correspondent principalement à l'adolescence (48 %) et à la période jeune adulte (40 %). Ils sont dans leur grande majorité (79 %) des souvenirs agréables.
- Les souvenirs de voyage représentent 9 % des souvenirs et sont cités au moins une fois par 26 % des jeunes. Ce sont des souvenirs agréables (95 %). Les sorties familiales font parties des souvenirs récurrents surtout chez les jeunes filles (44 % versus 24 %) Les voyages

scolaires (24 %) comme les voyages d'échanges sportifs (10 %) sont autant d'ouvertures sur l'extérieur, d'occasions de dépaysement. Les souvenirs de voyages personnels sont décrits avec beaucoup plus d'emphase.

- Le thème « soi personne » constitue 8 % de l'ensemble des souvenirs et 25 % des jeunes le citent au moins une fois. Ses souvenirs sont dans leur majorité des événements désagréables (63 %). 53 % d'entre eux sont des « analyse de sa vie » (davantage chez les jeunes femmes : 57 % versus 48 %). La part de souvenirs traumatisants est de 18 %. Le thème « découvertes » a une part plus importante chez les jeunes hommes (21 % versus 7 %) ; Les conditions de vie sont davantage évoquées par les jeunes femmes (16 % versus 11 %).
- Le thème « travail et insertion professionnelle » représente 7 % des souvenirs, et est cité chez 23 % des jeunes au moins une fois. Il est question, le plus souvent, d'expériences d'insertion dans le monde professionnel vues sous un angle positif.

III. Influence d'évènements sur le parcours de vie⁴

Sur l'ensemble des jeunes rencontrés (N=1901), 45 % d'entre eux déclarent que leur parcours de vie a été influencé par au moins un évènement (n=823), quelle que soit la communauté.

47 % des jeunes hommes déclarent avoir été influencés par des événements dans leur parcours de vie, contre 42 % des jeunes femmes.

Les plus âgés l'expriment davantage (54 % des 27-30 ans contre 44 % des 23-26 ans et 38 % des 18-22 ans).

Plus le niveau d'études est élevé, plus les sujets font état d'évènements qui expliquent leur parcours. 65 % des jeunes diplômés BAC + et plus de la moitié des jeunes diplômés BAC déclarent que leur parcours de vie a été influencé par un ou des événements, contre un tiers des jeunes diplômés CAP-BEP et 44 % des jeunes sans diplôme.

D'autre part, à diplôme égal, des différences s'observent selon la communauté d'appartenance :

- 70 % des jeunes non kanak diplômés BAC+ l'expriment contre 62 % des jeunes kanak,
- 45 % des jeunes kanak sans diplôme le déclarent contre 37 % des jeunes non kanak.

On n'observe aucune différence chez les jeunes kanak selon la zone de résidence (tribu ou hors tribu = 44 %).

III.1 – Prépondérance des évènements familiaux et « des Evènements⁵ » de la Nouvelle-Calédonie

Les types d'évènements ont été codés par thèmes selon 3 niveaux, avec les mêmes modalités que pour les souvenirs.

Les résultats suivants portent sur l'ensemble des réponses des jeunes, un même thème pouvant revenir plusieurs fois dans l'évocation des événements marquants (en nombre d'occurrences).

4 La question était : « votre parcours, la vie que vous avez aujourd'hui ont-ils été influencés par des évènements ? Si oui, précisez : ».

5 Ce terme désigne la période de la guerre civile des années 80, en Nouvelle-Calédonie.

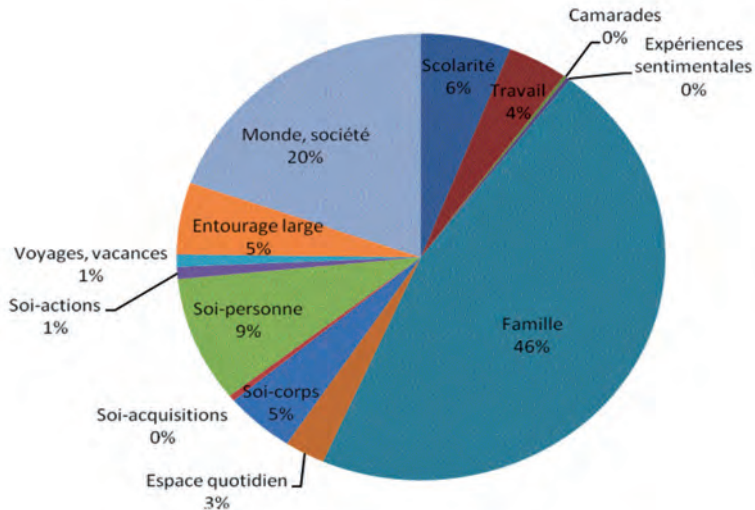
Les trois principaux thèmes ayant influencé leur parcours de vie sont :

- La famille (46 %)
- Le thème « monde et société » (20 %)
- Le thème « soi-personne » (analyse à l'égard de son existence) (9 %)

Les autres, le quart, sont des thèmes correspondant à des événements survenus dans l'« entourage large » (environnement social, tribu) (5 %), au « soi-corps » (5 %), au travail (4 %), dans l'« espace quotidien » (déménagements) (3 %), aux « voyages » et au « soi-actions » (1 %).

Les « expériences sentimentales », le « soi-acquisition » et les « camarades » ne sont jamais cités comme événements marquants dans la vie des jeunes interrogés.

Répartition des thèmes des événements influençant le parcours de vie des jeunes (% en nombre d'occurrences)



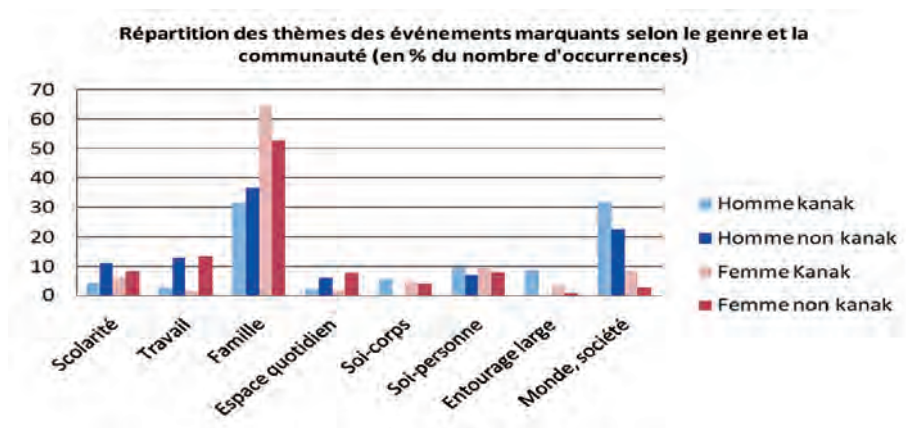
Les événements apparus dans la sphère familiale (46 %) concernent majoritairement la mort d'un proche (49 %) ; « La mort de ma mère », « le décès de mon mari », puis, les relations familiales (20 %) ; « le courage de ma maman », « avec mes sœurs on ne s'entendait pas. J'habitais chez ma tante », « les frères qui ont arrêté l'école, ça m'a poussé à continuer », « les conflits familiaux : mon frère était contre ma sœur et moi », la naissance de leur enfant (15 %), la séparation de leurs parents (8 %) et la vie en couple (7 %) ; « mon mari, les disputes, je pense à mes 2 filles à élever ».

20 % des événements relatés concernent le thème monde-société, il s'agit essentiellement d'événements locaux et plus particulièrement la guerre civile des années 80 en Nouvelle-Calédonie (70 %, « la lutte qui a eu lieu ici, papa Jean-Marie, loulou, que j'ai connu et qui sont morts », « les EPK et la MFR, c'était pas bien, je regrette, pas de projets réalisés », « les frères de Tiendanite sont tombés », « les événements de 84 »). Les autres (30 %) font référence à des sujets de société ; « la lutte armée au Vanuatu, en 1980 », « mondial 98 », « la misère dans le monde actuellement », « le racisme en Nouvelle-Calédonie ».

Les évènements relatifs au soi-personne (9 %) sont, en premier lieu, une analyse à l'égard de sa propre existence (43 %) notamment sur l'arrêt prématuré de l'école ou encore sur l'éducation reçue ; « d'avoir été éduqué à la dure, mais ça m'a servi », « je regrette d'avoir mal travaillé à l'école », 33 % portent sur les conditions de vie ; « une enfance difficile côté finance », 15 % sont une action d'éclat personnel (« la première prise de cannabis », « mon jugement, toute seule devant l'assemblée. Mon mari n'était pas là, ni même mes parents », « le jour où je suis rentré au conseil des anciens »), 5 % correspondent à un évènement traumatisant (« mon avortement », « quand mon frère a brûlé dans ma case »), et pour 4 % il s'agit d'une découverte (grâce à Dieu, je connais la vie »).

Les évènements concernant le soi-corps (5 %) sont majoritairement des accidents ou des maladies (85 %) ; « je suis restée 3 mois à l'hôpital pour un tendon coupé à la main, ça m'a coupé l'envie de retourner à l'école », « mon accident de travail », les 15 % restants concernent les agressions sexuelles et violences subies ; « abusée sexuellement par le cousin de mon père quand j'étais enfant », « je me rappelle ce que mon père me faisait : la ceinture tout le temps ».

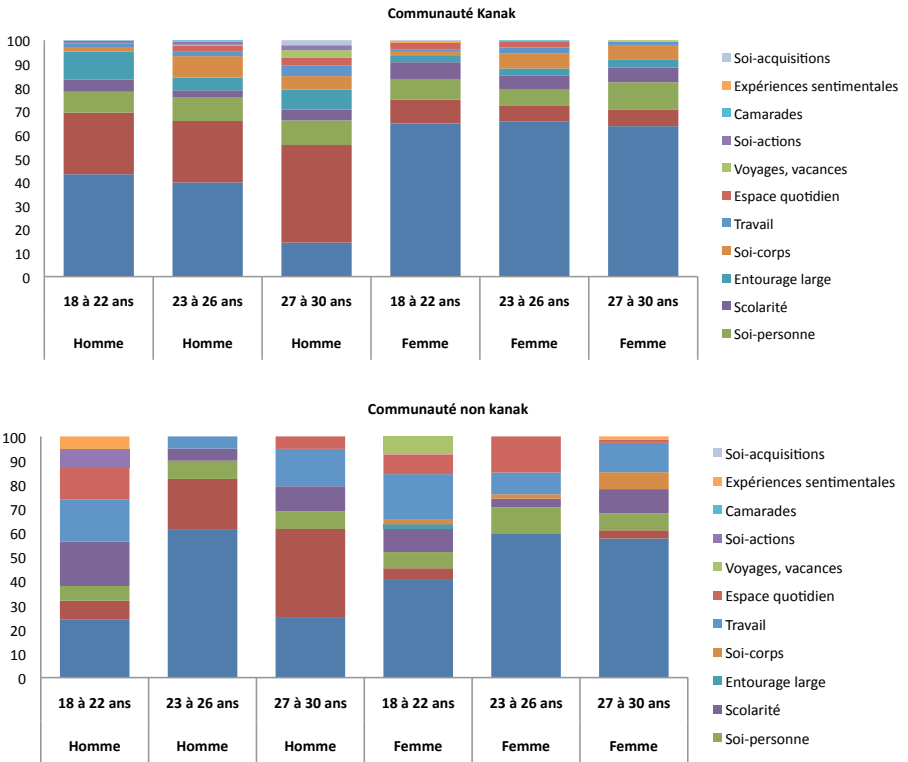
III.2 – Des différences selon le genre, l'âge et la communauté



On remarque, pour les thèmes principaux relevés, que le thème « famille » est plus souvent évoqué par les femmes, quelle que soit la communauté (65 % chez les femmes kanak et 52 % chez les non kanak). A un niveau plus détaillé, les évènements apparus dans la sphère familiale montrent que les jeunes femmes citent plus que les jeunes hommes ceux qui se rapportent à la naissance et aux relations familiales (22 % et 23 % versus 3 % et 16 %), tandis que ces derniers parlent plus souvent d'évènements liés à la mort d'un proche (69 % versus 37 %).

Notons que les jeunes hommes kanak citent en proportions égales des évènements liés au « monde-société » et à la sphère familiale, et évoquent plus souvent des évènements qui concernent l'entourage large (7 % de l'ensemble des évènements) ; « les conflits fonciers à la tribu ».

Les graphiques suivants rendent compte des évènements marquants selon l'âge, le genre, par communauté :



Si la part d'évènements familiaux est la même pour les jeunes hommes quelle que soit la communauté, on observe des différences selon l'âge. Le thème famille représente seulement 14 % de l'ensemble des évènements relatés par les plus âgés des hommes kanak (27-30 ans) et 23 % chez les non kanak. Pour cette classe d'âge, le thème des « Evènements » représente 41 % chez les kanak et 37 % chez les non kanak. Cette génération est celle qui a connu les évènements de 84, ils avaient alors entre 6 et 9 ans.

Très peu de différences s'observent chez les jeunes femmes kanak selon l'âge.

En revanche, des différences sont notables chez les jeunes femmes non kanak. En effet, la part du thème famille représente environ 60 % de l'ensemble des évènements pour les jeunes femmes âgées de 23 ans et plus, contre 40 % chez les plus jeunes (18 et 22 ans). Ces dernières relatent un plus grand nombre d'évènements liés au travail (19 % contre 9 % et 12 % pour les femmes âgées de 23 à 26 ans et de 27 à 30 ans). D'autre part, les évènements liés à l'espace quotidien semblent avoir marqué davantage les femmes âgées entre 23 et 26 ans (15 %); « le regret d'avoir tout le temps changé de maison au village », « mon enfance où j'ai grandi dans différents endroits grâce au travail de papa ».

III.3 – Prédominance d'évènements à tonalité négative

Les événements cités ont une coloration à prédominance négative (61 %), 65 % chez les femmes et 57 % chez les hommes.

Cette tonalité négative tient une place plus importante chez les jeunes kanak (63 % versus 48 %). Les événements cités à coloration majoritairement négative, sont ceux relatifs :

- au soi - corps (97 %) : accident, maladie, agressions sexuelles et violences subies sont essentiellement relatés comme des événements marquants.
- à l'entourage large (88 %)
- à la famille (72 %). Il s'agit essentiellement de la mort d'un proche, mais aussi de la relation avec les parents (surtout pour les jeunes femmes), des relations familiales en général et de la séparation des parents (davantage ambivalente chez les jeunes femmes, principalement négatives chez les jeunes hommes).
- à l'espace quotidien (71 %)
- à la scolarité (62 %)
- au soi-personne (57 % à coloration négative, 33 % positive)

Les événements pour lesquels la coloration ambivalente, est prépondérante sont ceux relatifs :

- au thème monde - société (62 % des événements relatifs aux événements locaux sont ambivalentes, 31 % à coloration négative)

Les événements marquants pour lesquels la coloration positive prévaut, correspondent aux thèmes restants : « travail », « voyage » et « soi - actions ».

IV – Influence de personnes sur le parcours de vie⁶

Sur l'ensemble des jeunes rencontrés (N=1901), 41 % déclarent que leur parcours de vie a été influencé par au moins une personne (n = 801). Peu de différences ont été notées selon le genre, la classe d'âge et la communauté d'appartenance (les pourcentages varient entre 41 % et 44 %). Les jeunes diplômés BAC et BAC +, plus que les jeunes sans diplôme ont le sentiment que leur parcours a été influencé par une personne (respectivement 62 % versus 37 %).

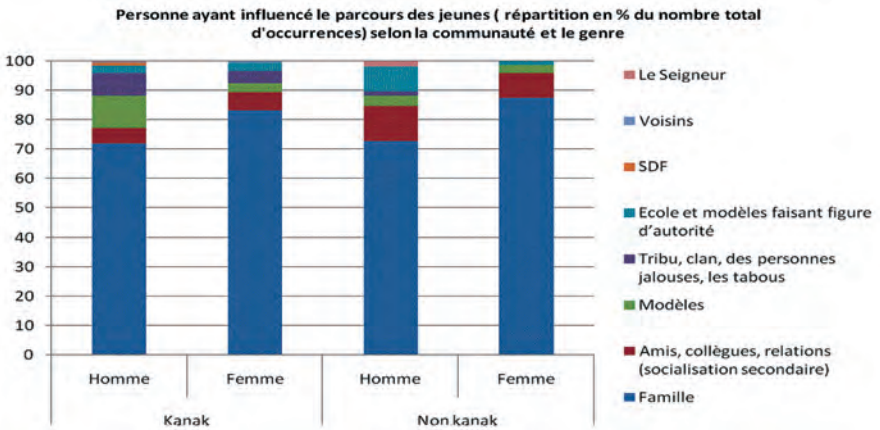
IV.1 – La famille a une influence importante sur le parcours des jeunes

Il existe des différences selon le genre (comme l'illustre le graphique ci-dessus).

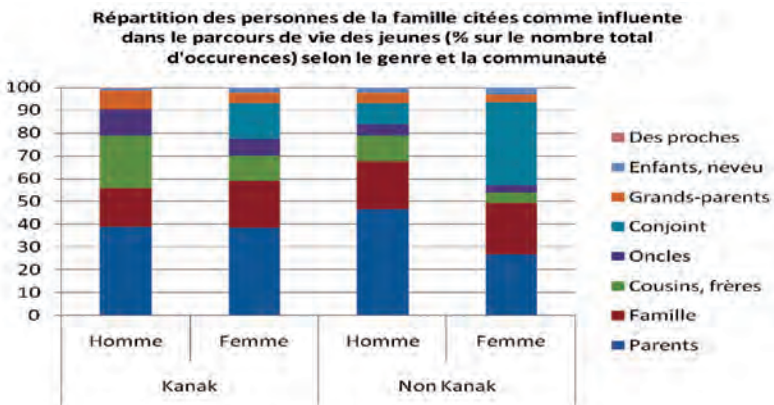
Si la famille est l'instance la plus influente sur le parcours du jeune (78 % de l'ensemble des personnes citées), elle l'est davantage chez les femmes (84 %, jusqu'à 88 % chez les femmes non kanak, contre 72 % chez les hommes).

Viennent ensuite, dans une moindre mesure, les amis et collègues, et les modèles.

⁶ La question était : « votre parcours, la vie que vous avez aujourd'hui ont-ils été influencés par des personnes ? Si oui, par qui ? Et pourquoi ? ».



Lorsqu'on regarde plus en détail, les personnes de la famille qui ont influencé le parcours (tableau ci-dessous), les parents prennent une place importante, puis la famille au sens large, quels que soient le genre et la communauté.

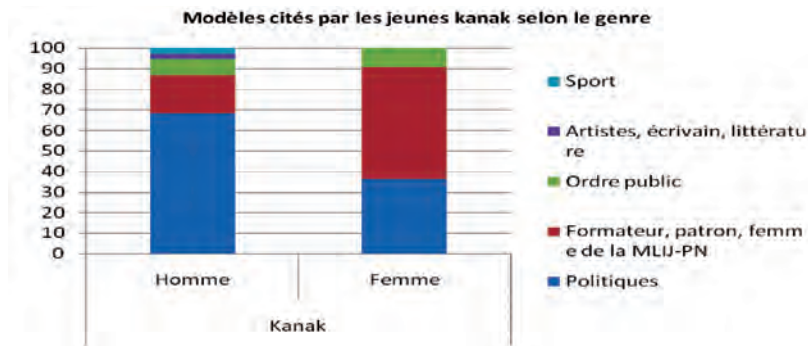


Notons que chez les jeunes femmes non kanak, l'influence du conjoint apparaît plus souvent que la famille. Les cousins et les frères sont davantage cités par les jeunes hommes kanak (23%) tout comme l'oncle (11%) et les grands-parents (9%).

Lorsque les jeunes ont précisé la personne parentale qui a exercé une influence sur leur parcours de vie, 44% des réponses concernent les parents, 34% nomment uniquement le père, et 22% la mère. Il existe cependant une différence selon le genre. Les jeunes femmes citeront davantage la mère (33% versus 12%), et les jeunes hommes : le père (46% versus 21%).

En seconde position, mais loin derrière, viennent les modèles qui ont inspiré ou influencé le parcours des jeunes. Ils sont cités en plus grand nombre par les jeunes kanak (surtout par les hommes), alors que pour les jeunes non kanak ce sont les amis, collègues et l'école qui occupent la deuxième position.

Le graphique suivant détaille les modèles pour les jeunes kanak, selon le genre :



Parmi ces modèles, les personnalités politiques sont les plus souvent citées (61%). Cette part s'élevé à 68 % pour les hommes kanak contre 36 % pour les femmes kanak. Notons, que si les personnalités politiques peuvent influencer le parcours d'un jeune kanak, elles n'apparaissent pas chez les jeunes non kanak.

Les jeunes femmes kanak citent davantage leurs formateurs et employeurs comme modèles (55 % versus 18 % pour les hommes kanak).

IV.2 – Une influence constructive des personnes sur le parcours du jeune

Contrairement aux événements relatés par les jeunes qui ont eu une influence négative, voire traumatisante sur leur parcours de vie, lorsqu'il s'agit des personnes, l'influence est majoritairement positive (personne modèle ou d'étayage) pour 71 % des réponses relevées. 23 % des réponses révèlent une influence néfaste. Les réponses à coloration ambivalente sont faibles (6 %).

Les jeunes hommes évoquent davantage que les jeunes femmes, des personnes qui ont une influence bénéfique sur leur parcours (82 % versus 60 %). Il en est de même pour les plus jeunes (83 % des 18-22 ans contre 57 % des 27-30 ans). Les jeunes diplômés expriment davantage une influence positive que les sans diplôme (81 % versus 69 %).

La famille, les personnages modèles, les collègues, l'école ont majoritairement une influence positive sur les parcours des jeunes.

En revanche, lorsque la tribu, le clan, les personnes jalouses et les boucans sont cités, leur influence est toujours présentée comme négative.

Une différence entre les communautés est à noter : l'influence du conjoint est, pour les jeunes femmes kanak majoritairement négative (pour plus de la moitié des réponses concernant l'influence du conjoint) alors que pour les jeunes femmes non kanak, cette influence reste majoritairement positive.

IV.3 – Les personnes influentes ont un rôle d'étayage, de soutien, d'exemplarité, et d'ouverture sur l'extérieur

Sur l'ensemble des réponses, les personnes citées ont le plus souvent un rôle d'étayage, de soutien, d'accompagnement, de guide (41 % des réponses).

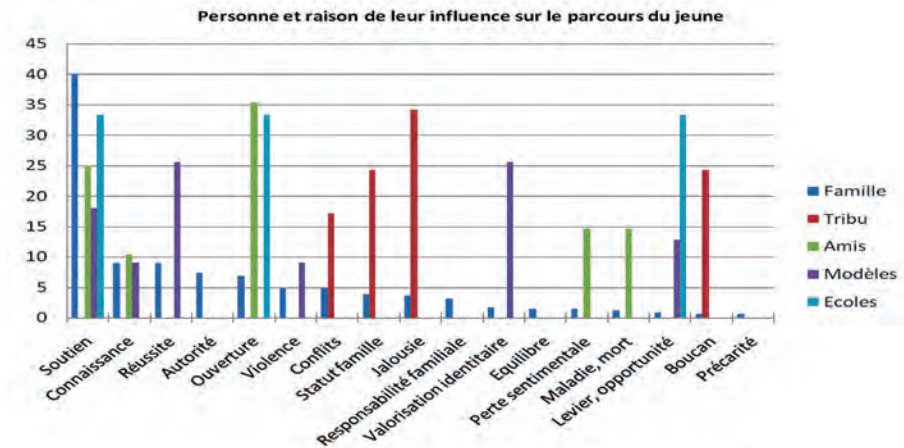
Elles ont également un rôle d'exemple pour le jeune, de modèle de réussite (9 % des réponses), d'ouverture sur l'extérieur (9 %), de transmission de connaissances et de savoir faire (9 %), voire offrent une opportunité, ont été un levier (2 %). L'ensemble de ces réponses reste majoritairement à coloration positive.

Cependant, pour 6 % des réponses, la personne citée comme modèle est présentée négativement par les jeunes (autoritaire, imposant son point de vue).

Pour d'autres, il est question de violence, de méchanceté, d'un rejet mettant à l'écart le jeune (5 % des réponses), de conflits ou problèmes familiaux (5 %), de jalousie (5 %).

Enfin, certains événements ont contribué, par la douleur qu'ils ont engendrée, à influencer négativement le parcours du jeune (la perte d'une personne qui nous est chère (2 %), sa place et son statut au sein d'un groupe ou dans la famille (4 %), la fin d'une relation amoureuse, ou la séparation des parents (2 %)).

Le graphique suivant, propose une répartition des personnes et les motifs de leur influence :



Lorsque l'on croise, le type de personne qui a eu une influence sur le parcours du jeune et les justifications apportées à ce choix, on observe que, selon la personne citée, les raisons sont bien distinctes.

Si la famille influence le parcours du jeune pour de nombreuses raisons, c'est d'abord parce qu'elle apporte un soutien, des connaissances et est un modèle de réussite « *ma mère parce que c'est elle qui travaille et qui assume la famille* », « *mon père parce que j'ai pris exemple sur*

lui », « mon épouse, parce que ça m'a apporté la stabilité dans ma vie », mon grand frère, il m'a dit de continuer l'école », « mon grand-père, c'était toujours un homme droit qui donnait de bons conseils », « mon père pour entrer dans la vie active, il me parlait beaucoup ». C'est aussi ici, que se jouent les conflits et les violences « la jalousie de ma grande cousine, depuis que je travaille », « mes parents, le fait qu'ils rejettent mon homosexualité ».

La tribu ou le clan, lorsqu'ils sont cités, ont été des sources de conflit, de jalousie, de violence ou ont posé des problèmes de place et de statut pour le jeune « un clan qui a voulu s'approprier la terre de ma famille », « les gens d'ici, par rapport à la jalousie, surtout les femmes. J'ai été donné et ici ils ne veulent pas. Nous on n'est pas d'ici la famille... On est d'Ouvéa, la grande chefferie », « des gens de la tribu, ils m'ont fait du mal : emboucané. Je tombe souvent malade, 2 à 3 semaines dans l'année ».

Les amis, les collègues apportent soutien, connaissance, mais surtout une ouverture sur l'extérieur « un responsable des scouts, m'a fait connaître l'animation », « mes collègues pour le métier d'assistante sociale », « Jean-Marc, un ami mécanicien car il m'a montré la pratique, ce que je n'avais pas appris à l'école », « une secrétaire de mairie, elle m'a beaucoup apporté, beaucoup de contraintes et de responsabilités ». C'est aussi avec ces personnes là, que le sentiment de perte (amoureuse ou décès) est le plus frappant : « mes amis, ils se sont suicidés ».

Les modèles, principalement politiques, apportent un soutien, une valorisation identitaire, et sont un levier pour entreprendre ; « Jean-Marie Tjibaou, c'est un kanak qui a réussi pour notre identité, nos droits d'être là ». Les modèles sportifs, du monde du travail et de la formation sont eux des modèles de réussite ; et ont donc influencé les jeunes dans ce sens.

V – Une éducation parentale considérée comme peu ou pas sévère (61 %)

Sur 1901 jeunes interrogés, seulement 4 personnes n'ont pas répondu aux questions : « Quelle éducation avez-vous reçue ? »⁷ et « Étiez-vous libre ? »⁸.

Nous proposons, dans le tableau suivant, une répartition des jeunes selon le type d'éducation qu'ils considèrent avoir reçu, décliné selon 4 modalités ordonnées: pas sévère, peu sévère, sévère, très sévère. L'ordre que l'on considère traduit le degré de sévérité qui différencie les modalités.

Parmi les jeunes interrogés sur la sévérité de l'éducation parentale, en moyenne 39 % d'entre eux déclarent avoir reçu une éducation peu sévère, 22 % des jeunes ont le sentiment d'avoir reçu une éducation pas sévère et 39 % d'entre eux une éducation sévère, voire très sévère.

Les plus jeunes (18-22 ans) sont plus nombreux à considérer avoir reçu une éducation peu sévère ou pas sévère (68 % versus 54 % des plus âgés).

7 La question était la suivante : « selon vous, quelle éducation avez-vous reçue ? pas sévère, peu sévère, sévère, ou très sévère ? »

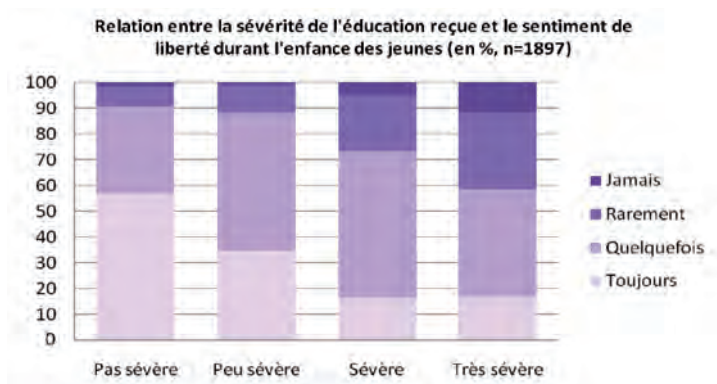
8 La question était la suivante : « selon vous, étiez-vous libre ? toujours, quelquefois, rarement ou jamais. »

	Education reçue : sévérité									
	Pas sévère	Peu sévère	Sévère	Très sévère	Total	Pas sévère	Peu sévère	Sévère	Très sévère	Total
	Répartition après extrapolation					Effectif non pondéré				
Genre										
Homme	23,2 %	39,8 %	27,5 %	9,6 %	100,0 %	198	342	241	91	872
Femme	20,6 %	39,0 %	27,9 %	12,4 %	100,0 %	213	383	306	123	1025
Total	21,9 %	39,4 %	27,7 %	11,0 %	100,0 %	411	725	547	214	1897
Classe d'âge										
18 à 22 ans	24,3 %	43,9 %	21,8 %	10,0 %	100,0 %	200	339	188	80	807
23 à 26 ans	20,4 %	39,0 %	29,9 %	10,8 %	100,0 %	117	225	200	71	613
27 à 30 ans	20,4 %	33,8 %	33,4 %	12,5 %	100,0 %	94	161	159	63	477
Total	21,9 %	39,4 %	27,7 %	11,0 %	100,0 %	411	725	547	214	1897
Communauté d'appartenance										
Kanak	22,7 %	39,1 %	26,8 %	11,4 %	100,0 %	360	622	459	192	1633
Non Kanak	17,7 %	41,0 %	32,5 %	8,8 %	100,0 %	51	103	88	22	264
Total	21,9 %	39,4 %	27,7 %	11,0 %	100,0 %	411	725	547	214	1897
Niveau d'étude										
Sans diplôme	26,6 %	40,2 %	20,5 %	12,6 %	100,0 %	275	406	225	129	1035
CAP, BEP	18,5 %	41,6 %	30,0 %	10,0 %	100,0 %	97	204	157	56	514
BAC	16,1 %	34,4 %	42,2 %	7,3 %	100,0 %	39	96	123	24	282
BAC +	0,0 %	27,9 %	65,3 %	6,8 %	100,0 %	0	19	42	5	66
Total	21,9 %	39,4 %	27,7 %	11,0 %	100,0 %	411	725	547	214	1897

Il en est de même, pour les sans diplôme et les CAP-BEP. Ils sont plus nombreux que les BAC et BAC + à déclarer avoir reçu une éducation peu ou pas sévère (respectivement 67 % et 60 % contre 51 % et 28 %). Ces derniers sont en proportion davantage à avoir reçu une éducation parentale sévère, voire très sévère (plus de 70 % des jeunes diplômés BAC+ contre 32 % des jeunes sans diplôme).

Par ailleurs, la question concernant la place accordée au sentiment de liberté durant l'enfance semble fortement dépendante de l'éducation parentale que les jeunes ont reçue : le graphique

ci-dessus montre que plus l'éducation a été sévère, plus le jeune a le sentiment de ne pas avoir eu de liberté durant son enfance.



VI – Influence de l'éducation reçue sur l'éducation donnée à son enfant

VI.1 – Peu ou pas sévère à l'égard de leurs enfants (72 %)

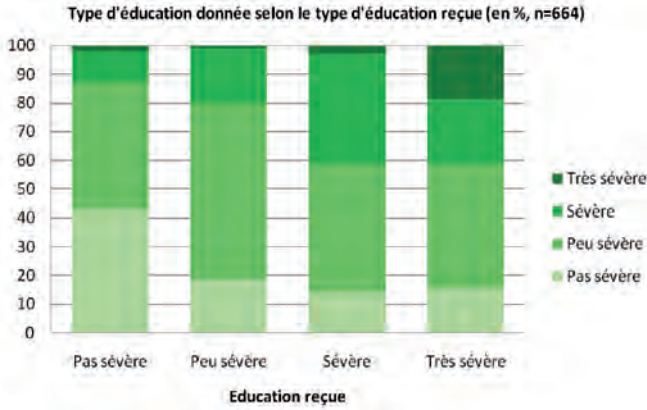
On se propose ici, de décrire l'évolution intergénérationnelle de l'éducation des enfants. On associe donc à chaque individu le type d'éducation qu'il donne à ses enfants et le type d'éducation qu'il a reçu dans son enfance. Pour cela, nous nous intéresserons aux individus ayant des enfants (n=664).

		Education de vos enfants : sévérité				Total
		Pas sévère	Peu sévère	Sévère	Très sévère	
Education reçue : sévérité	Pas sévère	43 %	44 %	11 %	2 %	100 %
	Peu sévère	18 %	61 %	20 %	1 %	100 %
	Sévère	14 %	44 %	39 %	3 %	100 %
	Très sévère	16 %	43 %	23 %	18 %	100 %
	Total	22 %	50 %	24 %	4 %	100 %

En moyenne, près du quart des jeunes inculque une éducation sévère à ses enfants, la moitié donne une éducation peu sévère et 22 % une éducation non sévère. Ces proportions moyennes ne sont pas les mêmes selon le type d'éducation qu'ils ont reçu, les deux variables étant

fortement liées entre elles. Notons toutefois, que quelle que soit l'éducation reçue, la majorité des jeunes éduquent leur enfant peu sévèrement.

La majorité de ceux qui ont reçu une éducation parentale très sévère (ou sévère) réduisent le niveau de sévérité de l'éducation de leurs propres enfants : ils sont 59 % à éduquer peu ou pas sévèrement leurs enfants.

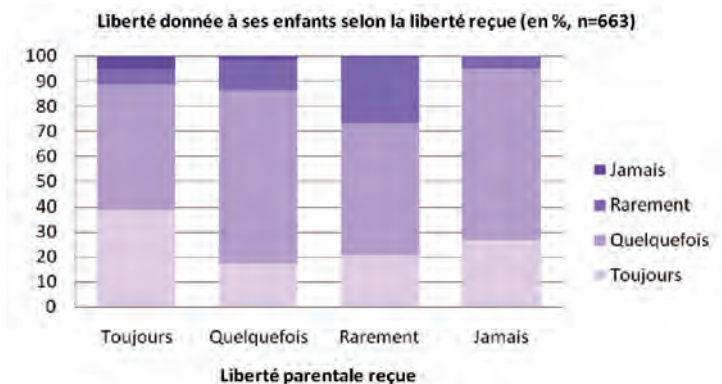


VI.2 – Une liberté réelle mais contrôlée à l'égard de leurs enfants

Nous ferons ici la même chose, avec la notion de liberté : « Etiez-vous libre ? » et « votre enfant est-il libre ? ». On associe donc à chaque individu le type de liberté que cet individu donne à ses enfants et le type de liberté que ses parents lui ont donné.

		Education de vos enfants : seront-ils libres ?				
		Toujours	Quelquefois	Rarement	Jamais	Total
Education reçue : étiez-vous libre ?	Toujours	39 %	50 %	6 %	5 %	100 %
	Quelquefois	17 %	69 %	12 %	2 %	100 %
	Rarement	21 %	52 %	26 %	1 %	100 %
	Jamais	28 %	68 %	4 %	0 %	100 %
	Total	24 %	61 %	13 %	2 %	100 %

En moyenne, près du quart des jeunes laisse une liberté totale à ses enfants, 61 % laissent quelque fois libre leurs enfants, 13 % donnent rarement de liberté à leurs enfants et rares sont ceux qui n'en laissent jamais (2 %). Ces proportions moyennes ne sont pas les mêmes selon le type de liberté qu'ils ont reçu : ces différences montrent qu'il y a une incidence du mode de liberté reçue sur le mode de liberté donnée, puisque les deux variables sont fortement liées entre elles.



La privation de liberté dans l'enfance n'est pas reproduite avec son enfant. Ceux qui ont bénéficié d'une liberté totale durant leur enfance, sont les plus nombreux à le mettre en pratique avec leur enfant, ils sont également, dans la proportion la plus importante, ceux qui privent leur enfant de liberté.

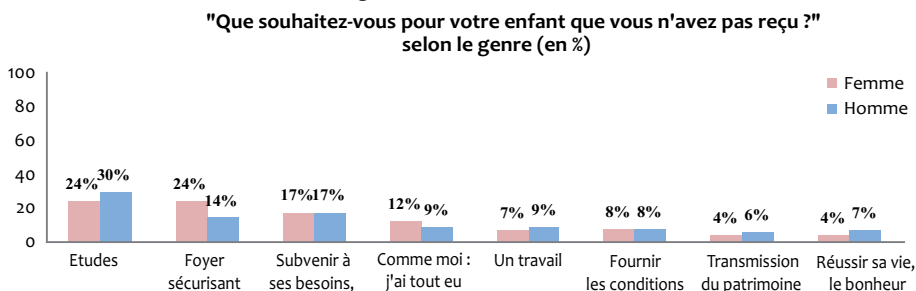
VII – Des études longues, un foyer harmonieux et sécurisant, un certain confort matériel : ce dont ils ont manqué dans l'enfance

A la question « que souhaitez-vous pour votre enfant que vous n'avez pas reçu ? », les jeunes interrogés nous indiquent les manques ou les faiblesses auxquels ils ont été confrontés durant leur enfance. Ils l'expriment à leur manière, en projetant sur leurs enfants ce que signifie pour eux un mieux-être.

Ils sont 10 % à se considérer pleinement satisfaits : « comme moi, j'ai tout eu ».

La poursuite des études est l'aspiration la plus importante pour leur enfant (27 %). 19 % leur souhaitent un foyer sécurisant (43 % une bonne éducation, un foyer calme, stable et serein, 42 % l'amour de leurs parents et 15 % une bonne communication familiale). 17 % souhaitent pouvoir subvenir à leurs besoins et leur fournir un confort matériel, 8 % leur souhaitent d'avoir un travail. 8 % espèrent pouvoir leur donner les conditions et les moyens de devenir autonome. Enfin, 5 % souhaitent transmettre un patrimoine culturel et familial et 5 % leur souhaitent du bonheur.

Des différences s'observent selon le genre :

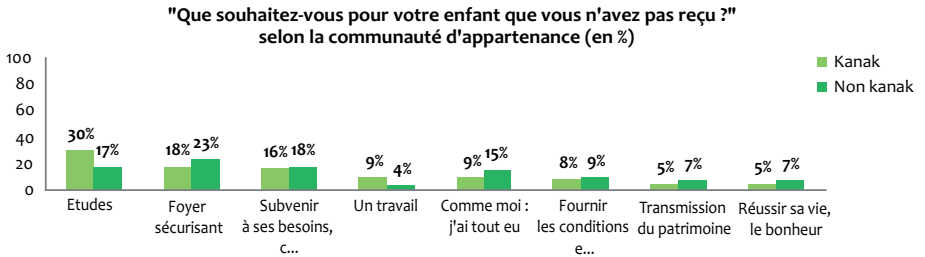


Les jeunes hommes donnent plus d'importance aux études et aux diplômes.

Les jeunes femmes accordent la même importance à l'accès aux études qu'au fait de vivre dans un foyer harmonieux et sécurisant.

Les jeunes hommes évoquent en 2^e position le fait de pouvoir « subvenir aux besoins et au confort matériel » de leurs enfants (pas de différence de genre : 17 %).

Des différences notables existent selon la communauté d'appartenance.



Les jeunes kanak insistent davantage sur l'accès aux études et aux diplômes (30 % versus 17 %) et au fait d'avoir un travail (9 % versus 4 %). Les jeunes non kanak marquent davantage le fait de vivre dans un foyer sécurisant (23 % versus 18 %) et sont plus nombreux à estimer avoir tout reçu dans leur enfance (15 % versus 9 %).

Principaux enseignements

■ La famille tient une place importante dans la vie des jeunes

Elle est très présente dans leurs souvenirs, dans les événements de vie et comme personne influente de leur parcours.

73 % l'évoquent au moins une fois dans leurs souvenirs. Elle représente 46 % des événements de vie et parmi ceux qui déclarent que leur parcours a été influencé par une personne, dans 78 % des cas, il s'agit de la famille ou d'un de ses membres.

Ces souvenirs sont autant positifs que négatifs. Les premiers évoquent les relations et fêtes familiales ainsi que la naissance d'un enfant. Les seconds, négatifs, relatent la perte d'un membre de la famille.

Les événements de vie concernant la famille sont majoritairement négatifs (72 %). Il s'agit du décès d'un proche et de relations familiales conflictuelles.

En revanche, lorsqu'il est question de personnes qui ont influencé leur parcours, la famille est considérée, le plus souvent, comme accompagnante, soutien, modèle, source de connaissances (75 %). Pour 20 % des jeunes, elle est source de conflit et de violence.

Une famille sécurisante, aimante est le deuxième vœu (par ordre d'importance), qu'ils émettent pour leurs enfants, qu'eux-mêmes n'ont pas reçu.

■ L'école : de bons souvenirs, mais les échecs sont des événements qui ont marqué leur parcours

La réminiscence des souvenirs de leur scolarité est majoritairement positive (79 %). Ils retiennent la réussite à leur examen, l'obtention d'un diplôme et les coups d'éclat. Par contre, lorsque la scolarité est évoquée comme événement ayant marqué leur parcours de vie, ce sont la plupart du temps des événements négatifs (les échecs, l'arrêt de l'école...).

Par ailleurs, le premier souhait pour leurs enfants, est la poursuite et la réussite de leurs études, contrairement à eux.

■ Invitation au voyage

Un jeune sur quatre cite au moins une fois un souvenir de voyage.

Que ces voyages se soient réalisés dans le cadre scolaire, du travail, de la formation adulte, ou en famille, ils sont tous des moments agréables, d'ouverture, de dépaysement. Les évocations montrent qu'il n'est pas nécessaire de partir bien loin pour en garder un bon souvenir. Partir en famille, faire le tour de l'île est un des souvenirs que les jeunes femmes retiennent de leur enfance.

Les voyages font partie des loisirs que les jeunes aimeraient bien réaliser s'ils en avaient la possibilité (cf. chapitre 11). Les jeunes femmes le citent davantage (19 % versus 9 %).

■ La réminiscence des souvenirs fait appel aux moments agréables tandis que celle d'événements renvoie à des influences négatives

Nos résultats montrent, comme l'ont souligné Rodriguez-Tomé et Bariaud (1987), la prépondérance de la tonalité agréable dans l'évocation des souvenirs, tandis que l'évocation des événements qui ont influencé le parcours de vie renvoient à des moments négatifs déterminants.

Ainsi, selon la formulation de la question, nous ne sollicitons pas les mêmes représentations, comme si les expériences agréables étaient plus facilement rappelées lorsqu'il s'agit d'une évocation libre, le terme « évènement » étant davantage connoté comme désagréable. Notons qu'en Nouvelle-Calédonie, ce terme est chargé affectivement car il est utilisé pour évoquer la guerre civile des années 80 dans ce pays.

■ **Les jeunes diplômés s'expriment plus en évoquant davantage de souvenirs, d'évènements et de personnes qui ont influencé leur parcours de façon positive**

Ils relatent plus de souvenirs, lesquels sont plus souvent agréables que ceux des jeunes sans diplôme. Ils sont les plus nombreux à penser que leur parcours a été influencé par une personne : il s'agit principalement de la famille proche (les parents), qui a un rôle de soutien et d'encadrement.

Chapitre 11

Activités de loisirs pratiquées et souhaitées

Nous avons demandé aux jeunes, s'ils avaient des activités de loisirs, et quelles étaient-elles ? Et, s'ils en avaient la possibilité, quels seraient les loisirs qu'ils aimeraient pratiquer.

I – Activités de loisirs pratiquées

93 % des jeunes interrogés déclarent avoir au moins une activité de loisirs, 98 % des jeunes hommes contre 87 % des jeunes femmes, 93 % des jeunes kanak contre 90 % des jeunes non kanak.

Les sports collectifs et les sorties dites « locales » (aller sur les îlots, la pêche, la chasse, les baignades en mer, les promenades, les randonnées et le camping) sont les activités de loisirs qui arrivent en tête, en proportion égale (32 %).

Viennent ensuite les activités artistiques (8 %, artisanat, groupe de musique, danse, chant, sculpture), puis les sports individuels (6 %), l'horticulture (5 %), les sorties de type aller à des concerts, dans un bar, à des fêtes, aux kermesses, voir des rallyes, au cinéma (3 %).

D'autres activités sont citées en même proportion (2 %) comme la télé et les jeux vidéos, le travail manuel (couture, dessin, cuisine, bricolage), la lecture et l'écriture, écouter de la musique.

Enfin d'autres sont citées quand même (1 %) : jeux de société, voyages, visites familiales, flirts, shopping...

Des différences de genre sont à noter : l'horticulture est pratiquée quasiment uniquement par les jeunes femmes (9 % versus 2 %). Il en est de même pour la lecture et l'écriture (4 % versus 1 %), les activités dites « locales » sont davantage effectuées par les jeunes hommes (38 % versus 22 %).

Des différences communautaires sont à relever :

Les jeunes kanak pratiquent davantage des sports collectifs (34 % versus 18 %) et beaucoup moins de sports individuels que les jeunes non kanak (4 % versus 16 %).

En revanche, les activités dites « locales » sont en proportions identiques, quelle que soit la communauté.

II – Activités de loisirs souhaitées

Contrairement aux loisirs pratiqués, les loisirs souhaités sont plus diversifiés.

Si les sports collectifs restent majoritaires (27 %) les sports individuels augmentent (on passe de 6 % en loisirs pratiqués à 24 % souhaités). D'autre part, les activités « locales » pratiquées à hauteur de 32% sont en réalité, peu souhaitées (7 %).

Le désir de voyager est très fort (14 %) que ce soit dans le Pacifique (à Tahiti, en Nouvelle-Calédonie, au Vanuatu, en Australie, aux îles Loyautés), en France ou à travers le monde.

Les activités rares voire inexistantes en province Nord représentent 14% des activités souhaitées.

Il s'agit d'activités autour de la mer (voile, surf, plongée sous-marine, canoë), d'activités créatives et d'expression (théâtre, danse moderne, arts plastiques, graffitis, photographie, pratique musicale, poterie, cirque) ou encore d'activités sportives telles que la boxe, les sports aéronautiques (ULM, parachute, delta-plane), les sports équestres, le hand-ball, le golf, la musculation, le rugby, le patinage, le badminton, les arts martiaux, l'athlétisme.

Quelques différences de genre sont observées. Les jeunes femmes souhaitent davantage voyager (19 % versus 9 %). Les jeunes hommes, quant à eux, souhaitent pratiquer des activités inexistantes en province Nord (17 % versus 10 %), et des activités sportives individuelles (28 % versus 19 %).

Des distinctions entre les communautés existent. Les jeunes kanak sont plus nombreux à citer des activités sportives collectives (29 % versus 12 %) et le désir de voyager est plus souvent exprimé (15 % versus 10 %, notamment chez les jeunes femmes) tandis que les non kanak citent davantage d'activités sportives individuelles (38 % versus 21 %) et des activités inexistantes ou rares en province Nord (17 % versus 13 %).

Synthèse

Les jeunes pratiquent uniquement des activités qui leurs sont accessibles en province Nord et considèrent certaines comme l'artisanat, la sculpture, les activités de chasse ou de pêche, les sorties, telles que les kermesses, les bars, les fêtes comme des activités de loisirs. Mais, dès qu'il leur est demandé de citer des loisirs qui les intéressent, ceux pratiqués sont très peu cités, illustrant une distinction spontanée entre les activités occupationnelles voire alimentaires et un vrai loisir de détente, créatif et vecteur d'expressions. Les nombreuses activités créatives et d'expression évoquées vont dans ce sens : ils en fournissent un panel important.

Les sports individuels, les activités artistiques et créatives, les voyages mériteraient d'être développés en province Nord.

Chapitre 12

Les jeunes et la santé

Ce chapitre n'a pas la prétention de faire une description exhaustive de la santé des 18-30 ans ; d'une part, parce que notre propos n'était pas d'évaluer l'état de santé des jeunes en le réduisant à la constitution de bases de données épidémiologiques sanitaires et médicales, nous avons choisi de centrer notre étude sur une acceptation large de la santé, telle celle proposée par l'organisation mondiale de la santé (« un état complet de bien-être physique, mental et social »). Ainsi, le problème de la santé physique et mentale ne constitue pas un enjeu dans le seul champ de la santé publique (épidémiologie, prévention) mais concerne également les sciences sociales (la relation à l'autre, le respect de soi et de l'autre). D'autre part ; parce qu'à cet âge de la vie la bonne santé est fréquente (Loriol, 2004), même si les comportements à risque peuvent avoir de lourdes conséquences sur la santé à plus ou moins long terme.

Nous avons alors, interrogé les jeunes sur leur fréquentation des lieux de soins, leurs pratiques sexuelles associées à la transmission du VIH, à la prise d'une contraception ou à une interruption volontaire de grossesse et au suivi des grossesses.

Il s'agit de rendre compte de leur prise en charge de leur santé à travers les consultations des lieux de soins, et, à partir de leurs pratiques sexuelles, considérer la dimension relationnelle de la sexualité (le rapport à l'autre).

Nous présentons également dans ce chapitre, les expériences de l'enfance relatives aux violences vécues et aux sujets de conversation abordés avec l'entourage parce que ces questions soulèvent des problèmes de santé publique.

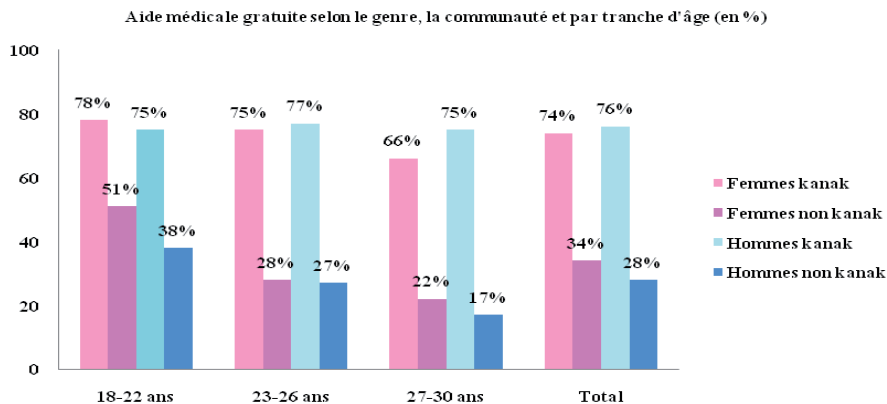
I – Aide Médicale Nord et fréquentation des lieux de soins

I.1 – Aide Médicale Nord en %

L'aide médicale Nord (AMN) est une couverture sociale à destination des personnes économiquement défavorisées. La prise en charge est de 100% lorsque les ressources mensuelles de la personne sont comprises entre 0 et 84 000 f.cfp. 1533 jeunes de notre échantillon sont dans cette tranche de revenus, 85 % des kanak contre 55 % des non kanak (sur la base du revenu annuel global).

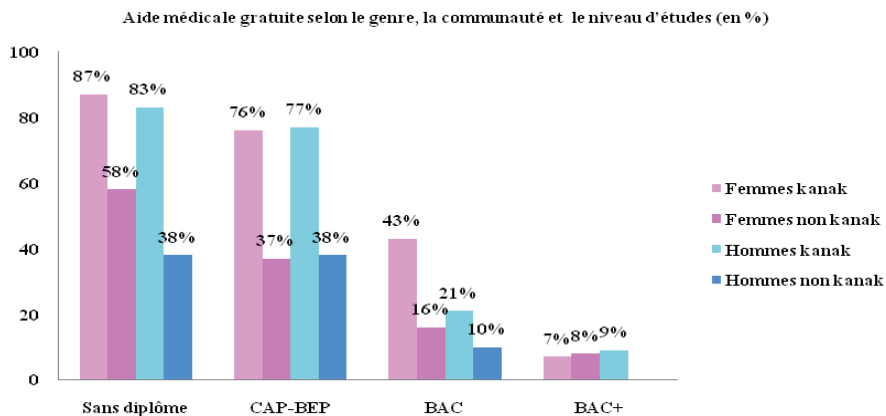
68 % de l'ensemble des jeunes déclarent bénéficier de l'Aide Médicale Nord (soit 1256 sur 1901), 69 % des hommes contre 67 % des femmes.

Toutefois des différences selon l'âge, le niveau d'études et la communauté sont observables :



La première remarque concerne la communauté, 75 % de la communauté kanak bénéficient de l'AMN contre 31 % de la population non kanak.

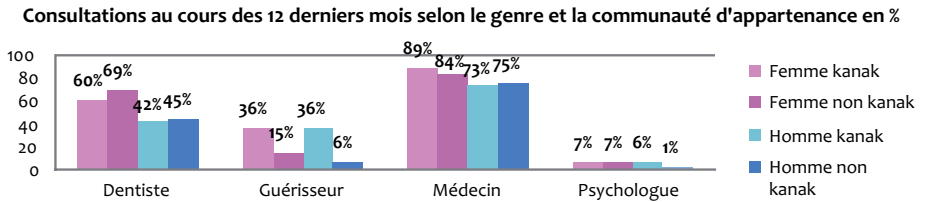
De façon générale, les plus jeunes sont plus nombreux à en bénéficier, sauf pour les hommes kanak, lesquels sont quel que soit l'âge toujours 75 % à l'AMN.



Notons également que plus le niveau d'études est élevé moins les jeunes en bénéficient et ce pour les deux communautés. On passe de 81 % chez les sans diplôme kanak à 8 % des BAC et BAC+, et de 68 % à 4 % chez les non kanak.

I.2 – Fréquentation des lieux de soins

Selon le genre et la communauté au cours des 12 derniers mois :



Au cours des 12 derniers mois, quelle que soit la communauté, le taux de fréquentation des lieux de soins des femmes est supérieur à celui des hommes.

Le graphique montre que globalement les jeunes vont consulter un médecin au moins une fois par an. Le taux de fréquentation diffère nettement selon le genre uniquement pour les soins dentaires. Quelle que soit la communauté, les jeunes hommes consultent moins un dentiste (écart de 20 %). Le guérisseur est davantage consulté par les jeunes kanak quel que soit le genre (un tiers des jeunes femmes et jeunes hommes kanak contre 15 % des jeunes femmes et 6 % des jeunes hommes non kanak). Les consultations de psychologue restent faibles (entre 1 et 7 %).

Comparaison des taux de fréquentation des lieux de soins au cours des 12 derniers mois et des 5 dernières années (en %)

	Au cours des 12 derniers mois	Au cours des 5 dernières années
Médecin	89 %	96 %
Dentiste	52 %	74 %
Psychologue	6 %	8 %
Guérisseur	32 %	40 %
Gynécologue (femmes)	53 %	67 %

Lorsqu'on compare les 12 derniers mois aux 5 dernières années, le taux de fréquentation des lieux de soins augmente.

Fréquentation des lieux de soins par les jeunes kanak, selon la zone de résidence au cours des 5 dernières années : Pour les femmes la zone de résidence n'a pas d'incidence sur le taux de fréquentation des lieux de soins. Elles consultent tout autant, qu'elles vivent en tribu ou au village. Par contre, chez les hommes, on observe 10 points de différence pour les consultations de médecine générale (85 % chez les jeunes résidents en tribu contre 95 % des jeunes du village). De même, la consultation d'un guérisseur est plus élevée si les hommes résident en tribu (48 % versus 33 %).

II – Pratiques sexuelles : préservatifs et VIH

II.1 – Comportements sexuels

Age des premiers rapports sexuels des 18- 22 ans (n= 809, en %) :

	Femmes kanak	Femmes non kanak	Hommes Kanak	Hommes non kanak
18 ans	55 %	38 %	64 %	58 %
19 ans	70 %	87 %	80 %	90 %
20 ans	75 %	81 %	90 %	54 %
21 ans	80 %	79 %	92 %	100 %
22 ans	86 %	100 %	90 %	100 %

Un peu plus de la moitié des 18-22 ans ont eu leur premier rapport sexuel avant ou dans leur 18^e année (54 %). Dès 19 ans, ils sont 82 % à avoir eu un rapport sexuel.¹

II.2 – Utilisation du préservatif

L'impact de la prévention VIH sera évalué selon l'utilisation du préservatif et du dépistage VIH.

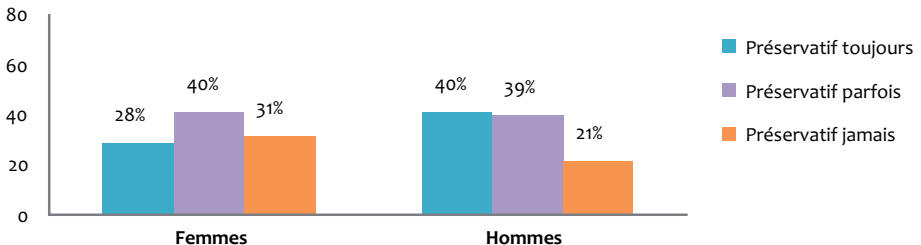
Sur l'ensemble des jeunes sexuellement actifs 34 % déclarent utiliser toujours un préservatif contre 40 % parfois et 26 % jamais.

Ils sont deux tiers à ne pas avoir eu recours systématiquement au préservatif.

Le graphique ci-dessous montre que 40 % des jeunes hommes disent utiliser toujours un préservatif contre 28 % des jeunes femmes.

39 % des jeunes hommes disent utiliser parfois un préservatif contre 40 % des jeunes femmes.

Utilisation du préservatif selon le genre (n=1630, en %)



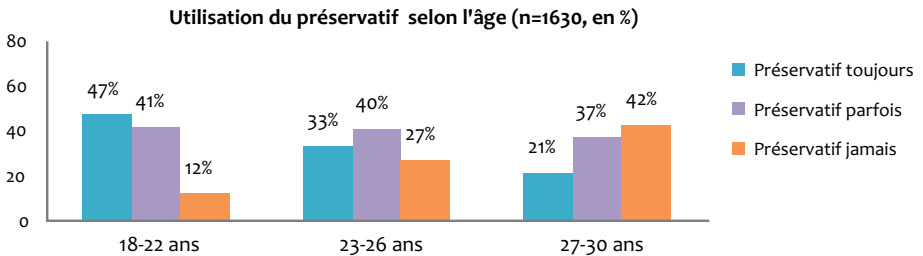
¹ L'étude de Bajos et Bozon (2008) montre qu'en France, l'âge médian au premier rapport sexuel est chez les jeunes femmes de 18 ans-18 ans et demi et chez les jeunes hommes de 17 ans, 17 ans et demi. L'enquête INSERM (2008), réalisée auprès de 1400 jeunes de 16 à 25 ans sur l'ensemble du pays, révèle que deux tiers des 16-18 ans (soit 66 %) ont déjà eu une expérience sexuelle. L'âge médian du premier rapport sexuel est de 16 ans chez les garçons et de 17 ans chez les filles. L'étude Santé condition de vie et de sécurité des femmes calédoniennes (INSERM, 2002,2003) avait révélé un âge médian au premier rapport sexuel de 18 ans relativement stable selon les générations (chez les femmes de 25 à 54 ans).

Quelle que soit la communauté, les femmes sont en proportion moins nombreuses à utiliser systématiquement un préservatif.

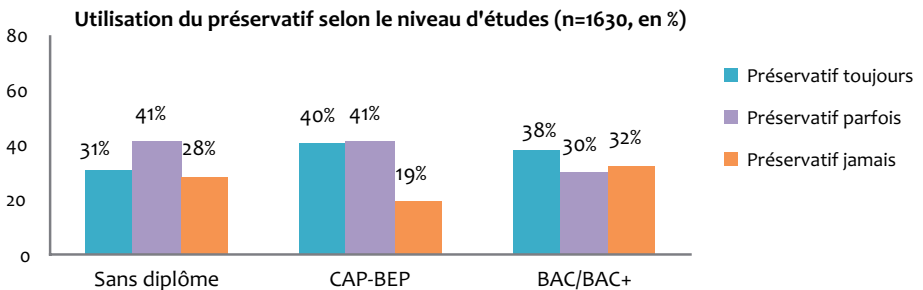
Nous n'observons pas de réelles différences selon la communauté d'appartenance. Les jeunes kanak sont sensiblement plus nombreux que les non kanak à utiliser toujours un préservatif (35 % versus 31 %).

Parmi les jeunes kanak, aucune différence n'est observée selon la zone de résidence.

La figure ci-après indique que les plus jeunes sont les plus nombreux à utiliser systématiquement un préservatif (47 % versus 21 % des 27-30 ans).



Par ailleurs, les sans diplôme sont plus nombreux à avoir des comportements à risque (69 % disent utiliser parfois ou jamais un préservatif contre 60 et 62 % pour les autres niveaux d'études). (cf. graphique suivant).²



La fréquence de la prise du préservatif est fonction de la vie en couple. Quelle que soit la communauté lorsque les jeunes sont en couple l'utilisation systématique du préservatif est moins fréquente que lorsqu'ils sont célibataires (19 % versus 47 %).³

Les jeunes qui déclarent vivre en couple sont supposés être dans une relation stable. Aussi, 71 % des jeunes mariés et 44 % des jeunes en couple déclarent ne jamais utiliser de préservatif.

2 En France, en 2000, chez les 18-34 ans, 78 % des jeunes femmes et 80 % des jeunes hommes disent avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel. Les sans diplôme l'utilisent moins : 68 %. En 1985, ils n'étaient que 40 % (Bajos, Bozon, 2008).

3 L'étude INSERM (2008) montre que dans le groupe de jeunes qui ne sont pas dans des relations stables un tiers des garçons et un tiers des filles n'ont pas utilisé systématiquement un préservatif au cours des 12 derniers mois (résultats obtenus sur l'ensemble du pays).

Notons que 20 % des jeunes mariés et 37 % des jeunes vivant en couple l'utilisent parfois et respectivement 10 % et 19 % l'utilisent toujours.

Soulignons que, lorsque le préservatif est systématiquement utilisé chez les jeunes femmes en couple, il est considéré comme une méthode contraceptive. En effet, 19 % des jeunes femmes kanak et 9 % des jeunes femmes non kanak déclarent utiliser le préservatif comme méthode de contraception.

Parmi les jeunes sexuellement actifs et célibataires, 47 % disent utiliser toujours un préservatif contre 42 % parfois et 11 % jamais.

Plus de la moitié des jeunes célibataires (qui ne sont pas dans une relation stable) ne se protègent pas systématiquement lors d'un rapport sexuel (53 %).

■ II.3 Dépistage du VIH

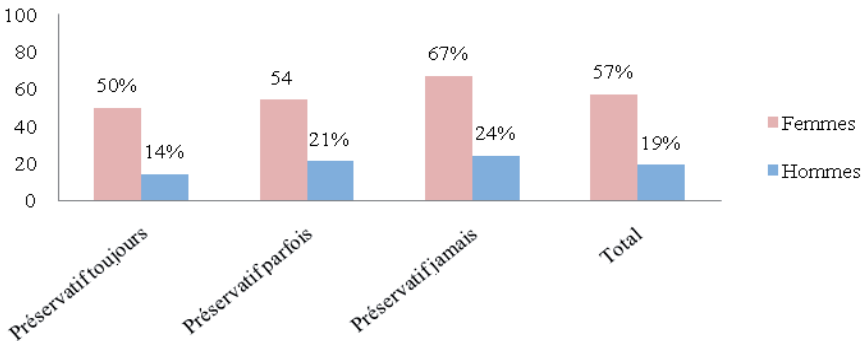
Sur l'ensemble des jeunes sexuellement actifs, 37 % déclarent avoir effectué un dépistage du VIH, 19 % des jeunes hommes contre 57 % des jeunes femmes.⁴

Les jeunes qui disent utiliser toujours un préservatif sont 28 % à avoir effectué un test de dépistage contre 37 % de ceux qui déclarent l'utiliser parfois.

Retenons que la moitié des jeunes qui n'utilisent jamais de préservatif, n'a pas fait de test de dépistage du VIH.

Le graphique ci-dessous donne la répartition des jeunes qui ont réalisé un test de dépistage selon le genre et la prise du préservatif.

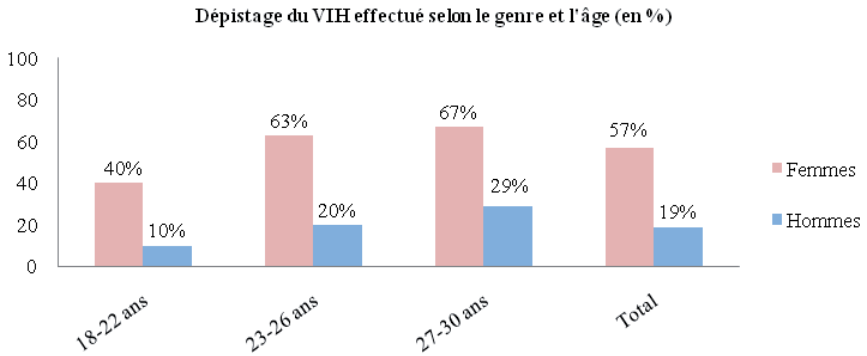
Dépistage du VIH effectué selon le genre et la prise de préservatif
(n=1630, en %)



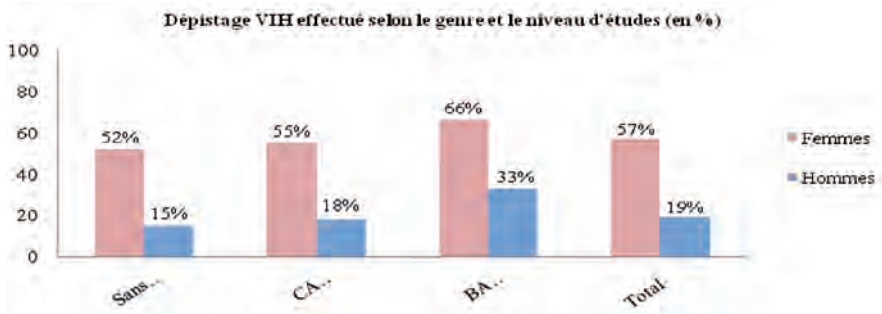
On observe que, seulement 24 % des jeunes hommes qui déclarent ne jamais utiliser de préservatif ont effectué un test VIH contre 67 % des jeunes femmes.

⁴ L'enquête INSERM (2008) révèle qu'en province nord 12 % des garçons (âgés de 16 à 25 ans) ont effectué un dépistage au cours des 12 derniers mois contre 30 % des filles.

D'autre part, quel que soit le genre, plus ils sont âgés plus ils sont nombreux à avoir effectué un test de dépistage (cf. graphique suivant). Une différence notable de genre est une fois de plus observée, quel que soit l'âge.



De même, les sans diplôme sont les moins nombreux à réaliser un test de dépistage (la figure ci-dessous montre qu'ils sont 33 % contre 35 % des CAP-BEP et 52 % des Bac et Bac+), et ce, quel que soit le genre (même si les femmes sont, dans tous les cas, les plus nombreuses à l'avoir effectué). Rappelons que les sans diplôme sont les moins nombreux à utiliser systématiquement un préservatif.



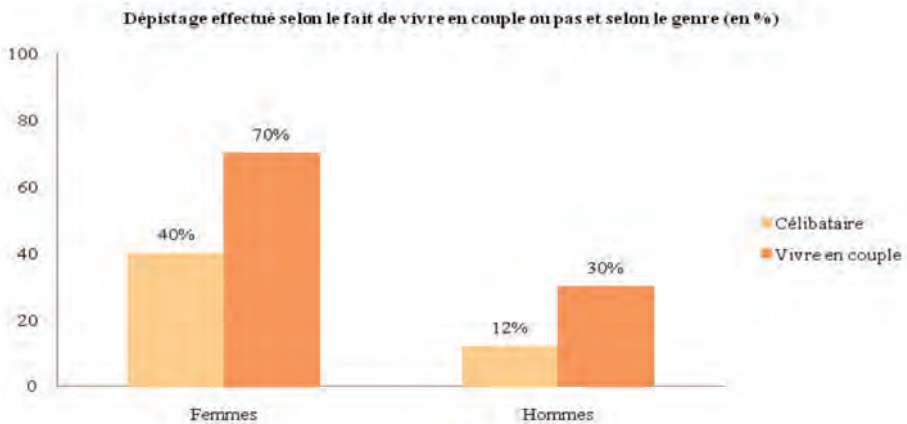
Le tableau suivant indique que sur l'ensemble des jeunes sexuellement actifs, les kanak sont moins nombreux à avoir effectué un test de dépistage. Cette observation vaut tant pour les femmes que pour les hommes.

Dépistage VIH selon la communauté, l'utilisation du préservatif et le genre

Dépistage VIH	Kanak		Non Kanak	
	Femmes (n=717)	Hommes (n= 673)	Femmes (n= 146)	Hommes (n= 94)
Préservatif toujours	50 %	13 %	47 %	19 %
Préservatif parfois	52 %	19 %	65 %	31 %
Préservatif jamais	62 %	20 %	82 %	39 %
Total	54 %	17 %	69 %	29 %

D'autre part, les kanak vivant en tribu sont moins nombreux que ceux du village à avoir fait un test de dépistage VIH (34 % versus 44 %).

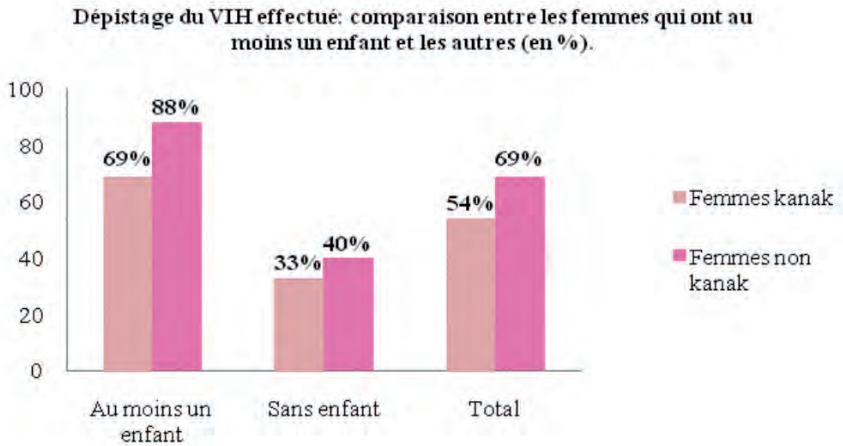
Vivre en couple incite davantage à faire un dépistage (le graphique ci-après permet d'observer qu'ils sont 54 % contre 24 % des célibataires), même chez les hommes (30 % versus 12 % des célibataires)⁵. Toutefois, chez ces derniers il est beaucoup moins fréquent que chez les femmes (30 % versus 70 %).



Soulignons que la proportion des hommes célibataires sexuellement actifs qui ont fait un test de dépistage est très faible (12 %). Précisons que ce taux est d'autant plus inquiétant que sur l'ensemble des jeunes hommes célibataires sexuellement actifs, la moitié n'utilise pas systématiquement un préservatif ou n'en utilise jamais. Chez ces derniers, seulement 16 % ont effectué un dépistage VIH. Cette remarque vaut quelle que soit la communauté.

⁵ Les auteurs de l'enquête INSERM publiée en 2008, soulignent que les jeunes qui ont stabilisé une relation avec un ou une partenaire depuis plus d'un an ou qui sont mariés ont recours au test conformément à la norme préventive (incitant à faire un test pour abandonner le préservatif dans une relation mutuellement exclusive et protégée depuis au moins trois mois) ou dans le doute, ils auraient fait un dépistage ; ce qui signifierait davantage la prise d'un préservatif défectueux voire une non protection mais non avouée.

Le graphique suivant montre que les différences de genre observées s'expliquent par la proposition systématique de dépistage en début de grossesse. En effet, lorsqu'on compare les jeunes femmes qui ont un enfant à celles qui n'en ont pas, on constate que les premières sont plus nombreuses à l'avoir effectué.



Sur l'ensemble des femmes sexuellement actives, parmi celles qui ont au moins un enfant, 73 % ont fait le test de dépistage contre 34 % des autres (soulignons que les jeunes femmes sans enfant font davantage un dépistage que les jeunes hommes (33 % versus 19 %)).

Notons qu'une différence non négligeable entre les communautés est observée. Dans l'ensemble les jeunes femmes kanak sont 54 % à avoir effectué un test de dépistage contre 69 % des femmes non kanak. On peut s'étonner, compte tenu de la proposition systématique de dépistage chez les femmes enceintes que seules 73 % d'entre elles l'aient fait. On notera l'écart de 19 points entre les communautés kanak et non kanak (69 % versus 88 %). Si le test de dépistage est bien accepté lors des consultations de suivi de grossesse, on peut se demander pourquoi encore tant de femmes kanak ayant au moins un enfant déclarent ne pas l'avoir fait.

Est-ce là le signe d'un défaut de communication ou encore le fait que la proposition de dépistage n'a pas été suffisamment convaincante voire que le test a été effectué à leur insu ou encore que les résultats ne leur ont pas été communiqués ou ne sont compris ?

III – Pratique sexuelle : contraception et IVG

III.1 – Utilisation d'une contraception

80 % des femmes ont recours à une contraception.

Le tableau suivant indique que les jeunes femmes non kanak y ont davantage recours (91 % versus 78 %).

Les femmes sexuellement actives qui ont recours à la contraception selon l'âge et la communauté (en %) :

Recours contraception	Femmes kanak	Femmes non kanak	Population générale
18-22 ans	73 %	77 %	74 %
23-26 ans	75 %	98 %	79 %
27-30 ans	84 %	97 %	87 %
Total	78 %	91 %	80 %

Plus les femmes avancent en âge plus elles y ont recours.

Les femmes kanak vivant en tribu sont 76 % à y avoir recours contre 86 % de celles qui vivent au village.

De même, le recours à la contraception est corrélé positivement au niveau d'études. Ainsi, 50 % des sans diplôme y ont recours contre 68 % de celles qui ont un CAP/BEP, 70 % et 100 % qui ont un BAC et BAC +.

Le mode de contraception le plus utilisé est la pilule (le tableau ci-après montre qu'il est le plus utilisé pour la moitié des jeunes femmes kanak et les deux tiers de jeunes femmes non kanak).

Mode de contraception	Pilule		stérilet		Préservatif		Implanon	
	Kanak	Non kanak	Kanak	Non kanak	Kanak	Non kanak	Kanak	Non kanak
18-22 ans	44 %	39 %	8 %	27 %	33 %	22 %	14 %	11 %
23-26 ans	53 %	79 %	13 %	10 %	13 %	1 %	21 %	10 %
27-30 ans	53 %	71 %	19 %	20 %	11 %	5 %	16 %	4 %
Total	50 %	65 %	14 %	19 %	19 %	9 %	17 %	8 %

Les plus jeunes comme les plus âgées privilégient la pilule.

Le deuxième mode contraceptif chez les plus jeunes (18-22 ans) est pour les kanak le préservatif à hauteur de 33 % et pour les non kanak c'est le stérilet à hauteur de 27 %. Le préservatif est un mode de contraception chez les plus jeunes (28 % des 18-22 ans contre 8 % des 27-30 ans).

Une différence entre les communautés est à noter : le préservatif et l'implanon sont davantage utilisés par les jeunes femmes kanak (respectivement, 19 % versus 9 % et 17 % versus 8 %)

III.2 – L’IVG ou l’interruption volontaire de grossesse

Dans notre population 19 % des jeunes femmes kanak sexuellement actives ont subi une IVG contre 17 % des jeunes femmes non kanak.

Par ailleurs, lorsqu’on s’intéresse à l’IVG, il est classique de la rapporter à 100 conceptions (on considère les femmes qui ont au moins un enfant ou les femmes ayant un suivi de grossesse ou les femmes qui ont fait une IVG). On obtient pour notre population 29 IVG pour 100 conceptions.⁶

Chez les kanak ce taux s’élève à 30 et chez les non kanak il est de 26.

Si l’on considère les 2 tranches d’âge 18-22 ans et ≥ 23 ans, l’écart entre les taux est important. Mais son évolution n’est pas la même selon la communauté.

Chez les kanak, si la relation entre tranche d’âge et IVG est positive (on passe de 23 % chez les 18-22 ans à 33 % chez les ≥ 23 ans), elle s’inverse chez les non kanak (on passe de 41 % chez les 18-22 ans à 22 % chez les 23 ans). La proportion des jeunes femmes kanak qui ont recours à une IVG augmente avec l’âge. La tendance s’inverse chez les non kanak.

De même, si l’on considère le niveau d’études, la relation niveau d’études / IVG est positive chez les kanak (on passe de 21 % chez les sans diplôme à 40 % de celles qui ont un BAC général). Cette tendance s’inverse chez les non kanak (on passe de 40 % chez les sans diplôme à 23 % de celles qui ont un BAC général).

IV – Santé génésique de la femme

IV.1 – Le frottis*

Les jeunes femmes sexuellement actives qui ont fait un frottis en % :

frottis	Femmes kanak	Femmes non kanak	Population Générale
18-22 ans	53 %	69 %	56 %
23-26 ans	76 %	97 %	79 %
27-30 ans	93 %	97 %	94 %
Total	74 %	88 %	77 %

Les plus âgées sont plus nombreuses à avoir fait un frottis.

Une différence est à noter pour les jeunes femmes kanak selon la zone de résidence. Celles qui vivent en tribu sont 72 % à l’avoir fait pratiquer contre 85 % de celles qui vivent au village.

⁶ En France en 1989, le nombre d’avortements pour 100 conceptions était de 36 chez les 16-19 ans et de 17 chez les 20-29 ans (Blayo Chantal, 1995, l’évolution du recours à l’avortement en France depuis 1976, Population, n°3, INED).

* examen non douloureux du col de l’utérus qui permet de dépister les cancers.

■ IV.2 – Suivi des grossesses

Toutes les jeunes femmes font suivre leur grossesse.

Dans l'ensemble (cf. tableau suivant), les jeunes femmes enceintes se font suivre au moins par une sage femme (91 % des jeunes femmes kanak et 86 % des non kanak). Le gynécologue est davantage consulté par les jeunes femmes non kanak (42 % versus 33 %).

Un quart a consulté au moins une fois un généraliste.

% d'occurrences de chaque mode de suivi de grossesses :

Suivi des grossesses	Sage femme	Gynécologue	Médecin généraliste	Sage femme traditionnelle
Kanak	91 %	33 %	26 %	4 % (n=17)
Non Kanak	86 %	42 %	29 %	2 %

Notons que la moitié des jeunes femmes kanak se fait suivre uniquement par une sage femme (tableaux ci-après).

	SF	SF, gyn	SF MG, Gyn	SF et MG	MG	Gyn	MG, Gynéco
Kanak	54 %	16 %	11 %	7 %	5 %	2 %	2 %
Non Kanak	43 %	17 %	13 %	12 %	3 %	10 %	1 %

	SF SF Trad	Sf, SFTrad et MG	SF, SF Trad, Gyn, MG	SF, SF Trad, Gyn	SF Trad
Kanak	1 %	0,5 %	1 %	0 %	0,5 %
Non Kanak	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %

Quelle que soit la communauté, une femme sur 6 se fait suivre par une sage femme et un gynécologue. Très peu de femmes font suivre leur grossesse uniquement par un médecin généraliste (noté MG dans le tableau).

La consultation d'un gynécologue est proportionnelle au niveau d'études chez les femmes kanak : on passe de 17 % pour celles qui ont un niveau d'études primaire/collège à 54 % chez celles qui ont un BAC général. Chez les non kanak, elles sont respectivement 34 % et 53 %.

Deux femmes kanak vivant en tribu ont été suivies uniquement par une sage femme traditionnelle.

V – Violences et communication dans l'enfance

■ V.1 – Violences vécues dans l'enfance⁷

■ V.1.a – Les types de violence

Les types de violence n'ont pas fait l'objet d'une question, mais très souvent ils ont été précisés. Aussi 38 % n'ont pas fourni ce détail. Lorsqu'il l'a été, 22 % ont été des disputes, 21 % des coups et bagarres, 10 % des conflits, 8 % des insultes ou des reproches, 1 % des violences sexuelles.

■ V.1.b – Leur fréquence

40 % des jeunes n'ont jamais vécu de scènes de violence dans leur enfance, 22 % rarement, 27 % quelquefois, 8 % souvent (n=163) et 3 % très souvent (n=61).

La communauté d'appartenance, le genre, l'âge ou la zone de résidence n'a pas d'incidence sur la fréquence des violences vécues.

■ V.1.c – Entre qui ?

De même, les protagonistes de ces scènes de violence ne varient pas selon la communauté d'appartenance et les autres variables.

La moitié des scènes de violence vécues dans l'enfance concernent des violences conjugales (entre les parents), un quart sont des violences entre membres de la famille, 10 % sont des violences d'un parent sur enfant, 6 % concernent des personnes dans des fêtes, 4 % des personnes de la tribu, 2 % entre copains, 2 % un beau-père.

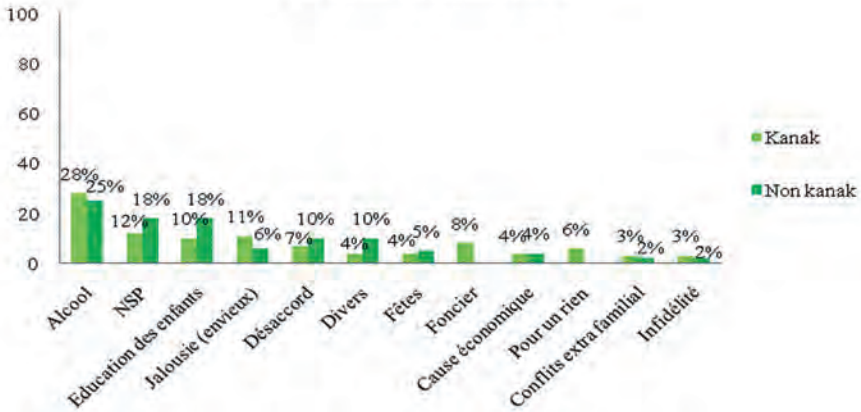
■ V.1.d – Les raisons

Dans 28 % des cas, les scènes de violences vécues sont liées à l'alcool, 12 % à un désaccord entre parents concernant l'éducation des enfants, 10 % à la jalousie, 8 % à un désaccord familial, 7 % à des problèmes fonciers, 5 % pour des bêtises, des riens, 5 % à des fêtes, 3 % des conflits racistes, 3 % à l'infidélité, 2 %, pour des raisons matérielles, 2 % des problèmes de coutume, 1 % à un abus sexuel, 14 % ne savent pas.

Soulignons qu'en ce qui concerne les raisons des violences, des différences entre les communautés sont observées.

⁷ Les questions étaient les suivantes : « dans votre enfance avez-vous vécu des scènes de violence ? Pouvez-vous me dire entre qui ? Quelles en étaient les raisons ? »

Les raisons des violences (en %).



La jalousie, les problèmes fonciers, et les « bêtises pour rien » sont plus souvent citées par les jeunes kanak.

Le désaccord concernant l'éducation des enfants, le désaccord familial, et les raisons matérielles sont plus souvent évoqués par les non kanak. Ils sont également plus nombreux à ne pas en connaître les raisons.

Précisons que, quelle que soit la communauté, si la proportion d'un quart des jeunes cite l'alcool comme cause des violences, cette raison est également considérée comme un déclencheur des autres causes. Autrement dit les violences conjugales, les désaccords, les fêtes sont très souvent la conséquence d'une prise d'alcool. En effet, dans la moitié des cas la présence d'alcool ou de cannabis est signalée (même si cette question n'a pas été posée certains jeunes l'ont précisé dans leur réponse).

■ V.1.e – A chaque raison son type de violence

L'alcool, la jalousie sont les 2 principales causes des violences conjugales qui entraînent principalement des disputes, des coups et bagarres.

L'alcool et l'éducation des enfants sont les principales causes de disputes entre les parents ou de coups portés.

L'alcool, le foncier et les désaccords familiaux sont les principales raisons des conflits, des disputes ou des bagarres entre les membres de la famille élargie.

Le foncier est la principale source de conflit et de dispute en tribu.

Le racisme et l'ambiance de fête sont les principales raisons des bagarres et des insultes dans les fêtes.

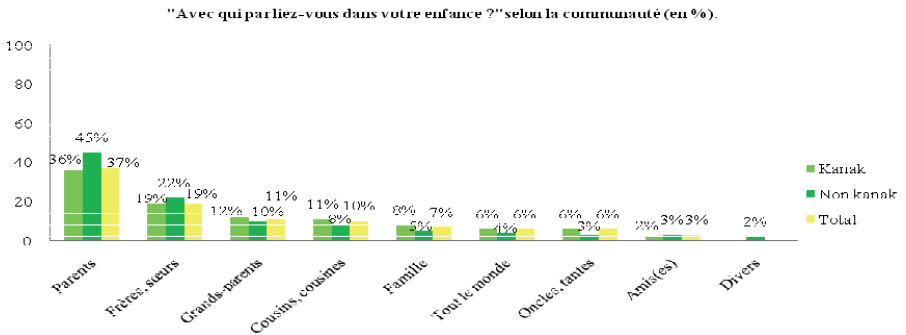
Notons que lorsque le motif de la violence est l'alcool dans tous les cas les coups et bagarres sont évoqués.

■ V.2 – Communication dans l'enfance⁸

■ V.2.a – Avec qui ?

96 % des jeunes parlaient, dans leur enfance, avec les personnes de leur entourage proche. Les premiers interlocuteurs étaient les parents (37 %), et d'abord la mère (18 %, contre 13 % les 2 parents et 6 % le père), puis les frères et sœurs (20 %), les grands-parents (11 %), les cousins et cousines (10 %), la famille (7 %), tout le monde (6 %), les oncles ou tantes (6 %), les ami(es) (3 %).

Des différences entre les communautés sont notées :



Si les jeunes non kanak parlaient davantage avec leurs parents (45 % versus 36 %), les jeunes kanak, bien que les parents étaient leurs premiers interlocuteurs, communiquaient davantage que les autres communautés avec leurs cousins/cousines, la famille élargie et leur oncle ou tante (6 % versus 3 %).

■ V.2.b – Sujets abordés

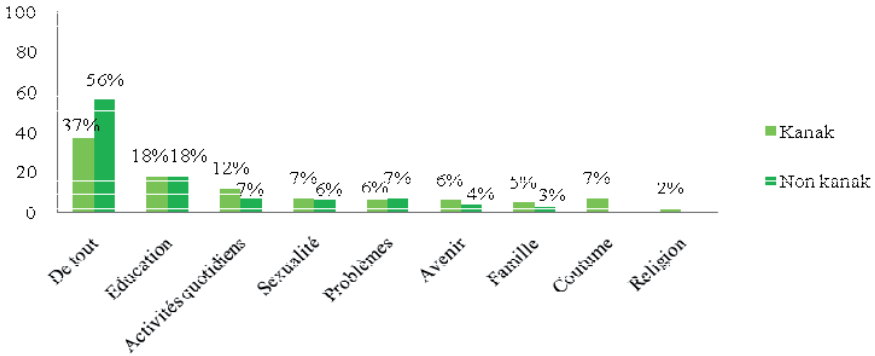
40 % parlaient de tous les sujets possibles (« de tout et de rien », « de tout, de la vie en général »), 18 % de l'éducation (« de l'école », « des devoirs », « surtout des conseils », la transmission des savoirs faire (pirogue, massage)), 11 % des activités quotidiennes (chasse, pêche, loisirs, fêtes), 7 % de la sexualité et des relations amoureuses (« notre vie de jeunes filles », « des copains », « du couple », « comment draguer les garçons »), 6 % de la coutume (liens et respect des clans), 6 % des problèmes (la maladie, les bêtises, « les petits soucis »), 5 % des projets d'avenir (« mon projet d'avenir sur les terres », « choses que je voudrais faire »), 5 % de la famille, 2 % de la religion.

Des différences selon le genre sont observées. Les filles parlent davantage de tout que les garçons (45 % versus 36 %), et plus des relations amoureuses (9 % versus 5 %), par contre elles parlent moins des activités quotidiennes (6 % versus 16 %).

⁸ Les questions étaient les suivantes : « Dans votre enfance parliez-vous aux personnes avec qui vous viviez ? Avec qui principalement ? De quoi parliez-vous ? Y a-t-il des sujets dont vous ne parliez pas ? si oui, lesquels ? Avec qui vous pouviez en parler ? ».

Des différences entre les communautés sont également relevées :

"De quoi parliez-vous?" (n = 471, en nombre d'occurrences, en %)



Les jeunes non kanak parlaient beaucoup plus de tout (56 % versus 37 %), les jeunes kanak parlaient davantage que les autres de leurs activités quotidiennes (12 % versus 7 %) et parlaient en plus de la coutume (7 %).

■ V.2.c – Les sujets dont on ne parlait pas dans l'enfance

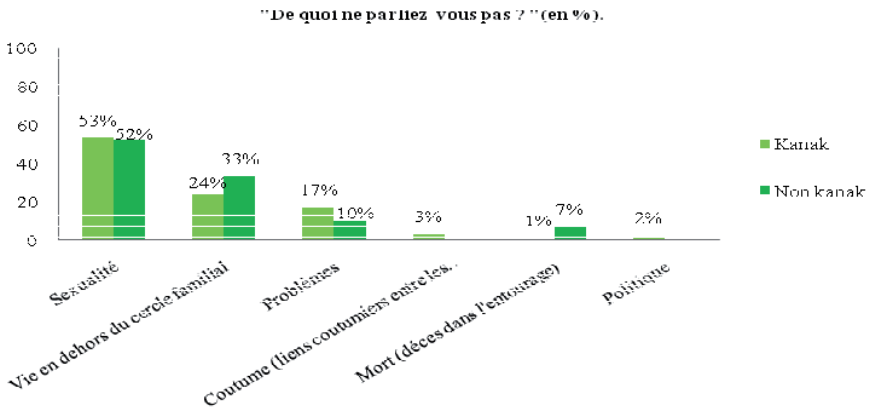
59 % des jeunes ont cité au moins un sujet « tabou », davantage les kanak (63 % versus 42 %). Nous ne notons pas de distinction de genre, ni d'âge.

Le premier sujet dont on ne parlait pas était la sexualité (53 % : « les relations sexuelles » ; « les maladies de femmes » ; « l'intimité »), puis la vie avec les copains, copines (25 % , « les petits copains », « les 400 coups »), les problèmes (16 % : « les secrets de famille » ; « le favoritisme dans ma famille » ; « l'alcool et le cannabis » ; « les boucans » ; « le viol »), puis la coutume (3 % : liens coutumiers entre les autres clans), enfin la politique (2 %), et la mort (2 % : décès d'une personne de l'entourage).

Quelle que soit la communauté, la sexualité reste le premier sujet dont on ne parlait pas avec son entourage proche.

Les jeunes kanak parlaient moins de leurs problèmes (17 % versus 10 %), tandis que les non kanak exposaient moins leurs histoires de copains/copines (33 % versus 24 %) et parlaient moins de la mort (7 % versus 1 %).

Des différences s'observent entre les communautés :



■ V.2.d – Avec qui les sujets « tabous » pouvaient-ils être abordés

27 % étaient les ami(es), 21 % les cousins/cousines, 14 % les frères ou sœurs, 9 % les parents, 7 % quelqu'un de proche, 5 % l'oncle ou la tante, 3 % les grands-parents, 15 % à personne.

Nous n'observons pas de différences notables entre les communautés.

VI – Communication avec ses enfants : parler de tout mais selon l'âge

89 % des jeunes parleront de tout avec leur enfant, quels que soient le genre et la communauté. La sexualité et la vie sentimentale de leur enfant restent, pour les jeunes, les sujets difficiles à aborder avec eux, parce qu'ils sont trop jeunes ou parce que c'est au conjoint du même sexe d'en parler. Il en est de même pour les « histoires d'adulte » (les problèmes de couple ou les sujets estimés comme étant secrets).

Enseignements

■ Les jeunes femmes prennent mieux en charge leur santé

Globalement les jeunes vont consulter un médecin au moins une fois par an.

Quelle que soit la communauté, moins de la moitié des jeunes hommes consultent un dentiste (43 % contre 65 % des jeunes femmes). Le Service Militaire Adapté de Nouvelle Calédonie soulignait en 2005, que l'une des premières difficultés rencontrées pour recruter des volontaires stagiaires était d'ordre sanitaire. 70 % des jeunes candidats sont déclarés inaptes pour des problèmes dentaires.

■ Plus de la moitié des jeunes célibataires (qui ne sont pas dans une relation stable) n'utilisent pas systématiquement un préservatif.

Parmi l'ensemble des jeunes sexuellement actifs (soit 82 % à partir de 19 ans), 34 % déclarent utiliser toujours un préservatif contre 40 % parfois et 26 % jamais.

Les jeunes hommes sont plus nombreux que les femmes à utiliser toujours un préservatif (40 % versus 28 %).

Les plus jeunes et les diplômés sont les plus nombreux à utiliser systématiquement un préservatif (respectivement 47 % versus 21 % des 27-30 ans et 31 % des sans diplôme versus 40 % des diplômés).

Quelle que soit la communauté lorsque les jeunes sont en couple l'utilisation systématique du préservatif est moins fréquente que lorsqu'ils sont célibataires (19 % versus 47 %).

■ La moitié des jeunes qui n'utilisent jamais de préservatif n'a pas fait de test de dépistage VIH

Le dépistage VIH est effectué davantage par les plus âgés (49 % versus 23 % des 18-22 ans), les femmes (57 % versus 19 %) et les plus diplômés (33 % des sans diplôme contre 52 % des Bac et Bac+). La proposition systématique de dépistage faite aux femmes enceintes et la scolarisation en lycée professionnel et général ont un effet positif sur le dépistage.

Vivre en couple incite davantage à faire un test (54 % versus 24 % des célibataires) mêmes chez les hommes (30 % versus 12 %).

■ Les jeunes hommes célibataires et le dépistage VIH

Quelle que soit la communauté, sur l'ensemble des jeunes hommes célibataires sexuellement actifs, la moitié n'utilise pas systématiquement un préservatif. Parmi ces derniers, seulement 16 % ont effectué un test de dépistage.

■ 80 % des jeunes femmes ont recours à une contraception

La pilule est le mode de contraception le plus utilisé.

■ 29 IVG pour 100 conceptions : une tendance qui s'inverse entre les kanak et non kanak selon l'âge et le niveau d'études

Le nombre d'IVG est plus important chez les plus âgées et les plus diplômées kanak, alors qu'il est plus élevé chez les plus jeunes et les moins diplômées non kanak.

■ **Toutes les femmes se font suivre au cours de leur grossesse**

91% se font suivre au moins par une sage femme, et la moitié uniquement par elle.

■ **L'alcool, les désaccords entre les parents concernant l'éducation des enfants, la jalousie, les problèmes fonciers, le racisme** sont les principaux facteurs des violences observées par les jeunes.

■ **La sexualité reste un sujet difficile à aborder**

Les sujets les plus difficiles à aborder restent celui de la sexualité et de la vie amoureuse (que ce soit dans leur enfance ou avec leur enfant).

Avec les parents, on parle de la vie quotidienne et de l'éducation (l'école principalement). La sexualité et les « histoires de petits copains ou copines » sont réservées au groupe de pairs (d'abord les ami (es), puis les cousins et cousines, puis les frères et sœurs).

Chapitre 13

Modèles de conduite, engagement pour une cause, « destin commun » et citoyenneté : résonances chez les 18-30 ans

Ce chapitre comporte deux parties :

- La première partie s'intéresse aux personnages célèbres qui sont pour les jeunes des modèles de conduite¹ et rend compte de leur mobilisation pour des causes qui leur semblent en valoir la peine².
 - Il s'agit ici, de saisir les personnages modèles auxquels les 18-30 ans portent de l'intérêt et sur quels critères ils les estiment. Ces personnages illustres, pour eux, sont-ils issus de la sphère politique, religieuse, sportive ou culturelle ? Quelles sont leurs caractéristiques ?
 - Par ailleurs, les interroger sur leur engagement pour défendre une cause collective est une façon de décrire ce qui les motive, s'ils sont, comme certains le laissent entendre, dépolitisés ou indifférents au devenir de leur société et au monde dans lequel ils évoluent.
- La seconde partie rend compte des résonances que peuvent avoir les discours politiques relatifs au destin commun³ et à la citoyenneté⁴ chez les jeunes. Ces deux notions font référence au Préambule de l'Accord de Nouméa, signé le 5 mai 1998 et approuvé par 72 % des calédoniens. Ce Préambule précise en ces termes qu'« il est aujourd'hui nécessaire de poser les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, permettant au peuple d'origine de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté humaine affirmant son destin commun ».
 - Quel sens les jeunes attribuent-ils aux notions de destin commun et de citoyenneté ? Quelle forme prend concrètement cette « communauté d'avenir » ? Que signifie pour eux la notion de citoyenneté ?

I – Personnages modèles et engagement pour une cause

I.1 – Personnages célèbres et modèles de conduite :

49 % ont déclaré avoir un personnage célèbre qui leur sert de modèle de conduite aujourd'hui, davantage les hommes que les femmes (58 % versus 39 %).

Nous n'observons pas de différence selon l'âge et le niveau d'études, par contre la communauté kanak en cite beaucoup plus que les autres communautés (50 % versus 38 %).

■ I.1.a – Qui sont-ils ?

Malgré l'insistance, sur l'idée d'un personnage célèbre et connu de la sphère publique, la moitié des jeunes ont cité une personne issue de leur sphère familiale. Un quart, un personnage issu de la sphère politique, 10 % de la sphère sportive ou culturelle, 8 % Dieu ou le christ, 6 % une personne de leur environnement social proche (autorité coutumière, professeurs, patron...).

1 La question formulée était : « avez-vous un personnage célèbre (connu) qui vous sert de guide ou qui est un modèle de conduite aujourd'hui pour vous ? (d'ici ou d'ailleurs), quel est-il ? et pourquoi ? ».

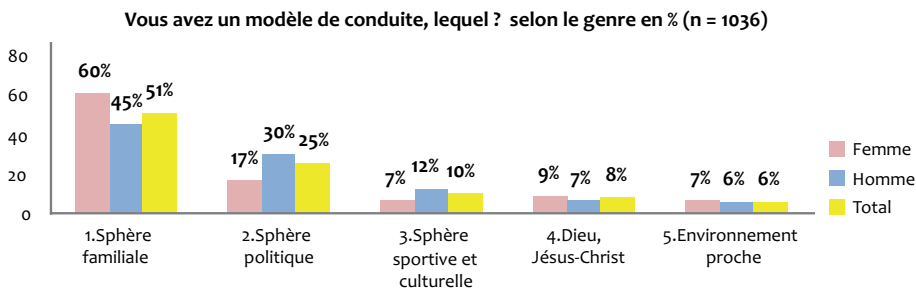
2 la question était « seriez vous prêt aujourd'hui à vous engager dans une action collective pour défendre une cause ? si oui, laquelle ? si non pourquoi ? ».

3 « qu'est ce que signifie pour vous « destin commun » ? y croyez vous ? pourquoi ? ».

4 « qu'est ce que signifie pour vous la citoyenneté ? ».

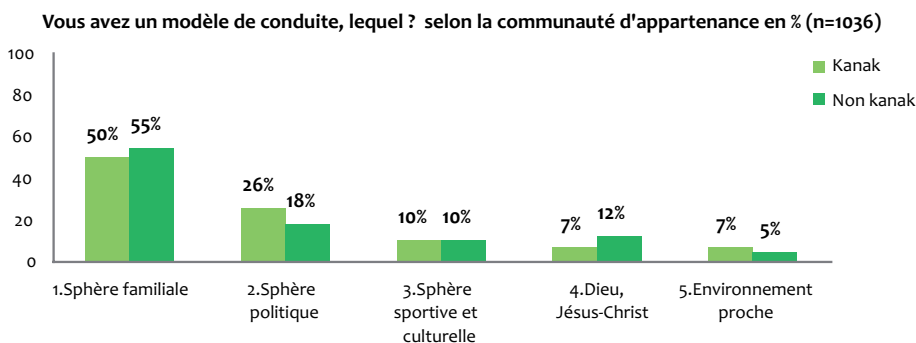
Le graphique suivant montre que si les hommes comme les femmes citent davantage une personne de la famille, ces dernières y sont plus sensibles (60 % versus 45 %).

Selon le genre :



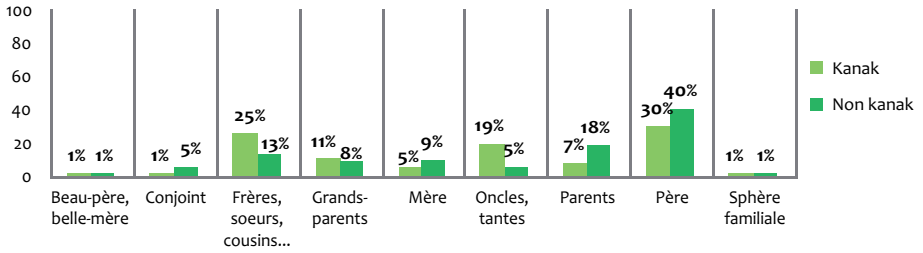
Les personnages publics politiques sont beaucoup plus cités par les hommes (30 % versus 17 %).

Quelle que soit la communauté (figure suivante), les jeunes citent principalement comme modèle de conduite une personne de la sphère familiale, les non kanak davantage (55 % versus 50 %).



- Les personnages publics politiques sont plus cités par les kanak (26 % versus 18 %). Les trois premiers cités sont Jean-Marie Tjibaou, Eloi Machoro et Paul Néaoutyine. Les personnages publics sportifs ou culturels obtiennent les mêmes scores. Les trois premiers cités sont Bob Marley, Christian Karembeu et Zinédine Zidane.
- Lorsque la sphère familiale est citée comme modèle de conduite, pour 45 % ce sont les parents, 23 % les frères ou cousins, 18 % les oncles ou tantes, 10 % les grands-parents, 2 % le conjoint (davantage par les femmes (3 % versus 1 %), 2 % n'ont rien précisé.

Vous avez un modèle de conduite, lequel ? selon la sphère familiale en % (n = 1036)



Notons que lorsque les parents sont distingués, le père est beaucoup plus cité que la mère comme modèle de conduite (32 % versus 6 %).

De façon générale, 67% des non kanak citent leurs parents contre 42% des kanak, cet écart s’explique parce que ces derniers citent davantage (55% versus 26%) d’autres membres de la sphère familiale (les frères et sœurs ou cousins cousines (25% versus 13%), les oncles ou tantes 19% versus 5%) et les grands-parents (11% versus 8%).

■ **I.1.b – Quelles sont leurs caractéristiques ?**

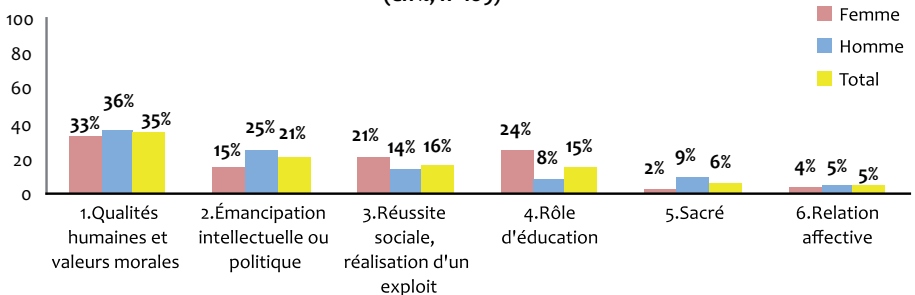
Le premier motif évoqué correspond à une personne aux qualités humaines et morales exemplaires (35 %).

Le deuxième correspond à une personne qui a participé à l’émancipation intellectuelle ou politique de son peuple (21 %).

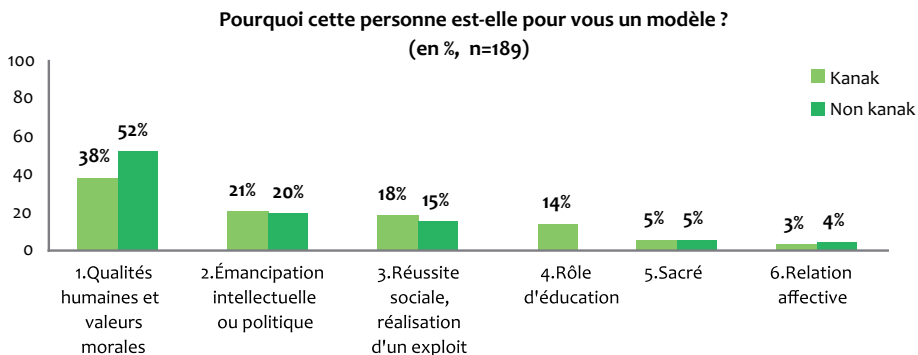
Viennent ensuite des personnes qui ont réussi socialement, professionnellement voire qui ont réalisé un exploit (16 %) ou qui jouent un rôle éducatif (15 %). 6 % sont des personnages, qui par leur caractéristique sacrée (« religieux, divin ») apportent une paix intérieure, 5 % sont investis affectivement.

La figure suivante indique, que si les jeunes femmes comme les hommes privilégient d’abord les qualités humaines (33% versus 36%), elles portent ensuite plus d’intérêt à la réussite sociale (21% versus 14%) et au rôle éducatif (24% versus 8%). Les jeunes hommes accordent davantage d’importance aux personnes qui ont participé à l’émancipation intellectuelle ou politique de leur peuple (25% versus 15%).

Pourquoi cette personne est-elle pour vous un modèle ? (en %, n=189)



Par ailleurs, quelle que soit la communauté (cf. graphique ci-dessous), sont privilégiées les qualités humaines (38% versus 52%), le rôle éducatif étant cité uniquement par les kanak (14%).



Certains modèles de conduite le sont pour des motifs qui leur sont propres, comme l'illustre le tableau suivant.

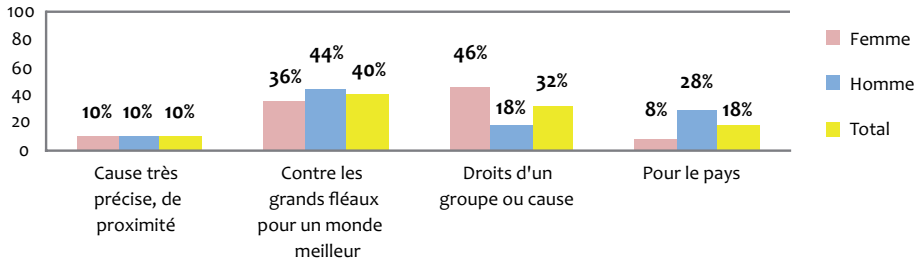
Personnage/motif	Qualités humaines	Emancipation du peuple	Réussite sociale/exploit	Rôle éducatif	Sacré/ paix intérieure	Relation affective	Sans motif
Sphère familiale	38 %		32 %	20 %		6 %	4 %
Personnage politique	33 %	49 %	3 %	7 %		2 %	6 %
Personnage sportif culturel	20 %	24 %	36 %			13 %	7 %
Personne proximité	33 %		8 %	53 %		6 %	
Religieux	37 %			1 %	62 %		

- La sphère familiale est un modèle de conduite surtout pour ses qualités humaines et morales (38 %) et pour son exemplarité en matière de réussite sociale.
- Les personnages publics politiques le sont pour la moitié parce qu'ils ont participé à l'émancipation de leur peuple, et pour 1/3 pour leurs qualités humaines et morales.
- Les personnages publics sportifs et culturels sont des modèles d'abord pour leur réussite sociale.
- Les personnes de proximité (professeurs, coutumiers, voisins) sont principalement considérées dans leur rôle éducatif, tandis que la sphère religieuse est investie essentiellement pour son caractère sacré et la paix intérieure qui lui est associée.

I.2 – Des jeunes engagés pour défendre une cause

- 87 % des 18-30 ans sont prêts à s'engager dans une action collective pour défendre une cause (89 % des hommes contre 84 % des femmes), quelle que soit leur communauté d'appartenance, leur âge, leur niveau d'études ou leur zone de résidence.

Motifs d'engagement selon le genre en % (en nombre d'occurrences, n = 2 284)



- 40 % des jeunes ne sont pas indifférents aux fléaux qui touchent la planète, et souhaitent se mobiliser pour un monde meilleur (44 % des jeunes hommes contre 36 % des jeunes femmes).
- 32 % sont prêts à se mobiliser pour défendre une cause particulière ou défendre un groupe précis. Les jeunes femmes citent davantage le respect des droits en direction d'un groupe particulier (46 % versus 18 %).
- 18 % citent une cause qui concerne le pays, et plus souvent les hommes (28 % versus 8 %).
- Enfin 10 % des jeunes, quel que soit le genre, citent au moins une cause très précise ou/et de proximité.

Parmi les grands fléaux à combattre, 40 % des jeunes, quel que soit le genre, se mobiliseraient d'abord contre la destruction de l'environnement, mais, davantage les jeunes hommes (58 % versus 40 %). Les jeunes femmes citent davantage les injustices sociales ou sanitaires au niveau mondial (violences (17 % versus 7 %), la pauvreté et les actions humanitaires dans le monde (16 % versus 10 %), les maladies (11 % versus 5 %)).

Parmi les engagements concernant une cause précise ou un public particulier (32 %), le droit des femmes (20 %) et la protection des enfants (20 %) sont les plus souvent cités. Ce combat semble concerner davantage les femmes que les hommes (49 % versus 16 %). Ces derniers citent davantage une mobilisation pour les jeunes du pays (30 % versus 14 %) ou pour l'emploi en Nouvelle-Calédonie (26 % versus 7 %).

Notons que 16 % des jeunes citent l'alcool et le cannabis comme cause précise de mobilisation (autant les hommes que les femmes).

Concernant ceux qui sont prêts à s'engager pour une cause pour le pays (18 %), les différences entre les communautés apparaissent. En effet, parmi les types d'engagements pour le pays, 32 % des jeunes kanak se mobiliseraient pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie contre 7 % des non kanak. 27 % des kanak sont prêts à s'engager pour défendre leur pays (« pour qu'il y ait moins de problèmes au pays », « le développement du pays », « un projet d'avenir pour le pays ») contre 32 % des non kanak. 11 % des kanak se mobiliseraient « pour les mines » contre 29 % des non kanak, 9 % des kanak citent un engagement contre les mines aucun des non kanak. 19 % des non kanak citent la lutte contre l'indépendance, aucun des kanak.

Parmi les 10 % qui déclarent être prêts à s'engager pour une cause très précise et/ou de proximité, là encore des différences entre les communautés sont à noter. Ces différences s'observent dans les taux mais aussi par les motifs.

Les 5 premières causes très précises de proximité citées par les kanak sont : le développement de la tribu ; la lutte contre la vie chère ; le développement de leur commune ; contre les vols et les incivilités ; pour la limitation de l'immigration.

Les 5 premières causes précises de proximité évoquées par les non kanak sont : la lutte contre la vie chère ; le développement de leur commune ; l'échec scolaire ; l'engagement dans une association caritative ; les statuts des animateurs.

II – Destin commun et citoyenneté : quelle résonance ?

II.1 – sens attribué à la notion de « destin commun »

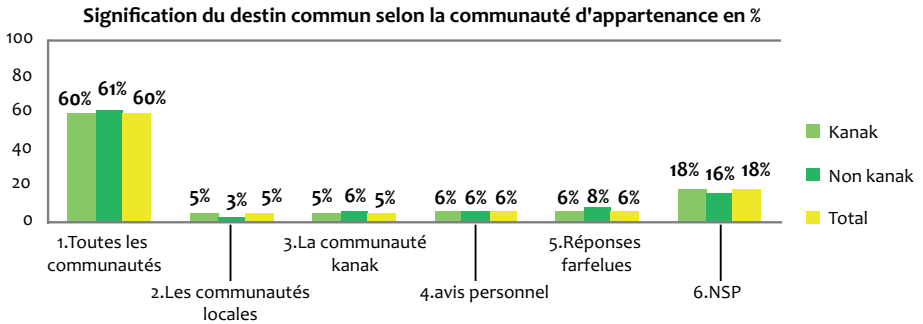
Les réponses obtenues correspondent à celles que l'on peut recueillir au cours d'un sondage d'opinion (les conditions de passation étant les mêmes également). Nous avons demandé à 322 jeunes (questionnaire approfondi) de nous dire ce que signifiait pour eux « destin commun ». Tous ont été mis dans la même situation, à savoir : répondre instantanément à notre question. Dans l'ensemble, les réponses sont brèves, mais tous se sont essayés à cet exercice. Nous cherchions à travers cette question à rendre compte de la résonance du discours politique chez les jeunes.

Quel sens les jeunes attribuent-ils à la notion de destin commun ? Quelle forme prend concrètement cette « communauté d'avenir » ?

Les catégories dégagées sont déduites littéralement des réponses produites qui considèrent trois types de communauté :

- La communauté élargie (toutes les communautés),
- Les communautés locales,
- La communauté kanak.

82 % des jeunes rencontrés ont fourni une définition de ce que signifie pour eux le « destin commun » dont 6 % ont été classées « réponses farfelues » (« c'est être personnel »), 18 % ne savent pas.



- 60 % des jeunes considèrent que le destin commun est à construire avec toutes les communautés, pour certains (32 %) il s'agit d'une co-construction (« travailler, faire bouger les choses ensemble à tous les niveaux, avec toutes les communautés d'ici ») ; pour 23 % d'entre eux il s'agit de vivre ensemble (« vivre ensemble, toutes les communautés réunies ») ; pour d'autres (5 %) la définition donnée est celle d'un « avenir ensemble ».
- Pour 5 % le destin commun ne concerne que les communautés locales et 5 % la communauté kanak.
- Notons qu'une proportion importante de la population, soit 18 % déclarent ne pas savoir et 6 % produisent des réponses farfelues.
- Par ailleurs, d'autres (6 %) ne donnent pas de définition mais émettent un avis sur la notion même de destin commun (« c'est pas forcément celui qu'on veut ; c'est un trop grand mot à l'heure actuelle, parce que le fait de partir tous dans le même sens, ça n'a pas trop de signification au niveau du vécu »).

Il faut noter qu'il n'y a pas de différence entre les communautés, et que près du quart (24 %) semble ne pas connaître la notion de destin commun.

De façon générale, les réponses sont les mêmes quel que soit le genre. Notons toutefois, que les jeunes hommes sont sensiblement plus nombreux à déclarer que le destin commun c'est construire le pays en considérant d'abord la communauté kanak (7 % versus 4 %) et que les jeunes femmes sont un peu plus nombreuses à produire une définition plus personnelle (7 % versus 4 %) quelle que soit la communauté.

Notons que les plus jeunes, sont plus nombreux à ne pas savoir répondre (22 % pour les 18-22ans versus 16 % chez les plus âgés). Il en est de même pour les jeunes sans diplôme (29 % versus 1 % des BAC et BAC+) et les jeunes kanak en tribu (21 % versus 7 %).

II.2 – Croyez vous au destin commun ?

Quel que soit le sens donné au « destin commun », nous avons demandé aux 76 % des jeunes qui ont fourni une définition (nous avons extrait les « réponses farfelues ») s'ils y croyaient ou pas en justifiant leur réponse.

58 % des jeunes déclarent y croire. 24 % n'y croient pas et 18 % n'ont pas répondu.

Si des différences sont observées, elles sont fonction de l'âge et du niveau d'études. Aucune différence franche n'est à noter en ce qui concerne le genre et la communauté.

Les 18-22 ans sont plus nombreux à ne pas y croire (26 % versus 20 % chez les plus âgés).

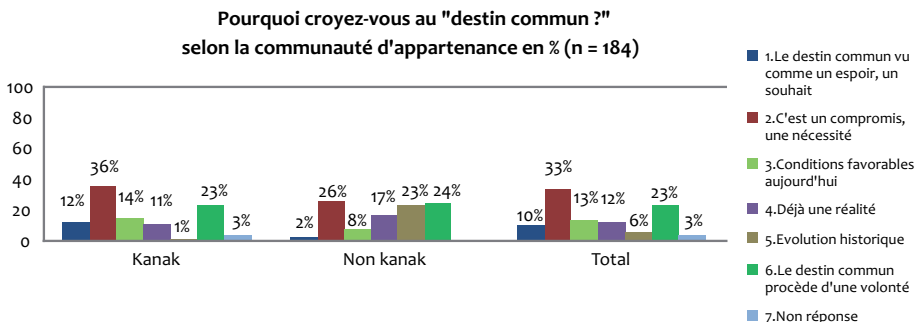
Les jeunes diplômés d'un CAP, BEP, BAC et BAC+ sont 67 % contre 41 % des jeunes sans diplôme à croire en un destin commun. Les sans diplôme sont plus nombreux à ne pas répondre (30 % contre 4 % des jeunes diplômés BAC et BAC+).

Notons que les jeunes diplômés BAC et BAC+, quelle que soit la communauté d'appartenance, sont beaucoup moins hésitants et affirment davantage leur point de vue quant au fait de croire ou ne pas croire au destin commun.

Les sans diplôme sont également les plus nombreux à ne pas avoir fourni de définition du « destin commun » (30 %).

Les jeunes kanak qui vivent en tribu sont beaucoup plus nombreux à ne pas répondre (22 % versus 8 %), ce sont les mêmes qui ne définissent pas « le destin commun ».

■ Parmi les 58 % (n= 184) qui croient en un destin commun, les arguments avancés sont de plusieurs ordres :



- 33 % pensent que c'est une nécessité parce qu'on doit passer par là pour construire le pays (« c'est la seule façon de s'entendre, et de se mettre d'accord », « c'est le seul moyen de s'en sortir »).

- Pour 23 %, le destin commun procède de la volonté. Le destin commun dépend de l'adhésion de chacun à vouloir le construire (« Il faut y croire, c'est de l'ordre du possible », « il suffit d'en parler et avoir les convictions », « c'est notre force et ça en dépend », « c'est possible, il faut la volonté »).
- 13 % pensent que les conditions sont favorables aujourd'hui pour pouvoir l'envisager (« Il n'y a pas d'obstacle suffisant, tout est là pour que ça émerge », « on est prêt pour passer à autre chose »).
- 12 % affirment que c'est déjà une réalité (« On le vit déjà dès l'école »).
- 10 % pensent qu'il s'agit d'un idéal à atteindre, que ça doit faire partie des aspirations (« parce que j'aimerais que ça arrive », « j'ai envie d'y croire, on est tous pareil », « je reste positive, je l'espère, même si c'est pas facile »).
- Pour 6 % c'est dans la logique historique des choses mais il faut prendre le temps (« la réflexion et le temps sont la garantie d'une bonne évolution ; », « c'est la modernisation puis c'est le chemin à suivre »).
- 3 % ne donnent pas de réponse.

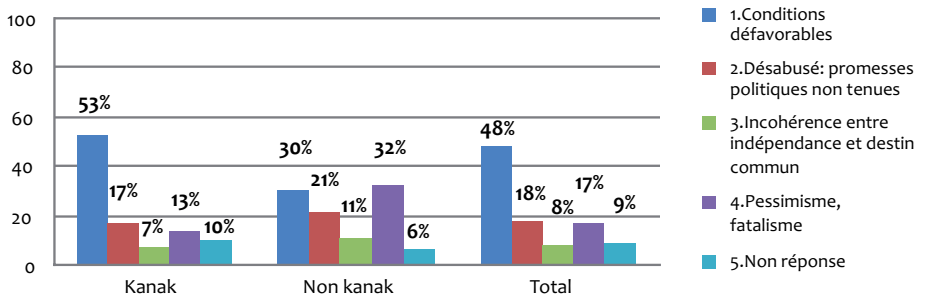
● **Notons quelques différences selon les communautés.**

Chez les jeunes kanak le destin commun correspond d'abord à un compromis nécessaire, tandis que chez les jeunes non kanak il apparaît autant comme un compromis, une nécessité, que comme s'inscrivant dans une logique historique, qui procède d'un mouvement volontariste (faire des efforts).

- Soulignons que si pour 12 % des jeunes kanak le destin commun apparaît comme un souhait, un espoir, une aspiration, cette valeur n'est que de 2 % chez les jeunes non kanak.

■ **Parmi les 24 % qui n'y croient pas, les raisons évoquées sont :**

**Pourquoi ne croyez-vous pas au "destin commun" ?
selon la communauté d'appartenance en % (n = 77)**



- Pour 48 %, les conditions sont défavorables parce que les communautés ne s'entendent pas (« conflits interethniques », « on se chamaille encore tous, c'est pas bon », « chacun tire de son côté »).
- 18 % d'entre eux sont désabusés des promesses politiques (« tous les partis écrivent des lois, mais n'appliquent pas ce qu'ils disent », « mensonges politiques »).

- 17 % expriment un certain fatalisme voire pessimisme (« on n'y arrivera jamais », « rien n'aspire à ça », « on n'a pas mis les dispositions nécessaires »).
- 8 % évoquent l'incohérence entre une volonté d'indépendance et le destin commun, il y aurait pour ces jeunes une incompatibilité entre ces termes, entre les objectifs d'une indépendance et le destin commun (« pour moi destin commun ne rime pas avec indépendance »).

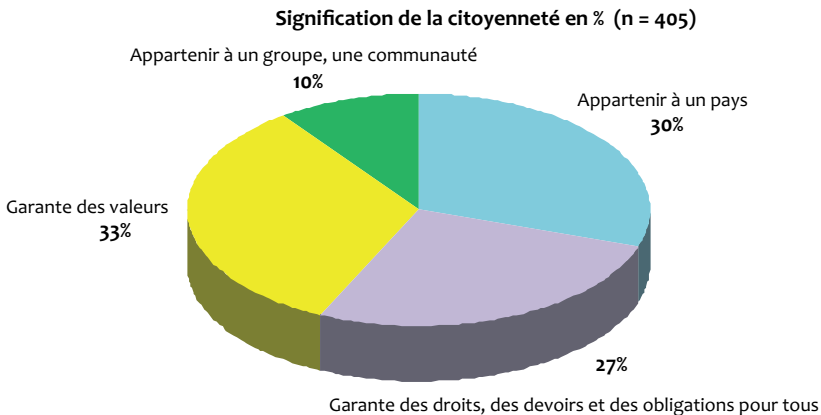
- **Des différences notables entre les communautés** sont observées.

Les jeunes kanak expriment davantage le fait que les conditions préalables n'existent pas (53 % versus 30 %), tandis que les communautés non kanak font autant état de l'absence de ces conditions que de fatalisme (30 % et 32 %).

- Le motif arrivant en deuxième position pour les 2 communautés (kanak et non kanak) est la perte de confiance dans les discours politiques (21 % versus 17 %). Enfin, notons que les jeunes non kanak relèvent davantage une incohérence entre indépendance et destin commun (11 % versus 7 %).

II.3 – Sens attribué à la notion de citoyenneté

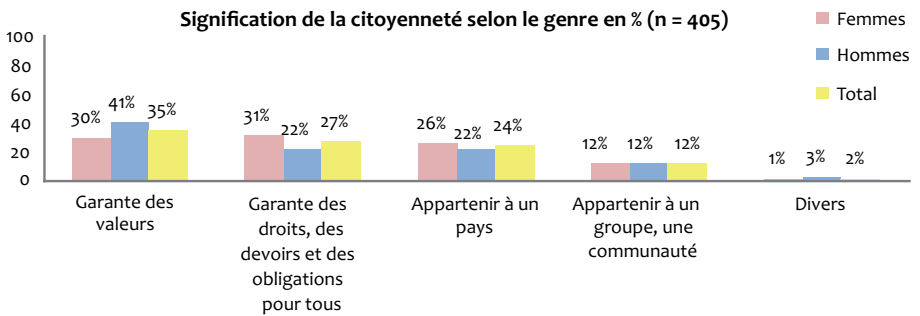
La citoyenneté étant présentée comme le préalable du destin commun dans le Préambule de l'Accord de Nouméa, nous avons souhaité savoir quel sens les jeunes attribuaient à cette notion. 81 % donnent une réponse, 18 % ne savent pas et 1 % ne se prononce pas. Les sans diplôme sont plus nombreux à ne pas répondre (27 % contre 6 % des plus diplômés (BAC et BAC+).



- Pour 33 % la **citoyenneté renvoie à des valeurs** telles que l'unité, la fraternité dans le respect des différences culturelles et ethniques (41 %), la liberté d'expression (29 %), le respect, l'entraide, la responsabilité (22 %), l'égalité (8 %).

- 27 % abordent la **citoyenneté sous l'angle des droits**, des devoirs, des obligations, les mêmes pour tous.
- Pour 30 % la **citoyenneté s'appuie sur l'appartenance à un pays**. Cette idée revêt plusieurs formes. Pour 43 % c'est appartenir à un pays, 34 % mettent en avant la construction du pays, pour 15 % c'est gérer et participer à la vie du pays, pour 12 % la citoyenneté est conditionnée par l'indépendance du pays, pour 6 % il faut avoir son pays, sa terre, enfin, pour 3 % c'est avoir sa place dans un pays.
- 10 % lient la **citoyenneté au fait d'appartenir à une communauté élargie ou restreinte**. La citoyenneté suppose pour les uns « être calédonien », « être natif du pays », « en être originaire », « être les vrais de ce pays », pour d'autres « c'est être kanak », ou « c'est être rattaché à la France » voire encore « c'est être du peuple ».

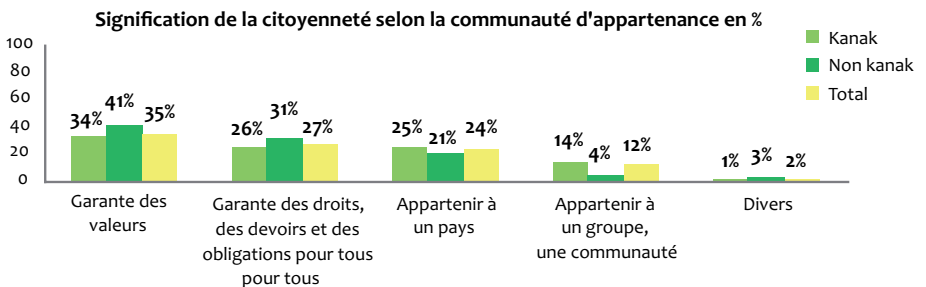
Le graphique ci-dessous indique que les différences de genre portent principalement sur les valeurs et sur le principe de justice.



Les jeunes hommes mettent davantage l'accent sur les valeurs de liberté d'expression, d'égalité et de responsabilité (41 % versus 30 %), tandis que, les jeunes femmes insistent plus sur les devoirs civiques et l'égalité des droits pour tous (31 % versus 22 %).

D'autre part, quelle que soit la communauté, les devoirs, les droits sont davantage évoqués par les plus jeunes (18-22 ans) (36 % versus 20 % chez les plus âgés). Il en est de même pour les valeurs (36 % des plus jeunes contre 30 % des plus âgés).

En revanche, l'appartenance à un pays est plus forte chez les plus âgés (32 % versus 23 %), il en va de même pour l'appartenance à un groupe communautaire (18 % versus 4 %).



Des différences entre communautés sont à noter :

- Si, pour tous, la citoyenneté doit d'abord garantir le respect des valeurs telles que l'unité, la fraternité dans le respect des différences culturelles et ethniques, la liberté d'expression, l'entraide... Cette idée est davantage exprimée par les non kanak (41 % versus 34 %). Ces derniers insistent également davantage sur le fait qu'elle doit garantir les mêmes droits, devoirs et obligations pour tous (31 % versus 26 %). Soulignons que chez les kanak, garantir les mêmes droits pour tous est cité plus souvent que les mêmes devoirs pour tous (respectivement 29 % versus 14 %), ce rapport s'inverse chez les non kanak (20 % contre 27 %).
- La citoyenneté, associée au sentiment d'appartenir à un pays, est évoquée en même proportion quelle que soit la communauté. Toutefois, cette appartenance à un pays revêt plusieurs formes (lorsque cela est précisé) en fonction de la communauté d'appartenance. Chez les non kanak, cela signifie « construire le pays et participer à la vie du pays » (64 % versus 45 % des kanak), pour 36 % d'entre eux il est question uniquement du sentiment d'appartenance à un pays (contre 29 % des kanak). 15 % des kanak insistent sur le fait que pour parler de citoyenneté « il faut être un pays indépendant », 7 % qu' « il faut avoir sa terre, son pays » et 4 % « avoir sa place ».
- Parmi ceux, pour qui la notion de citoyenneté renvoie au sentiment d'appartenance communautaire (14 % des kanak versus 4 % des non kanak), des distinctions sont parfois sensibles : lorsqu'ils ont précisé l'appartenance communautaire, les jeunes non kanak insistent sur les personnes natives du pays (74 %) comme chez les kanak (47 %). Toutefois d'autres soulignent l'appartenance à la communauté française (26 % des jeunes non kanak), tandis que pour les autres (les kanak), il s'agit davantage d'une reconnaissance de l'identité kanak (24 %), du peuple (14 %).

Enseignements et recommandations

■ Principaux enseignements

■ La famille reste un modèle de conduite exemplaire pour les qualités humaines et morales qu'elle véhicule ou encore pour sa réussite sociale

La moitié des jeunes déclarent avoir un personnage célèbre, qui est un modèle de conduite aujourd'hui pour eux, davantage les jeunes hommes (58 % versus 39 %) et les jeunes kanak (50 % versus 38 %).

Malgré l'insistance de la question qui réclamait de citer un personnage connu, la moitié des jeunes ont cité une personne de la sphère familiale (soulignons que le père est davantage cité que la mère (32 % versus 6 %).

■ Une jeunesse prête à se mobiliser pour des objectifs humanitaires, contre les injustices et les inégalités, attentive aux causes généreuses tant au niveau mondial que local

87 % sont prêts à s'engager dans une action collective pour défendre une cause. Aucun des jeunes n'est indifférent au monde où il vit.

- Les causes pour lesquelles ils se mobiliseraient expriment la vision qu'ils ont de l'état actuel du monde mais aussi leurs craintes et leurs peurs.
- 40 % d'entre eux ne sont pas indifférents aux grands fléaux qui touchent le monde (la moitié est prête à s'engager pour la défense de l'environnement, l'autre moitié pour lutter contre les injustices sociales et sanitaires).
- 42 % défendraient des causes précises, voire de proximité, ou des groupes particuliers (le droit des femmes et la protection des enfants, les jeunes du pays, l'emploi en Nouvelle Calédonie, l'alcool et le cannabis, ou encore le développement de leur tribu, de leur commune, contre la vie chère...).
- Enfin, 18 % s'engageraient dans une action collective pour défendre leur pays (pour l'indépendance de leur pays ou contre, pour les mines ou contre).

■ le destin commun appelle l'action commune c'est à dire de tous

76 % ont donné une définition de ce que signifie pour eux le destin commun,

- *Quelle que soit la communauté d'appartenance, 60 % des jeunes considèrent que le destin commun est à construire avec toutes les communautés, pour un tiers, il est question d'être actif dans cette construction (« travailler, faire bouger les choses ensemble à tous les niveaux, avec toutes les communautés d'ici »), pour 23 % il s'agit de vivre ensemble (« vivre ensemble, toutes les communautés réunies »); pour 5 % d'un « avenir ensemble ».*
- Pour 5 % la communauté de destin concerne les communautés locales et 5 % uniquement la communauté kanak.
- **¼ semble ne pas connaître la notion de destin commun, davantage les sans diplôme (30 % versus 4 % des BAC et BAC+).**

- **Parmi ceux qui ont fourni une définition, 58 % déclarent y croire** parce que c'est une étape nécessaire pour construire le pays, parce que ce destin commun procède d'une volonté à bien vouloir le construire, parce que les conditions sont favorables aujourd'hui, voire que c'est déjà une réalité ou un idéal à atteindre, que c'est dans la logique historique des choses.
Soulignons que, si pour 12 % des jeunes kanak le destin commun apparaît comme un souhait, un espoir, une aspiration, cette valeur n'est que de 2 % chez les jeunes non kanak.
- **24 % n'y croient pas** parce que les conditions sont défavorables (les communautés ne s'entendent pas, promesses politiques non tenues, fatalisme, pessimisme, discriminations persistantes).

■ 81 % ont défini la notion de citoyenneté (19 % ne savent pas)

pour 33 % la citoyenneté est garante des valeurs humaines et morales, pour 27 % la citoyenneté garantit le respect des droits et des devoirs, 30 % lie la citoyenneté au fait d'appartenir à un pays et 10 % au fait d'appartenir à une communauté élargie pour les uns, restreinte pour d'autres.

— Recommandations

Si certaines personnalités ont su prendre la mesure d'une « communauté de destin » même si elle reste encore à construire⁵, d'autres ne l'envisagent pas comme un compromis nécessaire, mais comme une contrainte⁶.

Les jeunes dans leur majorité (60 %) nous montrent dans leur discours qu'ils s'emparent du destin commun, malgré parfois une volonté des aînés à ne le transmettre que du bout des lèvres.

La transmission doit, à la fois, fournir des modèles, mais aussi, selon De Gaulejac⁷, « proposer aux jeunes une capacité de lecture du monde qui leur permette de produire du sens et en particulier de montrer que le monde n'est pas univoque, uniforme mais qu'il est multiple ».

L'Accord de Nouméa est un outil de lecture du monde et de transmission entre les générations.

Il est à la fois référence collective (socio-historique) et outil permettant de produire du sens (ouverture vers de nouveaux possibles). Il permet de concilier les contraires, ne laissant pas les jeunes générations hériter des contradictions non résolues de leurs aînés. L'ordre généalogique (des anciens aux jeunes) est établi, l'ordre social s'en trouve renforcé parce que chacun y a sa place (assise identitaire). Cette économie cognitive laisse place à la création, au travail de co-construction de cette communauté de destin.

5 « Remédier au manque de confiance en soi, avoir foi en l'avenir, échanger les idées sans crainte, semblent actuellement les priorités de cet Accord pour un destin commun partagé, qui existe bien politiquement et administrativement, mais dont on ne voit pas encore très bien pour l'instant ni le Destin, ni la Communauté, ni le Partage » (Elie Poigoune, Les infos, n°24, mars 2003).

6 « Bien sûr que la vie démocratique nous impose de dialoguer avec la minorité, et il n'est pas question de ne pas le faire. Mais c'est tout de même une vie démocratique contrainte » (Pierre Frogier, interrogé à propos de l'Accord de Nouméa dans *Les nouvelles calédoniennes*, 11 mars 2009, p.9).

7 De Gaulejac V., 2003, Malaise dans la transmission, *Empan*, n°50, pp.32-37.

58 % des jeunes (ceux qui y croient) se posent comme héritiers de l'Accord de Nouméa, montrant ainsi que le devoir de transmission des aînés est en train d'opérer. Même si cette transmission s'effectue de manière diffuse sans volonté explicite, elle est à l'œuvre au quotidien dans les échanges (malgré certains détracteurs qui jouent de la confusion, du déni ou du pessimisme alimentant une situation d'insécurité généralisée).

Comme le rappelle Bouzar⁸ (2003) l'apport de Durkheim sur la question du lien social a permis de montrer que toute organisation humaine est dépendante du sentiment d'interdépendance, de complémentarité entre les uns et les autres pour réaliser une production commune. Cette dimension de partage permet à l'individu de se sentir utile, indispensable et par conséquent à l'aise dans sa société. Toutefois, « ce lien social ne peut s'élaborer sur des références communes qu'entre des personnes qui ont besoin les unes des autres ».

8 Bouzar, D., 2003, Réappropriation de la référence musulmane, parenté et citoyenneté, *Empan*, n° 50, pp.45-50.

conclusion

Bibliographie

- Abric J.C. (1987), *Coopération, compétition et représentations sociales*, Cousset, DelVal.
- Bajos N., Bozon M. (2008), *Enquête sur la sexualité des français, pratiques, genre et santé*, La découverte.
- Balandier G. (2003), *Civilisés, dit-on*, Paris, PUF.
- Barnèche S. (2005), *Gens de Nouméa, gens des îles, gens d'ailleurs... Langues et identités en Nouvelle-Calédonie*, L'Harmattan, espaces Discursifs.
- Belleau M. (2009), Préface à l'ouvrage *Jeunesses autochtones. Affirmation, innovation et résistances dans les mondes contemporains*, dirigé par N. Gagné et L. Jérôme, PUR.
- Belloni S. (2001), *Trois ans avec trois tribus, capitalisation des enseignements du projet de développement de l'artisanat en milieu kanak (PDK)*, rapport des Nations unies, Novembre 2001.
- Bensa A. (1990), *Nouvelle-Calédonie Vers l'émancipation*, découvertes, Gallimard Histoire.
- Blayo C. (1995), *L'évolution du recours à l'avortement en France depuis 1976*, Population, n°3, INED.
- Bonardi C., Roussiau N. (1999), *Les représentations sociales*, Dunod, coll. Les topos.
- Bordet J. (2007), *Oui à une société avec les jeunes des cités ! Sortir de la spirale sécuritaire*, les éditions de l'atelier.
- Bourdieu P. (1984). *Questions de sociologie*. Les éditions de minuit.
- Bourdieu P. (1980), Définition du capital social, *Actes de la recherche en science sociales*, Volume 31, Numéro 1, 1-3.
- Bouzar, D. (2003), Réappropriation de la référence musulmane, parenté et citoyenneté, *Empan*, n° 50, 45-50.
- Bruner J. (1991), *Car la culture donne forme à l'esprit. De la révolution cognitive à la psychologie culturelle*, ESHÉL, coll. Psychologie.
- Camilleri C. (1999), Identité personnelle, identité collective : les différentes formes de contact et d'échanges, dans Demorgon et al., *guide de l'interculturel en formation*, Retz, 158-165.
- Cazeneuve J. (1976), *Dix grandes notions de la sociologie*, éditions du Seuil, coll. Points.
- Conclusions du n°221 spécial de la revue *Projet* (1999), sur le thème réussir l'intégration.
- Commission Education Formation du Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie, (2009), *La place du jeunes kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse*, étude réalisée par Rock Wamytan, Armelle Lenault, Patricia Lévy et Joséphine Zéoula, juin 2009.

- Condon R.G., (1990), The rise of adolescence : social change and life stage dilemmas in the Central Canadian Arctic. *Human organization*, 49, 266-279.
- Cottureau-Reiss P. (2002), *Etude prospective à la constitution d'un observatoire de la santé et des actions sociales*, DASS-PS.
- Dasen P. (1999), Représentations sociales de l'adolescence, une perspective interculturelle. In *propos sur l'enfant et l'adolescent*, sous la direction de Brill B., Dasen P., sabatier C., Krewer B., L'harmattan, 319-338.
- Dasen, P., (2008), Les approches interculturelles et interlangagières entre savoirs issus de la recherche et savoirs d'expérience : une interculturalité nécessaire ?, in *L'interculturalité des savoirs : entre pratiques et théories*, sous la direction de Perrégaux C., Dasen P., Leanza Y.,Gorga A., l'Harmattan.
- De Gaulejac V. (2003), Malaise dans la transmission, *Empan*, n°50, 32-37.
- Erikson E.H. (1968), *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, trad. Fr., Paris, Flammarion, coll. « champs »,1972.
- Fraisse P. (1967), *Psychologie du temps*, Paris, PUF, 1^{ère} éd. 1957.
- Godin P. (1998), Une éducation kanak dans un monde en changement, in *Education, culture et identité*, sous la direction de Wéniko I., Université Française du Pacifique, Actes du colloque CORAIL, 1997-1998, 389-419.
- Galland, O. (1997), *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin/Masson.
- Grochain S. (2008), *Les kanak et le travail en province Nord de la Nouvelle-Calédonie*, thèse de doctorat : socio-anthropologie politique de l'emploi, EHESS.
- Hess R. (1994), L'analyse institutionnelle, *Sciences humaines*, 43, 36-38.
- INSERM (2003), *Santé, conditions de vie et de sécurité des femmes calédoniennes*, Unité 88 de l'INSERM, premiers résultats.
- INSERM (2008), *Situation sociale et comportements de santé des jeunes en Nouvelle-Calédonie. Premiers résultats*. Etude menée par l'Unité 687 de l'INSERM, Santé publique et épidémiologie des déterminants professionnels et sociaux de la santé. Mars 2008.
- Jodelet D. (1984), Représentation sociale: phénomènes, concept et théorie, in *Psychologie sociale*, sous la direction de Moscovici, PUF, quadriges manuels, 363-384.
- Jovchelovitch S. (2006), Repenser la diversité de la connaissance, polyphasie cognitive, croyances et représentations in *Les savoirs du quotidien. Transmissions, Appropriations, Représentations*, sous la direction de Hass V., Presses Universitaires de Rennes, 225-234.
- Leblic I. (2004), *De l'adoption Des pratiques de filiation différentes Circulation des enfants et parenté classificatoire paicî (2004)*.
- Leenhardt M. (1947), *Do Kamo, la personne et le mythe dans le monde mélanésien*, Gallimard.

- Lévy-Bruhl L. (1947), *La mentalité primitive*, Paris, PUF, 14^e éd.
- Mercoiret M.R. (1997), *Les dynamiques d'organisation autour du centre de formation et d'appui au développement de la Népia, éléments de diagnostic et propositions*, CIRAD-SAR/n°9/97.
- Lehalle H., Mellier D. (2005), *Psychologie du développement. Enfance et adolescence*, Dunod.
- Loriot M. (2004), « Etre jeune » est-il dangereux pour la santé ?, *Ce que nous savons des jeunes*, PUF, 177-189.
- Loubeyre J. B. (2008), *Que faire avec la tradition ? L'autre. Cliniques, cultures et sociétés*. 2008, vol.9, n°1 Revue transculturelle. La pensée sauvage.
- Harold C., Brookfield (1972), *Colonialism, development and independence. The case of Melanesian islands in the South Pacific*.
- Maunaye E. (2004), *Quitter sa famille d'origine, Ce que nous savons des jeunes*, PUF, 29-40.
- Merle I. (2002), *La démocratisation de l'enseignement*, collection La découverte.
- Néaoutyine P. (2001), *Les kanak dans l'économie, Mwa Vée*, n°32, juin 2001.
- OSAS-PN, (2003-2004), *Synthèse et analyse de l'enquête exploratoire, Discours de jeunes de 17 à 29 ans de la province Nord*, recueillis de janvier à juin 2003, document interne à l'OSAS-PN.
- OSAS-PN, (2005), *Santé des 17-30 ans de la province Nord*, document interne à l'OSAS-PN.
- OSAS-PN (2006), *Les femmes et la formation*, présentation à la journée de la femme au centre culturel J.Marie TJIBAOU, le 08 mars 2006.
- OSAS-PN (2005-2006), *Les dispositifs d'insertion présents en province Nord. Document de synthèse*.
- OSAS-PN (2007), *Quelques données socio-économiques à propos des 18-30 ans de la commune de Koumac et Houailou extraites de l'enquête psycho-sociale en juin 2006 (résultats provisoires)*.
- Quivy R., Van Campenhoudt L. (1995), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod.
- Poirier S. (2009), *Les dynamiques relationnelles des jeunes autochtones*, in *Jeunes autochtones. Affirmation, innovation et résistances dans les mondes contemporains*, dirigé par N. Gagné et L. Jérôme, PUR, 21-36.
- Pugeault-Cicchelli, Cicchelli V., Ragi T., (2004), *Ce que nous savons des jeunes*, ouvrage collectif, PUF.
- Pontalis, J.B. (1988), *Perdre de vue*. Paris, Gallimard.
- Renahy N. (2005), *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. Editions La découverte, coll. Textes à l'appui série « enquêtes de terrain ».
- Robinson & Williams, (2001), *Social capital and voluntary activity : giving and sharing in Maori and non Maori society*, *Social policy journal of New Zealand*, Issue 17.

- Rodriguez Tomé H., Bariaud F. (1987), *Les perspectives temporelles à l'adolescence*, Presses Universitaires de France.
- Sabourin E., Tyuiénon R., Djama M. (2002), *Dynamique des marchés de proximité en province Nord*, IAC-SRDL 2/2002, mai 2002.
- Salaün M. (2005), *L'école indigène. Nouvelle Calédonie. 1885-1945*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire ».
- Salaün M. (2009), Une parentalité disqualifiée ? Etre jeunes parents kanak en Nouvelle-Calédonie aujourd'hui, in *Jeunesses autochtones. Affirmation, innovation et résistances dans les mondes contemporains*, dirigé par N. Gagné et L. Jérôme, PUR, 79-96.
- *Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle Calédonie 2025, les rapports des 9 ateliers du diagnostic*, sous la direction du gouvernement de la Nouvelle Calédonie et du Haut Commissariat de la République en Nouvelle Calédonie, janvier 2009 (document téléchargeable sur le site www.nouvellecaledonie2025.gouv.nc).
- Schehr S. (2004), Jeunesse et précarité professionnelle, *Ce que nous savons des jeunes*, PUF, 129-143.
- Sourisseau E. (2006), *Les dynamiques économiques et sociales en province Nord de Nouvelle-Calédonie. Données de cadrage (1989-2005)*, CIRAD-TERRA.
- Tapé, G. (1999), Adolescence : mythe ou réalité socio-culturelle en Afrique, In *propos sur l'enfant et l'adolescent*, sous la direction de Brill B., Dasen P., Sabatier C., Krewer B., L'harmattan, 319-338.
- Van de Velde C. (2008), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, coll. Le lien social.
- Vincent I. (2006), La prise en compte des représentations sociales dans les interventions d'éducation du patient, in *Les savoirs du quotidien. Transmissions, Appropriations, Représentations*, sous la direction de Hass V., Presses Universitaires de Rennes, 199-212.
- Viratelle, J. (2000), L'accord de Nouméa et la démocratisation de la réussite scolaire. Note sur l'apprentissage du français langue seconde, in *Actes du colloque « langues kanak et accord de Nouméa »*, ADCK.

Préface	5
Remerciements	7
Introduction	9

Chapitre 1 – Cadre de la recherche

I – Pourquoi cette enquête ?

II – Éléments pour l'analyse

II.1 – Les représentations sociales : « grilles de lecture » de notre rapport au monde

II.2 – Tradition et modernité : opposition fictive

III – Jeunes d'ailleurs et de Nouvelle-Calédonie

III.1 – Comment est pensée cette catégorie sociale en France ?

III.2 – Devenir adulte : quatre modèles européens

III.3 – La jeunesse : période universelle ?

III.4 – la jeunesse kanak dans un monde en changement

Chapitre 2 – Présentation de la recherche

I – Objectifs, problématique et questions de départ

II – Population concernée par l'enquête (choix de l'échantillon)

II.1 – Population visée

II.2 – Base de sondage et échantillonnage

II.3 – Choix des critères

II.4 – Taille de l'échantillon de l'enquête

II.5 – Les questionnaires

III – La collecte des données

III.1 – Le choix, la formation et le rôle des contrôleurs, des enquêteurs, du superviseur et de la chargée de mission de l'OSAS-PN

III.2 – Organisation de la collecte par commune

III.3 – Modalités des entretiens

IV – Bilan de l'enquête

IV.1 – Un taux de réponse élevé

IV.2 – Un échantillon représentatif

IV.3 – Construction des variables : classe d'âge, communauté

V – Dictionnaires d'idées (début juillet 2006 à décembre 2007)

VI – Les cahiers des charges

VII – Traitements statistiques

VIII – Eclairages scientifiques

IX – Restitution des résultats et finalités

Chapitre 3 – Quelques caractéristiques sociodémographiques des 18-30 ans de la province Nord

I – Commune de résidence et commune d'origine

II – Appartenir à une communauté : principe ou réalité ?

II.1 – appartenance communautaire déclarée

II.2 – Communauté d'appartenance et nombre de génération(s)

II.3 – Communauté des parents

II.4 – Communauté d'appartenance du conjoint

Enseignements

Chapitre 4 – Parcours scolaires et niveaux d'études

I – Niveaux d'études des 18-30 ans de la province Nord en 2006

II – Les niveaux d'études selon les secteurs d'études

III – Choix de l'orientation scolaire et arrêt de la scolarité

III.1 – L'orientation scolaire

III.2 – Âge à l'arrêt des études

III.3 – Les motifs d'arrêt des études

IV – L'internat : temps passé et vécu

IV.1 – Temps passé

IV.2 – Vécu

IV.3 – Reproduction intergénérationnelle

Synthèse

Annexe

Chapitre 5 – Diversités et inégalités des situations économiques des 18-30 ans résidents de la province Nord en 2005

I – La conception de l'emploi chez les jeunes

I.1 – L'importance du travail chez les jeunes

I.2 – Motivations et freins à la recherche d'un emploi

I.3 – Les emplois souhaités par les 18-30 ans.

I.4 – L'accès à l'emploi : en majorité les jeunes usent de leur capital social pour trouver du travail

Synthèse

II – Situation générale des jeunes sur le marché de l'emploi

II.1 – Situation économique globale

Synthèse

II.2 – Des disparités de revenu : analyse des sources d'inégalités.

Synthèse

II.3 – Les conceptions de l'emploi selon les profils définis

Synthèse

III – Activités marchandes et non marchandes hors du marché de l'emploi

III.1 – Pluriactivité: les activités marchandes non déclarées

III.2 – Les activités non marchandes

Synthèse

IV – Les jeunes et le permis de conduire

Enseignements et recommandations

Principaux enseignements

Recommandations

Chapitre 6 – Insertion professionnelle des jeunes à l'échelle communale

I – Représentation de l'activité existante dans l'environnement communal

I.1 – Nombre d'activités dans la commune

I.2 – Les types d'activités : l'existant

II – Les activités et les formations à développer à l'échelle communale

II.1 – Les activités à développer

II.2 – Les formations à développer

III – Connaissance des dispositifs d'insertion professionnelle

IV – Utilisation et efficacité des dispositifs d'accès à l'emploi

Enseignements

Chapitre 7 – Situation familiale et projets familiaux

I – Vivre en couple

II – Etat matrimonial légal

III – Jeunes parents

III.1 – Age à la naissance du premier enfant

III.2 – Avec qui vivent les enfants ?

IV – En couple ou célibataire : cohabitation avec les parents ou pas, et selon quel mode ?

IV.1 – Lorsque les jeunes vivent en couple

IV.2 – Familles nucléaires

IV.3 – Lorsque les jeunes sont célibataires

IV.4 – Mode de cohabitation pour ceux qui vivent chez leurs parents, beaux-parents ou d'autres personnes

V – Revenu global annuel des jeunes couples

VI – Situations d'activités des jeunes parents

Synthèse

VII – Projets familiaux

VII.1 – Vivre en couple ou pas : pour quels motifs ?

Synthèse

VII.2 – Se marier ou pas : les motifs ?

VII.3 – Séparation du couple

Synthèse

VII.4 – Importance de parler avec son conjoint

VII.5 – Désir d'enfants

Enseignements

Chapitre 8 – Place accordée par les jeunes kanak à leur culture

I – Le choix du partenaire et la demande de la fille chez les jeunes kanak en couple

Synthèse

II – Le mariage coutumier

II.1 – Les jeunes mariés coutumièrement

II.2 – Projet de mariage coutumier

Synthèse

III – Situation et projet d'adoption ou de « confié » au sein de la société kanak

III.1 – Description des jeunes kanak adoptés et confiés

III.2 – Liens de parenté du jeune avec l'adoptant ou la personne qui en a eu la garde

Synthèse

III.3 – Le nom porté par l'individu

IV – L'adoption de son enfant : pratique perpétuée chez les jeunes kanak ?

IV.1 – Refus ou acceptation

IV.2 – Motifs des réponses à l'adoption

Synthèse

V – Le foncier

V.1 – Accès à une parcelle de terre pour la travailler

V.2 – Accès à une parcelle de terre pour construire une maison

Synthèse

V.3 – La légitimité du droit à la terre pour les femmes

Synthèse

VI – Héritage et transmission culturelle

VI.1 – Héritage d'une éducation coutumière

VI.2 – Transmission d'une éducation coutumière

VI.3 – Motifs de la transmission ou pas d'une éducation coutumière aux enfants

VII – Transmission de la langue maternelle : dans l'enfance et à ses enfants

VII.1 – Langue(s) parlée(s) dans l'enfance chez les jeunes kanak

VII.2 – Langue(s) parlée(s) à son enfant

VII.3 – Transmission de la langue kanak à son enfant : aspirations et pratiques

VII.4 – Transmission de la langue kanak à son enfant : reproduction ou déperdition de la langue kanak ?

Synthèse

Enseignements

Annexes

Chapitre 9 – Éducation religieuse dans l'enfance et transmission intergénérationnelle

I – Une éducation religieuse importante chez les kanak

II – Transmission à ses enfants

Synthèse

Chapitre 10 – Expériences du passé : souvenirs et influences

I – Tonalité des souvenirs évoqués

I.1 – Une moyenne de 5 souvenirs

I.2 – Une moyenne de 3 thèmes

I.3 – Prépondérance des souvenirs de situations

I.4 – Des souvenirs d'événements ponctuels

I.5 – Davantage de souvenirs récents

I.6 – Prédominance d'événements agréables

II – Les thématiques du passé

II.1 – Les grands thèmes évoqués

II.2 – Des différences individuelles

II.3 – Thèmes et valeurs affectives

II.4 – Thèmes et périodes

II.5 – Thèmes et sous-thèmes

Synthèse

III – Influence d'événements sur le parcours de vie

III.1 – Prépondérance des événements familiaux et des « événements » de la Nouvelle-Calédonie

III.2 – Des différences selon le genre, l'âge et la communauté

III.3 – Prédominance d'événements à tonalité négative

IV – Influence de personnes sur le parcours de vie

IV.1 – La famille a une influence importante sur le parcours des jeunes

IV.2 – Une influence constructive des personnes sur le parcours du jeune

IV.3 – Les personnes influentes ont un rôle d'étayage, de soutien, d'exemplarité, et d'ouverture sur l'extérieur

V – Une éducation parentale considérée comme peu ou pas sévère

VI – Influence de l'éducation reçue sur l'éducation donnée à son enfant

VI.1 – Peu ou pas sévère à l'égard de leurs enfants

VI.2 – Une liberté réelle mais contrôlée à l'égard de leurs enfants

VII – Des études longues, un foyer harmonieux et sécurisant, un certain confort matériel : ce dont ils ont manqué dans l'enfance

Principaux enseignements

Chapitre 11 – Activités de loisirs pratiquées et souhaitées

I – Activités de loisirs pratiquées

II – Activités de loisirs souhaitées

Synthèse

Chapitre 12 – Les jeunes et la santé

I – Aide Médicale Nord et fréquentation des lieux de soin

II – Pratiques sexuelles : préservatifs et VIH

II.1 – Comportements sexuels

II.2 – Utilisation du préservatif

II.3 – Dépistage du VIH

III – Pratique sexuelle : contraception et IVG

III.1 – Utilisation d'une contraception

III.2 – L'IVG ou l'interruption volontaire de grossesse

IV – Santé génésique de la femme

IV.1 – Le frottis

IV.2 – Suivi des grossesses

V – Violences et communication dans l'enfance

V.1 – Violences vécues dans l'enfance

V.2 – Communication dans l'enfance

VI – Communication avec ses enfants : parler de tout mais selon l'âge

Enseignements

Chapitre 13 – Modèles de conduite, engagements pour une cause, « destin commun » et citoyenneté : résonances chez les 18-30 ans

I – Personnages modèles et engagement pour une cause

I.1 – Personnages célèbres et modèles de conduite

I.2 – Des jeunes engagés pour défendre une cause

II – Destin commun et citoyenneté : quelle résonance ?

II.1 – Sens attribué à la notion de « destin commun »

II.2 – Croyez vous au destin commun ?

II.3 – Sens attribué à la notion de citoyenneté

Enseignements et recommandations

Bibliographie

Achévé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie Artypo
Nouvelle-Calédonie

ISBN : en cours
Dépôt légal : mai 2010

Être jeune en province Nord

Comment durablement marcher la tête haute, être fier de soi quand on est jeune ?



La jeunesse est suspecte, suspectée de vouloir prendre la place des aînés, de penser par elle-même, de secouer les habitudes, de dérapier, d'être innovante...

Les jeunes du Nord nous livrent – à travers leurs souvenirs, l'éducation qu'ils ont reçue, leurs parcours scolaires et d'insertion professionnelle, leurs expériences intimes, leurs aspirations, leurs visions du monde – un peu, beaucoup... d'eux-mêmes, et de nous-mêmes.

Ils nous signifient à travers leurs propos, leurs conceptions du présent, et ce qu'il leur inspire pour se projeter dans l'avenir. Ils nous donnent à voir notre propre temps, et nous proposent une ligne d'horizon qui n'est déjà plus tout à fait la nôtre... Et c'est bien de

cela dont il est question ici...

Espérant que cette exploration soit aussi un voyage intérieur pour chacun d'entre nous...

Pascaline Cottureau-Reiss est docteure en psychologie, et chargée de mission pour l'Observatoire de la Santé et des Actions Sociales de la province Nord.



Observatoire de la Santé et des Actions Sociales
de la province Nord (OSAS-PN)

